

Marc ANGENOT [1941-]

Docteur en philosophie, professeur émérite, Université McGill
analyste du discours et historien des idées
Chaire James McGill d'étude du discours social à l'Université McGill

(1977)

Champions des femmes.

*Examens du discours sur
la supériorité des femmes
1400-1800*

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES
CHICOUTIMI, QUÉBEC
<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

Les Classiques des sciences sociales est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25^e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs.
C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi
Courriel: classiques.sc.soc@gmail.com
Site web pédagogique : <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>
à partir du texte de :

Marc ANGENOT

Champions des femmes. Examens du discours sur la supériorité des femmes 1400-1800.

Montréal : Les Presses de l'Université du Québec, 1977, 193 pp.

L'auteur et la direction des Presses de l'Université de Montréal nous ont
accordé conjointement le 28 août 2018 l'autorisation de diffuser en accès libre à
tous ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.



Courriels : "Prof. Marc Angenot : marc.angenot@mcgill.ca
Marie-Pier Tremblay, secrétaire de direction, PUQ : puq@puq.ca
Les Presses de l'Université du Québec :
<https://www.puq.ca/catalogue/themes/les-champions-des-femmes-966.html>

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008
pour Macintosh.

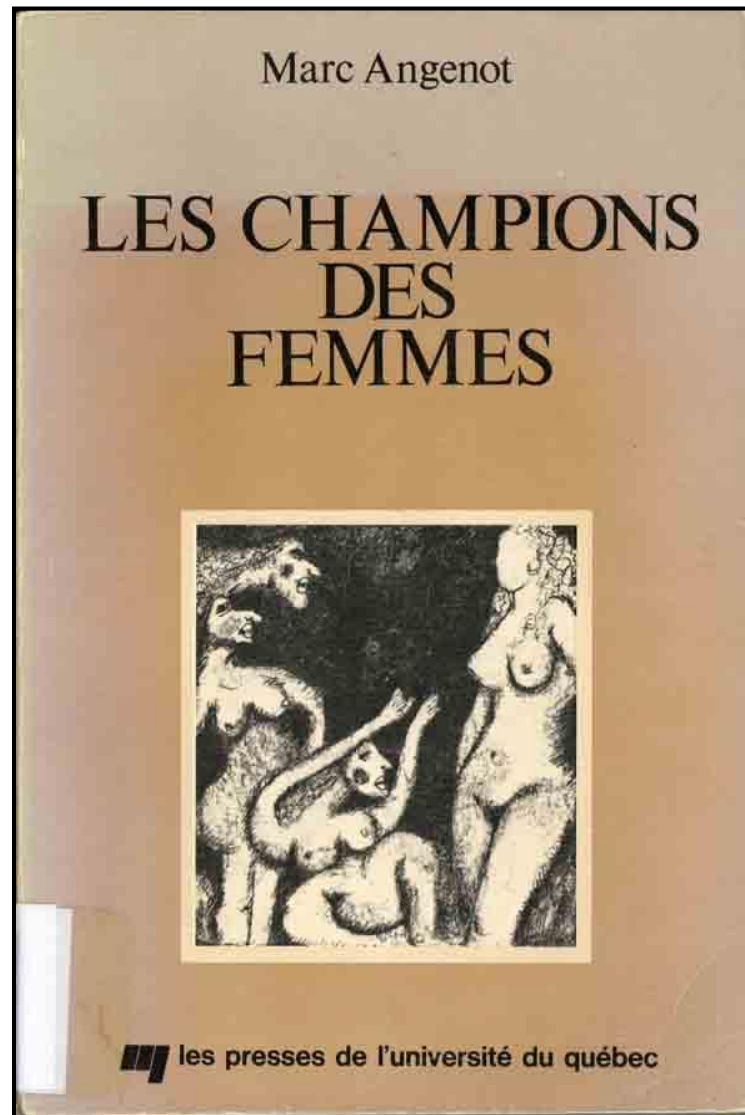
Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

Édition numérique réalisée le 18 mai 2019, corrigée le 12 mars 2022 à Chicoutimi,
Québec.



Marc ANGENOT

*Champions des femmes. Examens du discours
sur la supériorité des femmes 1400-1800*



Montréal : Les Presses de l'Université du Québec, 1977, 193 pp.

Nous voulons
témoigner notre
gratitude à l'éditeur, *Les
Presses de l'Université*



du Québec, pour leur autorisation conjointe avec celle de
l'auteur, *Marc Angenot*, de diffuser ce livre en libre accès à tous
dans Les Classiques de sciences sociales.

L'auteur nous a accordé, le 28 août 2018, conjointement avec
son éditeur, l'autorisation de diffuser en accès libre à tous ce livre
dans Les Classiques des sciences sociales.



Courriels : Marc Angenot: marc.angenot@mcgill.ca
Marie-Pier Tremblay, secrétaire de direction, PUQ : puq@puq.ca
Les Presses de l'Université du Québec :
<https://www.puq.ca/catalogue/themes/les-champions-des-femmes-966.html>

Jean-Marie Tremblay, C.Q., sociologue
fondateur, Les Classiques des sciences sociales
Chicoutimi, Québec,
Lundi, le 18 mai 2019.

DU MÊME AUTEUR

Glossaire de la critique contemporaine, Montréal, HMH, 1972.

Le Roman populaire. Recherches en paralittérature, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, « Genres et discours », 1975.

LES CHAMPIONS DES FEMMES

**Examen du discours sur la supériorité des femmes
1400-1800**

par

MARC ANGENOT

1977

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
C.P. 250, Succursale N, Montréal, Canada, H2X 3M4

CET OUVRAGE EST PUBLIÉ GRÂCE À UNE SUBVENTION ACCORDÉE PAR LE CONSEIL CANADIEN DE RECHERCHES SUR LES HUMANITÉS ET PROVENANT DE FONDS FOURNIS PAR LE CONSEIL DES ARTS DU CANADA.

UNE BOURSE DE TRAVAIL DU CONSEIL DES ARTS A ÉGALEMENT ÉTÉ ACCORDÉE À L'AUTEUR POUR MENER À BIEN SES RECHERCHES.

La conception graphique de la couverture est de YVAN ADAM.

ISBN 0-7770-0212-4

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés
© 1977

Les Presses de l'Université du Québec

Dépôt légal - 4^e trimestre 1977

Bibliothèque nationale du Québec

« Bien qu'on soit deux moitiés de la société, Ces deux moitiés pourtant n'ont point d'égalité : L'une est moitié suprême, et l'autre subalterne. »

(L'École des femmes, II, 2.)

Note pour la version numérique : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[191]

Champions des femmes.
Examens du discours sur la supériorité des femmes
1400-1800.

Table des matières

[Introduction](#) [1]

PREMIÈRE PARTIE : HISTORIQUE [7]

Chapitre I. [Jusqu'à la fin du seizième siècle](#) [9]

1. [Le Moyen Âge](#) [11]
2. [Martin Le Franc, 1442](#) [16]
3. [Rodrigue de la Chambre, traduit par F. de Lucenne vers 1490](#) [17]
4. [Le XVI^e siècle, généralités](#) [20]
5. [Misogynes du XVI^e siècle](#) [22]
6. [Cornélius Agrippa, 1509](#) [28]
7. [Jean Bouchet, 1536](#) [31]
8. [François Habert, 1541](#) [32]
9. [Antoine Héroët et la « Querelle » de 1541](#) [32]
10. [François de Billon, 1553](#) [34]
11. [Guillaume Postel, 1553](#) [37]
12. [Marie de Romieu, 1581](#) [43]
13. [Alexandre de Pontaymeri, 1594](#) [43]
14. [Pierre de Brinon, 1599](#) [44]

Chapitre II. [Le dix-septième siècle](#) [45]

1. [La contre-offensive de Maître Jacques Olivier, 1617](#) [47]
2. [Le Capitaine Vigoureux, 1617](#) [50]
3. [Le Chevalier de l'Escale, 1618](#) [51]
4. [Louis de Bermen de la Martinière, 1621](#) [51]
5. [Marie de Gournay, 1622](#) [53]
6. [Autres apologistes avant Poullain de la Barre](#) [55]

7. [Poullain de la Barre, 1673](#) [58]
8. [Jacques Chaussé de la Terrière, et divers autres](#) [66]
9. [C.M.D. Noël, 1698](#) [67]
10. [Écrits misogynes aux XVII^e et XVIII^e siècles](#) [67]

Chapitre III. [Le dix-huitième siècle](#) [71]

1. [L'Apothéose du Beau-Sexe, 1712](#) [75]
2. [Panégyriques publiés entre 1715 et 1744](#) [77]
3. [L'Abbé Dinouart, 1749](#) [79]
4. [P. et M. Florent de Puisieux](#) [80]
5. [Le Père Caffiaux, 1753](#) [81]
6. [Lettres au Chevalier de K***, 1754](#) [82]
7. [Boudier de Villemert \(1758\), et le sexisme philosophique](#) [83]
8. [Jusqu'en 1789](#) [88]
9. [Les premières féministes : Olympe de Gouges et Mary Wollstonecraft, 1792](#) [90]
10. [Le chevalier dell' Acqua, 1797](#) [93]
11. [Au dix-neuvième siècle](#) [94]

DEUXIÈME PARTIE : THÉMATIQUE [99]

1. [Arguments tirés de la Genèse.](#) [101]
2. [Différences et avantages physiques](#) [107]
3. [Rôle de la femme dans la génération](#) [109]
4. [La femme-médecin, la femme-médecine](#) [113]
5. [Beauté](#) [117]
6. [Vertus morales](#) [122]
7. [Pudeur et chasteté](#) [126]
8. [Supériorité intellectuelle](#) [134]
9. [Talent politique et vertus guerrières](#) [139]
10. [La femme, « âme de la société »](#) [142]
11. [L'éducation des filles](#) [144]
12. [Le Règne des femmes](#) [148]

[Éléments de conclusion](#) [151]

[Pratique de l'argumentation et genre littéraire](#) [151]

[Ensemble idéologique](#) [159]

[Discours du libidinal](#) [169]

[Bibliographie](#) [173]

[Première section](#) [193]

A. [Corpus principal](#) [173]

B. [Annexe : autres ouvrages](#) [179]

C. [Textes misogynes et « sexistes » évoqués ou cités](#) [182]

[Deuxième section. Ouvrages de référence](#) [184]

[Chronologie des principaux écrits du corpus](#) [187]

[1]

Champions des femmes.
Examens du discours sur la supériorité des femmes
1400-1800.

INTRODUCTION

[Retour à la table des matières](#)

Au Congrès international de sexologie tenu à Paris en juillet 1974, le professeur Jost, dans une communication remarquée, a longuement démontré que le *sexe de base* de l'humanité est le sexe féminin et qu'être homme ne constitue qu'une sorte d'exception à la loi qui devrait rendre femelle l'œuf fécondé.

Ainsi se trouvait réfutée, pouvait-on croire, selon les exigences modernes de la science, la vieille thèse d'Aristote — acceptée comme évidence pendant des siècles — qui énonçait très exactement le contraire : à savoir que le sexe normal est le masculin, les êtres femelles étant le fruit d'une insuffisance de l'accomplissement naturel, incomplets et en quelque sorte monstrueux au regard de l'être mâle — quoique leur apparition fût « tolérée » par la nature pour assurer la propagation des espèces.

La communication du professeur Jost fut, au dire des journaux, entrecoupée d'applaudissements, ce qui somme toute ne laisse pas de surprendre, car la thèse défendue n'a pas en 1974, du point de vue de la biologie et de la physiologie, la qualité d'une découverte scientifique inattendue. Le savant sexologue ne fait que synthétiser des données connues depuis quelques années, déjà vulgarisées d'ailleurs dans les ouvrages d'Ashley Montagu et de Jean Duché par exemple, dont nous parlerons plus loin.

Il faut croire que, scientifiquement irréfutable, la thèse de la primauté biologique du sexe féminin est encore perçue comme idéologiquement [2] paradoxale. Et donc que sa défense suppose un certain courage polémique et requiert, ce qui est plus bizarre, une adhésion affective — qui s'est traduite par la chaleur des applaudissements dans un congrès où la froideur technique semble avoir été la règle.

Certes, la recherche biologique vient s'inscrire ici en faux contre le préjugé le plus invétéré, le plus consubstantiel à toutes les sociétés que nous pouvons connaître, préjugé qui énonce comme un postulat de bon sens, la supériorité, naturelle d'abord et partant intellectuelle et sociale, non du mâle sur la femelle, mais spécifiquement de l'homme sur la femme. Aristote ne faisait que transcrire ce préjugé dans sa « philosophie naturelle » en lui conférant une autorité durable et en y joignant des arguments propres à son système épistémique.

La thèse de la primauté du sexe féminin semble faire son chemin aujourd'hui, non plus seulement chez les biologistes, mais chez certains psychologues et certains anthropologues. Après des millénaires d'errements, le savoir moderne parviendrait à renverser ce qu'on ne peut même appeler une théorie ou une opinion, mais un axiome fondamental partout présent, rivé dans les cultures, les mœurs et les institutions et surtout inscrit dans les esprits des contemporains autant que dans les mentalités des sociétés archaïques.

Deux ouvrages de vulgarisation consacrés à l'exposé des arguments qui militent en faveur de la « supériorité » de la femme, ont paru ces dernières années — ou plutôt nous ne retiendrons que les deux plus significatifs parmi un grand nombre d'autres qui tendent à démontrer la même thèse.

Ashley Montagu, l'anthropologue anglais bien connu, a publié en 1952 *The Natural Superiority of Women*, ouvrage traduit peu après en allemand, en néerlandais et en français, en 1968. Jean Duché, polygraphe et journaliste, a fait paraître en 1972 un essai intitulé *le Premier Sexe*, moins systématique et moins érudit peut-être, tournant parfois au pamphlet ou à la polémique, mêlant à la statistique et à l'exposé scientifique une part d'anecdotes et de réflexions personnelles.

D'emblée, A. Montagu cherche à affirmer l'originalité de sa démarche et l'aspect paradoxal de la synthèse à laquelle il aboutit : « Je

ne connais personne, affirme-t-il, qui ait fourni en parole ou par écrit, la preuve que la femme est meilleure que l'homme, supérieure à lui. » (p. 13 ; p. 1 de l'édition originale). « Meilleure », « supérieure » ? Ces termes sont peut-être fort ambigus. Mais quant à ce qu'il prétend, qu'il serait le premier à démontrer la supériorité des femmes, ici l'erreur est [3] complète. Le présent ouvrage s'appuie en effet sur plus de *quatre-vingts traités* souvent volumineux qui, du XV^e au XVIII^e siècles, ont justement eu pour but de démontrer cette supériorité et d'en tirer les conséquences ¹.

Quatre-vingts traités, essais, dissertations rien que sur ce thème et seulement en domaine français. Compte tenu des conditions de l'édition et de la diffusion du livre, depuis l'apparition de l'imprimé jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, on peut affirmer que ce chiffre est spécialement élevé. Il est probablement exact de penser que les ouvrages à l'apologie du sexe féminin ont été pendant ces quatre siècles plus nombreux que les écrits de misogynes explicites, et de détracteurs de la femme. Ils constituent une portion importante de l'ensemble des livres consacrés à la féminité, à la condition du « beau sexe ». à l'éducation des filles, à l'histoire des mœurs et enfin, à la femme sous les divers points de vue théologique, physique, médical, moral et historique.

Les écrits dont nous allons parler ont tous en commun de défendre non l'égalité des sexes « dans la différence », mais bien expressément la *supériorité* des femmes ; même ceux des ouvrages qui revendiquent pour la femme une *égalité de droit* dans la société, s'appuient sur des arguments qui concluent à leur *supériorité de fait*, à différents égards.

Notre étude ne porte nullement sur ce qu'on peut trouver, en faveur des femmes ou contre elles, chez les « grands » écrivains, de Rabelais à Diderot. Il s'agirait d'un travail d'une tout autre ambition, travail que la description d'une tradition homogène comme celle qui nous occupe contribuera peut-être à rendre possible.

¹ Le corpus principal que nous avons établi (Bibliographie IA) comporte 82 entrées, sans compter les rééditions et les traductions, ni les ouvrages se rapportant moins exclusivement à la thèse de la supériorité des femmes, qui sont repris en annexe (Bibliographie IB). La Bibliographie IC comporte une sélection d'ouvrages misogynes parus pendant ces quatre siècles. La Bibliographie II renferme les ouvrages de référence cités.

L'extrême cohésion de ce courant idéologique se remarque en effet dans la continuité dont il fait preuve d'un ouvrage à l'autre, pendant quatre cents ans. Les mêmes arguments de base, les mêmes contre-arguments reviennent et se répètent avec, certes, des variations significatives dans la rétorsion, des subtilités nouvelles dans l'apologie, la marque des ruptures produites dans les *épistèmè* successives.

[4]

Certains esprits plus audacieux, mais isolés, y introduisent des aperçus nouveaux et critiques, tout en restant tributaires d'un *modèle* argumentatif déjà fixé au XV^e siècle. Nous signalerons, évidemment, ces altérations et ces dépassements. Mais la continuité, en quelque sorte intemporelle de cette tradition peut également étonner à bon droit. Les titres ne varient guère : « le Triomphe des Dames », « le Triomphe du sexe », « le Champion des femmes », « Apothéose du sexe », « Apologie du beau sexe », « De la supériorité des femmes », « Défense des femmes », etc.

On se sent d'abord intrigué devant ces écrits méconnus, peu cités, si archaïques de facture et parfois si modernes, souvent bizarres et pompeux, perçus par leurs auteurs mêmes comme profondément paradoxaux et risqués. Ils mêlent pour nous les propositions de « simple bon sens » et les spéculations les plus insanes. Ce courant idéologique, à la fois cohérent et marginal, frappe encore par le mélange de hardiesses théoriques et de répétitions compulsives de disputes scolastiques qui s'y opère. Chaque « champion du sexe » débute par un exorde où il avoue les risques que son écrit lui fait courir. Risques matériels, non pas, le plus souvent (quoique l'abbé Dinouart (1749) se brouilla avec son évêque pour avoir publié le *Triomphe du Sexe*). Mais, dans tous les cas, risque intellectuel. En prenant à contrepied le préjugé qui lui semble le plus ancien, le plus nécessaire aussi à la société où il vit, l'apologiste de la supériorité des femmes sait qu'il sera condamné, réprouvé, censuré. Il sera tourné en dérision et restera incompris de la plupart, tant le préjugé a de force et tant les hommes de tous rangs, autant que les femmes, s'en font les complices.

Et cependant, il ne s'agit pas pour lui de suivre la voie moyenne, de tempérer la maxime primordiale qui voulait que l'homme soit supérieur à la femme, mais bien de renverser le point de vue, de retourner l'argumentation et ses présupposés mêmes, pour imposer la thèse

diamétralement opposée. Un sentiment intense de « marginalité » idéologique se mêle dans ces écrits à un enthousiasme mystique.

Il faut le préciser, quoique cela paraisse évident, presque tous ces apologistes de la supériorité féminine de 1480 à la Révolution furent des *hommes*.

Les quelques femmes qui ont écrit en faveur de leur sexe, de Christine de Pisan à Olympe de Gouges en passant par Suzanne de Nervèze, Marie de Gournay et Anne-Marie van Schurman, se montrent en effet moins pressées d'affirmer la supériorité éventuelle des [5] leurs. Si elles reprennent les arguments de Martin Le Franc, de Cornélius Agrippa et de leurs successeurs, c'est en les tempérant et, loin d'appeler à un Règne des Femmes, comme le font les plus enthousiastes de nos idéologues, elles concluent modérément en faveur d'une relative égalité.

Il serait risqué de tenter, à partir de l'analyse de ce corpus, une interprétation historique globale. Le Panégyrique des femmes n'est qu'un des ensembles discursifs qui traversent le champ idéologique de la division sociale des sexes. Il nous sera permis cependant de proposer certaines hypothèses synthétiques, quoique nous centrons l'analyse sur la description des structures immanentes du discours.

La présente étude porte donc sur un ensemble dont la logique et les présupposés restent constants, courant idéologique où se détermine à nos yeux la forme par excellence de la marginalité des idées sous l'Ancien Régime. En quoi consiste cette marginalité même ; quel écart se produit avec le discours dominant, et quelle dépendance retient cependant ces écrits dans la mouvance de l'idéologie dominante : c'est pour donner quelque début de réponse à ces questions que nous avons entrepris ce travail.

À côté de ces problèmes épistémologiques, le corpus retient l'intérêt pour lui-même. S'il existe différents travaux sur l'image de la femme au Moyen Âge, sur les « querelles des femmes » des XV^e et XVI^e siècles, sur la condition féminine à la Renaissance et à l'époque classique, sur la naissance d'une réflexion rationaliste face à ces problèmes au XVIII^e siècle, il ne semble pas que l'ensemble du courant dont nous parlons — nettement distinct d'autres écrits sur l'excellence du mariage, les règles de la vie courtoise, la codification platonicienne de l'amour, l'éducation des filles, les casuistiques sentimentales... — ait été étudié dans sa

continuité et son éclairage spécifique. Sans négliger les diverses recherches historiques qui ont fait état de certains des écrits recensés ici, nous essayerons de faire la synthèse de ce système discursif particulier.

*
* *

Le corpus que nous avons établi et dépouillé ne s'attache qu'aux ouvrages publiés en France, — la plupart en français, quelques-uns en latin et en italien.

[6]

Aucun *a priori* de valeur littéraire ou philosophique n'a présidé à ce relevé où coexistent textes de haute culture et brochures de colportage, discours d'apparat et vaticinations mystiques, dissertations érudites et libelles satiriques.

Les sondages auxquels nous avons procédé en domaine anglais et allemand n'ont apporté que peu d'ouvrages analogues à ceux que nous allons analyser : la plupart du temps, ce sont des adaptations de Cornélius Agrippa ou d'autres panégyristes publiés en France.

Par contre, on peut trouver un grand nombre de textes italiens qui sont parallèles aux nôtres. Pour ne pas élargir le domaine d'enquête et lui conserver sa cohésion, nous n'avons pas développé l'analyse de ces écrits, sauf à les évoquer en passant lorsque des rapprochements s'imposaient.

Notre monographie se divise en trois parties : un exposé chronologique qui analyse les principaux écrits tout en esquissant sommairement le cadre historique où ils sont apparus ; une étude thématique qui montrera la cohésion de la topique propre au genre et sa continuité séculaire ; des conclusions qui proposeront certaines hypothèses d'ensemble sur les traits rhétoriques, la fonction idéologique et l'élément libidinal des discours sur la supériorité des femmes.

Nous reproduisons les textes dans leur état original, à l'exception de certaines retouches apportées à la ponctuation (lorsque celle-ci est déroutante ou insuffisante), de la suppression d'abréviations

typographiques archaïques et de l'addition d'accents. Les références des citations renvoient au corpus principal. Bibliographie IA, sauf indication particulière (Bibliogr. IB ou IC ; Bibliogr. II. pour les ouvrages de référence.)

[7]

Champions des femmes.
Examens du discours sur la supériorité des femmes
1400-1800.

Première partie

HISTORIQUE

[Retour à la table des matières](#)

[8]

[9]

Champions des femmes.
Examens du discours sur la supériorité des femmes
1400-1800.

PREMIÈRE PARTIE : HISTORIQUE

Chapitre I

Jusqu'à la fin du XVI^e siècle

[Retour à la table des matières](#)

[10]

[11]

1. Le Moyen Âge

[Retour à la table des matières](#)

Il faut remonter aux derniers siècles de la période médiévale pour voir naître l'argumentation primitive qui va servir aux partisans des femmes. La codification de l'amour courtois suppose une exaltation de la féminité et une législation de l'allégeance et du respect dus aux Dames :

Qui as femes honor ne porte
La seue honor doit estre morte,

dit-on au XVIII^e siècle en commun proverbe.

P. Meyer a publié en 1877 dans la *Romania* un certain nombre d'inédits, en langue vulgaire ou en latin, qui remontent aux XIII^e et XIV^e siècles et peuvent être considérés comme les premiers répertoires de motifs et de thèses où puiseront les apologistes de la Renaissance ².

Ce sont des listes d'arguments en faveur de la supériorité féminine.

— Argument par la faculté de concevoir :

Li premier hostel que eüstes
Furent lor ventre u jeüstes.
[Le premier abri que vous eûtes,
Ce fut leur ventre où vous gisiez.]
(Anonyme, XIII^e siècle, v. 13-14.)

² *Romania*. VI (1877). p. 501 et suiv., « Plaidoyer en faveur des femmes ».

Pour la période médiévale, il faut au moins signaler, en un lointain arrière-plan, certaines formes de religiosité millénariste dont N. Cohn a parlé dans son célèbre ouvrage *The Pursuit of the Millenium* (1961). Les « frères du libre esprit, » mystiques de la libération libidinale, eurent une influence dans certains milieux bourgeois. On peut soupçonner certaines résonances de leurs conceptions chez divers défenseurs des femmes dont nous parlerons.

[12]

— Arguments tirés de la Genèse :

Mulier prefertur viro, scilicet :

Materia : Quia Adam factus de limo terre, Eva de costa Ade.

Loco : Quia Adam factus extra Paradisum, Eva in Paradiso.

Ce qui, de ce médiocre latin, peut être traduit : il y a lieu de tenir la femme pour supérieure à l'homme pour les raisons que voici : par la *matière* dont ils furent créés, puisque Adam fut fait avec la boue de la terre et Eve, d'une côte d'Adam : par le *lieu* où ils furent créés : en effet, Adam a été conçu hors du paradis terrestre et Eve dans ce paradis.

— Arguments scripturaires :

In Conceptione : Quia mulier concepit Deum quod homo non potuit. Apparitione : Quia Christus primo apparuit mulier post resurrectionem, scilicet Magdalene. Exaltatione : Quia mulier exal-tata est super choros angelorum, scilicet beata Maria.

La femme est supérieure à l'homme du point de vue de la conception : puisque une femme a conçu Dieu, ce qu'un homme n'aurait pu faire ; par les apparitions : car le Christ est apparu d'abord, après sa résurrection à une femme, Madeleine ; par l'exaltation, car il y a une femme qui est placée au-dessus du chœur des Anges, à savoir la bienheureuse Vierge Marie (*Ms. Cambridge, Gg II, fol. 392 c*).

On peut trouver également au Moyen Âge la source des arguments par la beauté du corps féminin, « chef-d'œuvre de la création », dans la codification topique du blason du corps, composé selon la tradition de trente beautés idéales, classées trois par trois. On disait communément que la femme doit posséder les perfections suivantes : trois blanches, trois noires, trois roses, trois longues, trois courtes, trois étroites, trois larges, trois grosses, trois moyennes, trois minces. On laisse au lecteur à deviner les détails de ces catégories, qui sont du reste moins licencieux et plus naïfs qu'il n'y paraît.

Notre intention n'est pas de tracer un panorama de cette thématique médiévale, qui obligerait à synthétiser l'apologie des femmes dans le

monde courtois, les querelles d'exégèse biblique, la topique de la poésie amoureuse. Qu'il suffise de voir apparaître antérieurement au XV^e siècle, quelques-uns des thèmes que nous verrons retravaillés par les idéologues auxquels nous nous sommes attachés.

Elle n'est pas fausse, du reste, l'image traditionnelle que l'on a d'un Moyen Âge avant tout misogynne, qui, des fabliaux aux dissertations [13] théologiques, présente la femme comme un être imparfait, naturellement pervers, ignoble et dangereux. La théorie de la supériorité des femmes ne va pas sans l'examen de sa contrepartie gynophobe, car implicitement ou explicitement nos théoriciens devront réfuter les thèses dominantes de leur temps.

Les fabliaux, d'inspiration bourgeoise, dépeignent la femme comme l'instrument du péché ; ils mettent les hommes en garde contre ses « engins » et ses ruses. Les lamentations de *Matheolus* (vers 1295), la plus célèbre des diatribes médiévales contre le mariage, traduite en langue vulgaire à la fin du XIV^e siècle par Jean Le Fèvre, sont promises à un succès qui ne se dément pas jusqu'au milieu de XVI^e siècle.

Au XIV^e siècle, le *Miroir de Mariage* d'Eustache Deschamps et les *XV Joyes de Mariage* (anonyme) sont parmi les écrits les plus intéressants de cette tradition cléricale et bourgeoise qui tourne en critique du mariage les vieux anathèmes patristiques contre les femmes.

Dans la seconde partie du *Roman de la Rose* (1265), Jean de Meung, rejetant l'idéal courtois, avait donné libre cours à son brutal mépris de la femme. C'est en réaction contre cet ouvrage que va se développer au tournant du XIV^e siècle la première « Querelle des femmes ».

Quand aux moralistes et aux théologiens, ils se transmettent de génération en génération les « preuves » métaphysiques et scripturaires de l'infériorité, et plus encore de la malice, de la naturelle malfaisance des femmes, puisées à foison chez Tertullien, Jérôme, Ambroise et Athanase. La thèse aristotélicienne de l'infériorité métaphysique des femmes se trouve reprise par Thomas d'Aquin et s'intègre aux préventions que l'Église nourrissait de tout temps contre les descendantes d'Eve.

Le traité de Thierry Lingon, docteur en droit, *Spéculum Impudicarum mulierum*, « Miroir de l'impudicité féminine », est une

synthèse parmi d'autres de la constante horreur cléricale vis-à-vis de la féminité :

Mulier siquidem animal imperfectum est : mutabile, momentosum, levé, variis animi passionibus obligatum : peccati caput, demonis scutum, celestis regni ejectio delicti alumna, veteris legis exemptio...

Ce sont de véritables litanies misogynes qui se déploient : « La femme est un animal imparfait, dit Lingon, changeant, volage, léger, [14] esclave de passions diverses : source du péché, bouclier du démon, exil du royaume céleste, rejeton du crime, entrave à l'ancienne loi... » Le théologien s'appuie sur la définition d'Aristote dont l'autorité est irréfutable : la femme est un ἁμαρτημα, une « erreur de la Nature ». un homme imparfait, un « monstre » engendré « par accident ».

Synthèse tardive de la misogynie médiévale, véritable condensé de l'antiféminisme, la *Récollecion rimée des mauvaises femmes*, compilée sous François 1^{er}, est un recueil de tous les proverbes misogynes dont le Moyen Âge s'était nourri. « Qu'est-ce que femme ? Une beste imparfaicte » : le poème commence sur le rappel obligé d'Aristote.

Sans foy, san loy, sans craincte, sans constance
Et sans pitié, sans sagesse ou prudence

À partir d'ici, le compilateur est lancé dans une accumulation hyperbolique. Il s'agit pour lui de démontrer, ni plus ni moins, que la femme est « orde et immunde en fait et en nature ».

Les arguments se pressent sous sa plume :

Adam deçeu par femme fut
Et Virgille mocqué en fut ;
David en fit faux jugement.
Salomon triste testament
Puis Absalom en fut pendu
Et Hercules au feu tondu,
La force de Samson ostée.
Et Troyes la Grant en fut bruslée.

Que pourrait-on objecter à de telles évidences, tirées de la Bible et des Anciens ? Le poème devient un compendium des dictons, maximes et proverbes qui situent l'image de la femme dans l'opinion triviale :

— La femme est têtue, obstinée de nature :

Qui asne traisne et femme maine,
Son corps ne sera pas sans peine.

— Avaricieuse et intéressée :

Tant vaut amour comme argent dure ;
Quand argent fault, court l'adventure ³.

[15]

— Cause de déshonneur pour l'homme :

Qui entretien le jeu & femme,
À la parfin se trouve infâme.

— Cause de chagrin également, quoique promettant un fallacieux plaisir :

De chiens, d'oyseaux, d'armes, d'amours
Pour un plaisir, mille doulours.

— Cause de perte et de damnation :

Qui son cuer met à folle femme,
Il pert avoir & corps et ame.

Et cette kyrielle de proverbes, mis bout à bout, passe la centaine...

Cependant, dans les dernières années du XIV^e siècle et au début du XV^e, se développe une polémique nourrie, pour et contre le *Roman de*

³ « Tant que li hom a que doner
Li f'et famé semblant d'aimer ;
Quand elle voit qu'il a petit.
Si n'a cure de son délit. »
(Jubinal. *Jongleurs et trouvères*, 79).

la rose de Jean de Meung, cette « bible de la bourgeoisie ». Les arguments échangés préfigurent ceux que nous rencontrerons plus tard.

Christine de Pisan, qui s'inspire de la *Louenge et Vertus des nobles et cleres dames* de Boccace, donne son *Épistre au dieu d'amour* (1399) où elle prend la défense de son sexe calomnié. Le poème se présente sous la forme d'une requête adressée à « Cupido » contre les hommes déloyaux et malvaillants, notamment « Jehan de Meun ou Romant de la Rose » : « Car nature de femme est débonnaire / Moulte piteuse, paourouse et doubtable / Humble, douce, coye et moulte charitable / Amiable, dévote,... » (v. 672-675). D'où une quinzaine de textes en sa faveur ou venant à la rescousse de Jean de Meung. Jean le Fèvre de Resson, traducteur du *Matheolus* (1373), fait amende honorable dans son *Rebours de Matheolus, ou Livre de liesse* ; Jean Gerson, chancelier de Paris, donne sa *Vision*, puis son *Traité contre le Romant de la Rose*. Il s'agit moins pour lui, il est vrai, de défendre l'honneur des dames que de reprocher à Jean de Meung des manquements à la chasteté et à la charité, de l'accuser en fait d'irréligion. Le maréchal Boucicaut montre son appui à Christine en fondant un ordre de chevalerie voué à la défense des Dames, « l'écu vert à la dame blanche » (1400). Cette querelle littéraire et morale qui agite pendant une dizaine d'années les milieux auliques atteint son acmé en 1401. Il faut encore mentionner le *Trésor de la Cité des Dames* (1404) où Christine de Pisan présente un exposé des règles de vie pour les princesses et dames de haut parage. Certains arguments généraux quant à l'excellence intrinsèque des femmes y apparaissent nécessairement. La querelle s'apaise peu à peu.

[16]

Quarante ans plus tard, cependant. Martin Le Franc va composer *le Champion des Dames* que nous prendrons pour limite de notre étude chronologique.

2. Martin Le Franc, 1442 (imprimé en 1485)

[Retour à la table des matières](#)

Le premier ouvrage qui soit essentiellement consacré à affirmer la supériorité des femmes, c'est *le Champion des Dames* de Martin Le Franc ⁴, « prévôt de Lausanne, ancien secrétaire du pape Nicolas V ».

Cet ouvrage diffère cependant de tous ceux qui vont suivre en ceci qu'il n'est pas un « essai » en prose, une dissertation, mais bien un roman allégorique versifié, récit où les données narratives sont du reste réduites à leur plus simple expression et qui ne fait que dissimuler une argumentation, matière par matière et thème par thème, avec réfutation des thèses misogynes.

Ce vaste poème de vingt-cinq mille vers fut composé entre 1440 et 1442. Martin Le Franc, un des poètes qui dominent le XV^e siècle dans la poésie de cour, répond expressément à la seconde partie du *Roman de la Rose*.

L'ouvrage de Le Franc fut publié en in-folio gothique à Lyon, vers 1485. L'imprimerie, apparue à Mayence vers 1460, commence à Paris en 1472 ; *le Champion des Dames* est dès lors un des premiers livres imprimés en France ; son succès est à la mesure de la querelle qui reprend vigueur. Il sera réédité, notamment par Galliot du Pré à Paris en 1530, en même temps que paraît la première traduction française de Cornélius Agrippa.

Bien-Disant est le Champion des Dames ; Malebouche est le porte-parole de Jean de Meung et de sa séquelle ; Bien-Disant affronte en un tournoi d'éloquence Malebouche, qui a cruellement traité les femmes, et il remporte évidemment l'avantage. Il rentre victorieux au château d'Amour défendu par Franc-Vouloir. On trouve déjà dans ce long poème octosyllabe la liste érudite de toutes les femmes qui ont laissé leur nom dans l'histoire pour leur chasteté, leur honnêteté, leur

⁴ Voir : *Martin Le Franc, prévôt de Lausanne*, Lausanne, s.é., 1888. un vol. in-12 ; A. Campaux, *la Querelle des femmes au XV^e siècle*, Paris, 1865, in-8°, 41 p.

prévoyance, leur constance, leur héroïsme guerrier, leur sagesse, leur vaillance... Ces listes constituent le fond de l'argumentation.

[17]

3. Rodrigue de la Chambre, traduit par F. de Lucenne vers 1490

[Retour à la table des matières](#)

On publie à Paris, vers la fin du XV^e siècle, la traduction d'un ouvrage espagnol du troubadour Rodrigue de la Cámara, ou de la Chambre, *le Triomphe des Femmes, Triunfo de las Doñas*, rédigé à Madrid vers 1440 : « ... ouquel détermine par cinquante raisons que la femme est de plus noble et de plus grant excellence que n'est l'homme » (f° 3, r°). C'est en effet une liste numérotée et longuement détaillée de cinquante raisons, ni plus ni moins, qui attestent à tous égards de la supériorité des femmes.

Il y a d'abord, en hors-d'œuvre, quatre raisons « naturelles » :

Car pour quatre naturelles raisons plus grant affection se doit porter à la femme que al'homme. La première est que de toute raisonnable créature la femme est naturellement plus aymée que nul autre de sa mère. La seconde pour estre plus certaine de la naturelle affinité. La tierce pour avoir d'elle plus grant part en la génération. La quatre est pour avoir esté plus travaillée en sa nourriture.

Puis vient l'exorde au lecteur :

Par certaines divines & humaines, vrayes et non fainctes raisons, te monstreray comme grande soit l'excellence des dames sur les hommes, desquelles en somme diray aucunes, sans nulles alléguer de femme, affin que mon parler en tout soit hors de suspicion.

L'ordre suivi par Rodrigue de la Chambre ne laisse pas d'étonner ; le plan général n'apparaît pas d'emblée, mais chaque argument conclut en son domaine en faveur des femmes. Les premières raisons remontent à la création et au Paradis terrestre :

- (I.) La première raison est que pour avoir esté après toutes choses créés, comme les créatures moins nobles ayant esté premièrement faictes et les plus nobles dernièrement. (P 6,r^o).
- (II.) La seconde est qu'elle a esté dedans le paradis formée en la compaignie des anges.
- (III.) La III^e, elle a esté de chair vérifiée purifiée, non pas de la vapeur de terre dequoy l'homme & les autres animaux furent créés.
- (IV.) La IIII^e est que elle est créée du melleu de l'homme & non pas de ses extrémités. (Entendre : faite d'une côte et non pas d'un pied, par exemple.)

Après quoi, on passe à des motifs plus généraux : la femme est plus belle (V^e raison) et notamment, elle n'a pas de barbe, cette barbe qui, [18] chez l'homme est comme une mauvaise herbe, souvenir fâcheux du limon terrestre dont il fut pétri. Elle est plus « nette », plus propre (VI^e raison). C'est ici qu'il suffit de faire l'expérience de *Veau* : si une femme s'y lave les mains, à la deuxième reprise, l'eau du bassin reste transparente. Pour l'homme, il n'en est rien ; plus il se lave, plus l'eau devient sale. Cet « argument » paraît si expérimentalement attesté que l'auteur s'y étend complaisamment. Ce qui est plus curieux, c'est que, transmis par la tradition, nous allons le retrouver inlassablement repris par nos théoriciens de la supériorité féminine jusqu'au XVIII^e siècle.

La femme a la force du cœur, si elle n'a pas la force physique. L'être femelle est aussi plus sensible, à deux exceptions près : « Je nomme que toutes créatures sensibles de nature féminine sont plus piteuses de toutes les autres, excepté l'ourse et léoparde. » Quant aux femmes elles-mêmes, leur douceur apaise les bêtes féroces : « La XXXVIII^e raison est pource que les bestes plus fières contredient à l'homme & portent révérence à la femme. Comme il appert par le Lyon, qui est chose vulguée par le maistre des propriétez de la beste, qui des venimeuses eaux fait aux autres créence contredit à l'homme et à la femme se humilie et, en rechinant ou giron d'elle sa teste, prent le doux somme... »

Le plus grand nombre d'arguments tourne autour de l'idée que la femme est *plus chaste*, plus pudique que l'homme. Évidemment, cette idée sera exploitée jusqu'au XIX^e siècle. On trouvera même des traités

de médecine d'il y a cent ans (sinon d'aujourd'hui !) qui cherchent des raisons physiologiques à ce phénomène. Progressivement, la thèse sera contrecarrée ou aménagée dans les écrits que nous examinons : une valorisation intrinsèque du plaisir sexuel fera considérer la femme comme plus « naturellement » sensuelle que l'homme, ce qui, à la rigueur, pourra se combiner à l'idée qu'elle reste néanmoins plus chaste, n'y ayant que plus de mérite.

Au XV^e siècle, on n'en est pas là. La pudeur de la femme est, comme on dira encore à l'époque romantique, « son plus bel ornement » : « Et ceste est la raison pour quoy les femmes a grant peine se laissent regarder les parties secrettes. Et les hommes font du contraire & se monstrent tous nudz sans nulle honteuse couleur. » Du reste, la nature l'a voulu ainsi : « À la femme ne se peult regarder aucunes de ses parties secrètes. »

Ces naïves précisions seront évidemment esquivées ou voilées par les idéologues du siècle classique : « Secondement est plus honneste de tant que ses cheveux naturellement peuvent tant croistre que honnestement [19] pourroient couvrir les parties deshonestes, laquelle chose na point voulu octroyer à l'homme qui les sciens ne permet point tant à croistre. »

Enfin, la position même de l'homme et de la femme dans le congrès sexuel, position « classique » tenue évidemment par La Chambre pour seule tolérable, est preuve de la supériorité de la femme, en ceci même que c'est, sans jeu de mot, une position *inférieure* : « Elle est aussi naturellement plus honneste pour ce que, au fait de l'engendrer — qui est œuvre de tout le moins honneste — elle est en semblance efforcée et plus fort que l'homme. Car la femme tend sa veue vers le ciel selon la propriété de l'animal raisonnable et l'homme regarde les choses basses selon la propriété des Bestes. » Eh oui, la femme, au déduit, contemple le ciel, selon Rodrigue de la Chambre et aussi, elle est « en apparence » contrainte à l'acte.

La plupart des autres arguments sont empruntés aux Écritures. Il s'agit, pour lui et ses successeurs, d'interpréter à leur avantage les passages bibliques les moins susceptibles en apparence d'être utilisés ici. Ainsi la « faute » d'Ève prouve encore sa supériorité : « L'onziesme raison si est pour avoir esté premièrement tentée comme le serpent envyeux de sa gloire selon que dit Saint Bernard, veue sa merveilleuse

beauté. » Et même le fait que Notre-Seigneur se soit incarné en forme d'homme : « Nostre Seigneur ne voulut point naistre en semblance de femme, affin que les femmes ne fussent point obligées à la peine & coulpe de l'homme. » Voilà qui est bien spécieux : les femmes seraient-elles exemptes du péché originel ? Du reste, l'argument qui sert dans un sens, peut coexister avec un lieu commun exactement contraire : « L'Antéchrist sera un homme, qui est chose abhominable quant à nous. »

Ainsi au milieu du XV^e siècle, avec Le Franc et Rodrigue de la Chambre, le plan d'ensemble du Panégyrique des femmes est fixé, ainsi que la stratégie paradoxale de son argumentation. Au XVI^e siècle, des esprits plus audacieux vont en élargir la thématique, tout en pillant les exemples et les arguments déjà allégués ; ils se risqueront vers des conclusions plus hétérodoxes, autant en matière de religion que de morale sociale.

*
* *

[20]

4. Le XVI^e siècle, généralités

[Retour à la table des matières](#)

Il était significatif de voir naître le genre de la dissertation sur la supériorité féminine peu avant l'introduction de l'imprimerie. Le développement de celle-ci au XVI^e siècle va en parallèle avec la multiplication des panégyriques féministes. Il y a lieu de soupçonner que notre type discursif devient très vite, pour les grands imprimeurs de Paris et de la province, une « affaire sûre » au plan strictement commercial — autant que l'est d'ailleurs la satire misogyne qui continue sa carrière. On en jugerait par la fréquence des rééditions de Martin Le Franc ou de Cornélius Agrippa à qui nous allons en venir. Une autre raison tout aussi matérielle, mais significative des mœurs, qui explique la profusion des discours apologiques, se trahit par le choix des dédicataires de ces textes ; le philosophe gentilhomme, le pédant de collège ou l'humaniste errant cherchent à plaire à des protectrices de haut parage, Anne de Bretagne, Anne de France, Marguerite de

Navarre, Louise de Savoie, Marguerite de Savoie ... C'est pour Anne de Bretagne dont il est le secrétaire que, vers 1500, Jean Marot, versificateur plat mais zélé, écrit son *Vray Disant, advocate des Dames*. C'est réfugié à la cour de Marguerite d'Autriche qu'en 1509, Cornélius Agrippa rédige son essai, *De Nobilitate et Praecellentia foeminei sexus...*

Parmi toutes ces princesses humanistes, dominera bientôt la figure de Marguerite de Navarre qui, réunissant autour d'elle et de son idéal de libération spirituelle et de raffinement aulique tout ce qui compte dans la République des lettres, va exercer sur son époque une influence de premier plan.

Les dédicaces empressées témoignent du rôle éminent joué par les femmes dans les transformations des mœurs aristocratiques, phénomène essentiel sur lequel de nombreux ouvrages ont insisté (Maulde la Clavière, Ruth Kelso).

Ces motifs immédiats ne font que s'ajouter à ce qui caractérise l'esprit du siècle : l'apologie de la femme, si elle ne naît pas dans le bouillonnement d'idées, de systèmes, de paradoxes qui caractérise l'époque, reçoit une impulsion considérable de cette dynamique sociale et intellectuelle. Au XVI^e siècle, écrit P. Barrière, « les idées ne cessent de se présenter sous la forme dramatique, jeu ou combat. Par suite ne devons-nous pas nous étonner du nombre et de l'importance des œuvres qui tendent à organiser la conversation ou le débat d'idée... dialogues ou pamphlets, correspondances qui ne sont que des conversations à distance, jeux de salon... » (*la Vie intellectuelle en France*, Albin-Michel. 1974, p. 25).

[21]

On a parfois voulu attribuer à l'influence italienne un rôle décisif dans le développement du genre. Certes les apologistes, qui déjà puisaient chez Boccace certains de leurs arguments, ont tiré parti du renouveau néo-platonicien. Le ficinisme s'inscrit cependant dans une problématique intellectuelle peu compatible avec notre courant : la théorie des deux amours, de la « pulchritudo spiritualis » s'adapte mal à la thèse « totalitaire » de la supériorité féminine ; la mystique charnelle d'Agrippa est aux antipodes du spiritualisme de Ficin (1433 — 1499) et de ses disciples français. Les *Dialogues d'amour* de Léon

Hébreu apportaient cependant une forme vulgarisée de la théologie platonicienne dont certains échos se rencontrent dans nos textes.

Les humanistes lyonnais, dont Symphorien Champier, l'auteur de la *Nef des Dames vertueuses* (1503), ne se rangent pas parmi les féministes. L'austère apologie de l'amour platonicien chez Champier, sa condamnation de la « concupiscence charnelle » ne sauraient le conduire à proclamer la supériorité d'un sexe sur l'autre. Rien d'essentiel ne rapproche ce courant du nôtre, ce que confirme M. Wadsworth, dans son analyse du *Livre de vraye Amour* (Champier, 132, Bibliographie IB). On trouvera cependant certains discours ou dialogues *italiens* très ficiniens qui tendent à proclamer la supériorité des femmes. Voir à ce propos : G. Zonta, *Trattati del Cinquecento sulla donna* (Bibliographie II).

La source d'inspiration en Italie remonte en général jusqu'au *De Claris Mulieribus* de Boccace, écrit à la cour de Naples. Il faudrait citer — en réponse à un grand nombre de *Malizia délie Donne* — les écrits du cardinal Pompeo Colonna, de Girolamo Ruscelli (1552), Moderata Fonte (1592), Laurence Marinella (1601). Ces ouvrages, comme les nôtres, se donnent pour mission de démontrer « con invincibili ragioni » (Marinella, p. 46) la primauté des femmes. Le ton platonicien, l'usage fréquent du dialogue, les références à l'Arioste, au Tasse, à Bembo, créent une « atmosphère » assez différente de celle que nous trouvons en France.

*
* *

Le rythme d'apparition des textes qui nous occupent atteint son acmé aux alentours de 1541 — 1555, c'est-à-dire de ce qu'on a nommé la seconde *Querelle des femmes* — si on place la première à l'époque de Christine de Pisan. Tous les textes de cette Querelle n'appartiennent pas nécessairement à notre tradition. On rencontre justement en ce [22] point de convergence, des idéologues comme Fontaine et Héroët qui cherchent à concilier, contre les misogynes, l'austère spiritualisme ficinien et la mystique féministe d'Agrippa.

Au milieu du XVI^e siècle, également, paraissent les ouvrages féministes de Guillaume Postel, esprit encyclopédique et syncrétiste, le plus proche en France de ce qu'avait été Pic de la Mirandole ; ils

représentent une version mystique extrême de la thèse des partisans des femmes.

Mais si le siècle voit apparaître, à côté des négateurs du géocentrisme de Galilée à Bruno, de grands négateurs du « phallogentrisme », il voit également l'idéologie de la supériorité féminine se transformer en un genre littéraire qui se prête à toutes les afféteries et à de brillants paradoxes.

Après 1555, la fréquence de nos textes décroît un peu. Les guerres de Religion, la Ligue : l'atmosphère a changé et se prête mal à ces courtois débats. On ne peut parler pourtant d'une éclipse du genre : c'est plutôt malgré tout sa continuité, sa réactivation régulière qui retiennent l'attention.

5. Misogynes du XVI^e siècle

[Retour à la table des matières](#)

Avant d'aborder les panégyristes du XVI^e siècle et d'abord Cornélius Agrippa, transition très claire entre l'esprit médiéval et celui de la Renaissance, il nous faut tracer un rapide panorama de la misogynie de ce siècle, misogynie qui ne désarme certes pas. Les ouvrages que nous allons analyser ne s'expliquent qu'en fonction de vagues successives d'attaques antiféministes auxquelles ils font face.

Les misogynes du XVI^e siècle exploitent un fonds classique de grivoiseries proverbiales et d'arguments tirés des Anciens et des Pères. Ils n'ont vraiment qu'à puiser dans une masse d'ouvrages qui font autorité. Ils sentent bien qu'ils ont pour eux la pérennité d'une attitude séculaire : « *Fama malum, Famés pejus, Femina pessimum* ⁵. » Eve est la première incarnation catastrophique de la malice féminine et Pandore en est l'équivalent dans la Fable des païens. Les arguments contre les femmes épuisent la liste des péchés capitaux. L'autorité de la Bible couvre les brocards les plus injurieux.

⁵ Cf. l'adage : « Homo homini lupus, Mulier mulieri lupior, Clericus clerico lupissimus. »

[23]

La femme, belle et insensée, est comme un anneau d'or au groin d'une truie, dit Salomon, « *circulus aureus in naribus suis* » (*Prov. XI, 22*). Sa beauté est trompeuse : « *fallax gratia et vana pulchritudo* ». La pire de ces propositions, interprétée de toute évidence à contresens mais répétée jusqu'à la nausée dans tous les textes hostiles et contre-argumentée parfois subtilement chez les apologistes, se trouve dans l'Écclésiaste : « L'iniquité d'un homme vaut mieux qu'une femme bienfaisante. » (*XLII, 4*). La soumission de la femme à l'homme — difficile, certes, à obtenir — est pourtant justifiée par les Pères de l'Église : « *Maritum habere dominum meruit mulieris non natura sed culpa.* » (Augustin, *De Gènes, ad litt., 11, 37*).

« *Optima femina rarior Phoenice* », dit Jérôme : Une femme bonne est plus rare que le Phénix. La femme est l'organe du diable, écrit saint Bernard. Elle a, pour saint Grégoire, le venin de l'aspic et la malice du dragon. Chez les latins, Caton et ses sentences, la satire VI de Juvenal, *Mulieres*, fournissent des citations innombrables ; Aristote a soutenu que la nature ne formait des femmes que si, à cause de quelque imperfection matérielle, elle ne pouvait parvenir à produire un être humain normal et parfait, à savoir un homme.

Balthazar Castiglione avait repris, comme tout le monde, cette thèse au livre III du *Cortegiano* :

Quando nasce una Donna, e diffetto o error délia natura [...] corne si vide ancor d'uno che nasce cieco, zoppo [...] cosi la Donna si puo dire Animal pro dut to a forte e per caso.

Et c'est encore cette thèse du Stagirite qui, développée par Rabelais, le fera accuser de misogynie.

Jean de Névizan, dont la *Sylva Nuptialis* (1521) est rééditée maintes fois au XVI^e siècle, écrit : « *In mulieres, Deus bene fecit mamillas, ventrem et alia quae sunt dulcia et amabilia sed de capite noluit se impedire, sed permisit illud facere Daemoni.* »

Faute de pouvoir faire un relevé complet de la vaste production misogyne du XVI^e siècle, nous n'examinerons que les trois textes dont l'importance idéologique est la plus considérable et dont le retentissement fut le plus durable : les *Controverses* de Drusac (1534),

l'anonyme *Louenge des Femmes* (1551) et la *Disputatio* de Valens Acidalius, à la fin du siècle (1595).

Le plus notoire des antiféministes dans la première moitié du XVI^e siècle, fut le Toulousain *Gratien du Pont de Drusac*, avec son *Livre [24] des controverses* (1534). Il est conscient du fait nouveau qu'il y a désormais des partisans de l'excellence des femmes et qu'il est temps de reprendre le problème en main et de revenir au bon sens. Il commence - c'est classique - par une « Épître aux Dames » pour dire qu'il ne s'attaque pas aux chastes et aux honnêtes. Pure clause de style : en peut-il y avoir ? Son gros ouvrage est tout entier en vers, plein de prouesses : sonnets, virelais, ballades à double équivoque, vers en écho, anagrammes, logogryphes. Tous les genres, tous les styles lui servent, de la dissertation savante à l'épigramme ; il y a même au milieu de l'ouvrage, par manière de délassement, un échiquier antiféministe (nous ne dirons pas un jeu de dames !) (f^o 54,v^o). Il a lu la *Sylva Nuptialis* et s'en sert abondamment.

La preuve de la supériorité de l'homme est partout, elle est voulue par Dieu : « Dieu ne créa aucunes angelesses » ; pas de femmes aux cieux, on le verra (f^o 12,v^o). Et sur terre, elles sont exclues des plus nobles offices, dont la fonction cléricale : « Les sacrez ordres femmes ne peuvent prendre » (f^o 14,r^o). Mais pourquoi y a-t-il donc des femmes sur terre ? C'est en punition de nos péchés : « Pour en ce monde toutz hommes tourmanter » (f^o 13,r^o).

Dès lors, il n'est pire sottise que de se marier :
 Qui se marie, il se faict attacher,
 Si fort que puy ne se peult destacher (96,r^o).
 D'ailleurs mariage égale *cocuage* :
 Quand jeune fille, dist-il, épouseras
 Bien tost après plusieurs cornes auras (101,r^o).

Mais qu'on épouse une jeune, une vieille, une belle, une laide, une grosse, une maigre, une riche, une pauvre, il démontre que toujours le résultat sera fâcheux. La femme est malfaisante, ivrognesse, babillarde, paresseuse et paillarda :

Car chaste femme est celle seulement
 Qui n'est priée... (143,v^o).

Surtout, qu'on se garde de donner aux filles la moindre instruction, elles ont trop naturellement « le cuer à mal faire incité » (107,v^o).

Drusac prouve, pour conclure, que la femme ne connaîtra pas le Royaume des cieux, étant nécessairement absente à la résurrection. On sait qu'elle provient, comme le dira Bossuet, d'un « os surnuméraire ».

[25]

Or. à la fin des temps, Adam reprendra son « os ». Eve s'évanouit. Et, avec elle, toutes les femmes qui procèdent d'elle : CQFD ⁶.

*

* *

Nous rappellerons plus loin la vive polémique qui va opposer pendant une dizaine d'années, après 1541, misogynes et partisans platoniciens des femmes et défenseurs du Noble Amour, protégés par Marguerite d'Angoulême. Cette polémique, *la Querelle des femmes*, n'est cependant à nos yeux qu'un moment fort d'une querelle qui perdure pendant quatre siècles et constitue selon nous le noyau idéologique des débats de la classe privilégiée sous l'Ancien Régime.

Bertrand de la Borderie qui la déclenche, ne saurait être considéré comme un pur et simple misogyne ; l'*Amve de Court* défend plutôt une morale courtisane et libertine qui à divers égards appelle et requiert une libération sociale de la femme. Mais l'« immoralité » de ses thèses suscite des répliques indignées de divers poètes-philosophes imbus de ficinisme et de traditions courtoises. Parmi les participants à la Querelle, interviennent divers misogynes à l'inspiration plus « classiquement » dénigrante, au premier rang desquels on nommera François Rabelais au *Tiers Livre*. Nous examinerons le plus violent de ces pamphlets gynophobes, directement inspiré de Rabelais d'ailleurs, la *Louënge des Femmes* (titre démarqué ironiquement de celui du courtois Jean du Pont-Alais, 1521).

⁶ *La Bonté et mauvaistié des femmes* de Jean de Marconville (1556) s'inscrit dans le droit fil de la tradition polémique illustrée par Drusac. Il faut noter cependant que le doxographe a composé ici un ouvrage à deux faces, comme l'était le *Débat* d'Alexis, une partie étant consacrée à la « Bonté » des femmes.

Les références complètes de cette section sont à chercher dans la Bibliographie I C.

La Louënge des femmes (1551) prétend s'inspirer du commentaire de Pantagruel sur l'Androgyne de Platon. On l'a attribuée à Jean de Tournes et récemment à Thomas Sébillet ⁷. L'auteur reprend ce que dit Rabelais au *Tiers Livre*, XXXII, « Platon doute en quel reng il doive colloquer les femmes, ou des Animants raisonnables, ou des bestes brutes. » (p.3).

[26]

C'est, en effet que les misogynes ont décidé de se déplacer sur le terrain de leurs adversaires platonisants : est-il bien certain que Platon soit un allié très sûr des partisans des dames ?

Le texte est une suite d'invectives :

Femme de qui les cheveux blonds
Soient troussez court ou pendant longs
Servent à l'amoureuse ruse

Comme les serpents à Méduse... (10)

L'obscénité la plus crue s'y donne libre cours :
Femme, qui, pour un trou puant
Tousjours ord, baveux & suant
Faits plus de braves & de mines
Qu'un Orfèvre pour pierres fines ;
Femme de qui le cul osté
Avec un petit de beauté
Le demeurant ne sert à rien
Qu'à priver l'homme de tout bien.. .

C'est bien l'horreur du *sexe* féminin qui s'exprime avec une violence névrotique. La condamnation du mariage est évidemment absolue. On n'en attendra que souci, misère, ennui, charge, douleur, nuisance. Si la femme est belle, vous serez cocu ; si elle est laide, elle vous déprimera. Et toujours ce seront fâcheries et chicanes.

⁷ C'est, dit L. Sainéan, un essai de conciliation de *Pantagruel* et de la *Parfaicte Amye* d'Heroët (1542). Il y a sans doute confusion avec un autre ouvrage. F. de Billon (1553) confond ces invectives avec *la Louënge des Dames* de Jean du Pont-Alais. *La Louënge* de 1551 fut réimprimée en 1863 : Bruxelles, Mertens ; notice de G. Brunet.

*
* *

Valens Acidalius

Dans les temps mérovingiens, au concile de Mâcon (485) — comme le rapporte Grégoire de Tours — les évêques assemblés avaient gravement disputé du point de savoir si les femmes ont une âme : « ... *excitit (?) enim in hoc synodo quidam ex episcopis qui dicebat mulierem non hominem posse vocitari.* » Le concile ne se décida en faveur des femmes qu'à une faible majorité.

Valens Acidalius, reprenant ce thème extrémiste, publia en 1595 à Leipzig une dissertation promise à un curieux succès, la *Disputatio per jocunda qua anonymus probare nititur mulieres homines non esse*. Cet ouvrage est en réalité une habile supercherie. L'érudit germanique avait voulu produire un pamphlet antisocinien, un traité badin contre ceux des théologiens qui abusent dans leurs exégèses de citations bibliques. Il voulait prouver qu'à force d'habileté, on pouvait tout prouver [27] même la thèse la plus absurde, à savoir que les femmes ne seraient pas de l'espèce humaine, et que ceci serait démontré en cent endroits dans les livres sacrés.

Le malheur est que la parodie était trop habile. Réellement convaincante pour certains esprits, elle déployait une solide érudition et fut prise au sérieux. Aussitôt un moine, nommé Simon Geddic ou Geddicus, pesant, lourd et absurde, s'efforça de lui opposer une réfutation⁸. Les misogynes du temps y trouvèrent d'admirables arguments auxquels ils ne songeaient pas. Nous avons examiné la traduction publiée à Cracovie censément — à Paris en fait — en 1766 (déjà traduite à Amsterdam en 1754). C'est malheureusement, plus qu'une traduction, une modernisation. Mise au goût du jour, la thèse d'Acidalius est utilisée par l'adaptateur contre les métaphysiciens du temps.

L'auteur de la *Disputatio* se propose de démontrer tout uniment : « Que les femmes ne sont point des créatures de l'ordre des hommes &

⁸ *Defensio Sexus muliebris*, Leipzig, 1595.

par une conséquence nécessaire que Jésus-Christ n'est point mort pour elles, & qu'elles n'ont point de part au salut éternel. » (Art. I). Il se servira exclusivement de références scripturaires. Bien des passages vont sans peine dans le sens de sa démonstration. D'autres sont plus ardues. Ainsi, l'Éternel, se parlant à lui-même, dit bien dans la *Genèse*, en parlant d'Adam : « Faisons-lui un aide qui soit *simile sibi*. » On traduit d'ordinaire « semblable à lui » ; il vaudrait mieux dire « convenable pour lui » : il ne s'ensuit pas que la femme soit humaine. Du reste, en prenant l'interprétation la plus favorable, l'homme fait à l'image de Dieu, n'est pas Dieu ; dès lors, la femme, faite à la semblance de l'homme, n'est pas homme.

La femme n'est qu'un animal utile à la génération : « C'est pourquoi pour faciliter la génération des hommes, Dieu n'a pas voulu donner à Adam des moyens difficiles : il ne lui a pas donné un animal quadrupède, mais un animal plus convenable [*simile*] & qui lui ressemble dans sa structure. » Aristote confirme la *Genèse*. L'homme est la cause dynamique de la génération, la femme la cause « instrumentale ». Elle n'est bonne à ce titre qu'à la propagation du genre humain. C'est l'opinion de bien des Pères, à commencer par Augustin (*De gênes*, liv. 9) et Chrysostome.

Il est bien dit qu'elle est faite à l'image de Dieu. Certes. Mais cela reste ambigu ; car Paul dit aussi : « L'homme est l'image et la gloire [28] de Dieu, mais la femme est la gloire de l'homme. » De nombreux commentateurs en déduisent que la femme n'est pas faite à l'image de Dieu, ou qu'elle ne l'est qu'indirectement. Ainsi, ajoute l'adaptateur du XVIII^e siècle, « l'homme sauvage » de Bornéo (comprendons : l'orang-outang) est-il un « homme » ? Non ! de même pour la femme. Il est dit : « Dieu les créa mâle et femelle ». soit, mais il n'est pas dit par là qu'il les a créés de la même espèce.

Dans les Évangiles, les arguments favorables à la thèse foisonnent. Jésus ne dit-il pas à sa mère : « *Quid mihi et tibi est, mater ?* » (*Johan.*, II). La conclusion s'impose, peut-être agréable, somme toute : « Incapables par leur état d'offenser la Divinité, elles sont aussi à l'abri de la perdition éternelle. » (Éd. 1756, p.49). Pris au sérieux une fois de plus, le *Paradoxe* de 1756 suscita une réfutation due à la plume

indignée de Madame Doyen. On excusera cette digression, un peu en marge du sujet traité, mais dont la bizarrerie justifie l'exposé ⁹.

6. Cornélius Agrippa, 1509

[Retour à la table des matières](#)

Avec Cornélius Agrippa de Nettesheim, nous rencontrons le premier véritable « théoricien » de la supériorité féminine, mais aussi nous affrontons un de ces esprits universels du XVI^e siècle, mi-érudit, mi-aventurier, personnalité singulière, très en marge de la société à divers égards, frotté d'alchimie, de kabbale, savant en numérologie, en pharmacopée ; il y a en effet un lien constant, d'Agrippa à Charles Fourier, entre l'apologie du sexe féminin et des formes de spéculation utopique pratiquant ce que Fourier nommait admirablement l'« écart absolu ».

C'est lui que Rabelais dépeint au *Tiers Livre*, ch. XXV, sous le nom d'Her Trippa : « Icy, près l'Isle Bouchart, demeure Her Trippa (dist Épistemon) ; vous sçavez comment par art d'astrologie, géomantie, chiromantie, métopomantie et aultres de pareille farine, il praedict toutes choses futures. »

Faut-il voir en Cornélius Agrippa un représentant tardif de traditions marginales ancrées dans le Moyen Âge ou un homme de la Renaissance ? Ce point ne saurait être tranché ; il serait vain de chercher à classer cet homme de transition dont les sources sont médiévales, chez qui l'influence ficinienne ou italienne en général est encore absente, [29] mais que son esprit bouillonnant d'idées hétérodoxes et son audace spéculative situent bien dans le siècle des Idées et face à la génération des Marot, des Rabelais et des Calvin.

Agrippa écrit à Dôle, où il s'est réfugié à la Cour de Marguerite d'Autriche, alors comtesse de Bourgogne, en 1509, le traité latin intitulé *De Nobilitate & praecellentia foeminei sexus*, « De la Noblesse et

⁹ Max Funke, en Allemagne, au XX^e siècle, a encore soutenu que les femmes ne sont pas de l'espèce humaine. On verra encore, au XVI^e siècle, Horatio Plata, « Che le donne non siano della specie degli Uomini, discorso piacevole... »

supériorité du Sexe féminin ». Né à Cologne en 1486, mort vers 1535. Cornélius Agrippa a laissé bien d'autres ouvrages. Il écrivit notamment un traité de la vanité du Savoir et divers écrits théologiques, historiques, cabalistiques et moraux.

Le succès du traité sur la supériorité des femmes est attesté par les innombrables éditions et traductions ultérieures, fréquentes jusqu'au milieu du XVIII^e siècle environ. Pour la traduction française, nous avons suivi ici celle de J. d'Arnaudin, 1713. Nous en avons signalé d'antérieures et de postérieures ¹⁰. L'ouvrage devait faire scandale. Agrippa, empêché de le publier par les persécutions qu'il subissait de la part des moines, ne le fit paraître à Anvers qu'en 1529 (Antverpiae, M. Hillenius). Galliot du Pré le traduisit et le publia à Paris en 1530. Vademecum des milieux « féministes » autour de Marguerite de Navarre, l'ouvrage fut néanmoins attaqué autant par les sorbonicoles catholiques que par Calvin qui rabroue Agrippa dans son *Traité des Scandales* (1550). Il lui reproche surtout l'usage, à vrai dire singulier, qui est fait des Écritures pour étayer cette thèse paradoxale.

A. Prost ne voit dans cet essai qu'un exercice scolastique attardé, un jeu subtil qui consiste à défendre une thèse malaisée et étrange ¹¹. C'est vrai qu'il y a la marque de la *disputatio* médiévale dans son écrit, mais il y a bien autre chose : un enthousiasme mystique pour la féminité, une féminité nullement éthérée, mais incarnée dans un corps mystérieux et attirant. Les arguments d'Agrippa sont ainsi tirés aussi bien d'Aristote, de l'exégèse très personnelle qu'il fait de la Genèse que de preuves médicales prises chez Galien. La supériorité charnelle du corps féminin est décrite en un blason d'un lyrisme baroque. La bienfaisance et l'usage médical des menstrues et du lait de femme comme panacées [30] pour toutes maladies et comme moyens d'éloigner les maléfices sont longuement exposés autant que les arguments tirés du fait que, par exemple, les noms des vertus en latin sont du genre féminin.

¹⁰ On relèvera également, dès le XVI^e siècle, une traduction anglaise : « The Commendation of Matrimony, translated into englische by David Clapam ; Londini, T. Berthelus, 1545 ; un vol. in-8° ».

¹¹ Cf. Bayle, *Dictionnaire*, I, p. 152. C'est ce que prétend également L. Guillerme-Curutchet. *Bibliographie II*, p. 128, qui aperçoit mal du reste la tradition dont nous parlons.

Emile Telle n'aperçoit dans cet ouvrage qu'une adaptation de Rodrigue de la Chambre. Rien de moins exact. Agrippa s'inspire sans doute de la Camara, mais il y joint une critique biblique des plus audacieuses, des arguments cabalistiques et magicophysiques dont nous venons de citer quelques exemples et qui lui sont propres. La femme est dotée de puissances mystérieuses, son rôle dans l'engendrement conduit Agrippa à soutenir la thèse de la parthénogenèse. Elle est pourvue de dons naturels de thaumaturgie. C'est déjà la « Sorcière » de Michelet.

« Grand magicien », dit le Dictionnaire de Bayle, Agrippa passait pour avoir étudié toutes les sciences, embrassé tous les états, parcouru tous les pays. « On ne peut nier que ce ne fut un très grand esprit et qu'il n'eut la connaissance d'une infinité de choses et de plusieurs langues. » Cette érudition universelle se déploie dans l'ouvrage que nous examinons. Elle n'est pas sans faiblesses ni bizarreries. Agressif, mordant, d'esprit bouillant mais peu mesuré, Agrippa est dans toute son œuvre paradoxal et contradictoire, hétérodoxe par nature. D'emblée, il proclame sa thèse : « Il y a des preuves certaines de l'excellence de la Femme au dessus de l'homme. » (1713, p.4).

Cette excellence est appuyée sur une égalité spirituelle qu'Agrippa énonce en des termes très proches de l'esprit du XVIII^e siècle : « Toute la différence qui se trouve entre l'Homme et la Femme est seulement du côté du corps [...]. Tous les deux ont reçu une âme absolument semblable et d'égale condition. » (1713, p.2).

Dieu a donné à l'homme et à la femme la même promesse d'éternité, ajoute-t-il. La condition inférieure de la femme est due aux préjugés et à l'injustice des hommes : « L'État où est la Femme aujourd'hui est par usurpation de ses droits. » (1713, XXVIII).

Nous réservons pour la seconde partie de cet ouvrage l'analyse systématique des thèmes et des arguments abordés et l'étude de leurs mutations de génération en génération. Agrippa fixe pour longtemps le plan à suivre : preuves théologiques tirées de la *Genèse* et preuves scripturaires, preuves naturelles, physiques, physiologiques et psychologiques, tirées des autorités antiques et de l'« observation », listes de femmes illustres ayant excellé dans différents domaines où, à côté de Judith, d'Esther et de Sémiramis, Agrippa fait figurer l'éloge de Jeanne, [31] la pucelle d'Orléans. Jeanne d'Arc joue en effet un rôle

important dans la plupart des écrits que nous avons eus sous les yeux. Elle incarne un « monde à l'envers » au goût de l'utopie médiévale, où une femme se trouve parée de toutes les vertus viriles sans perdre rien des supériorités que l'on reconnaît à son sexe. (Nous y reviendrons et spécialement en abordant la théorie de Guillaume Postel.)

Enfin, il faut ajouter les passages de réfutation de la topique misogyne et des conclusions pratiques appelant à une libération de la condition féminine et annonçant les bienfaits que l'univers pourrait en espérer.

*
* *

En 1513, André Tiraqueau, ami de Rabelais, avait publié un traité de droit, *De Legibus connubialibus*, très défavorable aux femmes, traité fréquemment republié jusqu'au milieu du siècle. Amaury Bouchard devait engager une polémique contre lui avec son libelle Τῆς γυναικείας φύτλης (1522). Rabelais s'en souviendra au *Tiers Livre*, qui le place, dans la Querelle de 1541, parmi les antiféministes et lui attirera la riposte peu amène de François de Billon.

7. Jean Bouchet, 1536

[Retour à la table des matières](#)

Jean Bouchet, qui signait ses écrits « le Traverseur des Voyes périlleuses », publie en 1530 les *Triumphes de la noble & amoureuse dame* qui, malgré ce titre, proche de ceux de notre tradition, n'est pas une dissertation à la gloire des femmes mais une sorte de traité de morale pratique, travesti en roman allégorique et didactique, et versifié. C'est aussi, accessoirement, un abrégé de médecine de la femme et un exposé de caractérologie sociale dont l'intérêt est à la mesure de l'archaïsme. Le triomphe personnel de Jean Bouchet est dans les étymologies érudites et absurdes dont il accompagne tous les termes savants qu'il emploie.

Le Jugement poétic de l'honneur féminin, dont le privilège est daté de l'année 1536, est au contraire dans le fil de notre système discursif : tous les thèmes et arguments traditionnels y sont repris, avec cette

différence que Bouchet déclare ne pas vouloir préférer l'honneur des femmes à celui des hommes, mais garder à chaque sexe son ordre et son domaine. Il suit donc une voie moyenne dans la Querelle qui s'amorce. On trouvera chez lui un intéressant développement sur l'éducation [32] des filles : il s'indigne qu'on veuille leur interdire de lire des livres en langue vulgaire ¹².

8. François Habert, 1541

[Retour à la table des matières](#)

La *Louënge et haultesse du sexe féminin* publiée par François Habert, « le Banny de Liesse », en 1541 se présente comme une traduction versifiée de Cornélius Agrippa. Mais il s'agit d'une traduction libre où le poète ne manque pas de supprimer certains passages, de rajouter des arguments empruntés, il me semble, à Jean Bouchet (1535) avec aussi des apports personnels.

On y trouve les arguments classiques sur la supériorité d'Eve, voulue par Dieu selon l'interprétation qu'on donne de la Création, les preuves d'Agrippa tirées de la vertu médicinale des menstrues, les arguments en faveur de la sagesse, la chasteté, la piété naturelles aux femmes :

La femme est tant accomplie et entière
Quelle n'est point subiecte à hérésie (c.IX),

ira-t-il jusqu'à écrire.

Une « preuve de supériorité » très bizarre et qui pourrait bien être la contribution personnelle de F. Habert au débat, consiste dans l'argumentation par l'inocuité des envies de grossesse :

¹² *La Louange des dames* attribuée au Sieur du Pont-Alais, est un court poème octosyllabe, plus lyrique que didactique, qui semble en certains passages versifier les vertus énumérées par Rodrigue de la Chambre (vers 1521). *Le Débat de l'homme et de la femme* de frère Guillaume Alexis (texte du xv siècle, republié en 1520) est un dialogue en vers, où la « Femme » répond point par point aux arguments misogynes avancés par l'« Homme ».

Semblablement charbon avallera
 Pierres, métaulx, elle digérera
 Sans encourir ou péril ou danger (c.VII).

On retrouve François Habert, quelques années plus tard, parmi les Champions du sexe féminin, dans la « Querelle » de 1541-1550, avec sa *Nouvelle Vénus* et son *Temple de chasteté*.

9. Antoine Héroët et la « Querelle » de 1541

[Retour à la table des matières](#)

En 1541, le Normand Bertrand de la Borderie publie l'*Amye de court*, long monologue où il fait défendre par une jeune fille naïvement [33] perverse la nouvelle morale courtisane. Le poème qui s'inspire du *Cortegiano*, témoigne des changements profonds subis par les valeurs aristocratiques médiévales et, ambigument, d'une volonté des femmes d'échapper à la sujétion, fût-ce par le moyen d'une galanterie légère et cynique et d'une coquetterie dédaigneuse. À cet égard, il reprend sous un nouvel éclairage une partie de l'argumentation misogynie traditionnelle.

L'ouvrage va être à l'origine de la « grande » Querelle des femmes, dont notre exposé cherche à montrer qu'elle n'est qu'un épisode indûment isolé d'un débat idéologique permanent.

Charles Fontaine, dans *la Contr'Amie de court* (1541), oppose à la Borderie une réfutation méthodique et austère. *La Parfaicte amy* (1542) d'Antoine Héroët de la Maisonneufve, protégé de Marguerite de Navarre, hausse encore le ton ; inspirée par Pétrarque et Ficin, cette méditation platonicienne, codification de l'« Honnête amitié » est aussi un très beau poème, à la fois didactique et lyrique, qui peut passer pour une synthèse tardive de l'idéologie courtoise. L'amour partagé, seul, confère à la femme sa perfection naturelle :

Femme qui est aymée & amoureuse
 Oncques ne fut laide ou malicieuse (52, v°).

Si l'amour que chante Héroët est amour de la Vertu et non d'une passagère beauté, il codifie cependant une conception très exigeante de la relation amoureuse qui n'exclut pas un éloge de la volupté :

Dieu
Voulant ses faictz longuement conserver
Et nous de fin soubdaine préserver
Parmy les fleurs de nostre humanité
Entremesla certaine volupté
Fille d'amour : à laquelle debvons
Savoir bon gré de ce, que nous vivons [...]
Mais volupté dont nostre terre humaine
En nous semant par nature fut pleine,
Une naturel appétit ressuscite
Et d'ung commun instinct tout nous invite
A travailler et à s'esvertuer
Pour les humains croistre et multiplier. (44,v°).

Cet éloge du plaisir sensuel, même si ce plaisir" est justifié par la propagation de l'espèce, sera refoulé dans les générations qui suivent ou transposé au contraire dans l'hédonisme baroque des poètes de la Pléiade. Antoine Héroët, s'il apparaît ainsi à l'origine de la Querelle, et s'il relaie dans son poème certaines thèses propres aux partisans de la [34] supériorité des femmes, s'inscrit pourtant dans une autre tradition discursive qui interfère peu avec le système idéologique qui nous occupe. Le bruit fait par ce livre va alimenter la Querelle des femmes, où interviennent encore Rabelais et - du côté des féministes - Charles Estien-ne, François Habert, Paul Angier et François de Billon.

10. François de Billon, 1553

[Retour à la table des matières](#)

À la fin de la deuxième Querelle des femmes, maître François de Billon leur construit le *Fort inexpugnable de l'honneur féminin*, d'où elles résisteront au siège des misogynes et « pantagruélistes » et les chasseront honteusement.

C'est le plus volumineux et peut-être le plus riche des ouvrages suscités par cette Querelle. On sait peu de chose sur François de Billon, gentilhomme dauphinois qui semble avoir connu personnellement François Rabelais, ayant composé à Rome en 1550 sa louange des femmes : ils auraient accompagné tous deux Langey dans son ambassade de 1547.

Le traité de Billon n'est pas un roman allégorique, mais il reprend le thème du tournoi entre champions de thèses opposées, et son gros ouvrage de 260 feuillets in 4° est illustré, en marge, de culs-de-lampe représentant mousquetades et canonnades qui correspondent dans le texte aux arguments plus ou moins victorieux qu'il invente. C'est une somme, dédiée à Catherine de Médicis et autres dames de haut parage, de tous les arguments pour (et contre) les femmes, accompagnée d'une apologie de l'état de mariage, très noble et très nécessaire, recommandé par Platon et Aristote *et* approuvé par Dieu.

Billon est un érudit mais, si le rapprochement est permis, il l'est à la façon de Montaigne. Ses lectures n'entravent pas son esprit critique mais plutôt le stimulent. Peut-être est-il cependant trop prisonnier des catégories aristotéliennes : ce ne sont que propre, espèce, définition, essence et accident, cause efficiente et cause naturelle.

Il a beaucoup tiré de Cornélius Agrippa mais aussi puisé chez Avicenne et Averroès des arguments parfois baroques. Malgré un penchant au charabia savant, un certain abandon à l'érudition médicale hors de propos, c'est un esprit vaste dont le savoir livresque se combine à un sens réel de l'observation des mœurs et à une verve pamphlétaire vigoureuse.

[35]

Il se propose de pourfendre les préjugés misogvnes, le « grand voële de l'opinion du commun » (f°3,r°). Les détracteurs de la femme « s'efforcent imprimer au cerveau d'autruy la fragilité de tout leur sexe estre telle que capacité de science & vertu ne s'y puisse trouver » (f°1). C'est d'emblée au Stagirite lui-même qu'il se trouve confronté : « La Femme, dit Aristote, est un Masle occasionné. C'est à dire Imperfait & superflu à la nature masculine, comme passif et sans action de soy » (f°4,v°).

Il s'agira de prouver, contre Aristote et avec Cornélius Agrippa, que la femme est utile — et premièrement à la génération — et cependant, n'en déplaît aux péripatéticiens, qu'elle est un être complet par lui-même.

Par contre, la misogynie de Platon, que l'anonyme auteur de la *Louenge des femmes* (1551) avait habilement opposée aux éloges fictifs des Héroët et autres idéalistes ne se trouve guère réfutée : c'est à Aristote et à ceux qui s'en inspirent que Billon se réfère comme à l'adversaire essentiel. Il cherchera plutôt à faire de Platon un allié.

Platon rendait grâce aux dieux d' « avoir été créé mâle plutôt que femelle » : cela veut-il dire nécessairement qu'il pensait que la femme est moins parfaite que l'homme ? Non, pense Billon : il savait seulement que l'ignorance, la coutume, « nourrice du Vulgaire », s'il eût été femme, ne lui aurait jamais permis de parvenir au degré de science qu'il atteignit. « Pour plus grande preuve de laquelle intention de Platon et de nos blasonneurs nullement fondée, que diront-ils si lui-même au cinquième Dialogue de sa *République* a plainement soutenu la capacité de la Femme être de telle recommandation qu'il ammoneste toutes sciences et pratiques du monde devoir être enseignées au Sexe, aussi bien comme au Masculin. » (PI 1,r°.)

Billon se fait l'historien de la « Querelle » ; il dresse la liste des misogynes célèbres depuis Caton, tant pratiqué au Moyen Âge et à la Renaissance, jusqu'au *Labyrinthe d'Amour* attribué à Jean Boccace et qu'il tient pour un ouvrage forgé, incompatible avec ce que l'auteur du *Décameron* dit ailleurs à l'honneur des dames. Il cite longuement la *Forêt de Mariage*, la *Sylva Nuptialis* de Jean de Névizan, (Paris, 1521). Celui-ci, rapporte-t-il, chassé de Turin par les dames outrées de ses injures, dut faire amende honorable avec attachée au front cette sentence : « *Rusticus est vere qui turpia dicit de muliere / Nam scimus vere quod omnes sumus de muliere* » (f°17,v°). Bel exemple d'action de masse, précurseur des mouvements de libération de la femme !

[36]

Il s'en prend aussi et surtout aux contemporains ; à Gratien du Pont de Drusac dont le *Livre des controverses* est « tout semé de venimeuses ronces et médisantes picques » (f°18,r°) ; à Rabelais traité de « philosophe du tonneau », pour ce qu'il a écrit au *Tiers Livre* ; à l'anonyme auteur de la *Louenge des femmes* composée par « quelque

pantagruéliste » et enfin à Érasme, pour quelques passages de « la Mode », *l'Encomium Moriae*, « blason assez inconsideré et indigne de sa théologique profession » (f°12,r⁰).

C'est Rabelais surtout qui est visé : « Et si a un defect ordinaire de Médecin qui est de ne se pouvoir guérir soy mesme », plaisante Billon.

On constate sans peine que Billon à travers son attaque a conservé estime et affection pour « Monsieur Rondibilis » : « ... celui dont est question fut un médecin fort renommé en tout point de Littérature, mais il ne s'est voulu montrer tel en votre endroit [à l'endroit des femmes] » (f°20,v°). Ce qui transparait à travers l'algarade, c'est une profonde déception. Autant l'attaque est passionnément brutale et agressive, autant l'éloge sera vif pour ceux qui ont écrit à l'honneur des dames : Héroët, « poète philosophique » Ronsard, du Bellay, Saint-Gelais, Jodelle, Baïf, Thiard, Pelletier...

Ses arguments sur la supériorité des femmes prouvée par la Genèse, leur rôle dans l'engendrement, leurs mérites intellectuels, n'ont rien de très neuf. Les menstrues, le lait mais aussi les urines des femmes, toutes leurs humeurs ont des vertus médicales qu'il examine.

Sa culture lui permet de trouver des thèmes originaux : il sait qu'il y a eu autrefois des civilisations matriarcales, que « les enfants ont jadis porté le nom des mères », que l'ordre présent des choses n'est donc pas immuable. Il n'est dû, somme toute, qu'à « l'outrecuydance de plusieurs faiseurs de loix » (f°8,v°). L'histoire des Amazones permet aussi d'imaginer une société où les femmes régneraient.

Billon est de ceux qui vont déployer la liste la plus complète d'exemples en faveur des supériorités intellectuelles, morales, techniques, inventives, poétiques, artistiques, juridiques, rhétoriques. Mais ces listes *d'exempla* constituent une constante typologique du genre jusqu'au XVIII^e siècle : les Pères Caffiaux, Dinouart et Guyon ne le cèdent que de peu en prolixité à François de Billon. *Le Fort inexpugnable* s'achève enfin sur une apologie *pro domo*, celle du corps des secrétaires d'État dont il faisait partie et pour lequel il réclame la protection des Dames.

[37]

En 1553 également, Charles Estienne (1504-1562) prend position dans la querelle avec son recueil de « Paradoxes ». La déclamation XXIII, « Paradoxe pour les femmes », démarquée d'O. Landi, ne fait que reprendre synthétiquement les arguments de la tradition : « nonobstant quelques petites fautelettes », les femmes méritent la préséance.

Enfin Claude de Taillemont, gentilhomme lyonnais, ami de Scève et de Marot, donne avec son *Discours des champs faëz* (1571), un écrit poétique qui est le comble du phébus platonisant, résume abscons et chantourné des thèses courtoises. Si la louange des femmes y prend naturellement place, cet ouvrage s'insère mal dans le courant qui nous occupe.

11. Guillaume Postel, 1553

[Retour à la table des matières](#)

Si Guillaume Postel (1510-1582) peut à bon droit figurer dans la lignée des laudateurs du sexe féminin, s'il est nourri de la tradition qui nous occupe, il en donne pourtant une expression si hyperbolique, certains diront si délirante, qu'il reste sans équivalent et sans postérité.

On s'accorde à dire, de nos jours, que son œuvre, son « système » ; est un des plus beaux exemples de délire paranoïaque que l'histoire puisse nous léguer. Mais selon le mot de l'Écriture qui ne peut trouver meilleure application : « Dieu a convaincu de folie la sagesse des hommes car c'est qui paraît folie en Dieu est plus sage que la sagesse de tous les hommes. »

Florimond de Rémond, son contemporain, décerne à Postel, dans son *Histoire de la naissance de l'hérésie de ce siècle* (Paris, 1605, p. 227) un éloge que bien peu de savants ont mérité, déclarant que la postérité verrait en lui « la plus grande âme et l'esprit le plus rare que notre âge ait produit ».

Nul doute que ce philologue, médecin, théologien, cosmographe, cet érudit non seulement hébraïsant mais commentateur de la tradition syriaque et de l'arabe, très imprégné du *Zohar* et de la gnose n'ait été un

des plus grands savants de son siècle, estimé pour cela hautement, malgré la bizarrerie de ses opinions et sa singulière hétérodoxie.

Le *Sépher-hazohar* fut le livre qu'il interrogea le plus avidement, « *omnia quae in secretissimis Zoharis libri sunt recondita* ». Guillaume Postel fut un syncrétiste, et à cet égard il se rapproche de ces grands « enfants des idées » du XV^e siècle italien, les Ficin et les Pic de la Mirandole. [38] Le ncinisme chez lui se combine à l'hermétisme, c'est-à-dire à ce courant issu de la redécouverte au milieu du XV^e siècle du *Corpus Hermeticum*, attribué à Hermès « trismégiste ».

Il voulut faire l'unité morale et religieuse de la Terre, greffer sur le christianisme, la tradition cabalistique, mais aussi le pythagorisme, la gnose, le zoroastrianisme, sans compter la pensée de Raymond Lulle (1233-1316) — déjà emporté par le rêve de l'harmonisation des cultures arabe, juive et chrétienne.

Certains verront encore en son œuvre la résurgence de divers courants hérétiques médiévaux. Issue du mouvement cathare, Guillemine de Bohême, vers la fin du Moyen Âge, avait déjà été la papesse d'une Église féminine... .

Né en 1510 à Dolerie, près d'Avranches, Postel se fait connaître très jeune pour ses travaux en grammatologie (*Characteribus differentium Alphabetum*) et en linguistique comparée (*De originibus Hebraïcae linguae & Gentis antiquitate*, 1538). Il occupa la charge de Professeur Royal en mathématiques et langues orientales. La plupart de ses livres portent sur sa recherche d'un christianisme syncrétique, comme dans son *Alcorani et Evangelistarum Concordia* ¹³ (1543).

L'ouvrage pour lequel il retient notre attention est peut-être le plus important de son œuvre singulière. Écrit en langue vulgaire, il s'intitule *Les très merveilleuses victoires des femmes du nouveau monde et comment elles doivent à tout le monde par raison commander et même à ceux qui auront la monarchie du monde vieil* (1553), ouvrage qui se

¹³ « Ce fils de paysan, orphelin à douze ans. tour à tour magister et valet de ferme en Beauce, puis en 1525. à quinze ans, domestique à Sainte-Barbe ; courant de François I^{er} à Ferdinand, de Marguerite à Loyola, traqué ici, écouté ailleurs, traînant partout le fardeau d'une jeunesse misérable, sous-alimentée. privée de tout confort et de tout sommeil » (Lucien Febvre, *la Religion de Rabelais*, Albin-Michel, 1968, p. 109).

prolonge dans un écrit paru à Venise deux ans plus tard : *le Prime Nove del altro mundo*.

À première vue, le libelle débute comme les autres dissertations à l'honneur du sexe féminin. L'ouvrage est dédié à Marguerite de France, sœur d'Henri II, qui devint par la suite duchesse de Savoie. L'auteur se donne pour propos de relever l'excellence des femmes : « C'est une commune querelle qu'on a contre ledit sexe » (p.4), et il entame de façon très classique l'exposé des « souverains biens qui sont venuz au monde par les Femmes » (chap. III). Mais il ne se borne pas à faire la liste déjà classique des mérites féminins.

[39]

Bientôt on aborde l'exposé de son système. On admettra d'abord une thèse commune à bien des esprits de la Renaissance et qui affirme l'existence de correspondances et de proportions entre la Terre, comme macrocosme, et l'Homme comme microcosme ou « petit monde ». La découverte, récente, des Amériques, ou plutôt des Indes occidentales va jouer alors un rôle clé dans sa réflexion. Il ménage une place particulière à Jeanne d'Arc, selon cette règle qui semble propre aux systèmes délirants et qui consiste à « faire flèche de tout bois », à inclure dans une argumentation serrée toutes les données extérieures susceptibles de s'éclairer réciproquement en une synthèse où chaque partie explique le tout.

Dans une représentation du planisphère où l'hémisphère oriental est en position supérieure et l'hémisphère occidental en position inférieure, le voyage de découverte de Christophe Colomb consiste à relier la partie inférieure à la partie supérieure.

Cette division du macrocosme en deux hémisphères a, nécessairement pour Postel, sa correspondance dans une division homologue de l'esprit humain, division de l'âme en une partie supérieure, virile, *l'animus* et en une partie inférieure, féminine, *l'anima*. Il y a donc une dualité fondamentale dans l'homme — entendre dans *{'espèce humaine* — ; chaque sexe possède à la fois *animus* et *anima*, ou en le francisant comme il fait : *l'anime* et *l'âme*. « Tant l'homme que la femme ha sa formelle partie divisée en deux parties, l'une la raisonnable et supérieure [moins puissante chez la femme], l'autre la sensuelle ou inférieure [moins puissante que la supérieure chez

l'homme] » (p.12). *L'anima* est, en effet considérée comme plus proche de la Matière et de la Nature corporelle que l'*animus*.

On voit ce que Cari C. Jung doit plus ou moins directement aux spéculations de Postel, mais Postel lui-même descend de la tradition cabalistique : *l'anima mundi* correspond dans l'arbre séphirotique, à la troisième sephira, Binah, dont certains exégètes judéo-chrétiens faisaient l'équivalent de l'Esprit-Saint.

Si l'on retourne l'analogie, il résulte que l'hémisphère oriental du macrocosme est de nature virile et l'hémisphère occidental de nature féminine.

C'est sur ces présupposés que porte la réflexion de Postel qui va engendrer une longue chaîne d'analogies terme à terme. On peut résumer la logique de son système comme suit : De même que dans l'hémisphère oriental-viril, un *dieu-homme*, annoncé par des prophètes [40] *masculins* est venu réparer la faute d'*Adam*, précédé par un autre homme, *Jean le Baptiste*, pour racheter le monde du péché et préparer l'avènement du règne de la *Foi*, et qu'il mourut pour la rédemption non de l'esprit humain tout entier mais de l'*animus* supérieur, de même, dans l'hémisphère occidental-*féminin*, à l'époque de la découverte de cet hémisphère par Colomb (colombe, le Saint-Esprit !), une messie-*femme*, une nouvelle *Eve*, doit venir, annoncée dans l'antiquité par les sibylles, *prophétesses*, précédée non par Jean le Baptiste mais par *Jeanne la Pucelle*, pour faire régner la sur-raison sibylline « qui consumera la perfection du monde ». Cette nouvelle Eve obtiendra alors la rédemption de l'*anima* inférieure et la volonté divine sera entièrement accomplie.

On ne peut qu'être émerveillé, comme l'est Postel lui-même, par l'évidence de cette révélation, de ce circuit analogique où tout se correspond mais où pourtant, il y a une « inconnue » (on ne saurait mieux dire) : la nouvelle Eve rédemptrice de l'*anima*. Nous allons y venir.

On notera tout d'abord que le système « explique » la Trinité et son mystère. La troisième personne, l'Esprit, *2o0ta* en grec, la Sagesse, est l'élément féminin de la divinité. Elle aussi — c'est un vieux mythe gnostique — est promise à l'incarnation. Le système binaire de Postel et les correspondances microcosme-macrocosme construisent à partir de ces prémisses d'irréfutables déductions.

Eve, dont le péché est d'avoir goûté à l'arbre de la Science, n'a fait en quelque sorte qu'anticiper indûment sur le rôle rédempteur qui est dévolu à la nouvelle Eve ; les hommes qui connaîtront la parole de la Dernière Sibylle, guidés par la Foi et par la Raison Clairvoyante, seront alors supérieurs en savoir aux prophètes antiques et peut-être, selon la promesse fallacieuse du Serpent, devenus « pareils à Dieu ». Inutile de dire que Postel est le premier de ces hommes régénérés. On voit déjà ce qui rattache Postel au courant que nous étudions. C'est un « enthousiaste » de la Femme, à prendre ce mot en toute rigueur dans son sens étymologique. Il n'en affirme pas la supériorité, il en attend l'apothéose et il attend de cette apothéose que la partie obscure de son âme soit sauvée : « Notre Mère qui êtes aux cieux, que votre règne advienne », pourrait-on dire. Il parle expressément de la venue de « la souveraine puissance féminine en ce monde » (ch. VIII).

Il appelle le triomphe de l'Eve nouvelle pour réparer l'inférieure et temporelle partie de la nature humaine, de même que le Christ, roi des Juifs, annoncé par les prophètes, est venu réparer l'*anime* masculin [41] et partie supérieure, de cette nature, partagée en proportion dans les deux sexes : « Comme le Roy des Juifz [du monde oriental masculin] enseignant seulement trois ans et demy ha [...] érigé l'Éternelle Autorité du Papat, ainsi par la raison preschée seulement un an par la nouvelle Eve mère, en consummation de la Sibylline doctrine du peuple gentil, soit érigée l'éternelle raison », écrit-il. impavide.

C'est ici que Christophe Colomb intervient comme preuve surrogatoire, puisque : « Tout le monde ha esté en l'inférieur Hémisfère découvert depuis la nativité de la mère du Monde qui est la fontaine d'esprit inférieur. » « La supérieure partie du petit monde [microcosme = l'*anime*] seulement estoit par le rédempteur découverte et répurgée des ténèbres du péché. Dieu a voulu que alors le seul Hémisfère supérieur du grand monde feust découvert. » (p. 52.)

On commence à deviner que Postel sait *quand* est née la nouvelle Eve (environ le temps où Colomb découvre les Indes) et *où* elle produira son enseignement : de même que Jésus a passé sa vie publique dans le peuple *galiléen*, de même, Jeanne Rédemptrice enseignera au peuple *gallique*, c'est à dire en France ! « Dieu immuable dedans ledit Gallique peuple restituera toutes choses » (p. 75). « Ainsi Jésus, par sa propre mort crucifié et clarifié une fois, le sera ceste seconde » (p. 89).

Postel a rencontré la femme-Messie, il a subi son enseignement, il en témoigne. Elle s'appelait Jeanne, était native de Venise, elle était docte et vierge, et lui, Postel, serait Jehan Caïn, fils spirituel du Règne des Femmes.

Il en parle à maintes reprises, il l'a fréquentée assidûment, il la nomme : « La très-sainte mère Johanna qui est Eve nouvelle, laquelle par 30 ans ou environ ha esté en continuelle méditation spirituelle & mentale. » (p. 84). « La Sainte des Saintes, la mère & Vierge Pucelle & Espouse générale, qui est la mère Jehanne & Eve nouvelle nécessaire à l'Adam nouveau. » (p. 41.) « Il faut qu'ainsy soyons tous en vie immortelle par une seule Mère et Vierge restituez. Comme nostre père ha esté d'une Vierge & Mère engendré. » (Cité par Chauffepié, *Suppl*, « Postel ».)

La mère Jeanne a réellement vécu ; elle était née à Venise vers 1496. Elle mourut peu après la parution des deux ouvrages que Postel lui consacra, mais il continuera sa prédication jusqu'à la rétractation, l'autocritique ambiguë à quoi il fut contraint en 1564. Nous n'en savons pas beaucoup plus.

[42]

Le thème des Sibylles n'est pas très étonnant. Saint Jérôme pensait déjà qu'elles avaient annoncé la venue du Messie par inspiration divine. Ceci permet d'admettre que les païens jouissaient de quelque reflet de la divinité : « Les Gentilz gouvernoient leur République par la Sibylline doctrine féminine et raisonnable ¹⁴. » (p.45). On sait que Michelet, qui ne semble pas avoir pratiqué Postel et ne le cite pas, a repris cette rêverie de la « virginité sibylline » des femmes (cf. *la Femme*, p.254 ; *la Sorcière, passim*). Quant à Jeanne d'Arc, « Joanna puella Barris », la pucelle barroise, elle est déjà mise au pinacle par Agrippa : « Aussi falloit que la parfaicte religion feust en sa perfection consumée & conduite par le mesme sexe féminin » (p. 26).

La prédication de Postel a été dénoncée comme hérétique, mais d'absurdes contresens lui ont été imputés. On lui a fait dire que Jésus n'avait sauvé que les *hommes seuls*. Imputation diamétralement opposée à sa pensée et que propage Henri Estienne dans son *Apologie*

¹⁴ Cf. aussi Lactance et Champier, *Nef des dames vertueuses*, III, « les Prophéties & Vaticinations des Sibilles » (1503).

pour Hérodote. D'autres qui ne l'ont ni compris ni lu, le rapprochent des An-droniciens, secte du III^e siècle qui tenait la partie inférieure du corps féminin pour l'ouvrage de Satan ; la supérieure, pour celui de Dieu. On le confond donc avec une misogynie métaphysique barbare.

Théodore de Bèze, chez les Protestants, veut aussi que Postel ait prétendu qu'il faut que les femmes soient rachetées par une femme. Il ajoute avec la malvaillance du pamphlétaire que la Mère Jeanne, n'était qu'une « courtisane de Venise ». C'est bien improbable.

Pasquier, au *Catéchisme des Jésuites* dit plutôt une « vieille bigote ». Cela ne s'accorde pas. Enfin, Postel passera dans les siècles qui suivent pour un démoniaque ; Jurien, dans son *Calvinisme et papisme mis en parallèle* (Amsterdam, 1683, t.I, p. 133), écrit : « G. Postel avait couru toute la terre pour en ramasser toutes les impuretés. Il s'était enrichi à toutes les impiétés des Musulmans, Arabes et de toutes les rêveries des Juifs. » Il n'aurait avancé « cette impiété folle » que « pour tourner en ridicule la religion Chrestienne ».

Postel lui-même s'en est expliqué avec lassitude, à la fin de ses jours : « Je ne veux pas introduire une nouvelle religion mais je veux par Raison naturelle qui est propre des Gentils, Éduméens ou Esclaviens, détruire toutes les fausses intelligences des Juifs, des Semi-Juifs, des Chrestiens... » Il est resté convaincu jusqu'à sa mort que la restitution [43] de la Raison féminine n'avait été que prédite par Notre-Seigneur. Ce fut un paraclétiste assimilant le règne de l'Esprit à celui de l'*Anima*.

12. Marie de Romieu, 1581

[Retour à la table des matières](#)

Marie de Romieu, demoiselle vivaroise, est la première femme (si l'on omet Christine de Pisan au XIV^e siècle) à reprendre à son compte les thèses de la supériorité, dans un poème didactique intitulé « l'Excellence de la femme surpasse celle de l'homme. ». Elle se propose d'apprendre aux hommes la vérité sur les mérites des sexes,

Car comme un coq qui trouve une perle perdue
Ne sachant la valeur de la chose incogne,

Ainsi ou peu s'en faut, l'homme ignare ne sçait
 Quel est entre les deux sexes le plus parfait, (v. 5-9)

Or,

Si nous venons à priser la vailleur
 Le courage l'esprit et la magnificence
 L'honneur et la vertu et toute l'excellence
 Qu'on voit luire tousjours au sexe féminin
 À bon droit nous dirons que c'est le plus divin. (6,r^o)

Rien de plus qu'une versification des ouvrages précédents et notamment du « Paradoxe » de Charles Estienne (1553) que la poétesse semble suivre assez fidèlement. Mais, pour le sexe de son auteur, le poème mérite d'être signalé.

13. Alexandre de Pontaymeri, 1594

[Retour à la table des matières](#)

En 1594, Alexandre de Pontaymeri, sieur de Foucheran ¹⁵ publie son *Paradoxe apologique*, exercice de rhétorique en faveur en cette fin du siècle. Il se propose à son tour d'y démontrer « que la femme est beaucoup plus parfaite que l'homme en toute action de vertu ».

Pontaymeri est un attardé ; à la fois galant et moralisant, plus frotté de mythologie que de références chrétiennes, son écrit est un curieux mélange où « Iuppiter », les Enfers, Jésus-Christ et le Paradis terrestre, voisinent sur le même plan et donnent des arguments convergents. Les femmes ont la beauté, le pouvoir thaumaturgique, toutes les vertus, même les politiques et les guerrières. Elles sont naturellement éloquentes, chastes et *tempérantes*. Ce dernier point semble l'obséder [44] — dans un monde où l'« yvrongnerie » est répandue partout, les femmes restent sobres, « même en Allemagne, note-t-il, où pourtant la sobriété est encore plus rare qu'ailleurs... » (f^o24, v^o—f^o25,r^o).

¹⁵ Poète huguenot d'une certaine notoriété, Pontaymeri est l'auteur d'une ode à Henri IV intitulée le *Roy triomphant* (1594).

14. Pierre de Brinon, 1599

[Retour à la table des matières](#)

Le Triomphe des Dames paraît à Rouen en 1599. Cet ouvrage de 343 pages, dédié à Madame de Joyeuse, duchesse de Montpensier, est un volumineux traité, où les mérites féminins sont classés en douze sections : création, piété, patriotisme, amour conjugal, chasteté, vaillance, souveraineté, savoir, discrétion, constance, amitié et divers.

..

Les sources de Brinon, de toute évidence, ce sont Agrippa, Billon, mais aussi, ce qui rend l'ouvrage moins austère, des poètes, surtout Ronsard et du Bartas. Ce dernier lui offre un portrait de la beauté féminine, d'un charme naïf :

Bien est vray toutesfois qu'elle a l'œil plus riant,
Le teint plus délicat, le front plus attrayant,
Le menton net de poil, la parole moins forte,
Et que deux monts d'Yvoire en son sein elle porte.

Il y a de tout dans cet ouvrage : d'abord, sous prétexte moralisant, un nombre élevé d'exemples antiques de viols et de scènes de paillardise, tous destinés à prouver la malice des hommes. Toutes les débauches contre nature sont relevées avec érudition, si on peut les imputer au sexe masculin. Les Amazones lui donnent la preuve de la vaillance potentielle du sexe féminin. Il admire en passant la faveur particulière que Dieu fit aux femmes de ne pouvoir être gauchères : c'est Pline qui le dit. Il approuve les lois Spartiates qui exigeaient même des époux qu'ils se cachent pour le déduit, « tant la honte d'un plaisir si sale doit estre grande » (p. 132).

Mais cet éloge inconditionnel de la chasteté est composé par une apologie de l'amour et de ses effets. Il se départit du ton austère, pour exhorter même un peu les femmes à l'inconstance (p.304). Enfin, il termine par un éloge du baiser sur la bouche, belle et louable coutume, inventée, comme il l'expose *in fine* par les dames troyennes... Nous retrouverons dans la seconde partie divers aperçus singuliers puisés dans cet ouvrage.

[45]

Champions des femmes.
Examens du discours sur la supériorité des femmes
1400-1800.

PREMIÈRE PARTIE : HISTORIQUE

Chapitre II

Le XVII^e siècle

[Retour à la table des matières](#)

[46]

[47]

1. La contre-offensive de Maître Jacques Olivier, 1617

[Retour à la table des matières](#)

Sous la régence de Catherine de Médicis, « les guerres de religion, la Ligue font apparaître de brillantes individualités féminines, laissent une grande part aux intrigues des femmes, ressuscitent la féodalité où la femme noble déploie librement son activité. Aussi, dès la fin du XVI^e siècle, le courant féministe devient plus fort. » (Abensour, p. 7 Bibliographie II.) Certaines femmes jouent un rôle politique important, pendant les minorités de Louis XIII et de Louis XIV, et la Fronde. Elles démontrent même des talents militaires, comme Madame de Longueville, la Princesse de Condé.. . La vie de Paris et de la Cour va désormais dominer la Province. Des salons littéraires et savants se forment autour de la Marquise de Rambouillet (dès 1610), de Madame de la Sablière, de Madame de Suze, de Madame d'Auchy, où se constituent l'idéologie précieuse et sa phraséologie ¹⁶.

Dans la bourgeoisie cependant, tous les historiens sont d'accord pour noter que le rôle de la femme reste très effacé, qu'elle est écartée de la vie publique et tend même à perdre certains privilèges coutumiers qu'elle tenait du Moyen Âge. Au regard de la société globale, le thème chevaleresque de la supériorité des dames est plus que jamais irréaliste, alors que dans l'élite intellectuelle, les partisans des femmes semblent avoir nettoyé le terrain et réduit au silence les misogynes traditionnels.

C'est alors qu'un roturier, homme de chicane, Maître Jacques Olivier, licencié en droit canon, tente en 1617 une attaque antiféministe [48] qui démontre que l'idéologie traditionnelle est loin d'avoir rendu les armes. Son libelle, *Alphabet de l'Imperfection et Malice des Femmes*, va susciter une levée de boucliers générale et provoquer une

¹⁶ Aucun écrivain de premier plan, si ce n'est Charles Perrault à la fin du siècle, ne s'aventura cependant dans le parti de la supériorité des femmes. Au contraire, avec Molière, Boileau, la Bruyère, le parti antiféministe peut se réclamer de champions prestigieux.

troisième « Querelle des femmes », moins connue que les précédentes, qui permet à quelques beaux esprits de faire assaut de galanterie, d'éloquence et d'érudition. On notera que tous les participants à cette querelle sont des idéologues fort obscurs. Les salons de la première Préciosité n'ont pas cru nécessaire d'envoyer leurs champions à la bataille.

*
* *

Le succès du libelle de J. Olivier démontre, s'il en est besoin, que le lecteur du XVII^e siècle voulait être rassuré et qu'il lui plaisait de se replonger dans la thématique médiévale. On en compte au moins quatorze rééditions rien qu'au XVII^e siècle ; il y en eut sans doute d'autres ¹⁷.

Solidement argumenté, soutenu par des autorités scripturaires, patristiques, philosophiques et une kyrielle d'*exempla* historiques, l'ouvrage de Jacques Olivier se présente comme un abécédaire avec pour chaque lettre un défaut féminin. Il allait relancer la querelle et susciter une vive réaction. Offensées, les dames et leurs champions ne songent pas à rire de ce retour en force de la vieille misogynie. Des répliques vont paraître, reprenant à neuf les thèses de la supériorité : le Capitaine Vigoureux, le Chevalier de l'Escale, Bermen de la Martinière, Bernier et Gaillar s'inscrivent en faux contre Olivier, lequel va répliquer au premier par un nouveau pamphlet.

Jacques Olivier, comme l'avait fait Drusac, ajoute bien en codicille à l'édition de 1630 — que nous suivons — un « Advis de l'Autheur aux Vertueuses Femmes » avec la prétention d'établir un *distinguo* ; mais après le déversement de contumélies et d'injures que contient son libelle, ce n'est, comme chez du Pont de Drusac, qu'une clause de style.

Il doit beaucoup du reste à Drusac chez qui il emprunte de nombreuses données, gonflées par son érudition personnelle dans le domaine.

Son petit ouvrage est placé sous l'invocation de l'*Ecclésiaste* (VII) comme il se doit : « De mille hommes, j'en ai trouvé un bon et de [49] toutes les femmes, pas une. » Voici qui d'entrée de jeu situe le point de

¹⁷ Environ à la même époque, un sieur de Fierville publia une *Cacogynie, ou Méchanceté des femmes* que nous n'avons pu nous procurer.

vue. Quant à l'exorde, il se passe de commentaire : « Femme, si ton esprit altier et volage pouvoit coignoistre le sort de ta misère & la vanité de ta condition, tu fuirais la lumière du soleil, chercherais les ténèbres entrerois dans les grottes & cavernes, maudirais ta fortune, regretterais ta naissance & aurais horreur de toy mesme. » (p.3). On remonte comme il se doit à la faute de notre première mère et, ici encore, Salomon vient en renfort : « *A muliere initium factum est peccati, et per illam omnes morimur.* »

Jacques Olivier se sent dépassé par la tâche immense de dresser la liste des insuffisances et des turpitudes féminines : « La femme est un animal si difficile à cognoistre que le plus bel esprit du monde n'en sçauroit donner une assurée définition. » Gosier babillard, langue serpentine, yvrongnesse éhontée, trompeuse et desloyale : passons sur les différentes rubriques.

Ce qui éclate dans cet écrit, c'est une horreur crue, un dégoût viscéral de tout ce qui est charnel et sexuel : le corps féminin est perçu comme boue et excrément : « Ce ventre putride et fétide déclare les saletez & les puanteurs qui sortent de la charongne, exposée & prostituée aux esclaves de ton impudicité. » (Épître dédicatoire [!], p. 7).

Il s'agit de démontrer les effets abrutissants et dégradants de toute activité charnelle — même dans le mariage, comme nous l'avons déjà noté : « Quant est du plaisir conjugal et du jeu de Cypris, ses effects sont si funestes & si dommageables que je m'estonne comment les hommes s'y veulent asservir, car non seulement il r'amollit et relasche la vigueur de l'esprit & du corps, rend une ame lasche & poltronne, appoincte [= émousse] la vivacité de l'entendement abestit le jugement, gaste la mémoire, [mais encore il] occasionne un repentir, comme dist Aristote, & comme repartit sagement Démosthène. »

Les antagonistes de Jacques Olivier n'auront qu'une seule voix pour condamner ces « inepties barbares et ridicules » (*Excellence*, 1618, p. 3) reçues du reste, nous assure-t-on, avec mépris et dédain par tous les gens d'esprit ; ce style vulgaire qui est « plustost un style de Rôtisseur que d'un Écrivain » (d°, p.15). « Ce discours est un vray pot-pourry, un cahos [*sic*] de plusieurs pièces rapportées », note Vigoureux qui tient l'auteur pour « aliéné d'esprit » (p. 12 et p. 11). Il n'empêche que le coup a porté et que le nombre des répliques trahit l'indignation et l'inquiétude des laudateurs du sexe féminin.

[50]

2. Le Capitaine Vigoureux, 1617

[Retour à la table des matières](#)

Le Capitaine Vigoureux, autrement dit Brie-Comte-Robert, se lance le premier, comme il convient à un militaire, dans la bataille, Il sera suivi par le Chevalier de l'Escale (*le Champion des femmes*), l'anonyme auteur de *l'Excellence des femmes* (1618), par Bermen de la Martinière (*le Bouclier des dames*), Bernier (*Apologie contre le livre intitulé « Alphabet ».. .*) et Gaillar (*le Bouclier des femmes*, 1621) ¹⁸.

Jacques Olivier avait, comme il se doit, reproché aux femmes, longuement et savamment, un penchant pervers à la paillardise. Dans sa *Défense des femmes*. Vigoureux s'oblige à soutenir la thèse opposée et, entraîné par la logique de sa position, il va devoir « en remettre ». Il n'a pas de peine à dire, par rétorsion, que c'est plutôt l'homme qui est porté à la luxure (ce qui s'explique parce qu'il a « plus de fiel, plus de ratte, et plus de sang », un sang « plus chaud », p. 59). « De vérité, faut recongnoistre que c'est l'homme qui de son naturel est plus porté à la concupisance de la chair que la femme ; l'homme est de composition plus chaude que la femme. » (p. 30). Mais sa réfutation le conduit à un éloge de la *frigidité naturelle* de la femme qui est bien de son siècle, mais peut surprendre : « Les femmes obtempèrent aux hommes sans aucune sensualité d'elles : combien de fois l'homme se conjoint avec la femme qu'elle ne contribue à son appétit sensuel ? » (p. 36). Pour le reste, il démontrera que la femme est meilleure épouse, plus sincère, plus discrète, plus tempérante et, en maintes circonstances, plus constante et courageuse que ne le sont les hommes.

Tout aussitôt, Jacques Olivier, qui semble ravi de la querelle, répond du tac au tac par un libelle intitulé *Responce aux impertinences de l'aposté Capitaine Vigoureux* (1617). Olivier trouve à son adversaire toutes sortes de motifs honteux pour avoir pris la défense des femmes

¹⁸ On signalera aussi l'apparition d'ouvrages publiés par des partisans de Jacques Olivier, entre autres le sieur de la Bruyère, *Réplique à l'Anti-malice ou Défense des femmes du sieur Vigoureux*, Paris, 1617 (Bibliographie IC).

et les vouloir supérieures. Vigoureux mérite certes d'être capitaine, mais dans le bataillon des « libertins lascifs & de tous les ydolâtres de Cupidon & de Vénus » (p. 23). L'époque se prête mal à la polémique tempérée. Vigoureux se voit donner du « Pauvre idiot » et « Asne à courtes oreilles » (p. 36 et 38). Olivier proteste qu'il n'en avait que contre les « mauvaises » femmes : nous avons vu ce qu'il faut penser de cette esquivé. Il entame une dispute médicale sur le point de savoir *qui* souffre d'un excès de sang et de fiel, de l'homme ou de la femme. Il a donné [51] ses sources et somme son adversaire d'en faire autant. Les preuves historiques de l'incontinence et de la lubricité des femmes sont innombrables : il les reprend et y ajoute. En conclusion : « Il y a mille et mille femmes qui d'elles mesmes se sont portées aux vices & à toutes sortes de corruptions et sans parler de centaines & milliers de nostre siècle. » (p. 157).

3. Le Chevalier de l'Escale, 1618

[Retour à la table des matières](#)

L'auteur de l'*Alphabet* va bientôt se trouver submergé par les répliques dont nous avons fait état. Le Chevalier de l'Escale se rend compte que la thèse de la supériorité, qu'il défend, se heurte à l'obstacle de préjugés invétérés. Il dit à ses lecteurs masculins : « Combien y en aura-t-il de vous autres qui voyant seulement le titre de ce livre, le jetteront aussi tost & fronçant le nez de colère, diront que c'est une erreur trop manifeste de vouloir soutenir que les femmes sont plus parfaites que vous ? » (*le Champion des femmes*, p.6).

Lui aussi tient que l'impudicité est un vice proprement masculin, que les femmes par complexion sont froides, comme toutes les autorités médicales en attestent (p. 32 et 34). On voit bien l'ambiguïté de cet éloge de la femme, tel que le concevra le siècle classique. La femme est plus fidèle, plus discrète, plus avisée, plus constante et plus vertueuse enfin. La mésaventure d'Eve ne prouve qu'une chose, c'est que le serpent, pour perdre le genre humain, s'est attaqué *d'abord* à la tâche la plus difficile. Il conclut en tirant de la condition même des femmes la preuve de leurs mérites : « O pauvre Sexe, si le Ciel ne vous avoit donné

cette rare vertu comment pourriez-vous vivre soûls le joug fascheux de la tyrannie des hommes ? » (p. 107).

La même année, paraît également *l'Excellence des femmes*. C'est un petit libelle anonyme en forme de réponse écrite par « des femmes ». On y dresse la liste des beaux et doctes esprits féminins qui ont embelli les différents siècles. À titre de témoignage, on y a joint un « Discours » de la reine Marguerite de Valois.

4. Louis de Bermen de la Martinière, 1621 ¹⁹

[Retour à la table des matières](#)

Quoique plus tardive, la défense des femmes de Louis de Bermen de la Martinière fait partie intégrante de tout le mouvement polémique [52] ému en réaction à l'*Alphabet* de Jacques Olivier et à ses partisans.

Le Bouclier des dames ne diffère pas beaucoup par les arguments, les thèmes abordés et les exemples choisis des autres ouvrages contemporains. Mais il est un des exemples les plus représentatifs du style précieux. Il y aurait une étude à faire sur cette pièce d'éloquence de plus de 400 pages, dont l'emphase périodique, l'abus de la périphrase et de la métonymie, la recherche de la pointe et de la sustentation, les hyperboles et les antithèses forcées, font un ensemble rhétorique particulièrement typique.

L'insistance de Bermen sur la maternité et le rôle suréminent de la femme dans la génération est un des points à porter au crédit de sa dissertation : dans les autres écrits du siècle classique, ce thème n'a pas la place qu'il devrait « logiquement » avoir pour la défense de la supériorité des femmes. Bermen invite les hommes à témoigner avec lui « qu'ils n'ont l'âme ingrate » pour celles qui nous ont portés dans « leurs flancs chèrement », qui « nous ont fait veoir la douce lumière du jour, qui nous ont donné leurs douces mamelles à têter » (p.20).

¹⁹ On signale une édition en 1618 qui m'est restée introuvable ; la date de 1621 est gravée au frontispice et l'ouvrage ne comporte pas de privilège. Il n'y a pas d'allusion expresse à Jacques Olivier dans cette dissertation.

L'auteur voit bien que le respect naturel dû à la Mère et le mépris si général voué aux femmes sont deux attitudes peu compatibles.

L'éloge de l'amour et du mariage comme « parfait et légitime usage » de la conjonction amoureuse, tient une grande place dans son écrit (ch. III, notamment). Il évoque, avec une érudition inlassable, les différentes nations qui ont découragé ou même puni le célibat. Très sensible à la variété des mœurs (chez les barbaresques, les « Japonais »), il cherche plus à comprendre certaines coutumes étrangères qu'à les condamner, et veut trouver au-delà de la variété des institutions monogames, bigames, polygames, de la prostitution sacrée, etc., des règles universelles, démontrant que ces variations n'excluent jamais la prohibition de l'adultère et des différents « vices ».

Il ne prétend pas démontrer la supériorité absolue des femmes : son excellence est aussi parfaite que celle de l'homme et aussi nécessaire ; il penche toutefois à admettre qu'elle « a reçu plus de faveurs du Ciel que l'homme » (p. 135). On trouverait enfin chez lui plus d'un argument « original ». Celui qui consiste à prouver l'excellence cosmique du désir charnel par l'exemple de la conjonction sexuelle des Planètes (ce qui nous mène droit à Rétif et à Charles Fourier). Un autre, dont il est le seul à avoir fait état, qui tend à démontrer qu'il ne peut y avoir entre l'homme et la femme qu'une différence « accidentelle » et « contingente », [53] puisque des sources antiques attestent l'existence de cas de *transsexualité* : il naît des androgynes ; des filles, des femmes mariées même ont subitement changé de sexe, et devenues hommes, se sont mariées et ont engrossé leurs épouses (p. 133-134) ²⁰.

²⁰ En 1622, on publie à Paris sous le titre *l'Advocat des femmes*, le dialogue « Della dignità e nobiltà délie Donne », paru la même année à Florence et dû à Christoforo Bronzini.

5. Marie de Gournay, 1622

[Retour à la table des matières](#)

Les femmes qui au XVII^e siècle se mettent à parler de leur condition, Mesdemoiselles de Gournay, de Nervèze, Anne-Marie van Schurman, le font en reprenant et relayant les arguments mis au point par des hommes et s'éprouvent donc elles-mêmes comme le lieu d'un *paradoxe*.

Marie de Gournay, la fameuse « fille d'alliance » de Montaigne, suit du reste de près le « Paradoxe » de Charles Estienne ; elle le gonfle surtout d'exemples antiques et modernes.

On l'a fréquemment noté, Marie de Jars de Gournay, rivale malheureuse de Madame de Rambouillet, hostile au langage précieux et défenderesse acharnée du français archaïque, est littérairement et idéologiquement attardée — « *a crazy old fanatic* », dit peu charitablement Dorothy Backer (p. 116, bibliographie II). Son féminisme ardent est exclusivement nourri des idées du siècle précédent.

Sa thèse est celle de l'*égalité des hommes et des femmes*. Cela est d'autant plus curieux que son mince ouvrage, lui aussi réponse indirecte à Jacques Olivier, s'appuie sur une tradition de la *supériorité*. Elle édulcore la thématique traditionnelle, reconnaît bien aux femmes certaines « supériorités » spécifiques, conclut qu'on ne peut tirer des Écritures rien en faveur de l'infériorité mais non plus de la supériorité, mais elle tend à admettre une certaine soumission sociale inéluctable et conforme à la volonté divine ; elle nie, par exemple, la supériorité militaire et guerrière des femmes qu'on avait avec enthousiasme mise en avant au siècle précédent.

Elle ne revendique que la dignité et invite les hommes à se préoccuper de leurs problèmes au lieu de rabaisser leurs compagnes : « Ceux qui se veulent eslever et fortifier de la faiblesse d'autrui ne se pourraient-ils élever de leur propre force ? » Enfin, plus nettement que [54] dans les autres écrits, elle revendique pour ses pareilles le droit à l'éducation : « Il ne suffit pas à quelques gens de leur préférer le sexe masculin, s'ils ne les confinoit encores d'un arrest irréfragable et nécessaire à la quenouille, ouy mesme à la quenouille seule. »

*
* *

Suzanne de Nervèze — fille du duc de Nervèze, « secrétaire de la chambre du Roi », auteur d'un *Discours de la mémoire* et de *la Guide des Courtisans* (où se trouve un « Avertissement aux dames » point féministe du tout) — publie en 1642 une *Apologie en faveur des femmes* qui défend, avec une insolente audace et sans réserve, la thèse de la supériorité. Elle invite benoîtement les hommes à « se contenter de l'honneur d'être des fils de femme et avouer après cela qu'il n'y a point de créature plus noble » (p.92).

*
* *

Anne-Marie van Schurman, née en 1607 à Cologne, fut pour tout son siècle l'exemple de ce que peut une femme, livrée à elle-même, lorsqu'elle veut s'égaliser aux hommes dans le domaine intellectuel ; savante en théologie et en philosophie, elle possédait plusieurs langues anciennes et vivantes. Son exemple servira jusqu'au milieu de XVIII^e siècle de preuve de l'excellence des femmes dans une partie réservée aux hommes.

Cependant, dans la courtoise polémique qui l'opposa au père Rivet (Andréa Rivetus) sur la question « *Num foeminae christianae conveni studium litterarum* ²¹ », elle ose à peine revendiquer pour ses pareilles le droit à la culture et se montre fort accommodante avec le Bon Père qui concède volontiers qu'elle est une brillante exception, mais suggère aux autres de s'en tenir à la quenouille. Elle désapprouve l'audace des femmes, qui, comme Lucrece Marinella (1601) ont osé revendiquer la supériorité pour leur sexe.

Elle déclare cependant que l'étude est d'autant plus indiquée pour les femmes qu'elles sont naturellement faibles et débiles, et impropres dans tous les cas à une vie très active :

²¹ « Si l'étude des lettres peut convenir aux filles chrétiennes » (1650).

[55]

Cuicumque propter imbecillitatem ac inconstantiam ingenii sive temperamenti nec non innumeras mundi illecebras maximum est a vanitate periculum, illa maxime indiget solida ac perpetua occupatione. Cui contigit vita tranquillior ac liberior ei convenit studium litterarum.

6. Autres apologistes avant Poullain de la Barre

[Retour à la table des matières](#)

Le rythme de parution d'ouvrages favorables à la supériorité des dames ne se ralentit guère après la querelle autour de Jacques Olivier. Une demi-douzaine assez proches les uns des autres, vont paraître successivement avant *l'Égalité des deux sexes* de Poullain et de la Barre qui renouvelle la question et ouvre sur le XVIII^e siècle.

Avec Maître Nicolas Angenoust, de Troyes, on voit que l'apologie des dames est pleinement devenue un genre rhétorique (à classer dans la variété des formes épidiectiques) et une belle occasion de déployer de l'érudition.

Le *Paranymphe des dames* (1629) est dédié à Marie de Médicis, mère du Roy. L'auteur veut défendre l'honneur du sexe, contre les langues malignes de quelques médisants, être l'antidote contre leurs poisons. Il ne défend pas expressément leur *supériorité*, mais dresse la liste de qualités particulières et suréminentes dont elles sont pourvues. Liste devenue classique, elle aussi. Angenoust est un esprit austère : à travers d'innombrables centons bibliques, il ne reconnaît de mérite aux femmes que dans la pratique intransigeante de nobles vertus, L'accent est mis sur la valeur morale de l'amitié conjugale. Il y faut de l'amour réciproque et, de la part de la femme, une honnête pudeur ²².

²² *L'honneste femme* de Jacques du Bosc (1632), auteur d'une dissertation ultérieure intitulée *la Femme héroïque*, à l'imitation de Plutarque, prétend reproduire la conversation d'une « compagnie champêtre » où plusieurs

*
* *

Monsieur de Saint-Gabriel s'adressant aux dames, dit se proposer d'« établir le juste prix du mérite que la raison vous donne au dessus des hommes » (1640).

[56]

Saint-Gabriel est, à l'instar des Somaize, Beauchasteau, La Forge, à ranger parmi la cohorte, hélas ! douée de talents assez minces, des « Précieux », beaux esprits voués au panégyrique de la préciosité dont ils épuisent les thèses avec un zèle de néophytes et exagèrent encore les tics rhétoriques.

L'auteur fera l'éloge de la femme, « chef-d'œuvre de la Nature », dans une dissertation qui est le comble du phébus et du galimatias. La liste des supériorités féminines ne varie guère. Saint-Gabriel incline à penser, au contraire des précédents, que la femme est plus que l'homme portée au plaisir des sens : l'aventure transsexuelle de Tirésias en atteste. Mais la chasteté qu'on leur voit observer n'en est que plus estimable. Il termine sur le souhait de voir s'établir un jour le Règne des Femmes : « Au lieu de la guerre & de tous ces grands carnages [...] l'on jouirait de la douceur d'une profonde paix dans tous les Estats du monde. » (p. 126). « Il est trop clair qu'il badine ». écrit G. Reynier dans son savant ouvrage, *la Femme au xvii^e siècle*. Rien de moins sûr : on pourrait voir ici un écho d'une certaine mystique féministe déjà rencontrée chez Agrippa et Postel.

*
* *

Le *Sermon apologétique en faveur des femmes* de Louis Machon (1641), chanoine de Toul, porte pour sous-titre : « questions non jamais soustenues ». L'auteur n'a pas tout à fait tort. Sa défense des femmes « contre l'ignorance et la calomnie » est en effet originale, car elle se limite à l'exégèse d'un seul verset de l'Écclésiaste, XLII.4 : « Mieux

gentilshommes font voir par la liberté de leurs sentiments, l'estime qu'ils font de la vertu et de l'entretien des dames. Ce dialogue moral à bâtons rompus vise à débattre de ce que les femmes doivent et peuvent être, plus qu'à leur attribuer des qualités innées et immuables. Quelques arguments, cependant, y sont empruntés à notre tradition.

vaut l'iniquité d'un homme que la bienfaisance d'une femme. » Peut-on imaginer que Salomon ait voulu favoriser le vice en quelque sexe que ce soit ? Non. Par malheur, la réfutation n'est pas trop claire : si nous comprenons bien, l'homme, dans sa bassesse, ne conçoit comme « bienfaisance » de la part des femmes que ce qui peut contribuer à sa paillardise et ce serait dans ce sens, par une ironie de l'Écclésiaste, qu'il faudrait entendre le passage. Louis Machon peut du reste appuyer sa thèse sur de nombreux autres versets à l'éloge de la femme chaste et sage.

*
* *

[57]

Jacques du Bosc, 1645

De même qu'on avait étudié « la femme dévote », « l'honneste femme ». « la femme généreuse ». le Père du Bosc, cordelier, s'inspirant de Plutarque, retrace dans *la Femme héroïque* les vies parallèles de héros et d'héroïnes célèbres, les comparant par couples, Débora à Josué, Thomiris reine des Scythes et Cyrus roi des Mèdes, Porcia et Brutus, Lucrece et Caton — concluant comme il se doit à l'avantage des femmes.

*François de Soucy*²³, 1646

Le Triomphe des Dames est un discours sans grande originalité. L'auteur y compile ses prédécesseurs « t les arguments en faveur de ce « sexe tout parfait » (p. 25). La crédulité de l'auteur reste fort grande : il croit aux pouvoirs magiques des filles pucelles (elles domptent les bêtes féroces et arrêtent de leur ceinture les vaisseaux). Il rapporte admiratif, la légende des onze mille Vierges ; il relate l'expérience de l'eau que l'homme salit autant qu'il se lave. Il n'a pu trouver cela que chez des auteurs du XV et du XVI^e siècle.

²³ Auteur de *la Science des Sages*. 1646.

Gabriel Gilbert, 1650

Le Panégyrique des dames est un discours d'apparat qui fut prononcé devant la Grande Mademoiselle : le ton adulateur y est évidemment de rigueur. L'orateur se propose d'agiter devant le Tribunal de la Raison le procès de la supériorité des femmes. L'entrée en matière donne une idée de l'ensemble : « La Nature pour former un Sexe si accompli a tiré des Éléments ce qu'ils ont de plus pur & de plus exquis & a meslé à leurs rares qualitez les plus douces influences du Ciel. » (p.5).

La supériorité des femmes, exaltée en des périodes balancées, sera surtout d'ordre spirituel : « La nature les ayant fait naître d'une constitution si délicate, nous enseigne qu'elle ne les a pas faites pour les actions du corps mais pour les actions de l'esprit et pour les ouvrages de la vertu. »

Jacquette Guillaume, 1665

Voici une femme de lettres qui à son tour va prouver « par bonnes et fortes raisons » que son sexe surpasse les hommes. Elle dresse [58] des listes de femmes qui ont brillé par leur chasteté, leur constance, leur éloquence, leur savoir. Parmi les savantes, elle fera surtout l'éloge d'Anne-Marie Van Schurman et de Christine de Suède à laquelle elle a consacré un autre ouvrage ²⁴.

²⁴ Jacquette Guillaume, « Christine toute catholique et controversiste ». in *les Dames illustres anciennes et modernes*, s.l., 1665. Cf. d'Alembert, *Réflexions et anecdotes sur Christine, reine de Suède*, s.l., 1753 ; in-8°, 79 p. Selon la *Biographie* de Didot, il parut en 1668 un ouvrage différent du précédent et dû à une autre plume : Marie-Anne Guillaume, *Discours sur le sujet que le sexe féminin vaut mieux que le masculin*, Paris, 1668 ; un vol. in-12.

7. Poullain de la Barre, 1673

[Retour à la table des matières](#)

François Poullain (ou Poulain) de la Barre fut un esprit d'une exceptionnelle perspicacité. Ce « libertin » est déjà en mil six cent soixante-dix un homme du XVIII^e siècle. Son rationalisme empiriste, quelque peu systématique et naïf, est stimulé par une intuition critique d'une rare pénétration. Né à Paris en juillet 1647, docteur en Sorbonne, cet ecclésiastique lorrain qui occupa la cure de la Flamengrie dans le diocèse de Laon, embrassa la communion protestante et se retira à Genève (après la rénovation de l'Édit de Nantes ?) où il se maria en 1690. Outre ses ouvrages sur les femmes, on a de lui *la Doctrine des Protestants justifiée par le missel romain et par la raison* (Genève, 1720) ²⁵. Il mourut à Genève en mai 1723.

L'œuvre qu'il a consacrée à la féminité tranche sans conteste sur les discours d'apparat que nous venons de rencontrer. S'il est certain qu'il a comme les autres pratiqué les théoriciens classiques — Agrippa, Billon — il y a aussi dans ses essais une capacité de dépasser leurs points de vue et nombre d'aperçus d'une nouveauté absolue.

Quelques notices consacrées à Poullain de la Barre font de lui un disciple de Descartes. À divers égards, il s'y oppose au contraire. Sa philosophie première est de toute évidence influencée par Gassendi et son « matérialisme métaphysique ». Dans son premier ouvrage surtout, les rappels de Gassendi me semblent indubitables : rejet motivé de l'argument par les Écritures, séparation de la raison et de la foi, idée épicurienne de donner la *voluptas* pour fin à toute vertu, importance accordée à la thèse de la circulation sanguine ²⁶.

²⁵ On ne le confondra pas avec son fils, Jean-Jacques de la Barre, théologien et moraliste calviniste, 1696-1751.

²⁶ Cf. Harvey, *De Motu cordis et sanguinis in animalibus, anatomica exercitatio* (Francfort, 1628) et les libelles de Gassendi sur la question.

[59]

Libertinage et fidéisme. sensualisme et métaphysique religieuse : cette rencontre ne doit pas étonner chez ce prêtre : quoi qu'on ait pu dire, la sincérité de la foi de Gassendi lui-même n'était pas douteuse.

Le XVII^e siècle qui s'ouvre sur cette Querelle contre Jacques Olivier, laquelle reproduit anachroniquement celle de 1542, aboutit à une théorie proche du matérialisme épicurien où l'idée de supériorité des femmes se trouve complètement réaménagée.

Les thèses de Poullain de la Barre, relayées par Bayle dans son *Dictionnaire*, seront reprises souvent mais plus timidement au XVIII^e siècle, qui verra d'ailleurs plusieurs rééditions de Cornélius Agrippa.

*
* *

Poullain de la Barre a publié quatre ouvrages pour défendre la thèse de l'*égalité* de l'homme et de la femme. Nous les incluons dans notre répertoire en ceci qu'ils tendent finalement à conclure à une supériorité potentielle des femmes, tout en montrant, ce qui plus encore est admirable pour le temps, la *relativité* des critères mis en œuvre pour quelque classement que ce soit et *le pari* qu'ils impliquent relativement aux fins ultimes de l'humanité.

Cette œuvre si nouvelle ne semble pas avoir été bien comprise. Beaucoup la citent au XVIII^e siècle, mais avec contresens. Poullain a consacré les ouvrages suivants au problème de la femme : *l'Égalité de l'homme et de la femme* (1673) : un dialogue philosophique. *De l'Education des Dames*, même année ; *De l'excellence des hommes contre l'égalité des sexes* (1675 : le titre est pris par antiphrase — Thomas, un siècle plus tard, prétend au vu du titre que Poullain se réfuta lui-même) et enfin *Réponse aux Autorités de l'Écriture Sainte*, dont l'audace est moindre que dans les ouvrages précédents (1690).

Montesquieu faisait grand cas de ces ouvrages et voyait en Poullain de la Barre « un esprit véritablement philosophique » (note manuscrite du bibliophile Jamet sur l'exemplaire de la Bibliothèque nationale.)

*
* *

Au début de son premier ouvrage, Poullain semble vouloir se lancer comme ses prédécesseurs dans l'exégèse des Écritures. Mais à la [60] technique qui consistait, autorité contre autorité, à trouver un verset à opposer à un autre verset, un fragment de Platon à un fragment d'Aristote. une anecdote tirée de Plutarque à une autre, défavorable, tirée d'Hérodote, Poullain substitue une critique sans équivoque du préjugé, mesuré à l'autorité unique de « la Raison ». « C'est le peu de lumière & la précipitation qui font tenir que les femmes sont moins nobles et moins excellentes que nous. » (1673, p.6.)

Or, ajoute-t-il. « on ne reconnaît point icy d'autre Autorité que celle de la Raison & du Bon Sens » (p. 244) : cette seule proposition, si nettement formulée, est le signal d'un changement profond dans les règles qui régissent le savoir et les conditions de preuve et de légitimation d'une réflexion sur le monde.

Mais il ne suffit pas de dénoncer un parti-pris constant, encore faut-il indiquer au prix de quelle attitude méthodologique le philosophe peut réellement échapper à l'emprise des préjugés. Poullain suggère la règle première qui consiste à se mettre en un état préalable « d'indifférence et de désintéressement » (p.6).

Pour la première fois, le thème de l'Origine de l'inégalité parmi les hommes, de ses causes et de la succession de ses conséquences apparaît développé tout au long et sous-tendant la logique du discours. Le préjugé n'a pour lui que la force d'inertie sociale : « Si on pousse un peu les gens, on trouvera que leurs plus fortes raisons se réduisent à dire que les choses ont toujours esté comme elles sont, à l'égard des femmes. » (p.9). Cette inertie, précisera-t-il plus loin, est renforcée par une inexplicable « terreur panique » que l'homme éprouve à l'égard du sexe (p. 149).

Le préjugé trouve un semblant de justification dans le raisonnement par les apparences, qui consiste à extrapoler à partir de données dépourvues d'élaboration critique. Que disent les misogynes sinon que les femmes, à première vue, diffèrent par la conformation et la force physique des êtres mâles ? Ils en tirent derechef que leurs esprits sont aussi différents que leurs corps et en proportion de la faiblesse qu'on croit leur voir. C'est répète Poullain, dans un long développement préliminaire, « un pur préjugé que nous formons sur l'apparence des choses, faute de les examiner de près » (p.14).

Après avoir asservi les femmes en s'autorisant de cette logique captieuse, les hommes tirent de cet asservissement même la preuve de leur infériorité naturelle. Cependant, elles « n'ont été assujetties que par la Loy du plus fort » (p. 15).

[61]

C'est ici qu'on rencontre de façon persistante le thème si particulier à l'*epistémê* du XVIII^e siècle de la remontée aux Origines, comme déploiement diachronique de la logique sociale et de la critique des faits institutionnels : « Les hommes, remarquant qu'ils estoient les plus robustes & que dans le rapport du Sexe, ils avoient quelque'avantage de corps, se figurèrent qu'il leur appartenoit en tout. » (p. 16).

Cette « faiblesse » physique, Poullain ne la nie pas, comme le faisaient ses prédécesseurs, mais il va la *relativiser*, c'est-à-dire interroger les présupposés qui permettent de l'affirmer et, faisant la part des choses, soumettre la question à une dialectique de points de vues complémentaires. On sort du monolithisme axiologique qui semble caractériser les âges antérieurs. Il fait état, le premier, des incommodités et des suites de la grossesse, non qu'elle soit (au contraire) une preuve objective de faiblesse, mais dans la mesure où « l'assistance de leurs maris devenoit absolument nécessaire aux femmes en ces occasions » (p.18).

Variante du thème de la recherche des Origines, l'observation de l'enfance chez les êtres des deux sexes fait irruption pour la première fois dans le champ de notre argumentation. Elle permet d'entr'apercevoir ce qui constituerait la condition naturelle et les rapports authentiques des sexes. Cette observation fait apparaître aux yeux de Poullain, non seulement une égalité, mais aussi une précocité et des dons spécifiques qui élèvent les filles au-dessus des garçons. Toute leur vie, elles resteront, avec des capacités intellectuelles comparables, douées d'un jugement plus sain et plus rationnel, moins susceptibles de s'égarer comme les hommes dans des problèmes métaphysiques où la vanité joue le plus grand rôle ²⁷.

²⁷ Poullain précise que les femmes qu'il a interrogées croient, par une intuition juste et spontanée, à la *circulation du sang* à laquelle les faux savants de sexe masculin opposent d'absurdes controverses métaphysiques qui leur en offusquent l'évidence.

La liste des supériorités spécifiques des femmes que dresse Poullain de la Barre, s'inspire de la thématique traditionnelle : naturellement éloquentes, susceptibles mieux qu'un homme de s'adonner à l'exercice de la médecine, elles semblent plus que les hommes propres à briller dans certaines sciences comme l'histoire et la théologie.

Mais, et ce trait également distingue Poullain de ses contemporains, *la* femme n'existe pas, pas plus que l'homme : ils sont, l'un et l'autre, dans l'état que nous voyons « influencés par la diversité des mœurs [...], le climat et la nourriture ». On comprend que Montesquieu se soit montré admiratif envers ce prédécesseur.

[62]

Poullain va se lancer dans un vaste relevé des femmes qui ont brillé dans tous les domaines réservés aux hommes au cours des siècles. Certes, les esprits prévenus peuvent toujours répliquer qu'elles ont été de tout temps l'exception. Mais, rétorque Poullain : « Puisque l'on est assez injuste pour croire que toutes les femmes sont indiscrètes lorsqu'on en connoist cinq ou six qui le sont, on devrait aussi estre assez équitable pour juger que leur sexe est capable des sciences puisque l'on en voit quantité qui ont pu s'y élever. » (p.61). Il passera en revue tous les emplois et les offices dont les femmes sont capables (p. 158-176).

Et cependant, ajoute-t-il, « Il leur a falu surmonter la mollesse où on élève leur sexe, renoncer au plaisir et à l'oisiveté où on les a réduites, vaincre certains obstacles publics. » (p. 60). Il conclut en ces termes : « Voilà les observations générales & ordinaires sur ce qui concerne les femmes, par raport aux qualités de l'esprit dont l'usage est la seule chose qui doit mettre de la distinction entre les hommes. » (p.74).

La seconde partie de son ouvrage est consacrée à une réfutation habile des arguments classiquement hostiles aux femmes tirés des Écritures, des poètes, des orateurs, des historiens, des juristes et des philosophes. Pour ce qui regarde l'autorité de l'Écriture, les conclusions auxquelles Poullain aboutit sont particulièrement neuves et peut-être un peu forcées : une fois encore plutôt que d'opposer verset à verset, de subtiliser sur les présupposés, le contexte et la volonté divine se manifestant à travers signes et emblèmes, il en vient à dire que la Bible est sans pertinence dans le débat ; ne disant pas un mot de clair sur l'inégalité entre les hommes, « elle laisse, dit-il, à chacun la liberté de juger comme il peut de l'état naturel et véritable des choses ». Cela

revient à prétendre non seulement que les Écritures n'ont pas réponse, explicite ou implicite, à tous les problèmes, mais plus encore que l'enseignement ambigu qu'on en peut tirer est en ultime analyse soumis à la raison et se conforme aux lois de la nature (p. 244 et suiv.).

Il convient en effet que les relations entre les sexes soient exclusivement réglées par la raison : « Hors les choses raisonnables, on ne peut contraindre une femme de se soumettre à son mary. » (p.98).

La différence entre l'homme et la femme, différence d'ordre exclusivement physiologique, est seule susceptible de justifier une inégalité de traitement qui n'implique pas d'infériorité : « On la doit restreindre dans le dessein que Dieu a eu de former les hommes par le concours de deux personnes, & n'en admettre qu'autant qu'il est nécessaire pour cet effet. » (p. 194).

[63]

Il importe surtout de ne pas rejeter sur le tort de la nature, ce qui provient des coutumes ou de l'éducation (p. 246). On voit que le développement de Poullain de la Barre tend à affirmer une égalité des sexes en relativisant leurs différences ; il use cependant d'arguments spécifiques qui tendent à conclure à la supériorité des femmes. Il montre aussi que les critères mêmes des hommes ne sont pas susceptibles de rendre justice à une précellence des femmes qui, potentielle, met en cause la logique mâle qui régit la société. Quant au vieil argument qui reconnaissait au moins aux personnes « du sexe » une supériorité de chasteté, de pudeur et de constance, plutôt que de s'en servir, Poullain de la Barre — tenant l'instinct sexuel pour naturel à l'espèce et sa satisfaction comme légitime aux deux sexes — renonce à faire de la chasteté une vertu et en vient même à dire que « la légèreté est naturelle aux hommes et que qui dit mortel dit inconstant » (p.228).

Au reste, ira jusqu'à remarquer Poullain, avant de décider si un individu est pourvu de telle vertu ou de tel vice, il faut se demander si les motivations humaines ne sont pas toutes nécessairement ambivalentes : « Le partage où nous nous trouvons souvent entre deux mouvements contraires que nous cause un même objet nous convainc malgré nous que nos passions ne sont poinct libres. » (p.229).

L'Égalité de l'homme et de la femme est un ouvrage singulièrement nouveau. Les points de références et les axiomes auxquels se mesurent

l'autorité d'une argumentation ont changé. Le postulat d'une raison naturelle détermine la pente du discours. Si Poullain conclut à l'égalité des deux sexes compatible avec les fonctions complémentaires de chacun d'eux, il ne s'appuie pas moins sur une partie de l'argumentation des idéologies de la supériorité : il voit également que les critères qui permettraient de fonder une hiérarchie peuvent être à leur tour mis en question, qu'ils ont *partie liée avec le préjugé même qu'il combat*. Accepter la chasteté comme une vertu qui ne se peut mettre en question et blâmer à partir de là l'inconstance « naturelle » des hommes, admirer la plus grande chasteté des femmes, c'est encore mal cerner le problème. La question, est de savoir si la chasteté est un état « naturel ». On voit l'intérêt que présente ce déplacement du point de vue, alors même que Poullain reste dépendant d'une thématique archaïque.

*
* *

Deux ans après la publication de ce premier ouvrage, Poullain de la Barre, toujours sous le couvert de l'anonymat, en publie un autre : [64] *De l'excellence des hommes contre l'égalité des sexes*, espérant, semble-t-il, exciter l'attention et faire passer sa réflexion sous un pavillon fallacieux. Certains s'y laissèrent prendre, qui, sans avoir lu le livre de près, se convainquirent que l'ecclésiastique avait abjuré ses erreurs antérieures ! Il s'agissait au contraire de confirmer par l'absurde la justesse de sa position en feignant de s'attaquer lui-même.

Ce second ouvrage retient l'attention autant que le premier. La thèse de la supériorité de la femme s'y affirme plus nettement à la faveur d'un changement des postulats susceptibles de décider de la question.

L'auteur avait affirmé dans son premier ouvrage le peu de pertinence des textes sacrés pour trancher du problème. Cette position rejoint sans doute son opinion véritable. Cette fois, dans toute la première partie, il acceptera de discuter les passages « misogynes » traditionnellement avancés par les adversaires des femmes, mais c'est pour conduire un plaidoyer *ab absurdo* en faveur de sa propre thèse et, audacieusement, pour convaincre les Écritures mêmes d'inconséquence. La bonne foi de l'exégète n'est donc pas le principal, il se montre parfois subtilissime. Les théologiens tirent du verset de la Genèse « Vous serez sous la puissance de votre mari » une preuve de l'infériorité originelle de la femme. Tout au contraire, rétorque Poullain ; ce propos divin ne peut

avoir qu'un sens, c'est qu'avant la faute, autrement dit « par nature », la femme était sur pied d'égalité avec l'homme (p.24). En fait, dans cette première partie, l'auteur feint de donner la parole aux partisans de l'infériorité : l'exposé se retourne implicitement contre ceux-ci et trahit l'absurdité de leur argumentation. Reste à voir comment le public du temps a pu entendre cet écrit ambigu.

Poullain revient sur le risque qu'il y a de fausser le problème, si l'on fait *d'égalité* un synonyme *d'identité* ; montre que le refus de penser la *différence* autrement qu'en termes d'hierarchie constitue la constante faiblesse de ce point de vue unidimensionnel : « Afin que deux personnes soient égales dans une société, il n'est pas nécessaire qu'elles puissent faire la mesme chose ou qu'elles la fassent de la mesme manière. C'est assez, qu'elles en puissent faire d'équivalentes. » (p.272).

Propos qu'il a fallu attendre des siècles pour voir expressément énoncé. Il en revient enfin à ce qui fait le poids du préjugé antiféminin : sa pérennité. Cette pérennité, qui la nie ? Reste à voir si elle peut constituer un argument : « ... de dire qu'un sentiment reçu de tous les hommes ne peut estre faux, c'est répondre à ce qui est en question » (p.273).

[65]

Quant à la chasteté supérieure des femmes, gage de leur précellence sur le sexe masculin depuis Le Franc et Rodrigue de la Chambre, Poullain la rejette, proclame à nouveau la thèse contraire, celle de la plus grande *sensualité* des femmes, mais y voit une preuve de leur supériorité même et la dit fondée sur l'économie des lois naturelles.

Si les femmes sont plus ardentes — ce qu'au fond tout le monde sait — c'est que « la nature » l'a voulu pour qu'elles oublient mieux par la promesse du plaisir les inconvénients inévitables de la grossesse. On voit quelle hypostase-dénégation de l'idée de projet divin est ici à l'œuvre. Si les femmes *paraissent* plus chastes que les hommes dans les sociétés où nous sommes, c'est encore le préjugé, intériorisé par ses victimes mêmes, qui en est cause : « C'est la coutume qui les oblige plus à la retraite et à la retenue, surtout en matière d'amour. » (p. 282).

Quant à la « divine pudeur », à laquelle les romantiques jusqu'à Michelet se référeront comme au « plus bel ornement des femmes », Poullain en nie purement et simplement l'existence : « La pudeur n'est

autre chose que la crainte d'estre blâmé et méprisé par les hommes, en faisant ou en disant devant eux ce qu'il ne leur plaist pas d'approuver. » (p. 284).

Si pudeur et chasteté sont des préjugés, la femme l'emporte cependant sur les hommes par sa *capacité d'amour*, et c'est cette capacité même qui rétablit son mérite, que la société refoule dans son état présent, aveugle qu'elle est aux valeurs de la féminité : « Ainsi l'amour est le commencement, la fin, le bonheur & la perfection de l'homme. » (p.309). « Il n'y a que l'amour qui nous donne de l'esprit & du plaisir. Qui n'a point d'esprit n'a point d'amour. » (p. 288.) « Le plus beau de tous les arts qui est l'Art d'aimer, c'est à dire le principe la fin & la règle de tous les autres. » (p. 318.)

Nous sommes loin ici des fadaises galantes propres aux jolis cœurs emphatiques du XVII^e siècle. Le conteste de ces passages en est témoin. C'est bien dans l'érotisme que Poullain de la Barre voit, selon le mot d'André Breton. « le seul art à la mesure de l'homme » et sa conception de l'amour rejoint l'exigence surréaliste, moins le mysticisme occultiste qui dépare à l'occasion celle-ci. Au regard des valeurs libidinales, dont la répression systématique est la tâche constante des sociétés patriarcales, le savoir masculin se trouve frappé de dérision : « Ouy la science des hommes est une pure charlatanerie, il n'y a que la science d'aimer qui mérite un si beau nom. »

*
* *

[66]

En 1690 enfin, en même temps qu'il fait rééditer ses premiers ouvrages. Poullain en ajoute un troisième *Réponse aux autorités de l'Écriture Sainte*. C'est toujours la même thèse qu'il défend : « Ceux qui lisent l'Écriture Sainte exactement & sans préjugé n'y trouvent rien qui leur donne lieu de croire que Dieu ait rendu les hommes plus parfaits & plus capables que les femmes. » (1690, p. 1).

Il compile surtout des citations des Pères de l'Église : Basile, Ambroise, Jérôme. L'ouvrage est plutôt en retrait sur les audaces des deux premiers.

Poullain de la Barre nous a retenu plus longtemps que d'autres essayistes de notre tradition. Nous voyons en lui un des esprits les plus

audacieux de son siècle. Bien des penseurs du siècle suivant ne feront que le démarquer en l'affadissant.

8. Jacques Chaussé de la Terrière, et divers autres

[Retour à la table des matières](#)

L'ouvrage de Chaussé de la Terrière est un *Traité de l'excellence du mariage* (1685). contre « le commerce honteux de la chair ». L'auteur attaque les libertins, « monstres, infâmes criminels », qui proclament « légitime » tout « désir naturel ». Cette thèse est associée à une théorie de l'excellence des femmes, mais des plus austère : la supériorité du « sexe dévot » éclate dans ses vertus, sa constance et sa piété. Le contraste avec Poullain de la Barre, qui doit être l'un des « monstres » dont l'auteur dénonce les thèses scandaleuses, est total.

*
* *

La même année paraît un petit ouvrage anonyme, discours en faveur de la *Liberté des dames*, liberté dont les bornes certes, sont marquées par la naturelle pudeur mais qui, pour l'honneur de la société où elles vivent, doit être aussi large que possible : « C'est la liberté. Monsieur, qui rend nos Dames si glorieuses, [...] elles ne sont illustres que parce qu'elles sont libres et leur gloire se trouve tellement attachée à cette noble vertu qu'il est impossible d'en remarquer une seule dont la réputation soit flétrie que par le mauvais usage qu'elle en fait. » (p.3).

Il paraît aussi en 1686 un *Traité agréable et curieux de la noblesse et excellence du sexe de la femme par dessus celui de l'homme* : c'est une adaptation, avec quelques interpolations érudites et des passages supprimés, de Cornélius Agrippa.

[67]

*
* *

La Défense des Dames (1697) de Madame de Murât est un plaidoyer autobiographique destiné à « faire voir par le récit fidèle des Aventures de ma Vie qu'on peut être décriée sans être coupable & qu'il y a souvent plus de malheur que de dérèglement dans la conduite des Femmes dont il plaît au Public d'attaquer la réputation » (I.p.6).

9. C. M. D. Noël, 1698

[Retour à la table des matières](#)

L'auteur, sur qui nous ne possédons aucune information, publie à Anvers en 1698 *les Avantages du sexe*, remanié en 1700 sous un nouveau titre : *le Triomphe des Femmes*. Lui aussi proclame d'entrée de jeu son désir de lutter contre les préjugés : « Pour trouver la vérité, il faut tourner le dos à la multitude. » (Avant-propos).

Mais que nous voici loin de Poullain de la Barre, et ramenés un bon siècle en arrière. Les inventions les plus archaïques, les arguments les plus absurdes de la Chambre et d'Agrippa retrouvent un regain de vigueur et sont complaisamment exposés. La comparaison avec Poullain permet de voir coexister à la même époque deux discours épistémologiquement impossibles. La dissension ne provient pas des thèses défendues, qui sont identiques, elle ne se trouve pas dans la *surface* du discours : ce qui les distingue est inscrit dans la profondeur des présupposés. Les étymologies médiévales, les rêveries thaumaturgiques d'Agrippa, la thèse de la perthénogenèse appuyée sur : I. Aristote ; II. La femelle du vautour ; III. Certaines îles où les femmes conçoivent par le moyen d'un « souffle de vent » ..., tous ces thèmes auxquels progressivement on avait mis une sourdine se retrouvent. L'accent est mis sur de prétendus arguments médico-physiologiques dont nous donnerons quelques échantillons dans la seconde partie du présent essai.

La thèse monolithique de la supériorité des femmes est réaffirmée dans toute sa force : « Tenant le milieu entre les anges et les animaux, la femme approche le plus [des] Esprits célestes. » (1700,p. 33).

10. Écrits misogynes

aux XVII^e et XVIII^e siècles

[Retour à la table des matières](#)

La littérature de colportage, représentée surtout par les petites brochures publiées à Troyes chez Oudot, répandent dans toute la France de médiocres pamphlets contre les femmes, très archaïques de facture et d'inspiration. En milieux populaires dans les villes et dans les [68] campagnes, ces ouvrages sans grande malice, trimbalés dans la hotte des merciers et vendus dans les foires, connaissent un succès de vente qui ne se dément pas du XVI^e au milieu du XIX^e siècles. Le répertoire n'en est pas très varié et le renouvellement du fonds est nul : ce sont toujours les mêmes titres, plus ou moins remaniés et dont l'orthographe se modernise. Nous avons vu quelques-uns de ces succès de la « Bibliothèque bleue » : *la Meschanceté des filles* ²⁸ (éd. de 1656) qui examine complaisamment leur penchant à la paillardise et voit à y remédier ; *le Caractère d'une femme sans éducation* (vers 1700) : *la Malice des femmes* (éd. de 1732) qui doit être une version populaire de *Y Alphabet* de Jacques Olivier... ²⁹

*
* *

Une autre tradition qui requiert l'examen, c'est la kyrielle de traités misogynes d'inspiration religieuse ; pour l'Église aux XVII^e et XVIII^e siècles, la femme, livrée à elle-même, reste un être satanique dont les penchants malfaisants justifient la publication de mille traités grondeurs dus à la peu galante plume de pères capucins. Nous avons examiné

²⁸ La lascivité est le grand thème de la *Meschanceté* (1656). Entre elles, elles ne parlent que de « ça » et se repaissent de livres impudiques bien plus que du catéchisme (p. 33). Elles « se laissent baisotter, tastonner, & cajoller, d'où arrivent souvent de grands malheurs » (p. 10). Enfin, « pour unes centaines de filles qui gardent comme un trésor leur Virginité, si il y a mille aujourd'huy qui ne cherchent que les occasions de la perdre » (p. 6).

Les références bibliographiques de cette section sont à chercher dans Bibliogr. IC.

²⁹ « L'homme n'a pas au monde de plus grand ennemi que la Femme, qui plus sensiblement endommage sa vie. son honneur et toute sa fortune ni qui s'oppose plus malicieusement à tous ses desseins. » (*Malice*, 1732.)

quelques « classiques » parmi ces ouvrages, obsédés par les dangers que les femmes font courir au salut des hommes.

Le *Discours contre la vanité des femmes* de Pierre Juvernay, prêtre parisien (1635), tient les femmes pour l'« Amadou de l'Enfer ». Il voue au feu éternel les femmes de son temps : elles montrent trop leurs « tétons ». Ce reproche est, en effet, le thème dominant des trois discours dont l'ouvrage se compose.

La croisade contre les « nuditez de gorge » va du reste se déployer pendant tout le siècle. On verra encore *la Modestie des habits des filles et femmes chrestiennes* (1675) : que vaut d'avoir soin de ses habits, si l'on n'a soin de son âme ? « Avez-vous un peu de Religion, ou un peu de pudeur, vous que je vois, par une nudité honteuse, démentir [69] l'une ou l'autre de ces deux vertus si convenables a vôtre sexe ? « [...] Ignorez-vous que vôtre corps est le membre de JÉSUS-CHRIST, & le Temple du Saint Esprit, vous qui le prêtez au Démon, en le découvrant, pour corrompre l'innocence des âmes rachetées par le Sang de JÉSUS-CHRIST ? » (*Avis aux femmes et aux filles*, 1682, p.1).

Les *Instructions chrestiennes touchant le luxe et la vanité des femmes* du Père Pipet (1678) forment une anthologie des enseignements de tous les moralistes chrétiens de saint Jérôme à saint Bernard, contre les femmes. Car, est-il dit, « les femmes, par un vice de la nature, prennent naissance avec une volonté de plaire aux hommes ». Hélas !

La *Retraite pour les dames* du Père F. Guilloché (1684) fut, en son temps, un ouvrage très répandu. Le Père jésuite y tonne contre la vanité et le luxe féminins.

L'abbé de Vassetz, en 1694, consacre un important traité *Contre le luxe des Coiffures*. « Le corps n'est qu'un peu de boue » (p. 4) : il sied mal aux femmes d'en prendre un tel soin. Un abbé Beaupuis a fait un autre traité, interminable, sur le même sujet. L'abus de luxe et les désordres galants sont montés à leur excès. On méprise l'ancienne modestie. Où va le monde ? La situation ne va pas s'arranger pour ces censeurs, au siècle suivant.

L'abbé Goussault trace, par contraste *le Portrait d'une femme honnête, raisonnable et véritablement chrétienne* (1694) : il en est peu.

Drouet de Maupertuis, en 1755, agacé de tous les écrits parus à la louange des femmes, de leur force, leur héroïsme, leur constance,

prétend en revenir au bons sens et à la vérité, en publiant *la Femme faible*. Il s'effare d'observer « le foible prodigieux que les Femmes ont pour les hommes ». Comment les garantir contre leur propre faiblesse ? Tel est l'objet de cet ouvrage. Par l'exemple de ses tristes conséquences, l'auteur veut guérir les femmes de l'« entêtement » qu'elles ont pour les hommes.

Un des ouvrages les plus grondeurs jamais écrits par un moine contre le sexe féminin est le *Discours sur les femmes* du R.P. Achille de Barbantanne, paru en Avignon en 1754. L'horreur pour les désordres charnels s'y exprime avec, si l'on peut dire, une faconde méridionale : comment décrire « les ravages que les femmes font au monde » ? La femme. « ce serpent adroit & ce fier ennemi de l'Homme », « redoutable adversaire du genre masculin »... « O, s'exclame le bon père, O chair de rébellion, chair d'ordure & de mort ! Terre de malédiction, terre de chardons & d'épines ! » Péroration : « Oh ! Que j'aurais à souhaiter aujourd'hui que mes lèvres fussent un charbon embrasé, ma langue un [70] glaive tranchant et mes paroles des flammes ardentes », pour pouvoir maudire plus vigoureusement la femme, occasion et cause de damnation éternelle.

Alors que les « nuditéz de gorge » occupaient déjà énormément l'esprit de tous ces Pères, les caprices de la mode vont leur offrir de nouvelles occasions de lamentations. Ainsi de l'apparition des « paniers » auxquels on consacre de nombreux libelles grondeurs : « L'Esprit de Satan qui dès le commencement du monde avoit médité la perte des hommes par le canal & l'entremise de la Femme n'a jamais abandonné ce malheureux dessein. » Tel est l'édifiant exorde de l'«*Entretien d'une dame de qualité avec son Directeur* (1762). On le voit, seuls des ecclésiastiques désormais maintiennent dans toute sa force la tradition misogyne léguée par le Moyen Âge.

Boileau et ses antagonistes

La *Satire X* de Boileau ne paraît qu'en 1694. Médiocre imitation de Juvénal et d'Horace, cette versification sans esprit ni originalité, fort plate à tout prendre, n'en émanait pas moins d'un poète prestigieux. Elle va susciter plusieurs répliques : une *Réponse* de Pradon, une *Épître* anonyme et l'*Apologie des femmes* de Perrault. Le satirique Pierre Henri, adversaire personnel de Boileau, répondra par une *Satire des hommes*.

La tradition veut qu'un dindon ait dévoré les « parties naturelles » de Nicolas Despréaux, dans son enfance. On ne manque pas de rappeler à l'auteur de *Y Art poétique* cette infortune censée expliquer bien des choses :

Il est vrai que privé des dons de la nature
Le Ciel ne te forma que pour leur faire injure. (*Épître.*)

L'Apologie des femmes de Charles Perrault est un poème très froid et d'un faible intérêt. La préface est par contre une polémique pleine de verve contre Boileau. Perrault, en tant que « moderne », rappelle à son adversaire qu'il ne suffit pas d'imiter les anciens pour faire œuvre de qualité ni pour être justifié. Boileau régresse de plusieurs générations. Il ne fait que démarquer la « Bibliothèque bleue » sans risquer d'en égaler le débit ! Toute cette attaque ne manque pas de justesse. Boileau est certainement un attardé : l'hostilité gynophobe va prendre désormais un tour moins direct, le dénigrement se fera plus piquant, plus spirituel. On feindra d'y mettre un certain humour ou bien encore le parti pris se dissimulera sous la prétention à l'observation philosophique.

[71]

Champions des femmes.
Examens du discours sur la supériorité des femmes
1400-1800.

PREMIÈRE PARTIE : HISTORIQUE

Chapitre III

Le XVIII^e siècle

[Retour à la table des matières](#)

[72]

[73]

Le rôle social des femmes dans l'aristocratie de cour mais aussi la noblesse de robe et la ploutocratie des fermiers généraux (les « financières ») croît en importance dès le début du siècle, tandis que la liberté des mœurs est illustrée par le tableau qu'offre la société sous la Régence. On notera toutefois que cette libération ambiguë qui témoigne de la crise des classes dirigeantes n'atteint guère la moyenne bourgeoisie ni le peuple. La contradiction entre le statut légal et coutumier des femmes et le rôle que leur concèdent les classes privilégiées ne cesse de s'aggraver. La dissolution du « joug marital » va de pair avec une libération des esprits qui apporte autant une critique audacieuse de l'ordre ancien qu'un cynisme de fin d'époque et de sournoises tentatives pour faire servir le rationalisme nouvellement conquis à la confirmation des privilèges masculins.

Dans son *Dictionnaire historique et critique* (1696), Pierre Bayle, admirateur de Poullain de la Barre, avait compilé et critiqué en rationaliste la tradition de la supériorité des femmes en France et en Italie, remontant jusqu'à Cornélius Agrippa. Il y voyait beaucoup de fatras mais montrait cependant l'intérêt de cette tradition face aux vieux monstres misogynes, et discernait ce que l'esprit nouveau pouvait en tirer.

Les salons, tant parisiens que provinciaux, changent de nature et de fonction : lieux de discussions philosophiques, de débats d'idées plus que de jeux mondains et sentimentaux. Les académies, dont le réseau va couvrir la France, mettent au concours des questions d'éthique sociale où le problème de la condition féminine et de la nature des inégalités revient fréquemment. Au XVIII^e siècle, il n'est guère d'écrivain, petit ou grand, qui n'ait consacré quelques pages au problème féminin. Nous continuerons à nous en tenir aux ouvrages qui défendent expressément la thèse de la supériorité des femmes ou qui découlent moins de son corpus d'arguments, fût-ce en en modifiant les conclusions.

[74]

De plus en plus de femmes interviennent dans notre débat. La préciosité n'avait été que l'avant-coup de cette promotion, limitée, il est vrai, à un petit nombre de « savantes » et de femmes du monde.

Le nombre des prêtres mondains qui tirent parti de leur érudition scripturaire pour satisfaire de galantes préoccupations est également un signe des temps. L. Abensour (p.xxii, Bibliographie II) prétend qu'« entre le dernier des ouvrages de Poullain de la Barre et les ouvrages de Mlle Archambault et de Madame Galien (1737), on ne verra apparaître aucun plaidoyer féministe ». Ce n'est pas exact : outre les adaptations d'Agrippa et les écrits de C. M. D. Noël déjà cités, nous allons en rencontrer d'autres. Ce qui est vrai, c'est que le genre atteint une étape de mutation/dissolution qui présage de sa disparition.

Si les dissertations de Mme de Puisieux et des Pères Dinouart et Caffiaux appartiennent à la version « normale » de notre tradition, d'autres libelles montrent à la fois une dérive de la thématique et un esprit de subversion qui atteint son apogée dès 1712 avec l'anonyme *Apothéose du beau-sexe*.

Enfin il faut signaler la naissance discrète d'un courant féministe *stricto sensu* qui me semble se distinguer d'emblée de l'idéologie que nous étudions : la question de la supériorité ou de l'égalité n'est plus ce qui importe mais celle, beaucoup plus concrète, des droits sociaux et politiques refusés aux femmes.

On a remarqué toutefois que le féminisme en ce sens strict apparaît tardivement en France ; à l'époque révolutionnaire, en fait. En Angleterre au contraire, les premières féministes se manifestent dès l'aube du siècle des Lumières (Mary Astell, Elizabeth Inchbald...) ³⁰.

Au milieu du siècle naîtra enfin un courant de réaction hypocrite que nous appellerons « sexisme scientifique » : divers essayistes déclarent ne vouloir plus s'appuyer que sur les évidences de la Nature et de la Raison, rejeter les vaines galanteries autant que les préjugés misogynes : c'est pour aboutir à un discours très ambigu : la Nature a voulu la différence des sexes, la femme a un rôle tout tracé, les fatigues

³⁰ On notera l'apparition d'un théâtre féministe, des pièces italiennes de Gherardi (1701) au *Monde renversé* de Lesage.

de la vie intellectuelle ou de la politique ne conviennent pas à son tempérament...

[75]

Les grands écrivains bourgeois. Voltaire, Rousseau, Diderot même, se rallient plutôt à cette idéologie, avec des nuances diverses ; certains sensualistes plus audacieux comme Helvétius ou La Mettrie s'en éloignent seuls. Dans la deuxième moitié du siècle, les apologies des femmes, rhapsodies de plus en plus médiocres, n'ont guère de mordant.

Avec la Révolution, les pamphlets féministes prennent le relais mais ce féminisme révolutionnaire sera complètement écrasé, après avoir nourri beaucoup d'espoir, dès avant Thermidor.

1. L'Apothéose du Beau-Sexe, 1712

[Retour à la table des matières](#)

Cet opuscule dont l'auteur reste inconnu ³¹ parut à Londres en 1712 avec un frontispice représentant Pandore divinisée, tenant contre son ventre la boîte d'où devaient sortir les misères de l'humanité. La thèse singulière défendue dans ce libelle a permis de n'y voir qu'une plaisante supercherie. Mais il est des supercheries qui tiennent plus de l'expérience spéculative que de la mystification pure et simple. C'est nous semble-t-il, le cas dans ce petit ouvrage, moins parodique qu'il n'y paraît.

Le titre n'est pas pour surprendre : « Apothéose du sexe », « Apologie du beau sexe », « Triomphe du sexe » : nous recensons au XVIII^e siècle une dizaine de titres analogues. Mais ce titre, il faut ici le prendre dans toute sa rigueur. Apothéose signifie bien étymologiquement « divinisation ». Et « sexe » doit s'entendre non, selon le vocabulaire noble, comme synonyme de « femme » (mot trop

³¹ La préface le déclare dû à un savant de premier ordre, d'origine allemande, mort peu auparavant ; hum !

Brunet attribue ce libelle à André François Boureau Deslandes (1690-1757), - en se fondant probablement sur la réputation d'impiété que ses ouvrages ultérieurs ont méritée à celui-ci.

peu relevé au goût du temps) mais bien précisément dans le sens de « parties génitales de la femme ³² ».

L'auteur se propose tout bonnement de vouer un culte religieux aux organes sexuels féminins et justifie sur le ton le plus grave la légitimité de ce choix et l'opportunité d'un retour au paganisme naturel. Il s'appuie — c'est évident — sur la thèse de la supériorité des femmes et [76] proclame la nécessité de réhabiliter le libidinal ; l'érotisme étant le seul mouvement qui nous rapproche du divin — d'un sentiment du divin en tout cas, qui ne soit pas, comme dans les religions modernes, dégradé et répressif.

En somme, l'auteur se veut polythéiste et entend vouer à la sexualité féminine une dévotion particulière qui lui semble conforme, comme il se doit en ce siècle, à la Nature et à la Raison. Son argument ne manque ni de solidité ni d'érudition et si un humour camouflé se devine, il se combine avec un authentique enthousiasme.

Le ton du libelle dissimule ses audaces religieuses et morales. L'auteur s'ingénie à trouver des descriptions cryptiques des organes féminins chez divers auteurs antiques, en partant d'Homère décrivant l'antre des Nymphes ; il rappelle les Thesmophories, culte particulier aux femmes dans le monde gréco-romain.

Ce culte du sexe chez les anciens lui paraît conforme à la nature de leur sentiment du sacré : « Chaque individu libre de se choisir des Dieux & de leur arroger un culte, il étoit naturel que la Divinité pour laquelle il se déterminoit convînt absolument avec les idées dont il étoit en possession. »

Au reste, note-t-il, un tel sentiment, s'il peut sembler bizarre, est conforme à la logique naturelle. Argument invincible pour le siècle : « Tous les hommes généralement sont portés à rendre au Sexe & à la partie qui le distingue du nôtre des hommages touchants [. . .] Le petit nombre qui ne l'aime point est composé de gens sans âme, sans sentiments & incapables de penser avec délicatesse. » (p. 101).

Le ton se fait lyrique : « Quoi de plus beau dans la Nature que la Femme ! & quoi de plus naturel que d'avoir en vénération *VOrgane* de

³² L'auteur écrit : « parties génitales ». Dans le ton sublime, on écrivait plus volontiers « le Sanctuaire de la Volupté ». Il s'indigne du terme de « parties honteuses » qui lui semble déraisonnable (p. 29).

la Production des Êtres raisonnables [...] Mille bonnes raisons dévoient engager les Hommes à choisir pour une de leurs Divinités les Parties de la Femme puisque c'était comme nous l'avons dit, les choses qu'ils aimoient le plus [...] Que ne font point ces Parties sans comparaison ? Elles entretiennent l'union & l'harmonie dans la société, elles apprivoisent les hommes les plus féroces. » (p.54).

Le culte idéalisé rendu aux femmes n'est qu'un pis-aller. Il existe entre le sexuel et le sacré une liaison évidente que l'on s'acharne à dissimuler. Rien que pour avoir « redécouvert » cette évidence, l'ouvrage que nous examinons mérite d'être signalé.

[77]

L'apothéose du sexe féminin est réclamée au nom de la Raison (p.64). Car la Raison peut rendre justice en toute sérénité à ce qui lui est par nature étranger : le plaisir ; elle n'a pas pour rôle de le méconnaître mais d'en proclamer la valeur.

Or le plaisir sexuel est « le seul des plaisirs parfaits, parce qu'il occupe à la fois & les parties du corps et les facultés de l'Ame » (p. 128).

Dans les plaisirs que procurent les « parties génitales », « tout tient du saisissement & de l'enthousiasme, & l'émotion qu'elles causent, vaut bien les agitations & les tremblements du trépied de l'oracle de Delphé » (p. 128).

En conclusion, il convient de « regarder ces Parties comme quelque chose de très vénérable et de très aimable en même temps » (p.85).

Quant aux « sacrifices » que l'auteur se propose d'offrir à ces divinités, on devine ainsi quels ils sont. C'est au lieu même de ces sacrifices, conformes à la raison naturelle, que la supériorité de la femme peut enfin être sans conteste établie : « Nos efforts sont violens, notre choc est rude, mais nous plions bientôt & ne retournons à la charge qu'après mûre délibération. » (p. 106).

C'est qu'au déduit, l'« endurance » féminine n'est en effet nullement contestable : « Cette supériorité a toujours été un sujet de noise & d'envie. » (p.107).

Mystificateur peut-être, l'opuscule anonyme est aussi celui d'un mystique, d'un mystique libertin. Son ironie n'exclut pas une saine intuition du refoulé dans le discours sur les femmes ³³.

2. Panégyriques publiés entre 1715 et 1744

[Retour à la table des matières](#)

Autre opuscule anonyme, *le Triomphe du beau sexe* (1719) défend, selon le schéma argumentatif traditionnel, la thèse que les femmes, quoique opprimées par le sexe masculin, sont « supérieures aux hommes presque en toute manière » (p. 1). *Le Triomphe* adopte même [78] la version « extrémiste » en affirmant qu'en bonne justice « l'Empire de la Femme s'étend à commander à tout l'Univers » (p.24).

*
* *

L'Apologie du beau sexe (1729) est un mélange de textes, fables, centons. composé par un provincial qui veut faire le galant. On y rencontre tous les arguments classiques.

*
* *

Madame Galien avait composé à Château-Thierry une *Apologie des dames* (1737 ³⁴) pour prouver que les femmes ont sur les hommes « beaucoup d'avantages » (p. 18). Elle rassemble d'innombrables preuves tirées de la bible, du martyrologe, de l'histoire ecclésiastique. .. L'ouvrage formule assez confusément certaines revendications féministes au sens strict.

³³ Un autre ouvrage anonyme paraît en 1713, favorable en termes traditionnels à la supériorité du beau sexe : *Apologie des femmes contre les calomnies des hommes*. La même année, on trouve une traduction nouvelle de la dissertation de Cornélius Agrippa sur « la grandeur et l'excellence des femmes ». En 1718, Lesage transpose le thème de la supériorité des femmes dans un opéra utopique et conjectural, *le Monde renversé*.

³⁴ Rééditée en 1748.

*
* *

L'Histoire des Amazones de l'abbé Guyon (1740) est tout d'abord une dissertation philosophique et historique pour prouver la réalité des Amazones, prises par certains pour fictions poétiques. Les cent soixante-seize pages de préface traitent en général de l'excellence et des mérites des femmes. D'innombrables digressions dans le corps du texte vont dans le même sens.

*
* *

M. de La Coste, enfin, donne au *Mercure de France* une brève dissertation sur « la supériorité des Dames ». Il croit avoir établi « que les Dames ont beaucoup plus d'esprit & les sentiments plus nobles que les hommes » (p. 1937).

[79]

3. L'abbé Dinouart, 1749

[Retour à la table des matières](#)

L'abbé Dinouart (1716—1786), fondateur du *Journal ecclésiastique*, auteur d'un *Traire de l'éloquence du corps*, se brouilla avec son évê-que pour avoir fait paraître, sous le couvert de l'anonymat, son *Triomphe du sexe* ³⁵.

Bien traditionnel pourtant, cet ouvrage qui reprend sans nouveauté les arguments de la supériorité connus depuis le XVI^e siècle, en démarquant les « classiques ». Par une inconséquence dont nous allons relever d'autres exemples, l'auteur conclut cependant à l'« égalité des sexes dans la complémentarité », « leur nature réciproque est la fin que Dieu s'est proposée en les créant » (p. 11).

³⁵ Éloquence du corps, triomphe du sexe : on pourrait croire à l'abbé l'imagination licencieuse, mais le premier de ces ouvrages est un manuel de rhétorique portant sur l'*eloculio* ou *actio* : les gestes de l'orateur sacré dans l'éloquence de la chaire.

Prudemment, l'abbé admet cependant que la prééminence légale et civile de l'homme a été voulue par l'Être suprême : « La femme n'est inférieure à l'homme que par la dépendance civile à laquelle la providence l'a assujettie. » (ch. IV). S'il se complaît aux listes érudites de femmes célèbres, héroïques ou savantes, il est bien de son siècle par le culte qu'il voue à la raison. « Parler en faveur des femmes, c'est traiter une matière délicate. L'apologiste passera toujours pour amoureux ou pour galant. » (Ch. IX.) « J'aime le Sexe comme homme & je rends hommage à la vérité. Si je décide en faveur des Femmes, la raison seule m'inspire. » (Ch. XI.)

Enfin, s'il prétend exalter « l'égalité que le Ciel & la nature ont donné aux deux sexes » (ch. XIII), il ne cesse de découvrir chez les femmes des vertus et des talents dont les hommes ne sont pas pourvus au même titre qu'elles.

Il conclut par un éloge de l'amour, qu'il assimile expressément au désir physique ; la révérence qu'on a pour les femmes, les hommages qu'on leur rend n'en sont que le travestissement : « Dire qu'on ne doit qu'estimer les femmes, c'est abuser des noms, pour déguiser la vérité des choses. L'estime et l'amitié ne regardent que les personnes d'un même sexe ; mais l'amour est proprement l'inclination naturelle que les deux sexes ont l'un pour l'autre. » (p.87).

[80]

4. P. et M. Florent de Puisieux, 1750

[Retour à la table des matières](#)

Philippe Florent de Puisieux selon certaines sources, sa femme, Madeleine Darsant, selon d'autres ³⁶ (et pourquoi pas, tous les deux) publièrent à Londres en 1750 un opuscule intitulé : « La femme n'est pas inférieure à l'homme », repris l'année suivante sous un nouveau titre : *le Triomphe des dames*.

³⁶ Respectivement Barbier et Abensour. Madame F. de Puisieux a publié aussi : *Conseils à une amie*, s. !., 1749, des contes, des récits moraux, des romans.

L'infériorité de la femme, constate l'auteur, qui se donne pour une femme, est un dogme difficile à combattre : « Il n'y a point d'erreur populaire plus ancienne et plus accréditée. » (p. 15).

Cependant, d'autres préjugés ont été vaincus à la lumière de la raison : Puisieux cite le mythe des Antipodes, la thèse des animaux-machines. .. Le moment est venu d'en finir avec la prévention antiféministe : « La Nature a mis une égalité parfaite entre les deux sexes. » (p.20). Cependant, à l'instar de Dinouart, ce sont des preuves de supériorité que Puisieux va chercher. Parmi celles-ci dans la liste traditionnelle, on relève l'argument par la capacité d'éduquer les enfants. Fonction sociale d'une importance primordiale qui, s'il était admis que seules les femmes sont capables de la remplir, suffirait à élever leur sexe au-dessus des hommes.

L'auteur emprunte la plupart de ses données à Poullain, au *Triomphe* de 1719 et à Dinouart. Il semble improbable dès lors que l'ouvrage soit, comme le veut la suscription de la page de titre, « traduit de l'anglais ».

Il conclut en faveur de l'égalité sociale et plus encore, adoptant une thèse extrême et hyperrationnaliste, en faveur de l'*identité* absolue des sexes, à la différence près des fonctions génératrices : « La différence des sexes ne regarde que le corps seulement & n'existe que dans les parties qui servent à la propagation de la nature humaine. » (p.53).

*

* *

Il faudrait dire quelques mots ici de la *Lucina sine concubitu*, mystification érudite d'Abraham Johnson (sir John Hill) où l'auteur pour se moquer des physiologistes de son temps prétend rapporter une expérience réussie de parthénogenèse.

[81]

La première traduction française paraît en 1750 (« Lucine affranchie des loix du concours »). On a, en 1752, une suite à la mystification avec le prétendu libelle de John Roe « *Concubitus sine Lucina* ». Le premier ouvrage montrait qu'une femme peut concevoir sans le commerce de l'homme. Le second soutiendra qu'une femme peut souffrir le commerce de l'homme sans subir les douleurs de l'enfantement : il invente un système d'incubation artificielle. Mais la brochure, très ambiguë, semble vouloir répondre à l'antique souhait « *Utinam exiret*

tam facile quam iniisset ! ». Ces ouvrages parodiques s'inscrivent dans la tradition de la parthénogenèse naturelle dont ils constituent la critique plaisante et sceptique ³⁷.

5. Le Père Caffiaux, 1753

[Retour à la table des matières](#)

Curieux ouvrage que celui du Père Caffiaux, jésuite. C'est un des plus volumineux jamais parus sur la question : trois volumes in-12. Caffiaux s'alimente à deux sources évidemment incompatibles : Cornélius Agrippa dont il a vu la traduction de 1713 et Poullain de la Barre ³⁸. Suivant ce dernier, il se doit de revendiquer une égalité fondée en raison mais, admirant l'alchimiste du XVI^e siècle, il défend également et contradictoirement la thèse de la supériorité absolue des femmes. Comme Poullain, il commence par s'indigner de « l'état de servitude et d'esclavage où les hommes tiennent aujourd'hui les femmes » (I, p.9). Comme lui, il croit les femmes douées d'une inclination plus forte pour l'activité sexuelle, afin que se compensent par là les inconvénients de la grossesse. Mais cela ne l'empêche pas. à l'instar d'Agrippa et plus prolixement que lui, de soutenir la thèse de la supérieure chasteté des femmes, à grand renfort de Pénélopes et de Didons. Qui veut trop prouver... Il croit également que, dans la prime enfance, les filles font paraître plus d'esprit et de dispositions pour les études que les garçons.

En principe, il se démarque donc d'Agrippa, et le dit expressément : « [Agrippa] vouloit élever les femmes au dessus des hommes ; au lieu que je ne demande qu'une égalité parfaite entre les deux sexes. » (I, p.30).

Or, malgré qu'il en ait, le Père Caffiaux, esclave de ses sources ou emporté par l'enthousiasme, accumule de plus en plus d'exemples [82] qui conduisent à concéder aux femmes une supériorité potentielle,

³⁷ La même année (1750) paraît une « Dissertation » de Mademoiselle Archambault, « Lequel de l'homme ou de la femme est plus capable de constance ? ».

³⁸ Il fait l'éloge de ce dernier et résume son premier ouvrage.

cherchant d'ailleurs ses preuves historiques chez les païens plus que dans les Écritures. Le Père Caffiaux a l'imagination tant soit peu biscornue. Ne tire-t-il pas de l'anecdote d'Archimède clamant son « eurêka » en sortant nu de son bain la remarque qu'une femme n'aurait pas montré une telle impudeur, même sous prétexte de découverte scientifique. Un autre passage proclame que jamais les femmes ne voudront être cosmonautes : « Elles laisseront à ceux qui voudraient réaliser les fables de *Cyrano de Bergerac* le plaisir de faire des voyages dans les planètes et dans le soleil. » (I, p. 63).

Emporté par son sujet. Caffiaux finit par souhaiter l'avènement du Règne des Femmes. Si les Femmes pouvaient régir les mœurs et exercer le pouvoir souverain, on ne verrait plus les désordres constants des sociétés phallogocentriques : « Voit-on parmi elles, les meilleures amies le poignard à la main prêtes à terminer par la mort de l'une ou de l'autre un différend ému sur un discours mal interprété, sur un rapport peu fidèle ? » (I, p.67).

La conclusion s'impose : « Je prétends que la femme a plus de droit de gouverner les peuples que l'homme. » (I. p.112). L'observation des abeilles, dont l'exemple est attesté pour la première fois ici, permet d'affirmer que seules les femmes sont susceptibles de constituer une république idéale.

6. Lettres au chevalier de K***, 1754

[Retour à la table des matières](#)

Le ton de ce recueil anonyme tranche sur celui de la production courante. L'auteur, une femme, polémique contre un gentilhomme coupable d'avoir ironiquement médité des femmes. On se promet de lui rendre la monnaie de sa pièce. Les « lettres » ne souhaitent pas qu'on concède aux femmes l'égalité, elles revendiquent bel et bien la supériorité sur le sexe mâle. « Il y a toute apparence que notre essence est au dessus de la vôtre. » (p. 11).

C'est un petit roman par lettres où la Marquise, en badinant, fait passer quelques leçons au Chevalier, galant mais cyniquement misogyne. Il y a un petit ton Merteuil chez cette prétendue Marquise qui surprend plaisamment. La force de l'argumentation consiste à

trouver dans l'oppression même dont les femmes sont victimes la preuve de leur supériorité : « Vous avez abusé de la bonté de notre cœur pour nous opprimer. » (p. 14).

[83]

Si les hommes ont réduit les femmes au rôle inférieur où on les voit, c'est qu'ils les ont redoutées de tout temps sans l'avouer : « Vos pères. Chevalier, ont connu notre supériorité ; ils ont crû nous la faire perdre en imaginant des loix qui en apparence nous avilissent. » (p. 13). « Vous nous croyez faibles ; erreur : nous ne sommes que sensibles. » (p. 12).

La femme est aliénée par l'image que l'homme lui impose des règles de conduite conformes à sa condition. Chez l'homme comme chez la femme, le souci de l'honneur n'est que mystification. C'est une chimère et, quoique femme et homme le placent dans des choses bien opposées, c'est semblable folie : « Le vôtre vous porte à vous couper la gorge avec votre meilleur ami, pour la moindre bagatelle ; & le nôtre à combattre sottement le penchant de la nature ; nous choquons également le bon sens. Le pardon d'une offense n'est-il pas au dessus de la vengeance qu'on en peut tirer ; & l'art de se rendre heureux sans nuire à personne, ne devrait-il pas être regardé comme une vertu ? À ne consulter que [la] nature, cela n'est pas douteux. » (p. 16).

Si le ton badin édulcore cette polémique, la réhabilitation du plaisir qui s'y fait jour marque une mutation des mentalités. L'ouvrage qui tourne en dérision l'attitude présomptueuse des hommes, n'exige pas des femmes qu'elles s'astreignent à la recherche d'une perfection contre-nature. L'auteur des « Lettres » souhaite que les femmes trouvent le courage de rechercher le bonheur dans l'accord avec elles-mêmes et avec le monde ³⁹.

³⁹ Paraît aussi en 1754 *la Malice des hommes* signé « Mademoiselle J*** », brochure de colportage en réponse à l'antique « Malice des femmes », toujours au catalogue de la Bibliothèque bleue.

7. Boudier de Villemert (1758), et le sexisme philosophique

[Retour à la table des matières](#)

L'Ami des femmes du juriconsulte Boudier de Villemert (1716-1801) connut un succès dont témoignent les éditions successives et augmentées. Nous suivrons celle de 1788 ⁴⁰.

Le premier, il tient qu'après des siècles d'erreurs, de divagations malveillantes ou galantes, il est possible de jeter sur la femme un regard « philosophique ». De fonder sur l'observation et la connaissance objective un discours rigoureux, dépouillé des préjugés comme des louanges excessives. Il n'a pas à se montrer favorable ou défavorable [84] aux femmes : il suffit qu'il soit vrai et sans parti pris. La querelle sur l'infériorité des femmes, ou leur supériorité, doit prendre fin :

On a dans les tems dit des femmes ou trop de bien ou trop de mal.
(p. 17)

Combien est frivole la question de la prééminence des sexes.
(XIII)

Un sexe a-t-il une véritable supériorité sur l'autre ? [...] Beaucoup de femmes ont réclamé la supériorité ; c'était un moyen sûr de la perdre. Le désir trop marqué de dominer, fera toujours échouer ce sexe dans les entreprises qu'il fera sur le nôtre. (p.9)

Boudier, malgré ces déclarations d'intention, ne nous paraît pas ouvrir une ère nouvelle. Au nom de la science et de la raison, il produit un discours très ambigu et profondément « sexiste ». Il ne s'agit plus de sa lamenter sur la malice des femmes mais de convaincre les femmes mêmes des limites de leur condition, de tirer de leur éloge des arguments répressifs, de les inviter à ne pas outrepasser les bornes que leur fixe la nature. Qu'elles tâchent d'exceller dans leur sphère particulière, elles ne feront que se conformer à la raison. Les femmes sont créées pour l'usage de l'homme. Les sexes sont donc complémentaires ! Ce discours patelin, qui enfouit la misogynie antique

⁴⁰ Riquetti de Mirabeau avait publié peu auparavant un *A mi des hommes* (1755).

sous une bienveillance simulée, servira de modèle jusqu'au XIX^e siècle à la plupart des ouvrages « sérieux » qui, émanant de médecins ou de moralistes, « se penchent » sur les femmes et leur proposent leurs bons offices. Boudier déplore la condition où se trouvent les femmes ; leurs travers bien connus — oisiveté, indolence, étourderie, niaiserie — ne sont que le résultat de l'état malheureux où on les maintient : « Tout conspire à étouffer les heureuses dispositions qu'elles ont reçues de la nature. » (p.23).

Quel besoin pourtant de dissimuler leurs défauts ? Ils sont excusables : « Elles doivent aux hommes une bonne partie ; le désir de plaire, naturel au sexe, le portant à se régler sur les idées reçues parmi les hommes qui l'entourent. » (p.22).

On voit l'habileté de ce discours qui concède l'oppression dont souffrent les femmes pour renforcer leur aliénation. L'idée clé de *complémentarité* entre les sexes permettra de cantonner les femmes dans certains rôles et de borner leurs ambitions. L'homme et la femme doivent former « un agréable concert » (p.34) ; « L'homme destiné aux actions fortes, a dans le caractère une certaine âpreté. qu'il est réservé aux femmes de corriger. » (p.31).

Que chacun reste à sa place et agisse conformément à la nature et tout sera pour le mieux : « Leur gaieté sert de contrepoids à notre humeur sérieuse et austère. » (p.31).

[85]

Mais dans l'autre sens, l'homme pourra tempérer « une négligence à laquelle elles s'abandonneraient, si elles n'étaient piquées du désir de plaire » (p.32).

L'intellect un peu faible des femmes pourra se soutenir par le dynamisme spirituel propre au sexe masculin : « D'ailleurs, l'esprit des femmes, abattu sous la multitude de petits détails, languirait dans l'ignorance si les hommes, les rappelant à des objets plus élevés, ne leur communiquaient de l'élévation et de la vigueur. » (p.33).

L'harmonie préétablie de la nature fait de ces différences un état de fait, où, s'empresse-t-on de dire, il ne faut plus voir de hiérarchie : « Si les hommes ont l'esprit d'une trempe plus *forte*, c'est pour concourir plus efficacement au bonheur de celles qui l'ont plus *délicat*. » (p.34). Générosité réciproque : « Chaque sexe a une destination particulière

qui dérive de sa constitution physique, et ne peut être transportée à l'autre. » (p. XII). Cela dit, on permettra aux femmes de revendiquer certaines supériorités conformes à leur nature : « Elles ont le cœur meilleur que les hommes, sont plus tendres, plus compatissantes. » (p.227). « Elles sont en général plus vraies dans leurs affections, elles ont plus d'égard à l'honneur, plus de fidélité, de constance et [...] elles mènent une vie plus réglée que la plupart des hommes. » (p.230.)

Étant donné les présupposés, de tels éloges coûtent peu. Il n'est plus besoin de témoigner aux femmes d'hostilité, si la nature, à quoi tous doivent se soumettre, détermine le rôle auquel elles peuvent prétendre : « la finesse de leur tact » (p.47). « la délicatesse de leur organisation » (ch.VII). « une timidité naturelle compagne ordinaire de la modestie et de la pudeur » (ch.VIII), tous ces indices invitent les femmes à ne pas viser trop haut : « Les femmes ne sont pas faites pour essayer les mêmes fatigues que nous. » (p.71). « Elles doivent surtout s'éloigner des sciences abstraites, et des épineuses recherches dont les détails pourraient appesantir leur esprit et émousser cette finesse par laquelle elles excellent. » (p.50.)

Elles n'auront pas à regretter ces limitations mais au contraire à s'en féliciter : le vain savoir qu'elles acquerraient ne pourrait que « nuire aux grâces naturelles de leur esprit » (p.58). On voit qu'elles ont la meilleure part. À quoi bon revendiquer autre chose ?

Et qu'elles n'oublient pas enfin que la pudeur, « ce précieux instinct » (p.226), est et demeurera « la plus indispensable de leurs vertus » (p.223).

[86]

Ce type de discours, hypocritement bienveillant, est celui qui désormais va dominer. Il marque un coup d'arrêt dans les apologies des femmes. Nous sommes très en retrait de l'intuition critique qui guidait Poullain de la Barre. Sous couvert d'accepter l'égalité des sexes, on invite les femmes à intérioriser une version « modérée » et raisonnable de l'idéologie sexiste.

Voltaire, malgré un certain égalitarisme de principe, n'est pas loin du « sexisme scientifique » dont nous croyons trouver la première synthèse chez Boudier.

La faiblesse physique va, chez les femmes, de pair avec l'imbécilité morale. On peut lire au *Dictionnaire philosophique* : « Au physique, la femme est de par sa physiologie, plus faible que l'homme, les émissions périodiques de sang qui affaiblissent les femmes et les maladies qui naissent de leur suppression, les temps de la grossesse [...] la délicatesse de leurs membres les rendent peu propres à tous les travaux qui exigent de la force et de l'endurance. » Et pour conclure, par un glissement subreptice : « L'homme a d'ordinaire beaucoup de supériorité par la force du corps et *même de l'esprit*. » C'est, condensée, la démarche même de Boudier. Si on peut trouver, chez Diderot, d'Alembert et Montesquieu, des prises de position inspirées de l'égalitarisme rationnel de Poullain, on rencontre cependant chez Diderot plus d'une remarque restrictive quant aux talents naturels et aux vertus du sexe féminin. Mais, à coup sûr, le chef de l'« école antiféministe » au XVIII^e siècle — comme le désigne Léon Abensour — c'est Jean-Jacques Rousseau. Tout comme les anciens théologiens scolastiques, Rousseau voit dans la femme l'instrument de perte de la race humaine. La société moderne s'est corrompue, sous son influence. Dépourvue de jugement et de capacités créatrices, la femme ne doit chercher qu'à faire preuve d'une docilité à laquelle la Nature la condamne.

Nul n'ignore le rôle considérable joué par les écrits pédagogiques de Jean-Jacques Rousseau dans la fixation des axiomes du sexisme moderne. Sous couvert de rationalité, l'auteur de *Y Emile*, établit durablement un ensemble de thèses sur la passivité « naturelle » et la dépendance « naturelle » des femmes, dont les postulats vont être réaffirmés et remotivés jusqu'à Freud et au-delà. Les travestissements de l'angoisse sexuelle de l'homme engendrent un ensemble de phantasmes névrotiques : [87] « La femme est faite spécialement pour plaire à l'homme : si l'homme doit lui plaire à son tour, c'est d'une nécessité moins directe : son mérite est dans sa puissance, il plaît par cela seul qu'il est fort... Si la femme est faite pour plaire et pour être subjuguée, elle doit se rendre agréable à l'homme au lieu de le provoquer. » Ce serait sortir de notre propos que d'étudier ces thèses bien connues où les successeurs de Boudier de Villemert ne cesseront de puiser.

*
* *
*

Nous nous permettrons d'anticiper ici pour signaler certains ouvrages ultérieurs qui illustrent le développement de ce « sexisme scientifique » dont nous fixons la genèse vers 1750 mais qui a sa source dans le discours traditionnel des légistes et des pédagogues de l'âge classique.

Les femmes, leur condition et leur influence d'Alexandre de Ségur (1803), est un essai maintes fois réédités pendant les trente ans qui suivirent. Dans la foulée de Boudier, Ségur prétend juger des femmes sans passion et sans prévention. Force lui est de reconnaître qu'« on n'a point vu de femme concevoir un beau plan de tragédie » (II, p. 115).

Qui niera qu'elles soient impropres à l'amitié, fût-ce avec leurs pareilles ? Leur rôle est tout tracé, qu'elles s'y cantonnent : « On ne peut nier que le vœu de la nature, en créant les femmes n'ait été de les consacrer principalement à l'emploi de mères. » (II,p.99).

Elles ont du reste une seconde spécialité qui requiert tous leurs soins : « Les femmes sont nées pour nous aimer et nous consoler dans nos peines. » (II, p. 113).

Catalani, *l'Ami du beau sexe* (1805), a lu Agrippa et quelques autres : « Ce mélange bizarre de dévotion et de galanterie » (I, p.31) l'étonné et le fait sourire.

Ce n'est pas lui qui s'abandonnera au « vertige » de ces temps barbares (p.29) ; contre « tous ces écrivains » qui ont voulu prouver par des arguments aussi absurdes que bizarres « l'excellence, la dignité et la supériorité des femmes sur notre sexe », il ne se préoccupe quant à lui que de proposer les moyens « de rendre plus utile cette moitié du genre humain » (I, p.27).

La science éclaire, dit-il, la condition naturelle des femmes et leur désigne le rôle auquel elles peuvent prétendre : « *La pulpe cérébrale* [88] semble participer à la mollesse générale ; ses enveloppes sont plus sensibles et plus lâches ; tous les mouvemens s'y font d'une manière plus facile et plus prompte. » (I. p.27).

Ajoutons à cette donnée, la constatation suivante : « L'influence des organes sexuels qui par la nature de leurs fonctions agissent avec tant d'énergie sur le système sensitif général. » (I, p.47).

En 1826. le docteur J. J. Virey donne avec *De la femme*, un des premiers ouvrages « gynécologiques » modernes. Point de galanterie,

la science est formelle : « Tout individu femelle est uniquement créé pour la propagation. » (p.2).

Certaines femmes s'adonnent à des activités masculines. C'est au détriment de leur santé et de leur équilibre psychique. Tous les médecins connaissent « la constitution érotique anormale des femmes de lettres » (p.1).

L'auteur voudrait pouvoir accorder à la femme un semblant d'égalité. La science s'y oppose : la femme est « un animal menstruel ». C'était l'opinion de Plin. C'est aussi celle de la physiologie moderne.

*
* *

Certes, d'autres ouvrages consacrés à la supériorité des femmes paraîtront encore d'ici la fin du XVIII^e siècle — en même temps que les premiers pamphlets « féministes », ceux qui réclament précisément pour les femmes des droits sociaux et culturels, un égal traitement devant la loi — mais Boudier de Villemert établit le modèle de la stratégie dominante qui va régir jusqu'à nous le discours de la Science (masculine) relatif aux femmes ⁴¹.

⁴¹ Il faut cependant rendre cette justice à Boudier qu'il est un précurseur en ce qu'il tente de réhabiliter l'allaitement naturel. C'est sans doute un effet de son désir de « rendre » les femmes à leur condition propre mais cela mérite d'être signalé : « C'est par une suite de cette fausse délicatesse qu'une femme douée de tout ce qu'il faut pour nourrir ses enfants recourt à des moyens forcés pour perdre un lait qu'ils lui demandent. » (1788, p. 192).

8. Jusqu'en 1789

[Retour à la table des matières](#)

On relève peu d'écrits de qualité pendant les trente dernières années de l'Ancien Régime. Rien qui puisse en tout cas renouveler la [89] question. Les apologies des femmes restent assez nombreuses, mais manquent d'originalité et de pensée. Ce sont généralement des démarquages. Il semble au contraire qu'avant la Révolution bourgeoise, ce soient les théoriciens sexistes de l'inégalité naturelle « tempérée » qui dominant.

*
* *

— Rien à dire du *Triomphe des dames* de Philippe dit Pretot, rhapsodie plate et confuse (1755).

— Larivière, *le Partisan des femmes* (1758) déclare être maître d'arme. Un maître d'arme n'est pas un maître de philosophie : on peut lui pardonner ses lapalissades dithyrambiques : « De tous les Estres, je n'en vois point dont le commerce puisse mieux former l'homme que celui des Femmes. » (p. 11).

— *Le Sexe vengé, ou la Prééminence des femmes* (1760) est une supercherie peut-être parodique mais qui reste dans le champ discursif que nous avons délimité.

— Dans son *Essai sur les femmes* (1765), M. de Boussanelle apparaît emphatique et brouillon. Très imbu de « l'Être Suprême » et de la philosophie naturelle, il n'a que la Vertu à la bouche. À grand renfort de Plutarque, il dresse la liste, cent fois repolie, des femmes qui ont brillé dans tous les domaines : « Bellone, Sémiramis, Hupsicratée. Théodolinde reine des Lombards, Debora, Judith, Jahel, Esther, Zéno-bie reine de Palmyre, Thomiris reine des Scythes, Jeanne Hachette, la Pucelle d'Orléans »,... en vrac ; les anecdotes s'accumulent. Mais il ne se prononce pas sur leur précellence éventuelle. Il ne prétend que les honorer et leur rendre justice. Il a consciencieusement compilé les classiques. C'est tout le mérite de son ouvrage.

— Madame Doyen publie en 1767 un *Triomphe des femmes* — un de plus — où elle s'efforce de prouver « que la femme est de l'espèce

humaine » : il s'agit de réfuter le « Paradoxe » de Valens Acidalius, retraduit en 1766 !

— *L'essai sur le caractère des femmes* d'Antoine Thomas, de l'Académie française, qui fut le protégé de Madame Geoffrin, apparaît comme un des derniers témoignages de la cohorte des zéloteurs du sexe. Son éloge ampoulé est un compendium des femmes célèbres. D'Aillant le réfutera au nom de l'esprit philosophique ⁴².

[90]

Sa doctrine est d'ailleurs très imprégnée des idées de Boudier et sa séquelle sur la « complémentarité naturelle des sexes ». Il ne refuse pas aux femmes le droit à l'éducation, et à la meilleure. Mais il croit cependant que jamais femme de génie n'apparaîtra : « Elles manquent d'esprit créateur. »

L'érudition de Madame de Coicy (*Les femmes comme il convient de les voir*, 1785) porte surtout sur l'histoire de France. À travers elle, l'auteur revendique une amélioration de la condition présente des femmes. La première, elle distingue dans son traité les différentes classes sociales : la situation des femmes varie chez les paysans, dans l'artisanat, le commerce, la finance, dans le monde de la cour. Évidence qui a mis longtemps pour apparaître. Elle constate que dans les classes « les plus basses », il y a cependant plus d'égalité entre les sexes. Il faut, en conclusion, associer les femmes aux hommes dans les affaires publiques ; et ce, dans l'intérêt de la nation ⁴³.

Le *Mémoire pour le sexe féminin* de Madame Gacon-Dufour (1787) est une niaiserie amphigourique en réplique à un libelle accusant les femmes de provoquer la dégradation des mœurs. Tous les arguments traditionnels des zéloteurs de la supériorité du beau sexe s'y retrouvent.

⁴² Voir Bibliographie I, annexe C.

⁴³ Madame de Coicy exige la création d'un ordre de chevalerie, de décorations féminines.

9. Les premières féministes : Olympe de Gouges et Mary Wollstonecraft, 1792

[Retour à la table des matières](#)

Dans son ouvrage sur *la Femme avant la Révolution*, L. Abensour constate qu'« au XVIII^e siècle, s'il y a des aspirations féministes, si les hommes comme les femmes les ressentent et les expriment, s'il y a bien un courant d'opinions féministes, jamais des femmes ne se réunissent pour engager, avec l'aide des écrivains favorables, la lutte pour leurs droits ». Le véritable combat féministe ne sera engagé qu'après 1789 à la faveur des bouleversements radicaux que la Révolution entraîne.

Il est assez facile de marquer la distinction entre la tradition de la supériorité des femmes et l'idéologie féministe, au sens strict de ce mot. Il ne s'agit plus, pour les féministes, de disserter sur les mérites naturels de leur sexe ou d'affirmer par principe l'égalité dont il devrait jouir. On cherchera plutôt à dresser un tableau précis et concret de [91] l'oppression sociale dont les femmes sont victimes et à indiquer les réformes que la raison exige dans tous les domaines, droits juridiques sur les enfants et sur les biens, transformation des règles matrimoniales, accession aux emplois et à l'éducation, élimination d'innombrables coutumes discriminatoires, même dissimulées sous l'alibi de la galanterie, et enfin, dès l'origine, reconnaissance de l'égalité politique et civique. Certaines de ces revendications étaient déjà apparues à la Renaissance, dans les écrits que nous avons signalés, mais elles restaient subordonnées aux spéculations ontologiques qui constituent le fond de notre thématique.

À l'inverse, la théorie tient peu de place dans les premiers pamphlets féministes, l'égalité naturelle des deux sexes est tenue pour allant de soi. C'est d'égalité des droits et des charges qu'il sera désormais question. Au reste, ce sont désormais des femmes qui prennent la défense de leur sexe. Nous nous limiterons à signaler les deux premiers libelles qui peuvent passer pour la limite *a quo* du combat féministe, libelles parus tous deux à Paris au début de la Révolution française, celui d'Olympe de Gouges, *les Droits de la femme*, et celui de l'anglaise Mary Wollstonecraft (1759 — 1797), *Défense des droits des femmes*, paru

simultanément à Londres (*A Vindication of the Rights of Woman*, 1792) ⁴⁴.

*
* *

Le pamphlet d'Olympe de Gouges, précédé d'une dédicace menaçante à l'adresse de Marie-Antoinette, est une parodie féministe de la « Déclaration des droits de l'homme ». L'homme prétend jouir de la Révolution et réclame ses droits à l'égalité, mais il entend bien que ces avantages soient limités au seul profit du sexe masculin.

Il veut qu'il n'y ait plus de tyrans, mais il ne renonce nullement à commander en despote quand il s'agit des femmes : « Dis-moi ? Qui t'a donné le souverain empire d'opprimer mon sexe ? Ta force ? Tes talents ? Cherche, fouille et distingue, si tu le peux les sexes dans l'administration de la nature. »

[92]

Osera-t-il prolonger l'œuvre d'égalité en reconnaissant aux citoyennes les droits qu'il s'attribue ?

L'article premier d'Olympe de Gouges calque celui de la « Déclaration » officielle : « La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits : les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »

Si les sexes sont égaux, pas de devoirs sans droits : « La femme a le droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la Tribune. . . » (Art.X).

Le pamphlet conclut sur un appel révolutionnaire : « Femme, réveille-toi. Le tocsin de la raison se fait entendre dans tout l'Univers. Reconnois tes droits. »

*
* *

⁴⁴ Il faut signaler peu avant la Révolution, quelques écrits de Condorcet qui posent le problème féminin en termes de droits juridiques et civiques et de réformes sociales concrètes : *Essai sur la Constitution et les fonctions des assemblées provinciales*, 1788 ; idées reprises deux ans plus tard dans l'*Essai sur l'admission des femmes au droit de cité*.

Sur Mary Wollstonecraft et sa tragique destinée, on consultera avec profit la plus récente biographie : *The Life and Death of Mary Wollstonecraft* par Claire Tomalin, à Londres, Weidenfeld & Nicolson, 1974.

Sa *Défense des droits des femmes* qui eut peu d'écho en France et fut reçue en Angleterre par un cri de désapprobation unanime, devint cependant, selon l'expression consacrée, la « Bible » du féminisme britannique au XIX^e siècle.

Elle rejette d'emblée comme mystificateurs tous les éloges des thuriféraires du « beau sexe » : « Tous ces livres si vantés ne tendent à mon avis, qu'à dégrader une moitié de l'espèce humaine, et à donner aux Femmes des agrémens qu'elles achètent trop cher ⁴⁵. » (p.31).

Elle part des faits, c'est-à-dire de la tyrannie masculine et voit *ensuite* si quoi que ce soit de raisonnable peut excuser cette oppression. La démonstration de l'égalité des mérites reste sous-jacente. c'est la revendication des droits égaux qui remplit cet ouvrage vigoureux, impétueux et touffu. La pesanteur historique de l'idéologie phallogcentrique fait que nombre des exigences de Mary Wollstonecraft sont encore loin d'être satisfaites aujourd'hui. Loin de trouver aux femmes des vertus et [93] des talents innés, elle se demande comment celles-ci pourraient faire preuve de mérites supérieurs dans la condition où on les voit réduites : « Il est inutile de compter sur la vertu des Femmes, tant qu'elles ne seront pas jusqu'à un certain point, indépendantes des hommes. » (p.370).

La polémique de l'auteur porte essentiellement contre Rousseau et ses adeptes. Une moitié de l'ouvrage est consacrée à la réfutation indignée des rêveries sexistes de l'*Émile*.

Olympe de Gouges et Mary Wollstonecraft marquent ainsi l'apparition d'une stratégie nouvelle et infiniment plus concrète, à une époque où la tradition que nous étudions s'épuise, se corrompt et ne se renouvelle plus.

*
* *

⁴⁵ « Les femmes », dit Mary Wollstonecraft ; l'expression « le beau sexe » n'est employée par elle qu'avec des guillemets et ironiquement.

On sait que l'histoire du féminisme révolutionnaire est une longue suite de désillusions et de mécomptes. Les destinées individuelles d'Olympe de Gouges et de ses sœurs, Théroigne de Méricourt ou Etta Palm, illustrent le danger qu'il y avait à affronter - en cette époque de « victoire sur les préjugés » - la domination phallocentrique. L'amère déception d'Olympe de Gouges se trahit lorsqu'elle parle de « ce sexe autrefois méprisable et respecté, et depuis la Révolution, respectable et méprisé » (*Droits de la Femme*).

P. M. Duhet (Bibliographie II) montre clairement que la tendance dominante dans l'œuvre révolutionnaire a été à concéder le moins possible sur le plan civique et social et même (et surtout) en matière d'éducation.

C'est toujours le vaudeville de *Figaro* : « ... les plus forts ont fait la loi ». Inutile de dire que la période révolutionnaire ne voit plus paraître d'ouvrages conformes à notre tradition. Il est frappant de constater que les deux derniers qu'on puisse signaler furent publiés par des émigrés et hors de France.

10. Le chevalier dell'Acqua, 1797

[Retour à la table des matières](#)

Le chevalier dell'Acqua. milanais, publié à Berlin en 1797 un *Essai sur la supériorité intellectuelle des femmes*, dédié à S. M. Frédérique-Louise, reine de Prusse ⁴⁶.

[94]

À son tour, il fera « l'apologie de la plus aimable moitié du monde ». Si, en tant que « philosophe », il tend à prôner l'égalité des sexes, il incline néanmoins à accorder aux femmes la précellence. Non seulement intellectuelle, comme l'indique le titre de son essai, mais à tous les égards. Les hommes feignent d'adorer les femmes, remarque-t-il, mais partout elles sont esclaves (p. 127).

Malheureusement, l'auteur est un pédant, plein d'anecdotes gréco-romaines, qui écrit dans un bizarre charabia où surnagent néanmoins

⁴⁶ Son ouvrage est le prétexte d'un long dithyrambe à la gloire de Catherine II.

quelques remarques pertinentes. Il insiste notamment sur la nécessité qu'il y a de permettre aux femmes de « prétendre à l'éducation des hommes » (p.140).

« En donnant à vos filles la même éducation qu'aux autres enfants » (p. 175), conseille-t-il aux parents, vous parviendrez dans les faits à détruire le funeste préjugé qui maintient les femmes dans la dépendance.

Il note pour conclure que l'élévation des femmes sera pour les hommes aussi un bienfait, car il n'est pas de relation satisfaisante qui puisse se développer dans l'inégalité : « Nous cesserons de tenir les femmes sous le joug de l'ignorance et de l'esclavage. L'amour [...] sera un sentiment plus délicieux encore, le complément et la perfection de l'amitié. » (p. 119).

Un autre Italien, Benedetto Toselli, publie à Milan en 1798 une *Apologie des femmes*. Rien de nouveau dans cet ouvrage de compilation, si ce n'est l'abus qui est fait du style sensible et lacrymal.

Toselli est porté sur le trémolo. Il se propose galamment de vouer un culte religieux à « ces êtres charmans dont la puissance approche le plus de celle de la Divinité, et dont les grâces font oublier les défauts » (III).

11. Au dix-neuvième siècle

Gabriel Legouvé, 1801

[Retour à la table des matières](#)

Le succès que connut sous l'Empire le poème de Gabriel Legouvé, *le Mérite des femmes*, contraste avec son absence totale d'originalité : pas une image, pas une proposition, pas un argument ou un rapprochement qui n'ait été répété à satiété dans les textes antérieurs dont nous avons rendu compte. *Le Mérite des femmes* n'est qu'une versification pompeuse et plate. Que Legouvé puisse mettre au pillage notre tradition, [95] en commençant par Agrippa, atteste du fait que celle-ci est désormais oubliée.

La postérité n'a retenue de son long poème apologique que les deux derniers vers ou mieux le dernier, au ridicule particulier :

Et si la voix du sang n'est point une chimère,
Tombe au pied de ce sexe à qui tu dois ta mère ! ⁴⁷

*
* *

On ne rencontrera plus au XIX^e siècle que quelques compilations dépourvues d'originalité intrinsèque.

L'Hommage au beau sexe de Levallois (1813), qui s'inspire de Thomas, est niais et doucereux : il faut chérir les femmes et reconnaître leur Empire...

Le *Triomphe des femmes* de César Gardeton (1822) est un pur et simple plagiat de passages empruntés ça et là, à Puisieux notamment, et recopiés bout à bout. On y trouve une bibliographie très lacunaire de la tradition qui nous occupe.

La *Physiologie des perfections de la femme* de Debay (1852) dernier témoin attardé, est un ouvrage de librairie qui profite de la vogue de ce genre à la mode : « Partout et en tout, la femme égale l'homme et très-souvent le surpasse. » (p.88).

S'il défend la supériorité des femmes, comme ses lectures l'y contraignent, il est, au fond, très sexiste. La femme est vouée à l'amour. Sans l'amour, elle n'est rien. Au XVIII^e siècle, savante, guerrière ou politique, on la croyait au moins susceptible d'indépendance.

*
* *

Certes, après une brève éclipse, le *féminisme* reprend le combat : la revendication à l'éducation, aux droits civiques, à l'indépendance juridique se substitue aux spéculations métaphysiques et à

⁴⁷ G. Legouvé n'est pas le seul versificateur dans cette période de décadence du courant idéologique, Coulon, en 1773, avait composé un *Éloge du beau sexe* : « C'est toi, sexe enchanteur, beau, même sans parure ! » Paulin Crassous, en 1806, donne encore une *Apologie des femmes* froidement galante et tout aussi médiocre.

l'enthousiasme [96] abstrait pour l'excellence féminine. En marge du paternalisme dominant, des esprits originaux — tous liés au romantisme social — reprennent une réflexion sur la féminité : non Proudhon, profondément misogyne, mais Saint-Simon et Enfantin qui renouent avec la mystique du Règne des Femmes. Et surtout Charles Fourier, l'esprit le plus libre et le plus audacieux de son temps.

Notre parcours s'achève cependant à la fin du XVIII^e siècle. Pour aller jusqu'aux romantiques, aux féministes saint-simoniennes, il faudrait négliger l'abîme qui sépare leur problématique de notre tradition, laquelle semble du reste oubliée.

Charles Fournier guidé par sa seule audace spéculative, retrouve seul certaines données de notre ensemble discursif. Chez lui en effet la thèse de la supériorité du sexe féminin, proportionnelle à l'infériorité artificielle où on la maintient « en civilisation », recouvre tout son éclat : « Je suis, fondé à dire, écrit-il, que la femme en état de liberté surpassera l'homme en toutes ses fonctions d'esprit ou de corps qui ne sont pas l'attribut de la force physique. » (*Théorie des IV mouvements*).

Il ajoute : « Le degré de l'émancipation féminine est la mesure naturelle du degré de l'émancipation générale ⁴⁸. »

Dans le système des saint-simoniens, la femme est plus puissante « religieusement » sinon « industriellement » que l'homme.

Parmi eux, l'« Association des Compagnons de la Femme », créée en 1833, se voue à la promotion de la « femme libre » et entreprend en Orient la recherche de la « Mère ». Enfantin devant les jurés de 1832, avait été proclamé le nouveau saint Jean, précurseur de la femme-messie. Elle devait apporter la concorde universelle.

Le journal saint-simonien *l'Apostolat des Femmes* était destiné à répandre ces thèses. Aucune influence directe de Guillaume Postel sur Enfantin et ses disciples ne paraît cependant établie. Certains thèmes idéologiques déviants semblent voués dans le cours des temps à des résurgences successives qui ne permettent pas de conclure nécessairement à une continuité sous-jacente.

⁴⁸ On se rappellera aussi l'illuminé Paulin Gagne et son interminable poème épique *l'Unitéide ou la Femme-Messie*.

Michelet lui-même ne semble guère avoir connu les ouvrages dont nous avons fait état (voir l'édition critique de *la Sorcière établie* [97] par L. Refort chez Didier, 1952). Les féminismes romantiques ne s'inscrivent pas dans la tradition homogène de la supériorité des femmes. Ils ne reprennent plus le train d'arguments, d'images et d'exemples qui avaient servi dans les siècles passés avec une telle continuité. Ils n'ont plus à répondre d'ailleurs aux antiques misogynes, ecclésiastiques ou légistes, qui avaient été les adversaires ordinaires des Champions des Dames. Certaines thèses réapparaissent mais toute la topologie idéologique est transformée.

C'est pourquoi nous croyons justifié d'arrêter l'enquête et de clore le corpus à l'époque révolutionnaire. Au reste, la réflexion critique rationaliste qui s'était développée anarchiquement mais vigoureusement de Poullain de la Barre à 1750 environ semble être progressivement étouffée dans le siècle qui suit. Elle mettra longtemps avant de recevoir un nouvel élan.

[98]

[99]

Champions des femmes.
Examens du discours sur la supériorité des femmes
1400-1800.

Deuxième partie

THÉMATIQUE

[Retour à la table des matières](#)

[100]

[101]

Champions des femmes.
Examens du discours sur la supériorité des femmes
1400-1800.
DEUXIÈME PARTIE : THÉMATIQUE

1. Arguments tirés de la Genèse

[Retour à la table des matières](#)

Si l'on veut trouver des indices sûrs du rapport qui existe entre les sexes et de la précellence éventuelle de l'un sur l'autre, plutôt que d'interroger les témoignages historiques, que de déduire à partir de données physiologiques ou morales toujours sujettes à controverses, il ne peut être de meilleure méthode que de s'efforcer à connaître ce que le Créateur de toutes choses a voulu qu'il en soit. Les apologistes du sexe féminin ont donc examiné assidûment les premiers chapitres de la Genèse, où tant de théologiens distinguaient la preuve surnaturelle de l'infériorité des femmes et — dans le chef de notre mère Eve — l'indice d'une malfaisance originelle, modèle et prototype des innombrables nuisances et misères dont les hommes se croient redevables aux femmes.

Ils ont conclu, avec une subtilité dialectique parfois biscornue, tout à rencontre de cette interprétation courante. Ils ont tiré du récit de la Création et de l'histoire de la Tentation, verset après verset, des preuves abondantes de la supériorité des femmes. Ce chapitre constitue le point de départ de leur argumentation, au moins jusqu'au XVII^e siècle, inclusivement. Les preuves naturelles et expérimentales qu'ils donnent de l'excellence féminine ne sont pleinement justifiées que par l'exégèse de la Volonté surnaturelle.

Alors même que Plutarque et Hérodote fournissent d'irréfutables exemples en faveur du talent et de la vertu supérieure des femmes, alors que le savoir « médical », la réflexion sur la génération, les spéculations étymologiques, une certaine philosophie de l'histoire peuvent fournir un matériau abondant, il faut toujours en revenir, dans les premiers temps, aux textes où transparaissent les desseins de la Providence. C'est ici que l'on voit que pour la rhétorique classique le grand art [102] consiste à prouver n'importe quoi, que tout se démontre, qu'à un lieu commun on peut toujours en opposer un autre qui conduit à conclure contradictoirement. Chaque verset des trois premiers chapitres du livre sacré aura été scruté et interprété pour les uns, en faveur des femmes, pour les autres, contre elles.

Les misogynes s'appuyaient sur le fait qu'Adam, *premier* créé, reçoit Eve comme compagne pour qu'il ne se sente pas seul, qu'elle l'aide et contribue à la génération : rôle inférieur ⁴⁹. Mais, si le fait d'être créé en premier est une preuve de supériorité, il faut alors donner aux bêtes la préférence sur l'homme ⁵⁰.

Raisonnement dit par « autophagie », qui consiste à rendre, absurde ou contradictoire la thèse adverse en la poussant jusqu'au bout de sa logique. Il faut en conclure qu'Eve *créée en dernier* est par là supérieure d'emblée à Adam, et, comme on le dira, le « chef-d'œuvre » d'une création qui va de progrès en progrès.

Examinons le *lieu* de cette création. Adam est pétri « en rase campagne » ; Eve, au contraire, est formée au Paradis Terrestre, nouvel indice de supériorité ⁵¹.

De quoi Adam est-il formé ? de boue. Disons mieux : d'un « ord et sale limon ⁵² ». « La boue et le crachat sont la composition de l'homme ⁵³. » « Dieu se servit de *limon de la terre* pour former

⁴⁹ Cf. Drusac, XXXVII.

⁵⁰ Brinon.

⁵¹ Agrippa (trad. 1713), IV ; Angenoust, p. 38 ; Bermen, p. 136.

⁵² Estienne, p. 148. En affirmant la supériorité de l'homme créé en premier, les misogynes pouvaient se réclamer de l'Apôtre, qui dit dans *l'Épître à Timothée* : « Car Adam a été formé le premier et Eve ensuite. Et Adam n'a pas été séduit, mais la femme ayant été séduite est tombée dans la désobéissance. »

⁵³ Nervèze, p. 84 ; cf. aussi Bermen, p. 137.

l'homme. [...] mais Dieu voulant faire quelque chose de plus *parfait* et de plus Noble jugea a propos de faire une *femme*. » {*Triomphe du Beau Sexe*, p.13.)

On irait presque jusqu'à dire que l'Éternel a raté son coup dans un premier temps. Dans tous les cas, « la qualité de la matière dont fut faite la Femme, en établit l'Excellence » (Agrippa, 1713, VI, p.20).

Les misogynes, avec Bossuet, peuvent plaisanter sur cet « os surnuméraire », dont notre mère fut conçue. Un os est tout de même « une substance plus pure et plus nette que n'est la fange et le limon de la terre » (Angenoust, p.39).

[103]

Troisième argument, donc :

La matière de chair est elle pas plus belle

Que n'est celle qui fut formée du limon ? (Romieu. 6, v°)

C'est, faut-il le rappeler, qu'un « os est une matière solide et exempte de corruption », allégorie de l'incorruptibilité de la femme ⁵⁴. Cet os, notons-le, est une *côte*, partie noble de l'individu, remarque Rodrigue de la Chambre ⁵⁵.

Adam s'endort et ne s'éveille que l'opération terminée : « Aussi tost que la Femme fut formée, il s'éveilla pour reconnoistre cette nouvelle souveraine ⁵⁶. » (Noël, p.20).

Pour nous résumer : « Il a fait l'homme avant que de créer la Femme [...] pour montrer qu'il faisoit l'Homme *pour* la femme & que par conséquent il lui accordait sur l'Homme autant d'Empire [...] qu'il en a sur le reste des créatures. » (J***, 1754, p.22).

⁵⁴ Noël, 1700, 23.

⁵⁵ Les misogynes faisaient grand cas du fait qu'il ne s'agit malgré tout que de la côte *gauche*, partie « sinistre » et moins noble. (Cf. Angenoust, p. 31.) Ou bien : prenez des os, secouez-les dans un sac, ça fait un bruit désagréable : image du babil éprouvant des femmes ! Cet argument est dû à l'imagination fertile du sieur de Drusac (f° xvi r°). Signalons que l'argument de la côte d'Adam est déjà utilisé en 1399 par Christine de Pisan. Cette sophistique sur les textes sacrés remonte haut dans le Moyen Âge.

⁵⁶ Cf. encore, *le Sexe vengé*, 1760, p. 4.

La femme est le « chef d'œuvre de la création » (Acqua,p.141), « chef d'œuvre au vray de la vertu divine » (Romieu, f°6,v°) ; « Dieu a pris un plaisir singulier à rendre la femme la plus accomplie des créatures. » (Noël, 1698, p.26) ; « Elle qui par sa beauté est la plus vive Image de Dieu même. » (Noël, 1701, p.23).

Après ce « chef d'œuvre », le créateur se repose : on n'empêche pas de conclure que la formation de la femme lui a consumé toute son énergie (*le Sexe vengé*, 1760, p. 4).

Autre preuve, d'ordre étymologique : « Adam » signifie « terre », et « Eve » signifie « vie ⁵⁷ ». « Autant que la *vie* est plus noble que la *terre*, autant aussi la femme est plus noble que l'homme. » (Gardeton, 1812, p. 18).

On aurait pu faire un sort à la phrase deux fois répétée : « Il les créa mâle et femelle » (Genèse, 1,27 & V,2), mais elle tend plutôt à établir l'égalité des sexes qu'à favoriser la thèse de la supériorité de l'un des deux.

[104]

Après avoir établi la supériorité d'Eve sur Adam, appuyée sur la parole divine elle-même, il convient d'examiner les conditions de la Tentation et de la Faute, et de réfuter le sens défavorable qu'on serait tenté spontanément d'attribuer à cet épisode.

Notons d'abord que la loi, l'interdit fut « fait et manifesté à Adam seul » (Noël, 1701, 5). Cela est exact (*Gen.*, II, 15-17), mais nous remarquerons, s'il faut aller par là, qu'il est tout aussi certain qu'Eve connaît cette prohibition (*Gen.*, III, 3). Il est donc abusif de dire, avec Cornélius Agrippa, qu'Adam a cédé, quoique averti et qu'Eve était restée ignorante.

On peut tourner la chose autrement. Le serpent est subtil et Adam est un lourdaud. Stratégiquement, il lui faut s'attaquer d'abord à Eve s'il veut perdre le genre humain. L'Ennemi reconnaît ainsi implicitement qu'Eve est plus avisée. Une fois qu'elle est convaincue, l'essentiel est fait ⁵⁸.

⁵⁷ Agrippa, 1713, III ; Billon. f° 128, r° ; Bermen, p. 136 ; Noël, 1698, p. 8.

⁵⁸ Brinon, p. 13.

« Tel fut sans doute le dessein de ce subtil ennemy de la race humaine, le malin esprit mais le plus rusé de tous : comme cognoissant la fragilité de l'homme, il sçavoit bien qu'il ne falloit qu'une parole pour gagner Adam, au lieu qu'il redoutoit la fermeté d'Eve qui ne voulut aussi point se rendre qu'elle ne fut payée de raisons. » (L'Escale, p. 104.)

Adam, lui est inexcusable : « La tentation à laquelle l'exposoit une proposition aussi ingénue, & à laquelle il succombe, ne marque-t-elle pas bien sa faiblesse ? ». (Dinouart, p.23).

Que voilà de la subtilité ! Et qui peut-être n'est pas dépourvue d'une odeur d'hérésie que Calvin subodorait dans le *De praecellentia* de Cornélius Agrippa.

La punition que Dieu impose aux humains (*Gen.*, III, 16-18) semble à nos apologistes proportionnelle à la gravité de la faute. Agrippa conclut que, la faute revenant en fin de compte à Adam, c'est la raison pour laquelle on ne circoncisait que les mâles, « parce que l'intention de la loi était de punir le péché dans le sexe qui l'avait commis ». (On pourrait dire ici, en poussant un peu le raisonnement, que la femme est dispensée du baptême, si cette cérémonie remplace la circoncision de l'Ancienne Loi : aucun de nos thuriféraires ne va jusque là...)

[105]

C'est ce que pense deux siècles plus tard, l'abbé Dinouart : « enfanter dans la douleur » est certes pénible ; ce l'est moins que de gagner son pain à la sueur de son front : « L'homme a été plus criminel que la femme dans sa désobéissance. Sa punition est aussi plus grande dans sa durée : c'est sans raison qu'on accuse celle-ci d'être la cause de la chute du genre humain. »

En argumentant par les conséquences, selon la règle d'Aristote, il convient enfin de noter qu'à supposer Eve cause première de la faute, sans cette faute, pas de rédemption. Saint Grégoire disait : « Heureux péché qui a mérité un tel rédempteur », ce que reprend Postel (1553, p. 1).

Un autre passage fait difficulté. La punition d'Eve la soumet à la domination de son mari. On pourra, par un *distinguo* subtil, faire remarquer que soumission n'est pas infériorité, ce que développe Marie de Gournay : « Et quand bien il seroit véritable, selon que quelques-uns maintiennent, que cette soumission fut imposée à la femme pour

chastement du péché de la pomme : cela encores est bien esloigné de conclure à la prétendue préférence de dignité en l'homme. »

Le Père Caffiaux, au XVIII^e siècle, prend le risque de retourner au texte original plutôt que s'arrêter au latin. On lit :

Et sub viri potestate eris

[Tu seras soumise à la puissance de ton mari.]

Mais en hébreu, il faut traduire :

Ton désir te portera vers ton époux.

Et pour les Septante :

Tu te tourneras vers ton mari.

Guère compatibles, ces trois versions. Caffiaux n'a pas tort de penser que le sens le moins favorable a été indûment préféré. En tout cas, on le voit (mais nos auteurs n'en sont pas trop conscients) une conclusion préalable s'impose, guère réjouissante pour les exégètes : on peut faire dire aux textes sacrés tout ce qu'on veut et le contraire...

Autres arguments scripturaires

Nous ne nous attarderons pas à passer en revue tous les arguments tirés des Écritures, tous les moyens de rétorsion opposés aux passages [106] embarrassants ⁵⁹. Nous en avons cité quelques exemples dans la première partie de cet essai.

Il y a évidemment, dans la Bible plus d'une femme vertueuse et bien des hommes criminels : Caïn fut le premier homicide, Noé, le premier ivrogne, Nemrod, le premier tyran et le premier idolâtre ⁶⁰.

Le Patriarche Jacob servit sept ans pour avoir une femme : il les prisait donc plus que tout autre bien terrestre., ⁶¹ Les *Évangiles* offrent

⁵⁹ On a vu plus haut diverses interprétations malaisées de versets de l'Ecclésiaste.

⁶⁰ Cf. Agrippa, par exemple.

⁶¹ Cf. Gilbert, p. 13.

également des données diversement interprétables. Jésus-Christ choisit d'être un homme. Sans doute. Mais c'est qu'il représente et rachète le premier pécheur que fut Adam (Agrippa, 7 7/5, p.58). En choisissant le sexe masculin, il veut « s'humilier », ira jusqu'à affirmer C.M.D. Noël (1707, p.73).

Si les canons rejettent les femmes du ministère de l'Église, c'est, de même, que tout prêtre représente Jésus qui représente Adam (Agrippa, p.58 ; Angenoust, p.7 ; Noël, p.85 ⁶²).

La Vierge, élevée au-dessus du chœur des Anges, est la « gloire de son sexe » : la « grâce est arrivée par une femme et bien plus abondamment que le péché par Eve » (*Triomphe des femmes*, p.6) ⁶³.

Le meilleur humain est une femme, la Vierge ; le pire est un homme, Judas : Agrippa applique ici, suivant la *Topique* d'Aristote, le « lieu de la double hiérarchie ».

Les Évangiles nous montrent que « le Sauveur a toujours eu pour les femmes une prédilection bien honorable à leur Sexe ⁶⁴ » (Acqua. [107] p.172). « Notre Seigneur se apparut premier à femme que à homme, qui est une grant excellence & triumphe aux dames. » (La Chambre.)

Cet argument de Rodrigue de la Chambre est repris par Agrippa (1713, p.59) et par Marie de Gournay : « Jésus-Christ déclara sa très

⁶² C'est qu'en effet l'exclusion de la prêtrise semblait témoigner pour les antiféministes d'une infériorité de nature voulue par la providence divine dans l'établissement de son Église :
Dieu ne voulut oncques femme estre
Ne quelque femme faire prestre
Pour chanter le *Per omnia...*
(Alexis, *Débat*, 152)

⁶³ Cf. aussi Angenoust, p. 258

⁶⁴ Bermen fait remarquer (p. 136) que le sauveur n'a point été crucifié par les femmes ; qu'au contraire, au témoignage de l'Évangile, la femme de Pilate tâcha de détourner son mari de l'inique condamnation qu'il s'appêtait à prononcer. Quand à l'argument par le fait que le Christ ressuscité apparût d'abord aux Saintes femmes, on le rencontre déjà chez Guillaume Alexis :
Pour notre consolation
La Sainte Résurrection
Premier la femme annuncia
Malheureux est qui rien ny a.
(*Débat*, Bibliographie I B.)

heureuse et très glorieuse résurrection aux dames les premières, affin de les rendre, dist un vénérable Père ancien, Apostresses aux propres Apostres. »

Les gynophobes rétorquent ici. plaisamment, qu'à sa naissance, il « apparut » réellement en premier à un bœuf et un âne... On voit que l'esprit de l'époque ne prohibe pas un certain usage ironique des textes sacrés.

D'autres arguments susceptibles de prouver la préférence divine pour les femmes sont faciles à trouver dans les Vies de saints, chez les Pères, dans la Légende dorée et dans certaines traditions d'une orthodoxie douteuse. S'il est permis de tirer du fait que la Vraie Croix fut inventée par une femme, un argument nouveau ⁶⁵, le désir que les femmes inspirent aux anges paraît bien un peu hasardé. « Et mesme l'on a creu que les Anges ont autresfois désiré la compagnie des femmes, comme celles de toutes les créatures qui s'impattissent le plus [*sic*] à leur céleste nature. » (Saint-Gabriel, p.57 ⁶⁶.)

2. Différences et avantages physiques

[Retour à la table des matières](#)

L'homme a la force ; la femme, la beauté : comme on le verra quelques pages plus loin cette distinction est posée en principe.

Au XVIII^e siècle, tout le monde va répétant que la femme a « les fibres plus délicates ⁶⁷ ». sans qu'il soit possible de lever l'obscurité de cette proposition qui semble satisfaire telle quelle. François de Billon (1553) dont l'esprit critique retient l'intérêt, avait pourtant fait observer que si la femme est réputée pour « fragile et imparfaite », la nature a voulu la rendre capable néanmoins de supporter les douleurs de la

⁶⁵ Billon, f° 104, v°.

⁶⁶ Voir le *Comte de Gabalis*.

⁶⁷ Cf. Lacoste, p. 1938 : Thomas, p. 85 ; *Émile*. « Leurs tendres muscles sont sans résistance ».

gésine et que l'homme sous-estime peut-être ici une résistance physique qu'il ignore pour sa part (P 97, v° 68).

[108]

On a disserté à perte de vue sur la différence de tempérament qui opposerait les deux sexes : l'un, le masculin, « sec » et « bouillant ». l'autre. « humide » et « froid ». Nos polémistes héritent de ces distinctions reçues d'Hippocrate et de Galien. D'où grand débat pour savoir s'il vaut mieux être humide que sec, froid que bouillant.

« La femme est beaucoup plus humide que l'homme » assure Pontaymerv (f°3.r°/v°) et c'est là, du reste, signe éclatant de supériorité. Car ces couples appariés sont autant physiologiques que caractérologiques. Le sang de l'homme « qui est beaucoup plus chaud ». « ce plus de sang, de fiel, de ratte » expliquent sans l'excuser les désordres sensuels et la violence auxquels il s'abandonne plus facilement 69. La « froideur » du tempérament féminin prouve son plus faible penchant pour les relations charnelles, sa chasteté dont on lui fait mérite : « L'homme chaud et bouillant se plaît à la diversité & au change, là où la femme plus constante en ses affections, comme plus modérée en ses désirs ne se départ pas si légèrement d'un amour légitime. » (Saint-Gabriel, p.82).

Pour les misogynes, c'est la femme qui sera bouillante, la chaleur de ses humeurs expliquant son irrémédiable instabilité psychologique et son vif penchant pour la galanterie. Poullain de la Barre le premier se demande à quoi riment ces distinctions : « Il y a des médecins qui se sont fort étendus sur le Tempérament des sexes au désavantage des femmes & ont fait des discours à perte de vue pour montrer que leur sexe doit avoir un tempérament tout à fait différent du nôtre & qui le rend inférieur en tout. Mais leurs raisons ne sont que des conjectures légères. » (1673, p. 193).

68 Ce constat d'infériorité physique sera, au XX^e siècle, entièrement remis en question. Ashley Montagu démontre que la femme offre une constitution plus forte que celle de l'homme (p. 87 et suiv.). Mary Wollstonecraft (1792) remarque la première que toute l'éducation que l'on donne aux filles, les détourne de s'exercer le corps.

69 Vigoureux, p. 59.

Le bon sens et l'expérience prouvent le peu de pertinence de ces prétendues distinctions : « Nous avons vu des femmes fort humides raisonner avec plus de solidité et de justesse & de plus de choses que des hommes assez secs et qui ont beaucoup étudié ⁷⁰. » (d°, p.280).

Tout le problème est de voir comment, de part et d'autre, on s'efforce *d'ancrer* dans la nature congénitale des sexes les différences qu'on prétend leur voir. Les apologistes feront ainsi grand cas de la précocité propre au sexe féminin.

[109]

C'est vingt jours plus tôt que le mâle que l'embryon féminin prend vie dans le sein maternel, assure Agrippa.

Dans l'enfance, alors que la négligence où on laisse l'éducation des filles n'a pas encore porté à conséquence, la fillette montre dans ses jeux plus d'esprit, d'imagination que le garçon.

La fille sera aussi nubile bien avant lui et peut, selon Agrippa, être mariée dès l'âge de dix ans. C'est aussi l'opinion d'Habert : « Et nous voyons que bien plus promptement la femme peut engendrer mais comment dix ans escheus na elle pas puissance de concevoir enffans à sa semblance. » (Habert, 1541, ch.VII).

Cette nubilité physiologique se complète d'une maturité spirituelle plus rapidement atteinte : c'est la vieille idée que le rôle social que la jeune fille est appelée à jouer exige une certaine aisance mondaine que nos théoriciens croient due à des causes toutes naturelles : « Il est constant que la nature a mis les femmes en état de paraître avec avantage bien plutôt que nous. Une jeune personne à 15 ans sent et s'exprime avec finesse et fait déjà les délices d'une société dans laquelle un homme du même âge ne saurait être admis. » (Boudier, *éd.* 1788, p.21).

Tout ceci permet de conclure que les femmes sont « des êtres dont les facultés intellectuelles se développent plus tôt que celles des hommes » (Toselli.p. 14).

⁷⁰ Poullain remarque encore que la thèse de l'humidité intrinsèque du tempérament féminin « ne s'accorde pas avec la chaleur interne nécessaire aux femmes pour produire un animal dans leur sein » (Poullain, 1675, p. 104).

À cette précocité naturelle, il faut ajouter une plus grande *longévité*, selon François de Billon : « En quoy elles accomplissent plus que les hommes l'intention d'icelle Nature. » (f°148,r°).

De tous nos théoriciens, il est le seul à faire cette remarque, où il rejoint par exception les constatations de la physiologie moderne (on verra des statistiques pertinentes à cet égard chez A. Montagu, Bibliographie IB, p,85 et suiv.).

3. Rôle de la femme dans la génération

[Retour à la table des matières](#)

À la Renaissance et jusqu'au XVIII^e siècle, le rôle respectif des deux sexes dans la génération n'apparaît pas comme clairement établi et d'autre part, diverses spéculations philosophiques prennent le relais du savoir physiologique et se confondent à l'occasion avec lui. Ou plutôt en nous exprimant de la sorte, nous commettons un anachronisme. Le physique et le métaphysique sont à percevoir comme un *continuant* : « De montrer combien la femme est nécessaire à la propagation [110] du genre humain, c'est vouloir donner des Rayons au Soleil. » (Bermen, p.8) ; « C'est la femme qui nous porte dans son sein, qui nous donne la vie, nous allaite et veille sur notre berceau. » (Debay,p.93).

L'aptitude à la maternité et l'importance de cette fonction font à la femme une supériorité incontestable sur l'homme. Cette aptitude a cependant été dévaluée par la malédiction du jardin d'Éden. La gésine est perçue comme une servitude, une punition de la première faute, nullement comme une fonction noble et « valorisante ».

Nos apologistes doivent ici renverser un sentiment généralement admis pour faire de la maternité une preuve transcendante de la confiance que la Providence met dans la femme : « Et que ce soit la vérité que la femme est plus vertueuse que l'homme, Dieu nous l'a fort bien démontré en ce qu'il s'est d'avantage confié en elle. Car cette tant admirable conservation des espèces, la génération & production des enfans de Dieu, il l'a absolument donnée en garde à la femme, afin qu'elle fust le fidelle dépost de ses créatures. » (L'Escale, p.103).

Les théoriciens de l'antiféminisme tendent à considérer la femme comme un réceptacle passif de la semence masculine. L'homme seul possède la puissance active. Le rôle de la femme est nécessaire mais il n'est pas suréminent. L'homme donne la « forme », la femme donne la « matière ». Les enfants procèdent ainsi de leur père plus que de leur mère. Une « aporie » scientifique naît de cette conception. Comment l'homme, puissance active, peut-il à l'occasion engendrer des filles et non toujours son pareil ? Aristote avait réponse à ce problème et Billon, si favorable qu'il soit aux femmes, transmet la théorie selon laquelle l'engendrement de filles est dû à une faiblesse accidentelle de la semence masculine, à des influences délétères qui en modifient la force. La femme, comme on a vu, est alors un mâle raté, quoique le plan de la nature se réalise à travers cet échec, puisqu'il faut des femmes pour assurer la continuité de l'espèce : s'il naît des filles, écrit Billon, « cela ne procède d'ailleurs (naturellement parlant) que de la débilité & foiblesse de ceste vertu active de l'Homme, à faute de compétente chaleur ou autrement, ou bien aussi à cause de quelque indisposition matérielle ou peult estre à l'occasion de qu'elque transmutation de choses extrinsèques, comme de Venz Austraux qui sont humides ⁷¹. »

[111]

Cinquante ans plus tard. M. de Saint Gabriel réfute encore à grand-peine l'idée que « l'homme est seul l'auteur de la génération ». Il affirme avec force : « L'homme et la femme concurrent & contribuent l'un et l'autre à la génération. »

Mais renversant la thèse dominante, nos apologistes iront jusqu'à prétendre, en tirant Aristote à eux, que le rôle de l'homme est au contraire secondaire et accidentel, que la femme est non seulement habitacle, mais cause efficiente de la génération : « La femme est souventes fois plus efficace que ce qui est en l'homme & quand il advient ainsi, elle fait la génération & ce qui est du mary ne sert que d'aliment. » (Saint-Gabriel, p.101-102).

⁷¹ Les moralistes expliquaient par là le désir qui porte la femme vers l'homme, désir de bénéficier du contact d'une nature plus parfaite : « La fille ayme tousiours celui qui l'a rendue femme, à cause qu'il l'a fait participer à sa perfection. » (Saint-Gabriel, p. 78).

Un raisonnement par analogie montrera la logique singulière qui conduit à ces conclusions : « Rendez-vous le laboureur qui respand la semence plus que la terre qui la fait germer ? » (d°, p.107).

C'est l'opinion courante que la femme est plus « chaleureuse » que l'homme ; or, note Noël, « la chaleur est le principe de la génération » (Noël, 1701, p.44).

S'appuyant sur Galien, l'auteur pousse plus loin encore la surestimation du rôle des femmes : « L'homme n'entre dans la génération ny plus ny moins que comme un accident advient à une substance. » (Noël, 1698, p.50).

Si bien qu'on pourra nier pratiquement toute *efficace concrète* à l'intervention mâle : « L'homme ne contribue pas plus à la formation d'un enfant que la blancheur par exemple ne contribue à la construction d'une muraille. » (Noël, 1701, p.45).

Sommes-nous dans la pure métaphysique ? Nullement. Noël précise sa pensée, en termes « biologiques » : le sperme masculin n'est à tout prendre qu'« un peu de boue que la femme affine et purifie » (1701, p.49).

C'est, à son avis, « une matière grossière et impure qui est pour luy un sujet d'humiliation plutost que de vanité » (Noël, 1698, p.53).

Le lecteur moderne est sans doute embarrassé devant ces textes où les catégories d'Aristote, les jugements moraux, les images inductives, se combinent aux assertions tirées de Galien et d'Hippocrate.

La preuve indiscutable de la prééminence de la femme dans la génération sera trouvée dans l'évocation, couramment admise, de cas [112] de *parthénogenèse*. S'il est constant que, dans des circonstances exceptionnelles et mal définies, la femme engendre sans le concours de la puissance virile, on pourra conclure que le rôle de l'homme est accidentel et négligeable dans tous les cas.

Or, des poètes aux médecins en passant par les théologiens, la parthénogenèse est admise ou du moins tenue pour probable :

Mais ce qui est plus digne de scavoir
C'est quil luy fut permis de concevoir
Sans les vertus & puissances viriles (Habert, c. VII).

Nos auteurs ont retenu certains passages de Virgile : « *Ore omnes versae in Zephiro stant rupibus altis. . .* » (*Géorgiques*)

Rabelais y fait allusion, L.IV, ch.9— « le vent de galerne avoit doncques lanterné leur mère » — et Brantôme aux *Dames galantes*, t. II, discours 4.

Pour Cornélius Agrippa, la parthénogenèse est un fait avéré : « *Galeno & Avicenna testibus, solum muliebre semen est materia & nutri-mentum foetus, uiri autem minime quod illi quodammodo ut accidens substantiae ingrediatur.* »

Il porte là-dessus divers témoignages : l'opinion des Turcs, certaines îles où les femmes engendrent par le « souffle du vent » et, enfin, la Vierge Marie, cas à part. Il est curieux qu'il commence par le témoignage des Turcs pour en venir après à la Vierge Marie. C'est peut-être que le rapprochement est embarrassant : si la parthénogenèse est bien attestée d'ailleurs, le caractère miraculeux de l'immaculée conception s'efface. L'accusation d'hérésie n'est pas loin.

Il n'empêche que l'argument par la parthénogenèse sera une pièce essentielle des apologies successives :

Si que souvent femme on veoit accoucher
Ayant conçu sans à l'homme toucher

Comme Averroys physicien démontre (Habert. ch.VII).

En 1698, Noël dresse encore des listes de conceptions parthénogénésiques : « On dit qu'il y a certaines isles où les femmes par le moyen d'un souffle de vent conçoivent et engendrent. » (1698, p.51).

Le fait que la femelle du vautour conçoive seule est notamment attesté par l'autorité d'Origène. Il est donc peu niable (d°, p.52).

Il serait faux de croire que ces rêveries sont exclusivement réservées aux auteurs que nous examinons. Au XVIII^e siècle encore, de graves [113] anatomistes. De Graaf et Plempius. soutenaient, comme le rapporte Abraham Johnson dans son *Lucina sine Concubitu*, que les pucelles peuvent concevoir par l'odorat : « *Aliquot virgines imperforatae. . . ad odorem concipiunt.* » (cit. p.25 ; éd. 1750).

Enfin. François Habert (1541) avait suggéré une nouvelle supériorité physique des femmes, et des plus mystérieuse, l'immunité qui leur est accordée d'avalier, pour satisfaire les « envies » de

grossesse, toutes sortes de produits incommestibles sinon empoisonnés. Nouvel argument, repris par exemple chez François de Billon : « Elle pourra avoir appétit de manger terre, chair crue, poissons crus, charbon, pierres, métal et venin qui peuvent être digérés de son estomac, sans en être offensée. » (f° 149.r°).

On peut annexer au présent chapitre les réflexions qu'inspirent à nos apologistes la position de la femme *in coitu*. Position « inférieure » évidemment, la seule qu'on considère comme décente dans le monde occidental à cette époque. Par une analogie spécieuse, Poullain de la Barre, s'efforce de montrer qu'on ne peut rien tirer de ce fait au détriment de sa thèse : « Il n'y a rien dans le commerce du mâle & de la femelle qui donne l'avantage au premier. Le dessus ne vaut pas plus que le dessous : & ce qui est dessus icy est dessous pour nos Antipodes. » (Poullain, 1675, p.102).

Ce relativisme, s'il illustre la dialectique de l'auteur de l'*Égalité des deux sexes*, pouvait bien paraître un peu bizarre.

Au XV^e siècle, Rodrigue de la Chambre tirait de la position « naturelle » des femmes dans le congrès charnel une preuve éclatante de leur supériorité (morale). Car Ovide avait dit que la supériorité de l'homme sur les animaux est qu'il peut élever ses regards vers les deux. Or, dans la volupté, l'homme retrouve la position « quadrupède » qui trahit sa nature inférieure, tandis que la femme contemple chastement les sphères étoilées. Cette naïve réflexion du troubadour espagnol se prête évidemment à diverses plaisanteries, mais après tout, il n'est pas plus arbitraire que les modernes, qui, d'Adler à Simone de Beauvoir, vont encore répétant que cette « position » illustre le rôle passif et l'essentielle aliénation dévolus à la femme.

4. La femme-médecin, la femme-médecine Thaumaturgie naturelle

[Retour à la table des matières](#)

Michelet consacre un chapitre, lyrique et obscur, aux « puissances médicales de la femme » (II, p.V) : c'est ici qu'il se rapproche le plus [114] d'un thème constant dans notre tradition. Pour les anciens comme pour l'auteur de *la Sorcière*, « la femme est le vrai médecin ».

Sa naturelle vocation médicale est affirmée même chez Poullain de la Barre : « Il semble que les femmes soient nées pour exercer la médecine & pour rendre la Santé aux malades. » (1673, p.55).

C'est de ce talent virtuel que s'enorgueillit Madame de Puisieux : « Notre Sexe paraît né pour enseigner & pour pratiquer la médecine... » (1750, p.94).

Elle ajoute, ce qui la rapproche encore de Michelet : « Nous avons même inventé, sans le secours de Galien & d'Hippocrate, une infinité de remèdes pour les maladies. » (d°, p.95).

Mais tout autant que médecin par vocation innée, la femme pour nos apologistes, est *médecine* ; ses humeurs et son simple contact ont de mystérieuses vertus curatives qui attestent une force quasiment magique, en quoi réside, évidemment, une preuve de sa supériorité.

Pontaymeri n'hésite pas à qualifier la femme de « légitime et nature médicament appliqué à l'homme » (p.2).

Invulnérables à certaines maladies, les femmes seules ont le pouvoir de guérir celles dont souffrent les hommes : « Les Femmes non seulement ne sont asservies à diverses qualités de maladies. Ains elles ont vigueur par divin privilège de guérir les hommes de plusieurs maux. » (Billon, f°126,v°).

Par exemple, on croyait au XVI^e siècle qu'« après avoir eu deux Enfants d'une portée, elles peuvent guérir tout homme travaillé du mal des Reins » (d°) ; « Si un Homme a mal aux yeux, & que cela procède de Catare ou froidure, en l'arrosant l'environ d'iceux de Laict de Femme [...] la lueur des yeux luy sera restaurée, avec évanouissement de la douleur. » (d°).

D'emblée et par sa seule présence, par la vertu de son regard, la femme manifeste ses dons thaumaturgiques : « Plusieurs malades ont reçu guérison par le seul regard des Dames qui les visitoyent. » (Pontaymeri, f°44,r°).

Pontaymeri explique par là que l'amour également puisse naître par le regard captivé : « Le Throsne d'Amour est en l'œil de la femme ; c'est son eschaugnette. » (P45,v°).

Cette puissance du regard, tantôt libidinale, tantôt émolliente ou curative, s'exerce aussi bien sur les bêtes féroces que sur les hommes : [115] « Timée Silicien rapporte que les Lyons de Libye perdent leur fureur s'il apperçoivent tant soit peu les yeux d'une fille. » (d°, p.2).

Autre usage médicinal du corps féminin, le contact des mamelles d'une femme, au dire de Cornélius Agrippa, donne un regain de vie aux vieillards agonisants (*éd. 1713*, p. 42). C'est ce que répète Noël, encore au début du XVIII^e siècle : « Une femme appliquée à la poitrine d'un vieillard mourant, dont la chaleur naturelle est presque éteinte [...] par le moïen de sa chaleur excite tellement celle de ce moribond qu'elle fait revivre sa vigueur mourante. » (p.44-45 ⁷²).

L'exemple du roi David est sans doute la source de ces bizarreries : « On lui fournissait, dit Montaigne, de jeunes tendrons à couvrir la nuit ses vieux membres et mêler la douceur de leur haleine à la sienne, aigre et poissante. »

Les vertus du lait de la femme sont également admirables. Agrippa, qui s'inspire de Valère Maxime, les expose tout au long (1713, p.40-41). Et François Habert précise :

Par laict nourris sont & entretenus
Hommes desja a vielesse venus.

François de Billon donne une recette somnifère dont nous voudrions faire profiter nos lecteurs : ce lait « a de soy telle propriété qu'*étant meslé avec du pavot*, il donne le soushaitté repos du sommeil à tout fébricitant » (f°144,v°).

⁷² César Gardeton, en 1812, développe encore ce thème.

Même, l'urine féminine pourra à l'occasion servir de remède, « laquelle (au témoignage de quelque bon Alquemyste) porte en soi merveilleux efficace en diverse chose » (Billon, f°149,v°).

Mais c'est surtout l'usage médicinal du sang menstruel qui manifeste la supériorité thaumaturgique des femmes. Les travaux modernes d'anthropologie psychanalytique ont révélé les angoisses que le flux menstruel provoque chez les hommes, et on connaît les tabous divers portés contre la femme au cours de ces périodes. Mais tout tabou suppose une ambivalence et le sang menstruel est perçu à la fois comme maléfique et bénéfique.

Cette réflexion sur les menstrues s'inscrit d'autre part dans la logique de l'*humorisme* de la médecine classique, avec le rôle régulateur [116] essentiel qu'elle attribue aux humeurs et aux fluides : sang, bile, lymphe, pus. « atrabile ». ..

Les pamphlets misogynes que nous avons lus ne manquent pas de faire état de l'influence dangereuse des menstrues. « qui non seulement ternissent les mirouers & tournent les vins en eaue. mais aussi touchent les plantes, les bleds, concombres, melons et herbes, elles em-peschent l'avancement & la perfection de leurs fruitcs » (Olivier, *éd.* 1646. p.10).

Jacques Olivier ne voit pas de meilleure preuve de la « turpitude » féminine. Angenoust récapitule tous les effets fâcheux attribués aux menstrues : vins tournés, blés gâtés, arbres morts, miroirs ternis, acier rouillé, air infecté...

J. Bouchet. tout défenseur des femmes qu'il se veuille, se croit tenu de concéder leur mauvaise influence, mais il tient à la compenser en attribuant au flux périodique un rôle singulier dans la génération : « Et combien que ceste matière de fleurs soit de telle nature que les bleds qui en sont touchez ne proffitent, & que les arbres & herbes en perdent leur fruitz : néantmoins n'est à mépriser car c'est le commencement de humaine génération et nourriture des nobles et non nobles et en est le champ de humanité arrousé tant que l'enfant est en la mar-riz [matrice]. » (f°48).

C'était à ce qu'il semble, l'opinion ordinairement reçue au XVI^e et XVII^e siècles que le sang menstruel « sert de matière à la génération de l'homme » (Angenoust, p.33).

Au rebours de ces tabous, Cornélius Agrippa et quelques-uns de ses successeurs, non contents de transmettre la thèse selon laquelle le sang menstruel est le principe de la conception, lui attribuent des vertus médicales innombrables et véritablement extraordinaires. Il faut citer l'original latin : « *In menstruo qui sanguis praeterquam quod à quartanis, ab hydrophobia, à morbo comitali, ab elephantiasi, ab impressionibus melancholicis, ac mania & multis id genus pemiciosissimis aegritudinibus libéral [...] incendia extinguit. (empestates sedat, fluctum pericula arcet, noxia pellit, maleficia solvit, ac cacodaemones fugat.* »

Ce qui peut se traduire ainsi : « Le sang menstruel est non seulement un remède souverain contre les fièvres quartes, l'hydropisie, l'épilepsie, la lèpre, l'hypocondrie, la folie et contre bien d'autres maladies extrêmement pernicieuses, [mais il produit bien d'autres effets plus surprenants, entre autres,] il éteint les incendies, il apaise les tempêtes, il [117] éloigne les flux et leurs dangers, il rend nul les maléfices et met les diables en fuite. »

En somme, au moins pour la fin du paragraphe, le sang menstruel possède la puissance magique que l'on attribue d'ordinaire à l'eau bénite.

François Habert reprend à son compte l'opinion d'Agrippa :
Sang menstrual (ainsi que dict maint livre)
De fiebvre quarte aisément nous délivre, (c. VII)

Peu à peu, cette donnée « médicale » sera abandonnée par nos apologistes : la décence, aux XVII^e et XVIII^e siècles interdit d'en faire état ⁷³.

Les vertus du sang menstruel dans la médecine alchimique semblent ignorées de Michelet qui se borne à s'attendrir de façon obsessionnelle sur la femme, « une semaine par mois, deux fois malade, vulnérable à tout... » (*la Femme*, p.359).

⁷³ On se rappellera au passage l'opinion de Rousseau, selon qui les femmes ne doivent cette incommodité périodique qu'à la vie sociale moderne où on use d'aliments trop riches et trop abondants !

Il est certain que tout ce chapitre qui joue un rôle clé, au moins aux débuts, dans l'argumentation sur la supériorité des femmes exige un commentaire que nous réservons pour les conclusions.

5. Beauté

[Retour à la table des matières](#)

La femme est supérieure à l'homme en beauté. Voici la proposition initiale, moins simple qu'il n'y paraît. Même les misogynes en sont d'avis, à ceci près que la beauté, fallacieuse et décevante, ne sert qu'à l'œuvre de perdition que la femme accomplit : « Ce corps brutal montre que tes attraits, tes allèchements et tes ruses ne tendent qu'à des actions lascives et brutales & à des comportements plus de brutes que de créatures raisonnables. » (Olivier, *Alphabet*, 1646, p.7).

La beauté est un masque trompeur. « La nature toute occupée aux embellissements du corps ne songe point aux beautés de l'âme. » (Acqua, p.7).

Pour les apologistes au contraire, elle sera miroir et reflet de la perfection intérieure, selon l'idéalisme platonicien. La beauté est malédiction [118] ou don de la Providence. Une fois encore, tout se prouve. Et pourtant : « Vouloir prouver que la femme surpasse en beauté l'homme, ce n'est pas moins que qui se mettroit en peine de justifier que le iour est plus lumineux que la nuict. » (Saint-Gabriel, p.16).

De nombreux textes incluent ici un blason du corps féminin selon les canons du XVI^e siècle : « Sa chair est délicate, son teint clair et blême, sa peau belle, sa teste bien faite, ses cheveux sont disposés avec grâce, tendres, luisans, & longs ; la femme a l'air grand et magnifique, le regard agréable et gay, le visage le plus beau, le front découvert, lustré et gracieux, les yeux plus brillants, plus étincellans que ceux de l'homme. » (Agrippa, 1713, p.23).

Ces traits idéaux ne varient guère jusqu'au XVII^e siècle. M. de Saint-Gabriel admire encore chez la femme : « Une chair délicate, douce et blanche [...] les cheveux en abondance d'un blond cendré, cres-pé et annelé [...] deux petites fossettes des deux costés de la bouche [...] le

sain dur & séparé comme deux petits monts de neige, en aspect l'un de l'autre ⁷⁴. »

Alexandre de Pontaymeri décrit le visage de la beauté idéale : « Une chevelure mignardement flotant à l'entour d'un front largette-ment eslevé où deux yeux (ou plutost deux soleils) respandent une lumière languissante. » (P41, r°).

La chevelure féminine est spécialement admirée, car elle est à la fois emblème de beauté et de pudeur, elle suscite le désir et défend la femme contre son indiscretion : « Leur belle chevelure se peult épa-nouyr en si épesse longueur qu'il semble Dame Nature ne leur avoir peu choysir manteau de cresse plus élégant à couvrir toutes les mignonnes parties de leur corps. » (Billon, f°145,v°).

La beauté ne se donne pas seulement à contempler, elle possède un pouvoir *sui generis* : ce qui au XVIII^e siècle ne sera plus que fadaise galante — « l'empire que les femmes ont sur nous » — doit s'entendre au XVI^e siècle dans toute la force du terme. Le pouvoir de séduction du corps féminin s'exerce aussi bien sur les lions du cirque (pour les vierges chrétiennes) que sur les juges de l'aréopage (devant qui Phryné se dévêt) ⁷⁵. L'enthousiasme prend une coloration religieuse et, si l'intensité [119] libidinale se trahit ici, de tels passages devaient indisposer bien des censeurs austères : « Le corps de la femme est un vray temple. » (Pontaymeri, f°50,r°). « Le corps de la femme est le ciel des perfections humaines & son âme est le thrésor des vertus célestes et divines. » (d°).

En regard de cette description exaltée du corps féminin, la plupart de nos apologistes poussent le zèle jusqu'à tracer un tableau repoussant, non du peu d'attrait mais de la laideur spécifique, de la hideur de la nature masculine : « Cette peau rude & grossière toute chargée de poils ne le distingue guères du commun des bêtes. » (d°, p.38).

⁷⁴ Billon, p. 138. r°, note lui aussi « la couleur blanche et belle & la Peau plus nette que le verre ».

⁷⁵ Cf. par exemple Du Bosc, 1632, p. 282 et Acqua, p. 23. Un autre motif singulier apparaît chez Pontaymeri (1599) : la beauté de la femme échappe au talent, à l'art du peintre, elle ne peut être *reproduite*, elle est un défi pour les plus grands (f° 20, r°).

Il y a dans ces passages une frénésie tant soit peu masochiste qui ne laisse pas d'étonner. C'est à qui trouvera des motifs propres à déprécier le corps de l'homme. Le système capillaire des hommes paraît surtout un signe de sa nature inférieure. La barbe qui pousse anarchiquement est perçue comme une sorte de moisissure, de mauvaise herbe, propre à rappeler au mâle présomptueux qu'il n'est pétri que du limon de la terre. Les femmes, dit Billon, sont « exemptes de pareilles difformités » (f°146, r°).

A contrario, la calvitie apparaît comme une dégradation physique qui, réservée, aux hommes, confirme la même thèse : « *Caput quidem in viris calvitie deformatur, muliere contra, magno naturae privilegio, non calvescente.* » (Agrippa). « La femme ne devient chauve », constate plus tard F. De Billon (f°146, r°).

Ce n'est pas seulement « en surface » mais dans la profondeur des tissus que l'homme dissimule le caractère impur de sa nature physique. Du XV^e au XVIII^e siècles, à titre d'expérience probante, tous nos auteurs ou presque vont proposer la démonstration de la saleté interne et impurifiable de l'homme : « Qu'une femme après avoir bien lavées ses mains prene une nouvelle eau bien claire & qu'elle les lave une seconde ou une troisième [...] cette eau demeurera tousjours nette [...] mais qu'un homme au contraire fasse la même chose, cette eau deviendra toute trouble de saleté et d'ordure & autant de nouvelle eau qu'il prendra, autant elle sera trouble et vilaine. » (Noël, art.VIII).

On croirait avoir mal compris ce passage et sa portée, si dès La Chambre et Agrippa, il n'apparaissait déjà tel quel : « ... *quoties denuo abluit, turbat aquam et inficit* ⁷⁶ ». La pureté morale des femmes se transcrit en une chair magiquement immaculée.

[120]

Pour l'homme « ce qu'il a de sale vient d'une cause interne et se produit du dedans de luy même » (Noël, 1701, p.38).

En sorte que. pour les apologistes de la Renaissance et encore plus tard, il n'y a pas *une* beauté féminine et *une* beauté masculine dont la nature offrirait des exemples plus ou moins accomplis, mais une unique image de *la* beauté, toute entière manifestée dans le corps de la femme,

⁷⁶ Cf. aussi Billon, p. 147, v° ; Soucy, p. 201.

reflet plus parfait de l'image divine, ou, dira-t-on, modèle à son tour pour le Créateur qui s'inspirera des femmes pour créer les anges ⁷⁷.

La femme seule atteste que l'humanité après la chute ne fut pas totalement spoliée des ornements divins ; l'homme au contraire, banni du Paradis, se rapproche physiquement de la bête brute ⁷⁸. Certes, il a la force physique, si la femme seule a la beauté. Mais cela compense-t-il l'absence de celle-ci ? Un raisonnement topique nous convaincra du contraire : « Les hommes surpassent les femmes en une chose en laquelle ils sont surpassés par les bestes au lieu que la femme les surpasse en une autre en laquelle elles ne sont surpassées par aucune des choses visibles. » (Gilbert, p.9).

« En tous ces attributs, il y est luy mesme surmonté par l'éléphant, le lyon le cheval, le taureau & plusieurs autres animaux. » (Saint-Gabriel, p.73.)

Ce raisonnement sera encore repris par Poullain de la Barre ; la force corporelle ne peut entrer en ligne de compte en faveur des hommes « autrement les bestes auraient l'avantage par dessus eux ». (Poullain, 1673, p. 197).

Au XVIII^e siècle, le raisonnement se déplace significativement : on distinguera le mérite, qui seul établit la différence entre les hommes, de données naturelles desquelles on ne peut tirer argument : « La force est étrangère au mérite parce qu'elle ne dépend pas de nous. » (La Coste, p. 1937) ; « L'homme ne saurait donc se prévaloir de cette force, sans faire injustice aux femmes. » (Boudier, 1788, p.VII).

Tout le développement sur la beauté supérieure du corps féminin « jaillissement de la splendeur divine ⁷⁹ », n'est qu'un préalable [121] pour faire paraître l'intime et nécessaire harmonie entre beauté du corps et beauté de l'âme. Cet argument des inséparables se présente avec la force de l'évidence. Il existe une « conformité et relation du corps à

⁷⁷ « Des linéamens de leurs visages, uniques modelles de la beauté des Anges, lesquels ne sont formez que sur le patron de celle des femmes. » (Pontaymeri, f° 20. r°.)

⁷⁸ L'homme, dit Gilbert, n'est beau que s'il ressemble à une fille (tel Achille qui, jeune homme, était pris pour une fille) (p. 6).

⁷⁹ Soucy, p. 208.

l'esprit ⁸⁰ » : « La beauté paraît au dehors représenter comme en une vive image les excellentes et rares vertus que Dieu a infusées en son âme. » (Angenot, p.37).

« La beauté de leur corps n'est qu'un voile qui couvre celle de leur âme & au travers duquel on en voit briller les rayons » écrira Gilbert avec lyrisme (p.9).

Cette liaison, fortement établie, entre beauté extérieure et beauté intérieure permet aux apologistes d'écartier le reproche de se laisser guider par l'attrait sensuel. Si le corps est le reflet de l'âme, cet attrait est légitimé et *sublimé*, dans tous les sens du mot.

L'amour des femmes est spiritualisé puisque l'apparence extérieure n'est qu'emblème, allégorie d'une supériorité spirituelle qui se trouve dialectiquement rendue manifeste. L'amour sensuel est d'emblée amour de la vertu, propédeutique à une élévation de l'homme qui embrasse corps et âme. Cette argumentation archaïque se rencontre encore au XVIII^e siècle, chez Puisieux ⁸¹ et Coulon notamment : « La beauté de son cœur sur son visage est peinte. »

Seul Poullain de la Barre, dont l'esprit critique remonte sans cesse aux présupposés mêmes de l'argumentation, se pose la question de savoir ce qu'est la beauté en elle-même, et non comme hypostase d'autre chose. L'harmonie des corps n'est plus pour lui une vertu transcendante, elle est *fonctionnelle* ; elle ne se donne pas à contempler mais à saisir dans son mouvement et dans le rapprochement des sexes : « La perfection et la beauté de chaque corps ne consiste que dans l'union & dans la juste convenance de toutes les parties. » (1675, p.2).

Ce que Poullain admire chez l'homme comme chez la femme, c'est comment leurs corps sont faits l'un *pour* l'autre et comment de cette conformité naît le sentiment de beauté et d'harmonie. L'auteur de *l'Égalité des deux sexes* apparaît ici encore comme un esprit d'une rare originalité. Un peu plus tard, le P. Caffiaux, qui s'inspire du précédent, découvre l'absolue relativité des canons de la beauté chez les différents peuples. Il renonce à l'idéalisme ethnocentrique au profit d'une acceptation critique de la diversité des idées et des hommes ; qu'est-ce que la [122] beauté, se demande-t-il pour les Africains, les Brésiliens,

⁸⁰ Saint-Gabriel, p. 37.

⁸¹ P. 138 et suiv. ; voir Coulon. p. 6.

les Chinois, les Arawaks et les Maures ? Cela pourrait aller loin mais la réflexion de Caffiaux tourne court après avoir énoncé cette thèse relativiste ⁸².

6. Vertus morales

[Retour à la table des matières](#)

L'amour des femmes n'est pas incompatible avec l'amour de la vertu. C'est même une seule et même chose, puisque la supériorité morale des femmes est leur plus bel ornement. Aux yeux de l'homme, conscient de son imperfection congénitale et de ses tares, la femme déploie « la beauté de l'âme la mieux ornée des vertus morales et spirituelles » (Saint-Gabriel, p.36).

« Son inclination pour la vertu [est] plus grande que celle de l'homme. » (Dinouart, ch. VII.) L'homme se prévaut en vain de sa force physique, la femme est « plus forte, non pas de vertu corporelle, mais par la force du cœur » (La Chambre).

Certes, la femme est douce et pitoyable, mais ces traits ne sont pas signes de faiblesse. Sa résistance psychologique, dont on fait grand état de nos jours, est constatée par M. de Soucy : « Elles résistent à des afflictions où les hommes succomberont. L'on ne les voit jamais mourir de tristesse & les hommes en meurent tous les jours. » (Soucy, 11).

Le XVII^e siècle, on le voit, n'a pas le culte du chagrin stérile. Les apologistes de la femme ont cherché surtout à démontrer, en partant d'exemples historiques, que les femmes sont susceptibles d'exceller dans les vertus réputées « masculines », force, magnanimité ⁸³, vaillance et intrépidité ⁸⁴ ; de Penthésilée, reine des Amazones à Jeanne d'Arc, ils énumèrent les femmes qui se sont montrées héroïques,

⁸² La *voix* des femmes, « naturellement harmonieuse » (Pontaymeri, f^o 20, v^o ; cf. Toselli, p. 109), apparaît comme un autre signe sensible de l'harmonie spirituelle qui règne en elles :

« Les accens modulés de sa flexible voix

« Aux plus féroces cœurs savent donner des loix. » (Coulon, p. 8).

⁸³ Billon, I^{er} bastion.

⁸⁴ Du Bosc, 1632, p. 133 et *Triomphe du beau sexe*, p. 67.

ajoutant à Plutarque des exemples modernes. Il leur plaît surtout de monter en épingle les cas où des femmes montrèrent leur courage, alors que les hommes étaient lâches et abattus ⁸⁵.

Mais cette capacité de défier les vertus masculines, n'empêche pas les femmes de cultiver des qualités où elles dominent sans partage. [123] « L'humanité et la douceur.. . forment le principal caractère de notre sexe », affirme Madame de Puisieux ⁸⁶ (p. 116).

« La douceur d'esprit, l'égalité d'humeur, la complaisance & la politesse à l'égard des égaux, sont encore des qualités où le beau sexe a beaucoup d'avantages sur nous » avoue le Père Caffiaux (I. p.86). Il admire également leur égalité d'humeur : « Il arrivera quelquefois qu'une femme entrera dans une colère affreuse contre son laquais parce qu'il aura éteint peu adroitement une bougie ; ou qu'elle poussera des hurlements parce qu'un maladroit aura marché sur la patte de son chien. On en est quitte pour prendre furtivement son chapeau, gagner l'escalier dérobé & se retirer chez soi à petit bruit. À cela près, les femmes sont assez égales dans leurs humeurs & cette égalité est une suite de leur douceur. » (I. p.89).

Le sérieux des trois volumes que Caffiaux consacre à la supériorité du beau sexe est garant de la gravité de ce passage. Les misogynes ne voient dans la douceur et la sensibilité féminine que sensiblerie, faiblesse de l'âme. Ils leur reprochent de ne savoir que pleurer. Empédocle, Aristote et Pline ne déclarent-ils pas que les pleurs (comme le rire) sont le propre de l'homme, le trait qui le distingue des animaux ? Et ne dira-t-on pas que les femmes qui sont si faciles aux larmes sont aussi beaucoup plus « humaines » sous ce rapport. C'est ainsi que raisonne Alexandre de Pontaymeri : « Les lions les ours, & les tygres ne pleurent jamais », constate-t-il doctement (f°33,r°). Les éléphants, oui. parfois, mais ils sont une exception. Le sexe masculin ne sait pas pleurer ou s'il pleure, c'est à la façon des « cocodrilles » (f°35.v°) : il n'y a vraiment pas de quoi s'en faire gloire ⁸⁷.

⁸⁵ Cf. Brinon, *Triomphe*, p. 94 et suiv. ; voir aussi Soucy, p. 68.

⁸⁶ Cf. Guillaume, ch. VI et VII.

⁸⁷ Notre tradition se rencontre ici avec un thème « scientifique » du XX^e siècle. Si l'émotivité de la femme paraît plus intense, cette disposition peut être tenue pour un avantage affectif : la répression des affects chez l'homme, loin d'être conforme à son « tempérament », est plutôt un lourd handicap. On en verra

Lucrece Marinella (1600) voyait les choses autrement. C'était un préjugé à ses yeux, que de croire les femmes plus portées aux pleurs que les hommes : « *Sono molti che dicono che le donne facilmente piangono [124] & pero voglio che vediamo, se ritroviamo huomini ancor noi lagrimosi.* »

Quoi qu'il en soit, les hommes peuvent-ils mépriser la douceur des femmes, quand ils voient comme leur tempérament agressif et violent produit tous les désordres et tous les crimes ? « Les femmes n'ont que peu ou point de part aux désordres que la fureur des duels produit dans l'État. » (Caffiaux, I, p.67.) « La mer est-elle couverte de corsaires femelles & de pirates de ce mesme sexe ? » (Saint-Gabriel, p.66)

Quand on voit les guerres, les rapines, les querelles publiques et privées nées dans les sociétés où l'homme fait la loi, on ne peut que souhaiter qu'advienne le Règne des femmes.

D'autres vertus leur sont échues en partage. La clémence⁸⁸, la bienfaisance⁸⁹, la charité et la miséricorde : « Quel empressement dans les femmes pour assister les indigents et les nécessiteux ! » (Caffiaux, I, p.77)⁹⁰.

François de Billon (1553) consacre son *Troisième bastion* aux preuves de « la clémence et libéralité des femmes ».

Elles ont surtout, naturellement, cette vertu que les hommes s'empressent d'exiger sans la pratiquer eux-mêmes : la *constance* et la *fidélité* : « L'amitié & la Foi conjugale sont mieux gardées par les femmes que par les Hommes. » (*Triomphe du Beau Sexe*, p.41) ;

pour preuve que le sexe masculin domine largement dans les hôpitaux psychiatriques (Montagu. p. 90). Pour dix suicides d'hommes, on n'en compte que trois de femmes. La résistance psychologique supérieure des femmes semble aussi attestée : « Les femmes résistent bien mieux que les hommes à toutes sortes d'épreuves, à la faim, aux intempéries, aux chocs nerveux, à la maladie, etc. » (p. 66). Ce passage d'Ashley Montagu, 1968, c'est du pur Agrippa.

⁸⁸ Billon, f° 91, r°.

⁸⁹ Acqua, p. 100 et *Triomphe du beau sexe*, p. 63.

⁹⁰ Cf. Du Bosc, 1632, p. 249.

« Autant que la clarté du soleil est pardessus celle d'un fallût, d'autant la fidélité des femmes excède celle des hommes. » (L'Escale, p.47) ⁹¹.

Pénélope, Artémise, Porcia, tant d'autres, incarnent cette haute vertu. Seul Poullain de la Barre, avançait audacieusement la thèse que l'inconstance est propre à la nature humaine, que la fidélité conjugale n'est mieux gardée par la femme que parce qu'on lui laisse moins l'occasion de suivre son penchant.

« Les hommes n'y sont pas moins sujets [à l'inconstance] mais parce qu'ils se voient les maîtres, ils se figurent que tout leur est permis. » (Poullain, 1673, p.227.)

[125]

Parmi les vertus naturelles des femmes, l'une d'elles, quoique fort admirable pour l'esprit chrétien, est aussi celle qui les rend particulièrement vulnérables à la présomption des misogynes. L'homme est né plein de morgue, de suffisance, de vanité ; la femme est humble et modeste mais cette *modestie* se retourne contre elle et peu s'en faut que les misogynes n'y voient un aveu d'infériorité : « ... les femmes trop plus que volontiers comporteroient par leur humilité et auroient à honneur d'estre estimées plus basses que les hommes. » (Billon, f°8,r°).

La *piété* est beaucoup mieux pratiquée par les femmes que les hommes. Pour les désigner ne dit-on pas, au XVII^e siècle, « le sexe dévot » : « Elles passent sans contredit pour avoir plus de dévotion & de piété que nous. » (Poullain, p.63) ⁹².

On disait déjà, au Moyen Âge, « il est plus d'hommes en prison et plus de femmes aux sermons » (Alexis).

Plutôt que de prendre exemple sur elles, les hommes tendent à regarder cette vertu avec condescendance. Ils feraient mieux de pratiquer avec plus de constance les devoirs de la religion ⁹³.

⁹¹ Voir Brinon, p. 228 ; Vigoureux, p. 47 ; Angenoust, p. 70 ; Du Bosc, 1632, p. 190 ; Guillaume, ch. IV ; Caffiaux, I, p. 83, etc.

⁹² Là-dessus Poullain s'embarque dans un éloge du dévouement des religieuses de l'Hôtel-Dieu (p.65). Il ne doit pas ignorer que là n'est pas la question.

⁹³ Voir Billon, f° 101, r° ; Gilbert, p. 27 ; Noël, art. XIII ; Caffiaux I, p. 48 ; notamment.

Les femmes ont-elles eu quelque part aux hérésies et aux schismes⁹⁴ qui ont ensanglanté le monde ? Elles n'ont pas cette présomption ; elles sont justement soumises, dociles, et modestes⁹⁵. Or la piété va de pair avec la pudeur : on ne peut avoir l'une sans l'autre. Cependant lorsqu'il s'agit de confesser leur foi, elles sont prêtes à le faire jusqu'au martyre inclusivement : la gloire de l'Église est dans le grand nombre de ses saintes, et cependant, ayant le corps « naturellement tendre », elles montrent dans l'épreuve, un plus grand courage⁹⁶.

Leur *sobriété* fait contraste avec les excès auxquels les hommes s'abandonnent⁹⁷ : « Des femmes intempérantes, il ne s'en trouvera que peu ou point d'exemplaire. » (Pontaymeri, f°24, v°).

François de Billon avait longuement démontré que « le sexe féminin » est « tousjours sobre » (f°69, r°).

[126]

Contre toute vérité, Jacques Olivier s'était permis de traiter les femmes d'« yvrongnesses eshontées » (p.301). On lui réplique avec indignation : « Les hommes sont plus subjects à l'yvrongnerie que les femmes. » (Vigoureux, p. 197) ; « Les hommes par l'yvrongnerie sont attirés à toutes sortes de vices, d'ire, paresse, luxure, envie, tyrannie, trahison, fureur. » (Vigoureux, p.203).

Ce thème semble avoir une grande importance au XVII^e siècle. On fait mérite aux femmes de tomber bien rarement dans l'intempérance : « C'est chose très-extraordinaire parmy les nations mesmes les plus adonnées à l'yvrongnerie, d'y voir une dame yvre. » (Saint-Gabriel. p.59).

Quelles vertus n'ont-elles pas ? Elles ont la « prudence oeconomique » en la conduite d'une famille, la « sagesse » qui suppose sens de la mesure et modération⁹⁸. Elles ont la sincérité, la bonne foi et la discrétion.

⁹⁴ Cf. Bermen, p. 139.

⁹⁵ Caffiaux, I, p. 59.

⁹⁶ Pontaymeri, f° 12, r°.

⁹⁷ *Ibid.*, f° 22, v°.

⁹⁸ V. Soucy, ch. IX et Bermen, p. 307. Le P. Caffiaux, dans un long développement et par une anticipation qui s'explique mal, expose que les

Les misogynes répètent à satiété que les femmes sont menteuses, trompeuses, indiscrètes, déloyales ⁹⁹. Les champions du beau sexe ne leur concèdent rien sur ce point : « Les hommes sont plus inconstans, plus dissimulez que les femmes, icelles n'ont aucune ruse, sont de leur estre toutes simples. .. » (Vigoureux, p.72).

« Elle est beaucoup plus discrète, secrète et avisée en ses discours. » (L'Escale, p.52.) « Les femmes gardent au moins autant le secret que les hommes. » (*Triomphe du Beau Sexe*, p. 83.)

7. Pudeur et chasteté

[Retour à la table des matières](#)

La « pudeur naturelle au beau sexe », les vertus de continence, de chasteté qui lui sont particulières, sont des arguments qui militent en faveur de la supériorité des femmes.

À l'exclusion de Poullain de la Barre et de quelques auteurs du XVIII^e siècle, ce train d'arguments figure avec des développements et des [127] *exempta* variés dans tous les ouvrages recensés. Il présuppose une valorisation de la répression sexuelle et exige que cette répression soit fondée en *nature*. Mais au moins, l'exigence morale de chasteté et de continence est tenue pour universellement valable : si l'homme s'y soustrait, c'est que sa nature est inférieure et perverse. Ce n'est qu'à partir de Boudier (1753). que l'éloge de la chasteté « propre au sexe » cesse d'impliquer un blâme quelconque pour les hommes. La chasteté n'est plus une vertu masculine, elle devient une « spécialité » féminine et est exigée des femmes à ce titre ¹⁰⁰.

femmes n'auront jamais la sottise prétention de vouloir devenir cosmonautes (I, p. 63).

⁹⁹ Jacques Olivier rapproche le penchant « naturel » des femmes au mensonge de l'usage qu'elles font du maquillage — sorte de tromperie physique, — la femme étant déloyale de corps comme d'esprit : « Si le Diable paroist en des corps empruntez pour séduire les plus asseurez, les femmes se fardent, se masquent & se plastrent le visage pour attirer & charmer les esclaves de leurs voluptés. » (p. 107).

¹⁰⁰ La *pureté* physiologique de la femme devant quoi Michelet s'extasie, lui fait souhaiter qu'elle se soumette au régime lacté, en harmonie avec sa nature. La

Si la chasteté est une vertu, elle doit être requise de tous les humains également — il n'est guère d'effort à partir de là pour démontrer les insuffisances du sexe masculin sous ce rapport. C'est paradoxalement cette unité métaphysique et éthique que la philosophie naturelle du XVIII^e siècle va contester ou aménager en fonction de l'idée de « fonctions complémentaires des deux sexes » : la laïcisation de l'idée de nature en vient à remettre en cause un axiome que le spiritualisme métaphysique archaïque fondait en évidence.

Voulu par Dieu, la pudeur, la modestie, sont donc « naturelles au sexe » (Noël, p. XII ; Gacon, p. 9). Si la femme s'écarte de cette vertu naturelle, si elle dément une « supériorité » dont nul ne prétend lui disputer le mérite, elle devient un être monstrueux : « Une femme sans pudeur est tout ce qu'il y a au monde de plus méprisable. » (Boussanelle, p. 52) ¹⁰¹.

Aux XV^e et XVI^e siècles, on cherche des preuves de cette « pudeur naturelle ». inscrite dans le corps des femmes et dans certaines particularités physiologiques qu'on lira comme indices de la volonté divine.

Rodrigue de la Chambre, avec une naïveté que ses successeurs n'oseront imiter, remarque que Dieu a voulu que l'homme, et non la femme, doive en certaines circonstances toucher ses « parties deshonestes » (B, f^oI. r^o).

[128]

Que les organes génitaux externes soient, chez la femme, plus dissimulés, moins « visibles » que chez l'homme, voici qui confirme la volonté divine de ménager une pudeur qu'en retour on peut exiger d'elle : « A la femme ne se peult regarder aucune de ses parties secrètes. » (B, P I, r^o).

vraie femme est un être frugivore, pour qui il faut surtout éviter la fétidité des viandes (*la Femme*, p. 52-53).

¹⁰¹ À partir de Boudier de Villemert, cette condition naturelle de la femme servira constamment de moyen pour lui refuser le droit de se mesurer à l'homme, ceci au nom de « l'égalité dans la différence » : « La délicatesse départie à la femme par la nature, la pudeur même, ce trait divin, qui ajoute encore aux grâces, la circonscrivent dans une vie paisible et sédentaire. » (ch. VI).

C'est le propre de l'*epistémê* de la Renaissance d'interroger le monde naturel comme un livre, d'y interpréter certaines constatations comme signes et emblèmes d'un plan de la divinité. R. de la Chambre remarque que les cheveux des femmes peuvent pousser de telle manière que, même nues, elles soient encore pudiques : autre signe. François de Billon lui aussi fera l'éloge de la chevelure, « comme propre couverture de la Femme ». Autre « preuve », dont l'ambiguïté ferait sourire, mais que Freud reprend à son compte pour en tirer, il est vrai, des conclusions opposées : la femme, lorsqu'elle tombe, tombe toujours *sur le dos* : « *Si casu fortuito cadendum, mulieres fere semper in tergum decidant.* » (Agrippa).

L'homme, au contraire, tombe sur le nez, précise François de Billon : « Car s'il avient par accident qu'une femme vienne à tomber, ce sera tousiours les yeux au Ciel & non pas le nez en terre comme les autres créatures. » (Billon, f° 147, v°).

Cet argument requiert un mot d'explication. Le *propre* de l'homme, ce qui le distingue des animaux, est qu'il peut regarder le ciel, rester en contact « visuel » avec la divinité. Il ne broute pas le mufle à terre comme une vache. S'il est prouvé que la femme dans sa chute, *analogon* plus ou moins conscient de l'acte sexuel, regarde le ciel, on tirera de cette constatation la certitude d'un contact plus constant avec Dieu, d'une « élévation » particulière de l'âme. La preuve par la chute est corroborée par la « preuve par la noyade » qui s'appuie sur l'autorité de Pline, — les anciens confirmant, sans les comprendre, les desseins de la Providence chrétienne : « *Nam authore Plinio atque experientia (!) teste, mulier prona jacet pudori defunctorum parcente natura, uir autem natat supinus.* » (Agrippa).

Ce que François Habert traduit à sa façon en français :
Et si la femme en l'eau morte est rendue
Ayant dessous le ventre, est estendue. (G,II,v°)

Et ce que C.M.D. Noël confirme encore au début du XVIII^e siècle : « Une femme qui se noyé & meurt dans l'eau [...] surnage le ventre dessous, comme si la Nature faisoit grâce à sa modestie. » (Noël, p.70).

[129]

Ces preuves de la *pudeur naturelle* ne sont qu'une propédeutique à l'affirmation d'une *chasteté* plus grande chez la femme. Or la chasteté

est sans conteste une des vertus chrétiennes les plus hautes et les plus estimables. Il est clair cependant que peu d'hommes peuvent prétendre la pratiquer.

Chez les anciens, auxquels on suppose une intuition mystérieuse des exigences morales judéo-chrétiennes, la chasteté était parfois exigée avec plus de sévérité qu'elle ne l'est dans les temps d'immoralité où le monde est tombé. F. de Brinon admire les lois Spartiates qui exigeaient même des époux qu'ils se dissimulent pour céder à leurs penchants, « tant la honte d'un plaisir si sale doit être grande » (p. 132).

La chasteté féminine est donc un axiome constamment réaffirmé dans tous nos écrits : « La XXVIII^e raison est pour être plus chastes, laquelle afferme Quintilien en ses déclarations, disant des femmes, non pas des hommes en cette vertu. » (La Chambre, B,f^o2,r^o).

« Et celle même sentence accorde Saint Bernard ainsi disant que plus belle chose fait il peut être que chasteté qui de créature humaine conçue d'ordre matière & semence & en péché peut faire un très-net & plaisant habitacle à Dieu ; Chasteté, dit-il est la seule vertu à même, en ce monde mortel, représenté l'immortalité. » (Pisan, *Trésor*, XLIV,v^o).

Pour Brinon, la chasteté peut être « sans contredit » proclamée « Royne de toutes les vertus » (p. 131) ; Billon s'exclame : « O don des Cieux, honneste continence féminine. » (f^o66,v^o).

Gilbert, au XVII^e siècle, est plus optimiste que d'autres sur la pratique de la chasteté en son temps : « Nos filles et nos dames françaises portent la chasteté en un si haut degré de perfection que les anciennes dames Romaines [. ..] n'ont jamais eu nul avantage sur elles. »

Cela se répète, à la nausée, jusqu'au XIX^e siècle : « La femme est chaste de sa nature, la pudeur est un de ses plus beaux ornements. » (Debay, p.45).

La femme doit être la sainte, la sœur-mère, l'objet interdit du désir : réprimant le désir, la paillardise des mâles, elle est l'image d'une vertu inaccessible et conserve le stable trésor de l'honneur féminin.

Jeanne d'Arc dont la vie atteste que la femme peut exceller dans le seul domaine qui semblait strictement réservé aux hommes, celui de la vaillance guerrière et de l'art militaire, est aussi une vierge

inaccessible : [130] elle unit en elle la vertu suprême de son sexe et s'attribue les plus hautes qualités masculines.

D'innombrables traités à la gloire de la chasteté et de la virginité paraissent du Moyen Âge à la fin de l'ancien Régime ¹⁰².

On argumentera ici de façon érudite par la « preuve par le suicide ». Combien de vierges ont trouvé la mort plutôt que de renoncer à cette « chasteté qu'elles prisent mille fois plus que la vie » (Soucy.p.59). « L'on ne peut nyer qu'un nombre infiny de gracieuses femmes n'ayent vertueusement préposé leur précieuse Chasteté et honnesteté à tout l'aise ou bien temporel qui se soit jamais peu souhaitter en ce mortel territoire. » (Billon.63.v^o -64,r^o.)

Lucrece, violée par Tarquin. les filles de Phédon, Britonia poursuivie par Minos. Digna qui résista à Attila. Sophronie. les onze mille vierges du martyrologe. ... les listes anecdotiques s'allongent indéfiniment. F. de Billon qui consacre à la chasteté son « deuxième bastion » remarque que si. pour défendre leur intégrité certaines vierges recourent au suicide ¹⁰³ ou affrontent le martyre, la pudeur a autrefois servi aux archontes de Milet pour enrayer une vague de suicides parmi les jeunes filles du lieu : il a suffi que les officiers de la Cité menacent d'exposer nue sur la place publique la première qui se suiciderait ! Preuve inverse de la même thèse.

Dieu merci, le recours au suicide n'est qu'une solution extrême. Les femmes ont imaginé des ruses moins dramatiques pour résister à la paillardise mâle. Aux premiers siècles, certaines filles romaines, prévoyant que leur ville allait être prise par les Huns, avaient eu la bonne idée de « faire mortifier un poulet sous leurs aisselles » pendant plusieurs jours, répandant ainsi une odeur si désagréable qu'elles parvinrent à décourager ces barbares affamés de viol. Cette plaisante anecdote est contée par F. de Billon (f^o65,r^o).

C'est une commune opinion au Moyen Âge (et dans diverses sociétés « primitives ») que la *virginité* possède certaines forces magiques dont on citera de singuliers exemples : « Une simple fille par la puissance de sa virginité a tiré sans peine avec sa ceinture un vaisseau que [131] toutes les forces humaines & toute l'industrie de la

¹⁰² Cf. par exemple Hoeniger, *Propugnaculum castitalis*, 1575.

¹⁰³ Cf. Brinon, p. 140 et suiv.

Mathématique n'auroit sceu faire mouvoir du lieu où il estoit arrêté. » (Soucy, p.62).

*
* *

Un point reste obscur. La chasteté est-elle d'autant plus méritoire que les femmes, travaillées par le désir, font le sacrifice constant du moindre penchant illicite, ou si par hasard elles ne seraient pas « naturellement » froides, bien moins que l'homme portées à la débauche et même indifférentes à leurs assouissements bestiaux ? C'est la seconde solution à quoi on se range, surtout au XVII^e siècle.

Gilbert dit bien que la chasteté est supérieure au courage, car pour celui-ci il ne s'agit que de surmonter les périls, pour celle-là, il faut surmonter ses propres désirs. Ce raisonnement axiologique, typiquement aristotélicien, n'est pas suivi. Gilbert lui-même semble, ailleurs, admettre qu'il n'y a pas dans la femme de désir *sui generis* : « C'est une preuve bien infaillible que les femmes sont plus parfaites que les hommes puisqu'elles se passent aisément d'eux & qu'ils ne sçauroient vivre sans elle. » (Gilbert, p.33).

On aboutit ainsi à un éloge vibrant de la *frigidité*, non comme mérite moral mais comme complexion naturelle : le sacrifice est moins grand qu'il n'y paraît, mais la supériorité des dames en est renforcée : « La complexion ordinaire de la femme, selon tous les hommes, est d'estre froide (à ce que dit Aristote mesme, leur ennemy) & par conséquent chaste : au lieu que la constitution naturelle de l'homme le rend luxurieux & paillard. » (L'Escale, p.34).

Cette thèse est d'autant plus importante dans l'économie de notre argumentation que les misogynistes professionnels disent exactement le contraire : l'homme selon eux est tourmenté par les insatiables désirs de sa compagne, sources de péchés et de malheurs.

La thèse « sexologique », qui domine à l'âge classique et va dans le sens de nos apologistes, est que la femme n'éprouve d'intérêt aux choses sexuelles que par l'homme, que la volupté même ne peut être atteinte que par une « intervention extérieure » : « La deffense des femmes gist en ce qu'elles ne peuvent commettre de volupté, qu'elles ne soient premièrement excitées par les hommes. » (Vigoureux, p.118).

Cette thèse qui fait de l'homme le seul agent actif de la volupté, flatte sa vanité sexuelle, mais force à concéder une pureté « physiologique » aux femmes ¹⁰⁴.

L'homme, au contraire de la femme, est esclave d'une sexualité bestiale qui le pousse à la paillardise. « L'homme est aussi lascif qu'elle est chaste » (Noël, 1701, p.61), « preuve certaine que l'homme est le plus faible & l'animal le plus dangereux pour la femme » (Dinouart, p.81). Il s'abandonne à ses penchants luxurieux « en des gestes & façons de faire que les bestes brutes en auraient horreur », déplore le capitaine Vigoureux (p. 131), « cherchant son plaisir d'une façon, tantost de l'autre ; toutes sortes de chatouillements, dissolutions, pollutions luy font jeux & esbatemens » (d°, p.132) ; « Ils ont beau estre retirez & renfermez dans les monastères, avoir fait vœu de virginité, l'avoir promis à Dieu, néantmoins à la simple occasion qui se présente, ils se laissent emporter à leurs sensualités. » (d°, p.39).

Il n'y a que les hommes qui se sont laissé emporter aux plaisirs contre nature à Sodome et Gomorrhe, assure le *Traité* de 1686.

Comme pendant les preuves de chasteté chez les filles, Brinon se complait à rassembler avec érudition les exemples fameux de débauches contre nature, propres aux hommes : « La brutale affection d'Aris-ton est assez publiée qui osa bien pour contenter l'insolence de ses appétits nouveaux & monstrueux se joindre à une asne de laquelle il eut un enfant my fille my-asne. » (Brinon, p. 140) ¹⁰⁵.

« Néron, voulant changer l'ouvrage de nature, après avoir coupé les génitoires à un sien mignon luy fit tailler en la place cète partie de la femme que la révérence me fait taire & puis l'épousa publiquement comme femme & s'en servit en cète qualité de là en après. » (d°)

Le Père Caffiaux, deux siècles plus tard, rappelle qu'Archimède fut le premier *streaker* et que les femmes n'auraient garde d'imiter son exemple, fût-ce sous prétexte de science : « Archimède, qui au sortir du

¹⁰⁴ L'existence d'une sexualité clitoridienne est ignorée ou niée. On verra cependant : *Réflexions sur les hermaphrodites*, Champeaux (BN, Rés. Z 3252). *Le Petit Chaperon rouge* de Perrault, peut être lu comme un apologue transparent de la genèse *sui generis* du désir féminin. On verrait, dans le mot « chaperon, » une équivoque sur « *cappero* », « *capperone* » dans l'italien des auteurs licencieux (chez l'Arétin par exemple).

¹⁰⁵ Il suit ici Plutarque, *in Vit.* Paraît.

bain, courait tout nud par la ville en criant qu'il avoit trouvé la solution d'un problème qu'il cherchait n'a point encore eu d'imitatrices. » (Lp.64).

[133]

L'affaire semble entendue, mais les antiféministes vont répétant que la femme est au contraire un animal lascif infiniment plus porté que l'homme à se satisfaire et, comme l'atteste Tirésias, dotée d'une sensualité plus intense :

Tu as leu de Thyresias
 Qui fust en femme converty
 Il est à penser que si as
 Et que le voies devant ty.
 Quen dy-tu, avoit-il menty
 Quant il dit que plus de luxure,
 Quand il estoit femme, senty
 Que quant avoit nostre nature ?
 (Paroles de l'Adversaire, *in* Le Franc, f° 114,r°)

Cette thèse est niée avec indignation. Si la femme cède parfois, c'est encore l'homme le premier coupable, riposte-t-on : « Les Hommes premièrement en sont cause, comme Autheurs de tous maux en toutes Créatures. » (Billon, f°15,r°).

Charles Estienne croit aussi « ceste faulte debvoir estre du tout imputée à la fascheuse importunité des hommes, à leurs lascives œillades » (p. 152).

Est-on bien sûr, d'ailleurs, que les femmes sont si faibles ? Il faut faire la part de la stupide vanité masculine en ce domaine : « J'en cognoy plusieurs lesquels, pour avoir veu l'ombre d'un cotillon des dames, se ventent de les avoir dépucelées & ne leur oseroyent demander un simple baiser. » (Pontaymeri, f°7,r°).

Un vague malaise apparaît cependant parfois. À force de lire Hérodote ou Pline, on trouve trop d'exemples anciens de débauches institutionnalisées : « Je sçay bien qu'en Numidie, en Phénice & en Cypre les filles gagnent leur mariage à la publication de leur corps [...] cete coutume leur est honorable, elle nous serait infâme. » (Brinon, p.

136) « Elles font ce qui est reçu en leur pays, sil y estoit défendu, elles s'en abstiendraient. » (d^o, p.138) ¹⁰⁶.

La rétorsion est faible, car il s'agissait de prouver que la chasteté est *naturelle*. Ces variantes culturelles mettent mal à l'aise. On les ignore généralement.

*
* *

[134]

Seuls Poullain de la Barre (1673) et, plus confusément, quelques-uns de ses successeurs, auront l'audace de renverser cette topique. Ils exalteront non plus la chasteté, qu'ils perçoivent comme contraire au plan de la Nature, mais la sensualité, le plus grand désir et le plus grand plaisir sexuel, de sorte que la femme reste dans ce domaine, supérieure, mais en partant du présupposé contraire. L'idée que les femmes sont plus portées à la « galanterie » que les hommes et que cela est fort bien ainsi est reprise par Bayle (*Pensées diverses sur les Comètes*, paragr. 163, p. 104, La Haye, 1727) qui voit bien que la chasteté est une vertu *masculine*, entendre : une fausse vertu inventée par les hommes pour tenir les femmes en lisière : « Les hommes ont établi la gloire des femmes dans la chasteté ¹⁰⁷. »

M. de Saint-Gabriel, soixante ans auparavant, inclinait déjà à concéder que les femmes sont « plus » sensuelles, mais comme il persistait à faire de la chasteté la plus haute vertu, il lui fallait en tirer con-tradictoirement une preuve de supériorité des femmes : « Que si les femmes sont plus enclines naturellement aux appétits sensuels & que le jugement de Tirésias entre Jupiter et Junon soit vray — s'abstenans

¹⁰⁶ Entre les Arabes, toutes les femmes « sont à l'abandon » (Brinon, p. 137). Cf. au XVII^e siècle, le thème de la « lubricité des Maldivoises » ; voir notamment *Voiage de François Pyrard*, Paris, 1615.

¹⁰⁷ L'idée que la femme aime plus que l'homme, mais en termes de sentiments de l'âme et non de désir physique, est déjà attestée chez les panégyristes du XVI^e siècle : « Les femmes ordinairement sont plus amoureuses et moins labiles en leur inclination d'aymer. » (Billon. f^o 142, v^o).

comme elle font de ce plaisir, il faut quelles soient douées d'une bien plus grande vertu que l'homme ¹⁰⁸. »

8. Supériorité intellectuelle

[Retour à la table des matières](#)

« Presque tous les sçavants soutiennent que l'esprit des femmes est plus faible que celui des hommes, qu'il est moins constant, moins propre aux emplois ¹⁰⁹. » Peut-être la femme a-t-elle reçu quelques capacités de raisonnement, mais l'influence de ses sens l'asservit ; « l'interposition de sensualité » cause « cette grande et lourde Ecthlipse [Éclipse] de sagesse » qu'on remarque en elles ¹¹⁰. Ainsi va l'opinion dominante, « les femmes ont du goût et cela leur tient lieu de raison ¹¹¹ ».

[135]

« La femme est d'une humeur si bizarre et diverse que c'est outrecuidance de se promettre d'en pouvoir décrire autre chose que quelques particularités ¹¹². »

Ici encore, les apologistes, plutôt que de se mettre en position de défense, attaquent en prenant le contre-pied de cette opinion admise partout. L'esprit de la femme est « le plus capable des vertus intellectuelles ¹¹³ ». « Il n'est rien au dessus de son vaste génie ¹¹⁴. » Sans doute, l'esprit qu'elle montre est-il différent de celui de l'homme,

¹⁰⁸ Le P. Caffiaux, qui tient les femmes pour « plus » chastes en pratique, avoue aussi que la galanterie serait excusable chez elles : « l'incommodité de la grossesse » étant compensée par une inclination puissante « à produire leurs semblables ». Ce n'est pas de cela qu'il s'agissait chez Poullain de la Barre ! On tiendra Caillet pour un précurseur, qui dans son *Tableau du Mariage* (Orange, 1635) fait de la volupté la première fin du mariage et de la propagation, la troisième seulement (BN rés. Z 3243).

¹⁰⁹ Comte de Bièvre, *Histoire des deux Aspasies*, Paris, 1736, p. I.

¹¹⁰ Tournes, *Louè'nge* (1551), p. 4 (Bibliographie I C).

¹¹¹ Plante-Amour, *Art*, p. 4 (Bibliographie I C).

¹¹² Fierville, *Meschanceté* (Bibliographie I C).

¹¹³ Saint-Gabriel, p. 36.

¹¹⁴ Coulon, p. 13.

plus subtil, plus naturel, plus vif : « La fème est plus vive d'esprit que l'hôme ¹¹⁵. » « Pour ce qui regarde l'esprit, les femmes ont un avantage bien marqué. Plus de vivacité dans l'imagination, plus de naturel dans les pensées, plus de choix dans les termes... ¹¹⁶ »

La vivacité d'esprit dont la femme est spécialement dotée est un argument qui figure en première place parmi ceux dont François de Billon (1553) va se servir contre les « Pantagruélistes » : « Considéré que tout ce que peult imaginer ou composer l'homme, la femme aussi le peult : et là où pénètre l'intellect de l'un peult par semblable pénétrer l'intellect de l'autre ; ouy encores davantage suyvant ce que n'a peu nyer icelluy Aristote au mesme endroit que dessus, là où il dit que les femmes sont plus aptes à souvenance, plus vigilantes, plus sobres et plus constantes. Ce qui démontre bien en elles quelque grâce spéciale d'intelligence et force d'esprit. » (f°7,r°).

Mais on n'en reste pas là. Ce qu'il convient de démontrer, c'est que « les femmes sont plus propres aux sciences que les hommes ¹¹⁷ ». Malgré les préventions masculines, on cherchera, dans chaque domaine, des femmes qui ont surpassé les hommes. Aux XVII^e et xvm^e siècles, l'exemple de Christine de Suède, celui d'Anne Marie Van Schurman, philologue et érudite hollandaise, avaient frappé les esprits ¹¹⁸.

Avec son savoir encyclopédique. François de Billon ne démontre pas seulement le rôle éminent des femmes dans les arts, les lettres, la civilité ; elles ont aussi inventé toutes les *techniques*. Vers la fin du premier [136] âge du monde, une femme appelée Noema, fille de Lamech, inventa l'art du tissage et de la laine — auparavant, l'homme n'était vêtu que de peaux de bêtes. La reine Sémiramis, impératrice des Assyriens, fut la première à trouver la technique de la navigation et la construction de navires de haute mer. Tritonia (?) inventa le chariot royal à quatre chevaux. L'agriculture même fut inventée par une « dame », nommée Cérès ! Isis inventa les cloches, les trompettes et les hiéroglyphes. La nymphe Carmentis donna aux Romains l'alphabet vocalique... De toutes ces inventions, les hommes ont profité en

¹¹⁵ Billon, p. 7.

¹¹⁶ Philippe, p. 2 ; cf. Thomas, p. 84.

¹¹⁷ Noël, art. XIV.

¹¹⁸ Guillaume, p. 204.

oubliant très vite à qui ils les devaient. On trouvera de telles listes raisonnées, et de plus longues, dans la plupart des écrits de notre système discursif.

Il est vrai que la coutume maintient les filles dans l'ignorance. À voir le nombre de celles qui ont surmonté les entraves qu'on leur met, il est permis de se demander si beaucoup de savants auraient pu transmettre leur nom à la postérité, à supposer qu'ils fussent nés filles : « Il est surprenant qu'on ne trouve pas un plus grand nombre de *véritables sçavants* parmi les Hommes, vu l'avantage de l'Éducation que leur Sexe a pardessus nous. » (*Triomphe du Beau Sexe*, p. 104).

C'est parce qu'ils redoutent la naturelle supériorité des femmes, que les hommes leur interdisent de s'élever par l'instruction ¹¹⁹. Ils craignent, à les entendre, que l'impudeur, la licence accompagnent chez elles la science. C'est, à l'instar d'Arnolphe, pour préserver leur vertu qu'on les veut sottes : « Voilà une impertinente conséquence, de croire que les sciences fassent les impudiques : au contraire, je dis que c'est l'ignorance et non pas le sçavoir qui fait les coquettes » (Guillaume, p. 197). Poullain de la Barre suppose aux femmes des dispositions supérieures pour diverses sciences, l'histoire (*éd. 1679*, p.54), la théologie (p.55), la médecine (p.56). On voudrait par une feinte complaisance les nourrir de quelque instruction sans outrepasser les domaines utiles à leur condition, un peu de lettres, un peu d'arts d'agrément, un peu d'économie domestique. Pourquoi « les sciences de la philosophie la plus spéculative » leur seraient-elles interdites ¹²⁰ ?

Cette revendication du droit de l'instruction, que nous retrouverons plus loin, ne se justifie que dans un contexte de réflexion positive et critique sur la condition féminine. L'enthousiasme mystique des premiers défenseurs de la supériorité des femmes allait beaucoup plus [137] loin. Ils ne leur croyaient pas seulement des virtualités intellectuelles mal cultivées mais les voulaient douées de science infuse : « Les femmes sçavent toutes choses naturellement » écrivait Agrippa, au début du XVI^e siècle. Et il précisait bien : « Les femmes surpassent aisément et sans estude ceux mêmes qui sont maîtres dans chaque art. » (*éd. 1713*, p.95).

¹¹⁹ Gilbert, p. 16.

¹²⁰ Boussanelle, p. 104.

Ce que Gilbert affirme encore un siècle plus tard : « Elles ont par la naissance ce que les hommes n'acquièrent que par le travail et par les années. » (p. 14).

La femme possède « le transcendant des choses créées » : elle saisit intuitivement l'essence du réel, selon la Reine Margot citée dans la *Deffense* de Pierre de l'Escale.

Poullain de la Barre, s'il exige pour les femmes un droit égal à l'instruction, tend à leur attribuer un don inné, un instinct scientifique plus juste et plus spontané. Les femmes ont l'esprit naturellement philosophique. Sur Dieu, sur l'âme, la moindre d'entre elles raisonne avec plus de rigueur que les théologiens. On dispute en Sorbonne de la circulation du sang. Les femmes ont trop de bon sens et d'intuition pour mettre en doute cette théorie et se raillent de ceux qui la nient. On voit se développer ici le thème de l'*instinct*, substitut du savoir et supérieur à lui, comme l'inné est supérieur à l'acquis. Les femmes, dira plus tard Boussanelle « ont un instinct plus sûr et plus délié que les idées raisonnées de la reflexion » (p. 101).

Au XVI^e siècle, cette idée d'une surrationalité féminine, d'une capacité mystérieuse d'activer des forces psychiques d'une étendue plus vaste que celles de la raison raisonnante trouve son expression dans le mythe de *Sibylles*. La femme est douée du don de prophétie, de double vue ; elle a la faculté de percevoir l'avenir, de dévoiler l'inconnaissable.

Cornélius Agrippa souhaitait que les femmes puissent devenir prêtresses, à cause des Sibylles. Le mythe de la féminité sibyllienne pouvait s'appuyer sur l'autorité de saint Jérôme qui avait proclamé que ces dix prophétesses païennes avaient prêché par divine inspiration l'avènement de Jésus-Christ.

Martin Le Franc, le premier écrivain de notre tradition, évoque les Sibylles pour prouver la transcendance intellectuelle des femmes (p.319-320).

« Veult-on cognoistre la capacité de ce gracieux sexe en choses plus hautes qu'en grâces d'Esprit de Prophétie dont tant de femmes ont [138] été divinement illustrées ? Y a-t-il invention de choses humaines qui soit à égaller à une prévision des cas à avenir ? [...] je suplye remémoré soit en la pensée d'un chacun quelle capacité et grand' grâce fut celle des anciennes sibiles (femmes grecques) d'avoir non seullement déclaré

aux Empereurs romains et à autres ce que leur étoit futur mais aussi d'avoir prédit au monde aveuglé l'admirable incarnation de son Rédempteur. » (Billon.)

En 1650, Gilbert propose encore à l'admiration « ces dix sçavantes filles qui ont eu le don des prophéties » (p.21). Madame de Coicy assied sa défense du mérite des femmes, sur le fait que les Oracles des Grecs, les Sibylles des Romains, les Pythonnises des Hébreux, et des filles inspirées dans bien des peuplades sauvages sont autant de preuves qu'il est départi aux femmes des dons intellectuels sans contreparties chez les hommes ¹²¹. La Sorcière de Michelet ¹²², la Nadja d'André Breton passeront à cet égard pour des avatars modernes d'une thématique qui remonte très loin.

L'éloquence

La parole est le *propre* de l'homme : « Ce qui nous distingue le plus des bêtes, c'est la parole. » (Noël, 1701, p.51). Les misogynes sont donc malvenus de reprocher aux femmes leur babil, puisque ce trait doit être porté au compte de leur supériorité. Tous nos théoriciens considèrent la femme comme douée pour l'éloquence, possédant de naissance un talent que l'homme n'acquiert qu'à grande peine. Elles n'ont pas besoin d'apprendre l'art oratoire, car chez elles, cette science est infuse : « Toutes les Rhétoriques du monde ne peuvent donner aux hommes ce qui ne coûte rien aux femmes. » (Poullain, p.50).

Un don naturel, congénital est évidemment supérieur à tout savoir acquis. Or il s'agit ici d'un « talent si naturel qu'on ne peut le leur disputer » (d⁰) ¹²³.

Agrippa renchérit sur cet argument : pas d'exemple, dit-il, — ou si peu — qu'une femme soit jamais née muette ¹²⁴. Jacqueline Guillaume

¹²¹ Voir Coicy, I ; Galien, p. 55.

¹²² Cf. aussi *la Femme*, p. 328 (éd. originale).

¹²³ Ce que répète Puisieux, p. 90 ; voir aussi Bermen, p. 340.

¹²⁴ Cf. Agrippa. 1713, p. 49 ; voir aussi Pontaymery, f^o 18, r^o et suiv. ; Noël, 1698, art. XI ; Galien, p. 19 ; Debay. p. 65 ; et Guillaume, p. 214 et suiv.

[139] dresse la liste des femmes qui ont brillé par leur éloquence dans tous les siècles.

Les misogynes pourraient rétorquer que le don de la parole est une chose, le caquet stérile, la vacuité babillarde en est une autre. Caffiaux (1753) concède cette distinction, mais il remarque que bien des hommes sont portés au vain bavardage, qu'il ne faudrait pas qu'ils surestiment l'intérêt de leurs propos ordinaires, qu'enfin les femmes parlent au niveau de la condition qu'on leur fait : dès qu'elles ont quelque éducation, la puissance raisonnable de leur éloquence surpasse celle de l'homme.

9. Talent politique et vertus guerrières

[Retour à la table des matières](#)

Les femmes peuvent-elles exceller dans les domaines que la coutume et le préjugé semblent réserver aux seuls hommes ? Non contentes de dépasser les hommes en toutes sortes de vertus, sont-elles capables d'en disputer les mérites sur leur propre terrain ? L'exercice du pouvoir politique exige des qualités intellectuelles, une sagesse et une audace dont les femmes seraient privées, au dire des antiféministes. Si la position des laudateurs de l'autre sexe apparaît comme paradoxale, ils ne manqueront pourtant pas d'exemples qui pressent de conclure que bien des femmes, dans l'antiquité et à l'époque moderne, ont exercé avec gloire des charges publiques, qu'elles ont avec honneur et sagesse assumé le pouvoir suprême, quand il se faisait qu'il tombât dans leurs mains. Qu'enfin, rien n'indique qu'elles en soient indignes, si on leur permettait de l'exercer, qu'au contraire il semble constant qu'elles y ont fait éclater, de Sémiramis à Christine de Suède, des talents supérieurs, conformes aux vertus morales qui leur sont départies. Alors même que ce sont les hommes qui exercent le pouvoir, combien d'entre eux ont été dirigés et conseillés de façon plus ou moins occulte par diverses égéries ?

Au début du XVI^e siècle, Guillaume Dufour compose, à la requête d'Anne de Bretagne, une histoire des femmes célèbres, vaste compilation où puiseront les apologistes ultérieurs. « Toutes les grandes monarchies ont été instituées par le conseil des femmes »

démontre Alexandre de Pontaymeri ¹²⁵. Mieux encore, si l'homme revendique la supériorité de la force physique et le don naturel de la vaillance, pour se réserver les charges militaires, bien des femmes ont démontré que [140] leur sexe est « aussi propre pour l'exercice des armes ¹²⁶ ». « Les vertus militaires ne sont en effet ni « trop fortes, ni trop rudes pour les femmes », constate le P. Caffiaux (I, p.176) qui exprime une thèse largement répandue dans nos écrits. Seule, au XVI^e siècle. Mademoiselle de Gournay semble renoncer à défendre l'honneur des dames sur ce terrain, « le sexe féminin estant vraysemblablement d'un corps moins propre aux armes, par la nécessité du port et nourriture des enfants ».

L'histoire offre à foison des exemples de femmes qui ont manifesté des vertus guerrières : Artémise, reine d'Halicarnasse, Cyané, Zé-nobie, les Amazones, Judith (!), la Pucelle d'Orléans, les dames de Beauvais qui repoussèrent les Huguenots., ¹²⁷ « L'Art militaire n'a point de mystère particulier auquel les femmes ne puissent atteindre. » (Puisieux, p. 113).

Si la femme est plus pacifique, moins vainement querelleuse que n'est l'homme, elle est capable d'actions héroïques lorsqu'il s'agit pour elle de venger son honneur ¹²⁸.

L'histoire des Amazones, souvent évoquée et contée en détails par l'abbé Guyon est là pour démontrer que, débarrassées de la tutelle masculine, les femmes peuvent se gouverner et se rendre redoutables à leurs voisins par leur science militaire et leur intrépidité : « Les Amazones avoient une Reine à leur tête qui étoit revêtue de tout le pouvoir souverain. On dit même que leur république subsista plusieurs années, sans qu'elles eussent aucun homme parmi elles & que leur pays n'étoit peuplé que par le commerce qu'elles entretenoient avec leurs voisins. » (Lp. H9).

¹²⁵ F^o 4, r^o ; voir Le Franc, f^o 274, r^o et suiv. ; Noël, art. XVI.

¹²⁶ Noël, art. XV.

¹²⁷ Caffiaux, *op. cit.* ; liste analogue chez Coicy, I, VII « De l'amour de la patrie ».

¹²⁸ Caffiaux, II, III.

« Je sais que Strabon, Paléphatus & quelques autres anciens, ont semblé révoquer en doute que les Amazones aient jamais existé. » (d°, p.121.)

L'auteur se propose de démontrer par l'autorité de sources innombrables que les Amazones ne sont nullement sorties de la légende. Les Amazones antiques ne sont pas la seule société exclusivement féminine, que l'on connaisse au XVIII^e siècle : « On dit qu'encore aujourd'hui il y a dans l'Afrique un royaume composé de seules femmes qui tuent tous les garçons qu'elles produisent. » (Bayle, *Rép. Let.*, août 1685). [141] On en a découvert encore aux Amériques, le long du fleuve Amazone, justement (I, p.126).

« À Bornéo, île très considérable de la mer de l'Inde, ce sont les femmes qui gouvernent, suivant les relations de Mandesto, et leurs maris n'ont pas d'autres prérogatives que d'être les plus distingués de leurs vassaux. » (Caffiaux, I, p.30.)

Mais plus souvent que ces exemples lointains et exotiques, la carrière de Jeanne d'Arc, citée dans toutes nos sources ou presque, semble la preuve éclatante qu'une femme, par un privilège sans doute exceptionnel, et sans abdiquer les charmes et les vertus de son sexe, peut faire preuve du courage et de l'héroïsme les plus hauts, alors même que les hommes semblaient avoir abandonné le combat. Grâce à elle, la couronne de France ne passa pas en des mains étrangères ¹²⁹. Elle est l'incarnation mystérieuse du renversement des valeurs androcentriques. Elle fait la somme des vertus suprêmes des deux sexes. Elle préfigure le Règne des Femmes, marquant, par son passage dans l'histoire, une transgression de tous les interdits et des limitations que la nature même semblait avoir imposés aux femmes.

On pourrait rétorquer qu'elle ne fut qu'une exception singulière. Pour les apologistes, elle incarne la précellence des vertus féminines, lorsqu'un devoir suprême appelle la femme à braver la médiocrité de sa condition. C'est ainsi en tout cas, que l'image de la Pucelle d'Orléans, se transmet dans notre tradition. L'admiration populaire s'exprime ici plus que la version « officielle » : « *Quis satis laudare poterit puellam illam nobilissimam, licet humili génère ortam, qui anno Christianorum MCCCC XXVIII occupato per Anglos Franciae Regno, Amazonis more*

¹²⁹ Cf. Gilbert, p. 39.

sumptis armis, primamque aciem ducens, tam strenue feliciterque pugnavit ut pluribus proeliis superatis Anglis, Francorum regi jam amissum regnum restitueret » (Agrippa) ¹³⁰.

[142]

Dès Cornélius Agrippa (1509) l'éloge de Jeanne d'Arc va tenir une place importante dans l'argumentation. La Vierge guerrière dresse « un monument éternel de gloire pour le beau sexe » (Noël. 1701, p.31).

On ne cessera d'interroger sa mystérieuse destinée. Elle semble prophétiser un monde à venir où les femmes manifesteraient au grand jour une supériorité tellement absolue qu'elles soumettraient les plus sceptiques.

10. La femme, « âme de la société »

[Retour à la table des matières](#)

Chez les peuples sauvages et dans les temps barbares, la femme est généralement opprimée. Elle ne gagne le respect qui lui est dû qu'à la mesure des progrès que font la civilité et la politesse. Et cela peut se concevoir, puisque la femme est l'éducatrice des hommes, son guide indispensable dans la voie du raffinement, le moteur du progrès vers une société courtoise et policée. Les premiers apologistes de la Querelle des femmes, à l'avant-garde d'une renaissance de la vie de cour, sont déjà persuadés de cet axiome. Le zèle pour les femmes va de pair avec la reconnaissance du rôle souverain qu'elles jouent dans la réforme des mœurs et l'ennoblissement des relations sociales. C'est un critère pour juger d'un milieu ou d'une époque : « Aux grandes maisons, vous les

¹³⁰ Cf. Billon, p. 47 v° ; Postel, *passim* ; Guillaume, p. 144 ; *Traité* de 1686, p. 57 ; Caffiaux. I, p. 226 ; Toselli. Ce n'est pas ici la Pucelle de Schiller, virile, privée des dons de la féminité en compensation de sa renommée guerrière. Traduction du passage d'Agrippa : « Qui pourrait assez louer cette jeune fille de haute noblesse — quoique d'humble origine — qui, en 1428, alors que le royaume de France était occupé par les Anglais, armée à la façon des Amazones et placée à la tête des troupes, se battit si bravement et avec tant de bonheur qu'elle défit les Anglais en de nombreux combats et rendit au Roi son royaume qu'il avait presque perdu. »

voyez tousjours caressées, servies et révérees : & aux petites on ne voit que riottes, plaintes, querelles. » (L'Escale.p.7).

C'est une thèse platonicienne que seule la société des femmes civilise la farouche nature des hommes, barbares et mal polis de leur naturel, que la civilisation et les arts ne fleurissent qu'autant que les femmes sont choyées et écoutées. L'homme, dit Pontaymeri. « n'est gracieux, courtois et civil que par la fréquentation des Dames » (f°45,r°). Elles sont « l'âme de la société » assure Boudier de Villemert, deux siècles plus tard (*éd.* 1788, p.43). Cette thèse est sans doute la clé qui permet de découvrir le rôle de la polémique sur la supériorité des femmes dans les diverses factions qui dominent la société.

Déjà François de Billon avait cherché dans un long et savant exposé, à mettre en regard l'excellence comparée des divers systèmes politiques européens et le degré de liberté et de respect dont jouissaient les femmes dans chacun de ces pays - surtout la France. l'Allemagne et l'Italie. Il trouve que sans conteste, la paix civile, l'équilibre institutionnel, le haut degré de civilisation mettent au-dessus de tout autre le Royaume de France (nous sommes en 1550). Or, c'est aussi en France que les femmes « sont librement et plus doucement traitées » (f°180. v°). [143] Billon en conclut que le rôle des femmes est d'autant plus grand que la civilité fleurit mais, dialectiquement, que les progrès des mœurs en général doivent beaucoup à cette bienheureuse émancipation. Le long chapitre XIII du *Fort inexpugnable* montre que pour Billon le problème de la « préexcellence » des femmes est directement lié à une réflexion politique.

Une fois encore, on dira que la femme est « naturellement civile » et dans cet oxymoron se condense le paradoxe : être plus proche de la vérité originelle, la femme est aussi image de l'avenir des sociétés, dans un progrès continu vers une plus grande urbanité. L'homme, de tempérament fruste, s'impose la politesse comme une contrainte dont il bénéficiera. La femme y aspire parce qu'elle est conforme à sa nature : « Il faut avouer que l'esprit des femmes est incomparablement plus agréable que celui des hommes & la douceur de leur entretien est toujours la plus belle écolle des plus honnestes gens. » (Soucy. p.108). « Rien de plus propre à former l'esprit & le cœur, à inspirer des sentimens à apprendre l'usage du monde, que la conversation d'un sexe le plus ingénieux et le plus délicat. » (Dinouart, p.74.)

Dans cette perspective, la femme ne jouit plus seulement d'une supériorité statique : elle a un rôle à jouer dont se perçoivent progressivement les heureux effets. Dans une société moins barbare et plus douce, la supériorité des dames se reconnaît d'autant mieux qu'elles sont la cause efficiente de l'adoucissement des mœurs ¹³¹. Cette dialectique est essentielle : elle fait de la supériorité féminine l'objet d'un dévoilement auquel les femmes contribuent. Avec la nature pour seul guide, la femme entraîne l'homme dans la voie d'une plus haute culture. Pure nature et hyper-culture : elle reste un être des confins. Son rôle sera magnifié : « Les femmes ont inventé tous les Arts qu'on appelle libéraux. » (1713, p.83) proclame Cornélius Agrippa. Et François du Soucy : « L'invention des lettres appartient seulement aux femmes. » (p.27).

On établira ici la liste de toutes les femmes qui ont laissé leur nom dans les lettres, de Sapho à Madame Deshoulière. Madame de Villedieu, Mademoiselle de Scudéry, en passant par les Lyonnaises : Louise Labé. Pernelle du Guillet.

François de Billon (1553) après avoir fait l'éloge des Princesses de France, ne manque pas de signaler à l'admiration les Lyonnaises [144] « Jane Gaillarde et Pernelle du Guyllet », mais aussi la Picarde Hélisenne de Crenne, dont de récentes publications nous font aujourd'hui redécouvrir l'étonnant talent. « En un passage de son livre touchant les angoisses amoureuses, elle donne une fâcheuse touche à tout détracteur de femme. » (f°36,r°.)

Plus souvent que poète elle-même, la femme est l'inspiratrice des plus grands ; le mérite de Dante revient à Béatrice, celui de Pétrarque à Laure : « Auquel des deux, savoir est, de Dame Laure ou Pétrarque doit on rendre plus de grâces pour la fruition de si agréable Poésie. » (Billon, f°67, v°).

Avec un enthousiasme qui tend souvent à dépasser les limites de ce qui se peut défendre, on en viendra à s'interroger si les hommes ont jamais inventé quoi que ce soit dont les arts et les lettres ont profité :

¹³¹ Voir « Si la conversation des femmes est utile aux hommes, du Lundy 14 octobre 1641, conférence », *Brochure in BN Rés. Z 3241* (35 du recueil de Jamet).

« Aussi ne peut-on dire que les femmes aient inventé les jeux de dez, de cartes & autres sottises. » (Pontaymeri, f°23,v°).

Le rôle civilisateur imparté aux femmes est de ceux sur lesquels Michelet insistera. Elles sont le levain dans la pâte, le facteur de progrès et d'harmonie dans une société que la prééminence de l'homme vouerait à l'entropie et à la barbarie. Le monde « vit » de la femme, « ange de paix et de civilisation » (*la Femme*, p. 10 et 138). « Elle y met deux éléments qui font toute civilisation : sa *grâce*, sa délicatesse - mais celle-ci est surtout un reflet de sa *pureté*. Que serait-ce du monde de l'homme si ces deux choses manquaient ? » (p. 10).

11. L'éducation des filles

[Retour à la table des matières](#)

Depuis l'*Économique* de Xénophon jusqu'à la fin du XVIII^e siècle en passant par Fénelon, les traités sur l'éducation à donner aux filles sont légion. Nous ne voulons pas rendre compte, fût-ce en survol, de cette vaste production, mais décrire la position homogène et radicale de tous nos apologistes face à ce problème. Elle consiste à attribuer au défaut d'éducation les prétendus défauts congénitaux du sexe féminin, à mettre les adversaires des femmes en demeure de leur reconnaître le droit à une éducation égale ou d'avouer que c'est la crainte de les voir s'élever au-dessus des hommes qui les fait reculer. Ce serait évidemment leur faire dire qu'ils sont intimement persuadés que la thèse adverse est véridique. L'égalité revendiquée ici n'est donc que le moyen d'une épreuve qui rende patente la précellence féminine. Mais c'est aussi la seule revendication *concrète* qui apparaisse régulièrement [145] dans nos écrits. Elle préfigure une exigence lancinante du féminisme moderne.

L'éducation des filles est traditionnellement bornée aux fonctions subalternes qu'on s'attend à leur voir remplir : « La seule attention qu'on a d'ailleurs pour elles, c'est de leur apprendre à manier l'aiguille et le fuseau. » (*Triomphe du Beau Sexe*, p. 102).

L'aiguille est le fuseau, c'est en effet, l'alpha et l'oméga d'Arnolphe et de ses congénères. Quels arguments appuient les prétentions de ceux qui veulent maintenir les femmes dans l'ignorance ? Ils trouvent leur

origine dans la prétendue infirmité physique des femmes : « L'obligation de former des enfans les rend sujettes à mille infirmités qui les rendent incapables des plus hautes fonctions de la société. » (Poullain, 1675, p. 158).

On a déjà vu réfuter ce point de vue androcentrique ; cela conduit d'ailleurs à une pétition de principe : le savoir est inutile aux femmes puisqu'elles sont exclues des fonctions importantes et elles sont exclues de ces fonctions parce qu'ignorantes ¹³². Tous ces raisonnements prétendus dissimulent un seul sentiment, la *peur* qu'ont les hommes de devoir traiter les femmes en égales. L'ironie traditionnelle sur les femmes savantes ne trahit pas autre chose. Juvénal avouait déjà qu'il est bien éprouvant pour un homme de voir une femme montrer quelque connaissance :

*Non habeat matrona tibi quae juncta recumbit
Dicendi genus, aut curtum sermone rotato
Torqueat enthymemata,... (VI, 448)*

Traitons-les en égales, disait Caton, elles voudront aussitôt être maîtresses. Voilà l'aveu ! Et D'Aillant, en 1772, dans un pamphlet misogyne paré de prétentions philosophiques, ne raisonne pas autrement. Les hommes, dit-il, sont propres à l'étude, cela devrait suffire à en écarter les femmes, car il faut pour suivre en tout la nature, que les travaux des deux sexes n'entrent pas en concurrence ¹³³. En outre, la femme ne pourra devenir savante : « Tant d'objets à la fois, tant de faits différents ne pourront se réunir & se classer dans sa tête & avant de les avoir parcourus l'excès du travail aura produit le dégoût. » (p.26).

[146]

On reconnaît ici le fameux paralogisme « du chaudron » : à vouloir trop prouver on s'expose au dilemme suivant ; ou bien elles ne pourront

¹³² Cf. Du Bosc, 1632, p. 151 ; *Triomphe* de 1719 et Puisieux, p. 62 et suiv.

¹³³ Voir Rousseau, *Émile* : « Dès qu'une fois il est démontré que l'homme et la femme ne sont ni ne doivent (!) être constitués de même, de caractère et de tempérament, il s'ensuit qu'ils ne doivent pas avoir la même éducation. »

étudier et pourquoi ne pas tenter l'expérience, ou bien elles le peuvent, et alors la raison force à le leur permettre.

C'est ici la deuxième rétorsion qui consiste à dire : puisque les femmes sont, à votre opinion, évidemment inférieures, on ne risque rien à vouloir mettre en leur esprit quelque lumière. Plutôt que de spéculer, les défenseurs de la femme demanderont inlassablement qu'on la mette dans la condition de faire ses preuves : « Et pourquoy leur instruction ou nourriture aux affaires et Lettres, à l'égal des hommes, ne remplirait elle ce vuide, qui paroist ordinairement entre les testes des mesmes hommes et les leurs. » (Gournay).

La femme a le désir de s'instruire ¹³⁴ et elle en a la capacité : « Il ne leur manque rien pour les sciences du côté de la capacité : elles y sont aussi propres que nous. » (Caffiaux. II. p.70). « Si l'*usage* estoit de faire estudier les femmes, elles excelleroient toutes dans les sciences. » (Soucy, p.108.)

Alors que la mauvaise éducation qu'on lui réserve n'a pas encore porté fruit, la fillette est notoirement plus précoce que le garçon : « Les tilles font paraître plus d'esprit que les garçons. » (Caffiaux. II.p.85) ; « que l'on regarde seulement ce qui se passe dans les petits divertissements des enfants » (Poullain, p.34) ¹³⁵.

Le P. Caffiaux ne se contente pas de mettre en parallèle l'éducation qu'on réserve d'ordinaire à chaque sexe, il remarque avec perspicacité qu'une bonne part de l'éducation des filles consiste à les persuader qu'elles sont inférieures, à leur faire « intérioriser » le rôle subordonné qu'on leur réserve. Il ne s'agit pas seulement d'une éducation médiocre, mais absurde et dégradante. - ce que Mademoiselle de Gournay. constatait déjà en 1622 : « le deffaut de bonne instruction, voire l'affluence de la mauvaise ¹³⁶ ».

[147]

¹³⁴ « *Cui natura inest scienliarum artiumque desiderium ei conveniunt scientiæ & artes.* » (Schurman. argt. I.)

¹³⁵ Il faut vraiment en arriver à Rousseau pour s'entendre dire que « toutes les petites filles apprennent avec répugnance à lire et à écrire » (*Émile*).

¹³⁶ « Il semble qu'on soit convenu de cette sorte d'éducation pour leur abaisser le courage, pour obscurcir leur esprit & ne le remplir que de vanité & de sottise. » (Poullain, 1673. p. 48.)

Bien sûr. on feint de redouter que l'éducation des filles ne se fasse aux dépens de leur vertu, de cette réserve naturelle, de ce charme chaste dont l'empire est si grand. Le P. Caffiaux prévoit que ce serait tout le contraire : « La science bien loin de rendre les femmes plus méprisantes & plus hautaines, les rendrait au contraire, plus humbles et plus vertueuses. » (II, p.69).

Il y a derrière ces craintes, la peur que le mari ne paraisse pas à son avantage devant une épouse capable d'interrompre son soliloque seigneurial. Plutôt que d'avouer qu'il faudrait bien qu'il renonce à ce rôle, on préfère le rassurer : « La lecture & la science rendent toujours une femme plus discrète : si son mary est sçavant, elle l'en estime davantage, s'il ne l'est point, elle souffre plus généreusement ses défauts. » (Du Bosc, p.440).

On avoue toutefois qu'une femme instruite aurait d'emblée l'avantage sur les plus doctes, car elle possède, de nature, la civilité et la finesse. Le savant, s'il fuit le contact des dames, restera « grossier » (Soucy, p.133).

Il va de soi qu'on ne peut exiger l'égalité dans l'éducation sans vouloir ouvrir aux femmes les fonctions publiques qui leur sont interdites. Comme l'imagination sociale et historique fait quelque peu défaut à certains de nos auteurs, cette conséquence ne leur apparaît pas dans toute son étendue.

Certains au contraire mesurent la portée du changement et sa légitimité. Si l'histoire sacrée et l'histoire profane rendent des témoignages éclatants de la capacité des femmes à remplir les charges les plus hautes lorsqu'elles leur échoient, il convient de se demander quel préjugé empêche encore de les en croire dignes ¹³⁷. « Si de temps immémorial, les hommes eussent été moins envieux & assez désintéressés pour rendre justice à nos talents, en nous laissant le droit de partager avec eux les emplois publics, ils auraient été aussi accoutumés à nous les voir remplir, que nous le sommes à les leur voir déshonorer », dit Puisieux. non sans force (p.85). « Il n'y a point de Science, point de Charge publique dans l'État que les femmes ne soient naturellement aussi propres à bien remplir que les hommes. » (d°,p.104.)

¹³⁷ Cf. par exemple : Acqua, p. 18.

Cette réflexion sur le droit à l'éducation et au savoir est la conséquence pratique qui découle le plus immédiatement de la thèse de la [148] supériorité du sexe féminin. C'est aussi la revendication qui paraît la plus simple à satisfaire, sans délai ni bouleversement social. Ceci, même si certains auteurs perspicaces prévoient bien que les conséquences ultimes d'un accès égal au savoir seraient de nature à changer profondément les mœurs. Les considérations sur l'éducation des filles, déjà présentes chez Christine de Pisan, prennent de plus en plus de place au XVIII^e siècle. On constituerait une bibliothèque entière des ouvrages qui y sont consacrés alors. (M me de Miremont, Mme de Genlis)

L'idée de l'égalité devant l'éducation fait son chemin mais elle reste une *idée*, qu'il coûte peu d'accepter en principe, avec d'insidieuses réserves qu'on voit apparaître dès le milieu du siècle. On redoutera, sans conclure, que certaines femmes instruites ne se montrent d'une « ostentation ridicule ». Cela conviendrait mal à leur « grâce naturelle ¹³⁸ ». En somme, les laisser devenir savantes c'est déjà beaucoup. Qu'elles comprennent qu'il ne leur faut pas sortir de leur condition.

Parmi tant de vertus, elles auront aussi celle de s'en satisfaire ; elles ne voudront pas joindre aux dons innés qui leur sont départis, les vains savoirs que l'homme acquiert à grand-peine : leur mérite est si éclatant, qu'elles renonceront sans peine à disputer aux hommes la course aux offices, les vanités publiques, l'exercice de fonctions où tant de risques de perdition les guettent.

Ce type de raisonnement louvoyant est de ceux que nous avons rattachés au « sexisme scientifique » de Boudier de Villemert et de ses successeurs.

12. Le Règne des femmes

[Retour à la table des matières](#)

L'idée d'un état futur de la société où les femmes auraient le pouvoir que les hommes usurpent, est primitivement un jeu de l'esprit dérivé de

¹³⁸ Cf. Levallois, p. 34.

la topique médiévale du *monde à l'envers*. On ne conçoit pas d'abord un partage des prérogatives sociales et politiques, mais un renversement pur et simple des hiérarchies et des droits, que la fable des Amazones contribue à rendre imaginable ¹³⁹ et qu'illustrera plus tard la découverte des sociétés primitives matriarcales aux Amériques et en Insulinde. Ce n'est que par la suite, avec Poullain de la Barre, que les revendications [149] de droits égaux pour les deux sexes modifient cette image : le rôle accru des femmes leur permet ici et maintenant d'affirmer leur supériorité ; une société égalitaire sera pénétrée des valeurs féminines, non plus dominée par la loi du plus fort et par la violence, mais influencée par l'exemple des vertus naturelles aux femmes.

C'est une autre façon de concevoir le Règne des Femmes, comme utopie gynocratique d'une société réformée et pacifique, où la civilité et l'amour seraient les forces dynamiques. Les exemples, malgré tout rares et dispersés de l'heureuse influence des femmes lorsque, sorties de leur condition subalterne, elles ont pu avoir l'initiative et montrer leurs talents, convergent dans cette projection dans l'avenir d'une société régie par le sexe supérieur. Une telle utopie a sa logique : l'homme domine, mais le cours du monde est misérable ; l'âge d'or est en avant, la puissance réformatrice existe déjà dans la société à l'état latent ; si l'homme renonce à opprimer ses compagnes, il libérera des forces bénéfiques. On se souvient de la forme grandiose que l'idée d'un Règne des Femmes prenait dans le système de Guillaume Postel : « Ceste doctrine féminine régnera & dominera toutes les opinions & cœurs de tout le monde. » (p.87).

On sait cependant que la doctrine de Postel reste sans écho direct dans les écrits de notre tradition. Agrippa déjà concluait son panégyrique en appelant de ses vœux une société où la pacifique influence de la femme viendrait à bout de la barbarie et de la brutalité de cet âge de fer. Saint-Gabriel, vers 1640, termine lui aussi son discours par un tableau du monde sous le Règne des Femmes : « Au lieu de la guerre et de tous ces grands carnages [...] l'on jouyrat de la douceur d'une profonde paix dans tous les Estats du monde. » (p. 126).

¹³⁹ « Ennemies déclarées du Gouvernement des hommes qu'elles méprisaient & haïssaient souverainement, elles n'avaient en vue que les moiens de se tenir dans l'indépendance. » (Abbé Guyon. *Amazones*, p. 50.)

Dans son volumineux essai en trois volumes *Défense du beau sexe* (1753), le P. Caffiaux est un des derniers à souhaiter très nettement l'avènement d'une société où les femmes régiraient les mœurs et exerceraient les charges suprêmes : « Je prétends que la femme a plus de droits de gouverner les peuples que l'homme. » (I. p. 112).

[150]

[151]

Champions des femmes.
Examens du discours sur la supériorité des femmes
1400-1800.

ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

1. Pratique de l'argumentation et genre littéraire

[Retour à la table des matières](#)

Pour plus d'un auteur de notre tradition, le discours sur la supériorité des femmes relève plus du « tour de force » rhétorique sur un thème paradoxal, du jeu disputatif visant à rendre probable à force d'arguments choisis, une théorie apparemment malaisée à soutenir, que de la pensée critique, de l'intuition d'une logique déviante à opposer aux idées reçues. Il est souvent difficile, sinon vain, de vouloir démêler ce qui tient du divertissement de cour, du brillant exercice, de l'étalage érudit, de l'habileté doxographique et ce qui entraîne réellement la pensée dans un paysage neuf, lui fait apercevoir d'autres perspectives. Du XVI^e au XVIII^e siècle, l'érudit veut éblouir en faisant preuve de galanterie, en reprenant à son compte un jeu d'arguments à la fois déviants et usés. Les mêmes thèmes sont abordés avec plus ou moins de bonheur par des esprits aussi « originaux » que Cornélius Agrippa ou Guillaume Postel, aussi capables d'aperçus concrets et d'analyses fines que Billon et par de pompeux rhéteurs ou de vains tourneurs de

phébus, par des pédants pleins d'adages latins. C'est bien la notion d'« originalité », notion toute moderne, qui se trouve ici d'un emploi abusif et confus. Il ne s'agit pas pour nos zéloteurs de se montrer originaux, mais de s'inscrire dans une continuité où on recherchera avec soin tous les précédents, toutes les traces, au plus loin de la culture antique et de la tradition chrétienne. Au XX^e siècle, comme au temps [152] d'Agrippa, la « contestation » est le fait de sous-groupes avides de conformité interne, la « désobéissance idéologique », comme il apparaît dans *Ubu enchaîné*, veut des lois, des conventions, des habitudes qui permettent de se démarquer. Ceci fait la singularité de notre objet d'étude : quatre-vingts ouvrages, étalés sur plus de trois siècles, où se retrouvent sans cesse un noyau argumentatif central, une liste *ne-varietur* d'exemples prestigieux, aboutissant à une proposition générale stable et cependant paradoxale, guère plus agréée par le courant idéologique dominant au XVIII^e qu'au XV^e siècle. Déviance d'autant plus suspecte qu'elle reste étroitement dépendante des thèses reçues, comme nous le montrerons.

C'est pourquoi, avant d'aborder la ou les fonctions idéologiques remplies par notre tradition, il convient de ne pas en sauter l'aspect purement rhétorique, au sens premier de ce mot. La défense de la supériorité des femmes permet une certaine pratique brillante de l'argumentation. Elle constitue, en terme d'école, le paradoxe-type, pour la démonstration duquel un talent particulier dans l'emploi des mécanismes topiques est requis. C'est même probablement ici qu'il faut chercher la source historique de nos écrits : exercice donné par le maître au XIII^e et XIV^e siècles pour la *disputatio* de deux bacheliers sententiaires se réclamant de partis contraires. Joute éloquente, jeu d'apparat mais pris très au sérieux — comme le sont tous les jeux ¹⁴⁰.

Le plan-type de la plupart des apologies, jusqu'au milieu du XVII^e¹ siècle en tout cas, se conforme à la stratégie de la *dispositio* classique : exorde, proposition, division, narration, confirmation (et réfutation), péroraison. L'exorde comporte d'ordinaire deux parties : une dénégation, l'auteur se défendant de se laisser inspirer par une vaine galanterie, niant que son ouvrage soit « le divertissement d'un esprit oysif ». « qu'une passion d'amour parcoure [les] sens de l'auteur », ou

¹⁴⁰ Voir Palémon Glorieux, *La littérature quodlibétaire*, Kain, 1925-1935 : 2 vol. in-8° et Thomas le Bailly. *Quodlibets*, Vrin, 1960 ; in-4°, 491 p.

que son esprit « ait été prévenu et préoccupé de quelque imaginaire beauté » (Bermen, p.17).

Une déclaration de bonne foi, invitant l'auditoire à se laisser convaincre par la force de la dialectique et à se débarrasser des préjugés se rencontre nécessairement : « Je produirai seulement des raisons naturelles & des arguments prenants qui mèneront les aveugles comme une Ariadne avec son fil. » (Bermen, p.122).

[153]

La narration comporte la suite des arguments rassemblés par catégories selon un ordre quasi immuable : preuves par la Création et exégèse réfutative de la tentation d'Ève : preuves par la nature et arguments « médico-physiologiques » ; preuves historiques rangées par catégories : supériorité des femmes en vertus, en chasteté et tempérance, en arts et en lettres, en force d'âme et en courage... S'y intercalent fréquemment un éloge du mariage, un développement sur son excellence et sa conformité aux vœux de la Providence. Tout ceci peut être doublé d'un versant négatif : démonstration, en pendant, des vices et insuffisances de l'homme.

Ce plan fait entrer le discours sur la supériorité des femmes dans le troisième genre rhétorique, le *genre épидictique* dont il est un des exemples les plus caractéristiques.

Depuis Aristote, on distingue trois genres ou classes du discours persuasif : le genre judiciaire qui consiste à accuser ou défendre ; le genre délibératif, qui revient à conseiller ou dissuader l'auditoire ; et le genre épидictique qui correspond à ce qu'on nomme « éloquence d'apparat » et où il convient de louer ou de blâmer¹⁴¹. Le genre épидictique ou démonstratif englobe des discours comme le panégyrique, l'oraison funèbre, la harangue mercuriale... Cette division est, dans la pratique difficile à tenir : on a vu que le panégyrique des dames tient aussi de l'apologie (genre judiciaire).

Le panégyrique a ici un autre trait, son caractère paradoxal, c'est-à-dire très précisément « contraire à l'opinion commune ». Le travail du rhéteur est d'autant plus épineux qu'il ne s'agit pas de rendre probable une thèse douteuse ou indifférente, mais bien une proposition à

¹⁴¹ Voir Crevier, *Rhétorique*, I. p. 16 ; Bary. *Rhét.*, I. p. 176 ; un quatrième genre, « pro-treptique » (éloquence de la Chaire), est parfois ajouté.

première vue intraitable, diamétralement opposée à l'opinion moyenne, l'envers de ce qui « irait de soi ». Plus malaisée la démonstration, plus brillante la victoire dialectique finale. La plupart des écrits analysés s'ouvrent sur l'affirmation même de ce paradoxe et du risque intellectuel qu'il comporte. Ce qui peut n'être qu'une forme habile de *cap-tatio benevolentiae* : « Je ne doute point que ce que j'avance ici ne paraisse un paradoxe à quelques personnes. » (Gardeton, II). « N'est-ce pas l'opinion tenue des Philosophes que la femme n'est qu'un défaut de l'homme ? » (Angenoust. p.3.) « Du moins ne scauroit-on montrer d'histoire ny ancienne ny moderne qui nous aprenne qu'il y ait eu des peupies [154] entier où l'on ait tenu formellement le contraire ¹⁴². » (Poullain, 1675, p.110.)

C'est, dit Caffiaux, le « préjugé le plus ancien, le plus étendu, le plus universel » : « il semble que tout le genre humain ait fait un pacte pour mal parler du beau sexe » (I & V). La thèse de la supériorité du sexe masculin excède les milieux et les classes, « ce sentiment est reçu universellement [...] depuis le Prince jusqu'au paysan » (Puisieux, p.36).

Il ne s'agit pas de recourir au sophisme pour défendre le paradoxe mais d'exploiter de façon à la fois rigoureuse et neuve les mécanismes des *topiques* aristotéliennes, régissant le recours aux *lieux communs* du persuasible en leur dérivation en forme *d'enthymèmes*.

Un mot d'explication, fort rapide, s'impose ici. Toute proposition opinable ¹⁴³ se détermine comme telle en ceci qu'on peut la traiter comme une spécification sémantique donnée d'une proposition plus générale et plus abstraite constituant une « vérité » mi-logique, mi-idéologique, irréductible en elle-même, qu'Aristote appelle *topos* ¹⁴⁴. « Les *lieux communs* sont des propositions exprimant des vérités probables sous la forme la plus universelle. Ces propositions sont les éléments de tout raisonnement dialectique ¹⁴⁵. »

¹⁴² « Peut-on entreprendre sérieusement de lui donner [à la femme] un avantage qu'elles ne demandent pas & qu'elles ne se sont jamais attribué ? » (d°, p. 115.)

¹⁴³ On dit bien « opinable » et non vraie ou nécessaire.

¹⁴⁴ « Lieu », en latin, « *sedes argumentorum* ».

¹⁴⁵ Voir : Thionville, p. 32 (références complètes à la note 14).

Soit la proposition suivante : « On peut comprendre que les humains hésitent souvent à croire la vérité, eux qui si facilement donnent leur assentiment au mensonge. » Cette thèse, dans sa généralité n'est ni vraie ni fausse ; le dialectique est étranger à l'aléthique. Elle est probable, admissible ; elle peut être une étape dans une argumentation, on peut en tirer d'autres pour conduire une stratégie démonstrative. Ce qui la rend probable est la structure abstraite, l'harmonie de relation qui s'y trouve présupposée. Cette relation peut s'exprimer en ces termes : « Si un accident est à un phénomène, le contraire de cet accident est probablement au contraire de ce phénomène. » Tel est le *topos*, le « lieu » commun d'où dérive l'*enthymène*.

Cette relation entre surface et profondeur du discours est très différente de l'enchaînement syllogistique qui s'établit de façon *nécessaire* dans une axiomatique donnée.

[155]

Les lieux communs axiologiques (et non plus ontologiques) produisent des jugements de valeur par comparaison des phénomènes en présence. On citera les lieux de l'ordre, de l'unique, de l'économie, de l'essence, du modèle. Tout le raisonnement de nos apologistes sur la *Genèse*, est une application rigoureuse des ressources topiques d'Aristote : la femme est montrée supérieure à l'homme par l'*ordre* de la création, le *lieu*, la *matière*, la *finalité*. Les innombrables exemples historiques auxquels on a recours, traçant des parallèles entre héros et héroïnes, chasteté des hommes et des femmes, force d'âme, constance, etc.. conduisent tous à une valorisation en double hiérarchie selon le lieu « si le meilleur d'un groupe est absolument supérieur au meilleur de l'autre, il est probable que le premier groupe est supérieur à l'autre ». La distinction du Stagirite entre essence et accident et les lieux qui en dérivent, justifient la stratégie qui consiste dès le début à attribuer à la *nature* féminine des mérites irréductibles, et aux défauts de l'éducation les faiblesses *accidentelles* que l'on voit aux femmes.

« Deux contraires ne peuvent exister dans le même sujet » : ce postulat logique, appliqué ici à la psychologie explique la raideur du raisonnement : si on a démontré la constance des femmes, on a du même coup réfuté l'accusation de légèreté : si la femme possède la force d'âme, elle ne peut faire preuve de faiblesse...

Toute la dialectique aristotélicienne et ses catégories guident la démarche, en ceci, du reste, qu'elles constituent le fonds du mode de pensée classique.

Bien souvent, au milieu des arguments qui dans un ordre rituel se succèdent dans l'apologie, le lecteur moderne est frappé par une proposition dont la bizarrerie atteste le caractère archaïque. Les sources antiques où glanent les premiers doxographes amènent, dans le désordre des citations, de singulières croyances. Cornélius Agrippa démontre que la femme est naturellement douée pour l'éloquence par l'affirmation péremptoire que nul ne vit jamais de femme muette, la mutité congénitale étant réservée aux seuls hommes. Brinon, qui en croit Pline (L. VII.ch.7), admire la faveur particulière que Dieu a faite aux femmes de ne pouvoir être gauchères ¹⁴⁶. (f°12).

[156]

Gilbert voit la supériorité des femmes prouvée par leur penchant à l'oisiveté : « Elle est dans le monde comme une image de la Divinité qui demeure dans un éternel repos, tandis qu'elle fait mouvoir les Cieux et les Elémens. » (p. 11).

Les arguments tirés des « étymologies » les plus fantaisistes se pressent sous la plume de Jean Bouchet : ils sont conformes à l'esprit du temps, outre que la preuve par l'étymologie est reçue d'Aristote qui la classe parmi les « lieux des dérivés ». Les arguments tirés du genre des mots, en français ou dans les langues anciennes, présupposent un sentiment mystique des rapports nécessaires entre signifiant et signifié. De ce qu'en latin « toutes les sciences et les vertus ont des noms féminins », Agrippa tire une preuve de la précellence du beau sexe (*éd. 1713*, p.83). Alexandre de Pontaymeri remarque que ce ne peut être sans raison que les plus belles sciences, les plus rares vertus « doivent estre représentées en forme et figure de femme » (p. 1) ¹⁴⁷.

« Adam, premier nom de l'Homme (que les Hébreux disent Adom) ne signifie autre chose que Terre, d'où a été derryvé ce nom général.

¹⁴⁶ Autre argument singulier chez Billon, f° 168, v° : « Encore peut-on juger la préexcellence du noble sexe féminin par la qualité des grenouilles et des crapaux, qui naturellement sont enflez de venin, les grenouilles au contraire... »

¹⁴⁷ Ou trouvera encore divers arguments tirés du genre des mots au début du XVIII^e siècle, voir *Triomphe du Beau Sexe*, (1719) début.

Homme. Mais Hève, premier nom de la Femme & qu'iceux Hébreux appellent Cavah, signifie, selon les interprétations hébraïques. Vie. » (Billon, 1553, p.128,r°.)

On dit *le Rhône, le Danube, le Tibre* mais *la Loire, la Seine, la Saône*, constate Billon (f°169,r°) or les premiers de ces fleuves sont sales et pollués, les seconds sont purs et limpides, ainsi se démontre la pureté essentielle de la féminité, une féminité à l'échelle de l'univers, dont le langage conserve les preuves.

Le Phénix est toujours femelle et « le Basilic » toujours mâle, ces deux êtres fantastiques, l'un symbole de reviviscence, l'autre de malédiction et de mort sont pour Billon l'allégorie de la nature opposée des deux sexes (p.166,r°).

L'argumentation du panégyrique des femmes se double presque nécessairement d'une réfutation point par point des raisonnements misogynes traditionnels. Le plus souvent, on renversera l'adversaire par la métastase (qui le montre aussi coupable que celui qu'il accuse) ou la rétorsion (qui retourne contre lui ses propres arguments). Le chevalier de l'Escale, s'adressant aux contempteurs du beau sexe, s'écrie : « Vous faites gloire comme de choses fort honorables de ce que vous reprenez [157] si aigrement en elles » (p.8). La *concession rhétorique* est une figure par laquelle on affaiblit apparemment sa position pour, en fait, surenchérir dans le sens de la thèse défendue. En gros, le mouvement consistera à concéder que les femmes montrent quelques défauts, mais à ajouter que toutes leurs faiblesses sont dues au despotisme et à l'importunité des hommes : « De mesme est-ce une grande sottise à l'homme de blâmer la femme pour un péché qu'il lui fait commettre luy mesme avec tant d'importunité (L'Escale, p.32). « Il nous sied bien de reprocher des complaisances que nos importunités arrachent. » (Acqua, p.17.)

L'éducation médiocre et nuisible qu'on réserve aux filles est cause des quelques reproches qu'on peut adresser à certaines d'entre elles. Après avoir réduit les femmes en sujétion, les hommes se permettent encore de reprocher certaine indolence, certaine pusillanimité, certaine légèreté qui sont la conséquence accidentelle de la condition absurde qu'on leur réserve : « La femelle estant yssue du ventre maternel [est] de là en avant tenue en la maison quasi en ocieuse vie, ny plus ny moins que s'elle feust incapable de plus haute éducation : ne lui estant permis

de s'exerciter, en plus part, qu'au fil & à l'aiguille. » (Billon. p.8) ¹⁴⁸.
« La manière dont les femmes sont élevées les autorise à tout craindre. » (Puisieux, p. 121)

Par de fréquentes attaques *ad hominem*, l'apologiste s'efforcera enfin de disqualifier les misogynes en leur prêtant de douteux motifs : Aristote, Pétrone, Boccace étaient des « gitonistes de profession », Boileau devait à l'accident qui le priva dès l'enfance de ses attributs virils une hostilité par laquelle il se vengeait du peu de danger que sa fréquentation présentait pour le beau sexe. La plupart des gynophobes, explique Larivière, sont des êtres « sauvages et de manières grossières » (p.19) ; si leur hostilité aux femmes n'a pas de causes physiologiques, elle s'explique par une basse vengeance, ils se sont laissés asservir par des femmes et le ressentiment les fait parler ¹⁴⁹ ; ils n'en disent du mal que parce que leur paillardise n'a pu vaincre leur pudeur ¹⁵⁰. Enfin, quelque cause qu'on soupçonne à leur mépris des femmes, ils seront montrés dissimulant derrière d'hypocrites attaques, d'inavouables et honteux motifs.

« Il est nécessaire, écrit François de Billon à l'adresse des blasonneurs du sexe féminin, que vous soyez tous ou grandement *incivilz* [158] (pour n'avoir hanté dames honnestes. qui les méprisez tant en leur sexe) ou *ignorons* (pour les spéciales grâces qu'elles ont des Cieux, de-quov cete *Forteresse* vous fera sçavans) ou bien que soyez *superbes* et *envieux* qui voudriez comme le premier Ange trébuchant vous voir, avec quelque raison, supérieurs des femmes et les tenir en estime de servantes créatures. » (f°68,r°.)

Une autre tradition rhétorique médiévale reste très vivace dans nos écrits : celle des *exempta*, listes raisonnées d'anecdotes historiques servant d'illustrations à une même sentence morale. Le discours sur la supériorité des femmes est une remarquable occasion de recueillir des dizaines de récits hétéroclites : de Thomiris « Royne des Scythes » à Jeanne de Vaucouleurs, on passe en revue d'innombrables Romaines vertueuses, saintes chrétiennes, princesses modernes qui contribuent

¹⁴⁸ Voir Poullain, p. 214 ; aussi Acqua, p. 18 et 31.

¹⁴⁹ Boussanelle et Caffiaux, III, p. 11.

¹⁵⁰ Dinouart, p. 71.

par leur exemple à appuyer la thèse centrale ¹⁵¹. Hérodote, Thucydide et Salluste vont servir beaucoup mais c'est surtout Plutarque qui sera mis à contribution, lui qui a produit un célèbre ouvrage consacré à l'illustration des vertus féminines ¹⁵².

Déborah, Judith, la Mère des Macchabées, Égérie, Livie, Camille, Penthésilée, Sémiramis, Zénobie, Sapho, la Pucelle d'Orléans, Christine de Suède mais aussi d'innombrables dames ou demoiselles constantes, chastes, intrépides, économes, savantes, héroïques, pieuses remplissent des volumes de leurs mérites. On en vient d'ordinaire aux contemporaines, ainsi au XVIII^e siècle, citera-t-on Madame Dacier, Madame Deshoulières, Madame Dupin. Il n'est guère que les Agnès Sorel et les Gabrielle d'Estrées dont les noms sont tus.

Il est plaisant de constater que le procédé n'a pas changé pour Ashley Montagu, au XX^e siècle. C'est toujours la même liste, avec en supplément Berthe Morisot, Marie Curie et Georgia O'Keeffe. Sémiramis et Didon sont remplacées par Indira Gandhi et Sirimavo Bandaranaike...

Cette tradition éclectique explique la parfaite coexistence dans le même statut persuasif de preuves empruntées à la Bible, à Hérodote, à Plutarque, à Pline, à Saint Augustin, à l'hagiographie, à la légende, aux [159] récits de voyage. Un même éclectisme préside au choix des autorités et des références ultimes. La supérieure beauté des femmes s'appuie à la fois sur Platon et sur la *Genèse* (la femme est un reflet plus accompli de l'image divine). À première vue, une *foi* identique semble accueillir la fable de Tirésias aveuglé par Junon et celle d'Eve tentée par le Serpent.

Cette passion doxographique d'accumuler les « preuves par l'histoire », où l'effet de masse induit les conclusions relève sans doute

¹⁵¹ Presque toujours, à Plutarque et aux Écritures, on ajoute un peu d'histoire de France.

¹⁵² Voir Plutarque : « *Plutarci philosophi, de Virtutibus mulierum traduction per Alamanum Ranutinum, civem florentinum* ; Brixiae. 1485, 4^o (B. Mus. IA 31081). On notera les très nombreuses traditions des *Femmes illustres* de Plutarque. On a cité ici celle de l'abbé Lambert (Paris, 1763).

d'une démarche archaïque de l'esprit. Elle n'est pas moins en faveur, elle aussi, tout au long de notre tradition ¹⁵³.

2. Ensemble idéologique

[Retour à la table des matières](#)

Le panégyrique des femmes apparaît comme un *genre discursif* que nous avons cherché à synthétiser en sélectionnant des invariants, articulés en fonction d'une finalité constante. La notion de genre discursif ne s'identifie pas cependant à l'image d'une « forme » sémantiquement vide que, d'une œuvre à l'autre, des contenus idéologiques variés viendraient remplir. Tout genre se ramène à une série de contraintes idéologiques, plus ou moins malléables, et remplit une fonction sociale ou plus précisément plusieurs fonctions en tension dialectique, les unes de subversion, les autres d'intégration, les unes utopiques, les autres « idéologiques » — en prenant ces termes selon le couplage opéré par Karl Mannheim mais en ne les traitant pas, comme il le fait, comme exclusifs l'un de l'autre. ¹⁵⁴ Les genres sont des entités institutionnelles qui figent la production textuelle en lui assurant un certain degré de légitimité. Leur autonomie est une apparence : si

¹⁵³ ARISTOTE, *Logique d'Aristote*, Paris, Ladrance, 1839-1844 ; 4 vol. in-8°. - ARISTOTE, *Topiques*, Paris, Belles Lettres, 1967 ; 2 vol. in-16. — BARY, René, *la Rhétorique française*, Paris, 1665, 2 vol in-8°. — BRETTEVILLE, abbé de, *l'Éloquence de la chaire et du barreau*, Paris, Thierrri. 1689, 2 vol in-12. — GIBERT, Balthazar, *la Rhétorique ou les Règles de l'éloquence*, Paris, CL. Thiboust, 1730, in-12, 654 p. — NEOBARIUS, Conra-dus. *De inveniendi argument ! disciplina, libellus in studiosae iuventutis gratiam nunc primum eonscriptus*, Luteciae Par., C. Wecheli, 1536, un vol. in-16. — THIONVILLE, Eugène, *De la théorie des lieux communs dans les « Topiques » d'Aristote*, Osnabriick, Otto Zeller, 1965 (édit. orig. 1855). — VERNULAEUS, *Topica seu de Inventione et affectibus, libri duo qui omnem probandi, amplificandi & mouendi rationem continent Eloquentia candidatis necessariam*, in « *De Ane dicenci* », Lovanii. Ph. Dormahi Typ., 1627.

¹⁵⁴ Cette thèse, évidente dans le cas du panégyrique des femmes, me semble tout aussi pertinente pour traiter du roman, du voyage-extraordinaire, du pamphlet, de la science-fiction..., pour autant que ces ensembles soient déterminés non comme des idéal-types transhistoriques mais dans des limites historiques précises.

paradoxaux ou critiques [160] qu'ils semblent, les présupposés sous-jacents les maintiennent toujours partiellement dans la mouvance de l'intertexte social.

La place éminente de notre tradition dans la pratique rhétorique étant établie, il serait faux cependant de vouloir réduire l'ensemble du courant discursif à la prouesse oratoire.

Ni la persistance d'une tradition aussi cohérente et « contestataire », ni les intensités affectives qui traversent ces écrits ne se trouveraient expliquées.

Le discours sur la supériorité des femmes n'émane pas de solitaires, il est à chaque époque appuyé par une fraction de la classe dominante ; c'est pendant des siècles une des seules formes « tolérables » de déviance impliquant malgré tout une mise en cause globale de l'ordre social. Lieu équivoque d'une contestation plus ou moins radicale des conventions consubstantielles à la puissance institutionnelle, ce discours préfigure dès le XV^e siècle la critique philosophique des sociétés monovalentes, conservatrices et androcentriques. La démonstration de la supériorité du sexe féminin constitue peut-être le motif idéologique le plus souvent repris et traité, toujours en position déclarée de paradoxe, du XV^e au début du XIX^e siècle.

Nous avons passé en revue quatre-vingts ouvrages. C'est l'occasion de saisir les conditions de migration et de mutation d'une forme discursive développée sur plusieurs siècles. Telle quelle, elle ne laisse pas de surprendre à divers égards.

La stabilité de la configuration idéologique que nous avons sous les yeux est assurément frappante. Ce n'est pas qu'en trois siècles, des coupures et une évolution n'apparaissent dans la diachronie. Poullain de la Barre par exemple (1673) procède à un dépassement critique de l'ensemble argumentatif légué par Rodrigue de la Chambre et Agrippa, deux siècles plus tôt. Mais la continuité du système discursif n'en est pas cependant altérée en son entier. Des « fossiles » idéologiques, des chimères surannées subsistent, immuables, intransformées, et s'articulent tant bien que mal aux présupposés épistémiques nouveaux.

Les rêveries de la médecine alchimique se transposent, à peine aménagées, dans le discours rationaliste-naturaliste des Dinouart, Puisieux et autres doxographes du XVIII^e siècle. Il y a une résistance

au changement qui peut être sentie comme lieu d'un désir, rebelle à la progression des mœurs et des représentations sociales. Si des déplacements et des retours critiques à l'impensé du système apparaissent çà et là, une série d'invariants subsistent jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

[161]

Homogène par la liaison qu'il maintient entre ses maximes essentielles, le système discursif fixé au XV^e siècle est le point d'interception de fragments de discours eux-mêmes hétérogènes ; exégèse biblique, doxographie patristique, recueils *d'exempla* historico-moraux, fragments tirés du savoir médical, physiologique, spéculations occultistes, le tout combiné selon la stratégie léguée par les *Topiques* d'Aristote ; tous ces emprunts sont articulés en vue de signifier une supériorité naturelle des femmes que, dans leurs contextes propres, ils ne visent ordinairement pas à énoncer.

*
* *

Parler en faveur des femmes, c'est braver le préjugé le mieux ancré dans tous les esprits, impliqué dans les mœurs, les institutions, le langage, véritable pierre d'angle de l'édifice économique, juridique et social. Pendant trois siècles, le mépris des femmes et la condition inférieure qui est leur lot apparaît à un groupe d'esprits comme à la fois indéfendables, scandaleux et pourtant consubstantiels à la société qui est la leur, sous tous ses aspects, et aux maximes essentielles qui en gouvernent le fonctionnement.

Peut-on défendre une thèse alors que les intéressées elles-mêmes loin de revendiquer cet avantage, tendent à se soumettre au jugement défavorable qu'on a formé contre elles ? « Les femmes sont elles mêmes si fortement convaincues de leur inégalité & de leur incapacité, qu'elles se font une vertu non seulement de supporter la dépendance où elles sont, mais encore de croire qu'elle est fondée sur la différence que la nature a mise entr'elles & les hommes. » (Poullain, 1675, p. 118).

Nos apologistes sont bien des « *champions* du beau sexe », ceux qui dans un combat d'honneur prennent en charge la cause de quelqu'un qui ne peut se défendre lui-même. Dans leurs florilèges, la femme reste « l'absente de tout bouquet ». Les Champions des dames parlent au nom

d'un sexe qui n'a pas la parole, dont le babil, le caquet n'est perçu par les antiféministes que comme un bruit vain et de peu de conséquence : « J'ay éprouvé cent fois qu'en raportant certains raisonnements comme venans d'une femme, on n'y faisait nulle attention. » (d°. p. 110).

C'est donc parce qu'ils sont hommes qu'ils ont — dans une certaine mesure — licence de parler au nom de la femme, condamnée au mutisme. Mais que vaut une thèse qu'on n'a pas reçu mandat d'assumer, une parole qui ne se fait entendre qu'au bénéfice de l'usurpation qu'on [162] condamne, qui ne s'adresse enfin qu'à un auditoire si imbu de l'erreur qu'on attaque qu'il faudrait en bon droit le récuser ¹⁵⁵ ?

Les apologies paradoxales trahissent une volonté de contrecarrer le préjugé dominant, mais ne parviennent guère à échapper à la force d'entropie du système : il s'agira longtemps de retourner contre l'opinion établie ses propres textes, ses autorités, ses arguments, son axiologie, de subtiliser dans l'exégèse, d'induire une thèse déviante d'exemples historiques qui sont le bien commun des défenseurs de la femme et de leurs adversaires. La *rétorsion* est le seul mode de *critique* concevable dans une société à monovalence idéologique. Sur les marges de cette idéologie, la tradition alchimique, l'enseignement de la kabbale, pour Agrippa et Postel, le renouveau de l'exégèse biblique rationaliste et le naturalisme libertin, pour Poullain de la Barre, leur permettent de transgresser en certains points l'ensemble massif des présupposés dominants. Ainsi se constitue une tradition soutenue successivement par diverses fractions du monde aulique, de la noblesse de cour, puis de la bourgeoisie éclairée. Un jeu de thèses et de thèmes se maintient, dans une évolution lente et discontinue de l'ensemble discursif. Les limites de l'activité critique qui s'y implique sont vite atteintes : l'ambiguïté de la thèse qui oppose aux misogynies l'idée fondamentalement obscure d'une « supériorité » des femmes, le caractère purement spéculatif et abstrait de la démarche, la dépendance constante vis-à-vis du système de valeurs même où l'antiféminisme dominant trouve ses justifications, le caractère ludique de l'éloquence d'apparat où s'engluie le discours, tout concourt à maintenir dans

¹⁵⁵ « Du moment que je prétends que l'opinion commune fut un préjugé & une erreur, tous ceux qui y sont engagés deviennent mes parties et par conséquent récusables. » (Poullain, 1675, p. 99.)

l'équivoque une parole à la fois transgressée et mystificatrice, où l'utopie et le désir ne se donnent jamais pour ce qu'ils sont.

Certains esprits plus intrépides, comme Poullain de la Barre ou l'anonyme de l'*Apothéose du Sexe*, parviendront à aller au-delà de cette rhétorique cérémonieuse, galante et érudite, à subvenir les postulats sous-jacents, à ouvrir sur d'autres questions où la face des choses change enfin d'aspect. Tributaires d'une tradition déjà marginale mais intégrée et tolérable, ils tendront à introduire un contre-discours véritablement corrosif.

*
* *

[163]

On a pu se demander pourquoi les défenseurs des femmes, plutôt que de chercher à prouver l'égalité des deux sexes, ont généralement préféré soutenir le paradoxe extrême et risqué d'une supériorité des femmes, en prenant le contrepied absolu de l'opinion triviale. On a pu tendre à ne voir dans ce « choix » qu'une galanterie hyperbolique et frivole, une occasion de montrer de l'esprit qui ne requerrait guère la sincérité ou l'intime conviction : « *Perhaps we are to take all such gentlemen as having their tongues in their cheeks* », suggère Ruth Kelso, après avoir examiné quelques écrits de la Querelle des femmes. Nous pensons qu'un motif plus fondamental explique cette attitude. La pensée classique semble incapable de concevoir différenciation sans hiérarchie ; l'idée moderne d'« égalité dans la différence » (peut-être bien obscure aussi) lui paraîtra longtemps informulable.

Il faut ramener tous les écarts à des continuités mesurables dans un système scalaire : l'hétérogène, l'incompossible, le centrifuge, le dépassement-mutation, semblent s'identifier à l'inintelligible pur et simple. Le principe d'identité et celui du tiers-exclu régissent tout raisonnement.

Dans un discours privé de dimension historique, la force de *dépassement* et de subversion que recèle la libération de potentiels humains opprimés ne trouve à s'exprimer, de façon statique que par le *renversement* des hiérarchies établies.

La thèse de la supériorité des femmes est alors une variante importante de l'antique *topos* du *mundus inversus*, le monde à l'envers.

*
* *

Pour être fondé à proclamer un sexe supérieur à l'autre, il faut pouvoir disposer de critères discriminatoires préalables. De tels critères seront cherchés dans la conformité à une « nature » postulée. La condition défavorable dans laquelle vivent les femmes les empêche de faire reconnaître leurs mérites. Il faut alors éliminer du jugement ce qui relève de l'éducation et des mœurs, pour ne retenir que les « avantages naturels ».

Dès les premiers textes, le mélange de sources chrétiennes et d'exemples tirés des païens prouve par son éclectisme même, que le jugement sur l'humanité passe par l'alternative *nature-culture* et non vraiment par des critères chrétiens de faute et de rédemption. L'erreur vient de ce que les esprits prévenus négligent cette distinction et « confondent [164] ordinairement la nature avec la coutume » (Poullain. 1673, p.84, — éd. 1690). « On rejette ainsi sur la nature ce qui ne vient que de l'Éducation » (d°, p.246.) Il est pourtant aisé de repérer les déterminations naturelles, puisqu'il suffit d'exiger d'elles qu'elles se retrouvent « partout, dans tous les âges, dans tous les états & dans toutes les rencontres de la vie » (Poullain. 1675, p.106).

Cette distinction permettra d'opérer systématiquement le départ entre les vertus supérieures des femmes, éléments stables et conformes à leur essence, et les défauts qu'on leur voit parfois, phénomènes accidentels dus à l'oppression même dont elles sont les victimes : « Ces femmes que nous voyons être sans forces & sans vertus, la nature les avoit formées propres aux actions de forces et de vertus, mais l'Éducation a tout anéanti. » (Coicy, I.p.9).

C'est le premier présupposé qui régit la production du discours ; une pensée essentialiste tend à constituer un ensemble originel, cosmogonique, de déterminations univoques qui permette de négliger la variété des institutions et des mœurs et la dérive de l'histoire. Cette régression aux origines prétendues, comme moyen de faire apparaître la vérité actuelle domine de plus en plus la démonstration à mesure qu'on va vers le XVIII^e siècle.

Il ne fait pas de doute que l'assomption d'un état naturel confondu avec l'idée d'une vérité régulatrice permanente permet en fait d'hypostasier les préjugés sociaux en les ancrant dans une transcendante

évidence. Le « sexisme philosophique » n'aura pas d'autre démarche. L'homme est un être qui a pu dépasser les déterminations naturelles, qui s'est servi d'elles pour les transformer à son avantage, qui a fait de l'anti-physis sa nouvelle essence ; la femme reste tout instinct, toute dépendance aux rythmes biologiques et aux fins obscures de l'espèce. C'est un être des Origines ; pour l'homme, échapper à ces déterminations, c'est s'accomplir et affirmer sa libre souveraineté ; pour la femme, ce serait se renier : elle doit au contraire chercher à préserver en elle la mystérieuse dépendance qui l'enchaîne à ses fonctions originelles.

La fidélité à la nature s'identifie aux rôles sexuels et génésiques, dans l'accomplissement desquels elle se conforme à la seule vérité inscrite dans sa physiologie et dans sa conformation spirituelle. Chez la femme, « l'instinct de la maternité domine tout le reste » (Michelet, *la Femme*, p.49). Si elle s'y soustrait, menace Debay, elle s'expose à « d'affreuses maladies » (p.9). Le goût pour la parure leur est également « naturel », « le désir de plaire » est, dit Boudier de Villemert, « naturel [165] au Sexe » (1788, p.22). Mais, la réserve, la modestie, la chasteté, la pudeur leur sont également des qualités « naturelles » (Du Bosc, 1632, p. 120). Si l'entendement lui fait défaut, l'instinct et la finesse lui sont attribués de naissance. Chez l'homme, les vertus se conquièrent ; chez la femme, elles sont congénitales ; on lui demande seulement de veiller à écouter cet instinct qui la soumet à ses décrets. On l'invite avec sollicitude à rester « ce » qu'elle est : tellement touchante. « Que les femmes laissent aux hommes leurs travers » suggère-t-on modestement ; « il y a toujours tout à perdre à contrarier la nature ¹⁵⁶ ».

Ce n'est que chez Mary Wollstonecraft que la critique de ces préjugés, transfigurés en vertus naturelles, se fait systématique : la femme mérite-t-elle d'être dite plus *constante* que l'homme ? « Une éducation prise à contre-sens, une âme étroite et sans culture et

¹⁵⁶ Boudier de Villemert. 1788, ch. XV. La crainte qui obsède Boudier de Villemert. Ségur et d'autres, c'est de voir la confusion des sexes s'installer, les différences se dissoudre, les rôles s'échanger, « c'est ce dont nous sommes menacés dans ce siècle où tout semble conspirer à *intervertir l'ordre* », prophétise-t-il (nous soulignons, Boudier. 1788, ch. XIV). « La mollesse ayant tout féminisé, le *contraste mis par la nature* entre les deux sexes a disparu. » (D°. p. 39.)

beaucoup de préjugés sexuels tendent à rendre les femmes plus constantes. » (p.56.) « Je nie l'existence des vertus sexuelles, sans en excepter la modestie » (p. 109) qui n'est que « fausse pudeur » (p.317). Ce sont les hommes qui « font de ces qualités les vertus cardinales du sexe » (p.65). Elle conclut et la remarque est à retenir : « S'il n'existe de critérium, de type moral que pour les hommes, la Femme n'est qu'un être équivoque ¹⁵⁷. » (p.66).

Chez les défenseurs de la supériorité des dames, l'excellence naturelle suppose au contraire une comparaison constante avec l'autre sexe, et donc des critères communs aux deux : supérieure à l'homme, la femme n'est pas absolument différente : ses vertus sont plus hautes, son rôle dans le maintien de l'espèce éminent, son ardeur créatrice et civilisatrice plus intense. Le mode de raisonnement est le même, le souci d'accentuer les différences pour mieux perpétuer l'asservissement est moins évident.

La distinction entre les sexes, traitée en termes de complémentarité, n'existe qu'en fonction des nécessités de la génération et ne s'étend pas au-delà. Le contraste entre l'homme et la femme est affaire de plus ou moins grande excellence à partir de critères constants : telle est la démarche générale de tous les ouvrages que nous avons analysés. Boudier de Villemert accentue la différence pour figer l'écart et naturaliser [166] les rôles sociaux ; nos apologistes ne reconnaissent qu'un mode unique à l'excellence humaine, ils prétendent y montrer la prééminence des femmes. Elles sont plus dignes selon la commune nature et vivent en plus haute conformité avec les fins ultimes qu'on lui assigne.

S'il est vrai, comme nous l'avons assez indiqué, que les prétendues vertus naturelles qu'on leur prête sont imprégnées par l'axiologie sociale dominante, il demeure que les écrivains du corpus les requièrent également des deux sexes et fondent sur elles, à la défaveur du système phallogentrique, une prééminence des femmes.

L'identité spirituelle, l'appartenance à une même essence de l'homme et de la femme est toujours affirmée en premier, que ce soit par référence à la volonté divine (Dieu impose aux deux sexes le même

¹⁵⁷ Rappelons que cet écrit est de 1792.

nom, « homines » en les créant ¹⁵⁸) ou par recours aux concepts d'Aristote : « L'un & l'autre sont compris dans l'espèce de l'homme, ce en quoy ils diffèrent, c'est chose *accidentelle* non *essentielle*. » (Bermen, p. 124).

« L'esprit n'a point de sexe », écrit Poullain de la Barre (1673, p. 109), « l'esprit et l'âme n'ont point de sexe », ne cessera-t-on de répéter ¹⁵⁹, cette égalité de principe n'excluant pas une supériorité de tendance. Au XVIII^e siècle, la physiologie se substitue à la métaphysique, et on affirmera que « le cerveau » de la femme « est entièrement semblable au nôtre » (Caffiaux, II, p.90). « L'anatomie la plus exacte n'a pu encore remarquer aucune différence entre la tête de la femme & la tête de l'homme. Leur cerveau est entièrement semblable. » (Coicy, I, p.7.)

(Rien de moins exact du reste : le cerveau de la femme est statistiquement plus léger que celui de l'homme — mais la physiologie moderne ajoute que le poids ne fait rien à l'affaire.)

Bermen de la Martinière seul fournit ici un argument curieux : il prouve l'identité essentielle des deux sexes en faisant état de phénomène de transsexualisme rapportés par les autorités antiques : « Plusieurs femmes par la force de l'imagination sont devenues hommes, comme nous voyons d'une fille de bourgeois de la ville Cassine [...] Lucius Mutram dit qu'en la ville d'Argos une fille nommée Arescuse [167] ayant esté mariée se sentit changée de sexe, & en qualité d'homme se nomma Aresconte, & l'Histoire fait mention qu'il print femme en mariage & eut d'elle plusieurs enfans. » (Bermen, p.134) ¹⁶⁰.

Quoi qu'il en soit, l'affirmation de l'excellence de la femme selon la mission de l'espèce humaine entière s'articule à celle de l'identité d'essence. Homme et femme ont la même âme, dit Cornélius Agrippa, mais « si nous faisons attention aux autres choses qui sont dans

¹⁵⁸ Angenoust, p. 36 ; « Dieu a créé l'homme & la femme également à son image. Il leur a donné du côté de l'âme les mêmes facultés, la même puissance. Le péché n'a pas détruit cette égalité. La dépendance de la femme n'est pas une suite de sa création. » (Dinouart, *ch*, I, II).

¹⁵⁹ « Lettre » de 1737. p. 127 ; Acqua. p.32 ; Toselli, p. 25.

¹⁶⁰ Cf. aussi Guyon, I, p. 9 : « Le plus léger usage du monde apprend qu'il est des hommes qui sont femmes & des femmes qui sont hommes. »

l'homme, nous trouverons que les femmes sont en tout, infiniment au-dessus des hommes » (Agrippa, *éd. 1801*, p.3).

Ainsi s'énonce la thèse centrale qui nous a permis de réunir ces textes divers. Même Poullain de la Barre, quoiqu'il réclame pour les sexes l'égalité, tend à donner l'avantage aux femmes : « Ces deux qualitez d'avoir plus de tendresse & de beauté, leur estant très avantageuses, est une marque de leur excellence au-dessus de nous, sil y en doit avoir d'autre entre les deux sexes que celle qui vient de la Raison. » (1675, p. 107) ¹⁶¹.

*
* *

"Nous avons indiqué plus haut pourquoi il nous semble que l'idée d'égalité dans la diversité se conçoit plus malaisément que celle d'hierarchie de comparables. Les deux idées peuvent coexister : on prouve à la fois une supériorité tendancielle et on réclame une égalité de « droit naturel » et de traitement ¹⁶². L'anonyme auteur du *Triomphe du Beau Sexe* (1729) expose ceci on ne peut plus clairement : « Pour prouver et autoriser le Triomphe que nous prétendons de rapporter sur les Hommes, il n'y a qu'à combattre à forces égales. » (p. 107).

Tout au contraire, Mary Wollstonecraft réclame le principe d'une égalité, juridique et sociale, sans trancher *a priori* d'une égalité d'essence : « Peut-être l'expérience prouvera-t-elle qu'elles ne peuvent atteindre au même degré de force d'esprit, de persévérance, de courage » (p.71).

[168]

La revendication de *Yidentité* absolue n'apparaît que comme un extrémisme romantique dans le premier féminisme : « Femmes, mères, amantes... citoyennes ! Plus de colifichets, plus de ces vaines parures que recherchait la vanité de nos mères. La blouse plébéienne pour tous, le pantalon pour tous. » (Enfantin, *Prédications somptuaires*).

Aux idées d'égalité de traitement et de supériorité d'essence, s'ajoute une mise en relation d'un autre ordre, celle de la *complémentarité* qui

¹⁶¹ « C'est une des raisons qui me persuade que ceux qui ont plus de pente à l'amour sont plus excellens que les autres. » (d^o. p. 112.)

¹⁶² Puisieux, p. 57 ; Dinouart, p. XIII.

trouve son expression emblématique dans la fable des androgynes : « L'amour naist de la séparation de l'Androgyne & n'est autre chose qu'un désir de joindre ces deux moitiés qui furent jadis en un seul et mesme sujet. » (Brinon, p.296). « Les deux sexes, quoique séparés en deux individus, ne forment qu'un tout moral. » (Boudier, 1788, p. XIII.) « L'homme et la femme sont deux être incomplets et relatifs n'étant que deux moitiés d'un tout. » (Michelet. la *Femme*, p.258.)

Une interprétation analogue de la Création se rencontre également : « Ce n'est pas précisément par le Mariage, mais par la création que la Femme est la propre chair de l'Homme. » (Dinouart, p.89).

La femme est certes la « compagne » de l'homme pour la propagation du genre humain ¹⁶³ ; plus généralement le désir qui pousse les sexes l'un vers l'autre est la preuve « expérimentale » de cette complémentarité : « Car tout ainsi que rien ne peut brusler que le feu, nous ne pouvons rien aymer que la femme. » (Pontaymeri, f°45, v°). « Dieu a gravé dans le cœur de nos premiers parens cette inclination mutuelle des deux Sexes. » (Dinouart, p.86.)

L'union des sexes, le mariage seront présentés comme la forme accomplie de l'amitié ¹⁶⁴ et le commerce avec ses semblables étant le désir naturel de l'être humain, l'harmonie sociale ne peut exister qu'entre égaux ¹⁶⁵.

*
* *

Sur le plan diachronique, l'évolution des idées qui apparaît dans les ouvrages que nous avons étudiés, laisse apparaître une progression paradoxale. L'idée de l'*égalité* des droits entre les sexes ne se fait jour [169] que lentement et, toujours, elle reste dans la dépendance de la thèse de la *supériorité* féminine, qu'elle se borne à réaménager. Dès le milieu du XVIII^e siècle cependant, le principe de l'égalité apparu chez Poullain de la Barre et repris par quelques-uns de ses admirateurs, loin de s'imposer, se voit opposer les thèses sexistes de la *différence complémentaire* des sexes, qui pose abstraitement leur égalité pour la nier concrètement. Ainsi les idéologues de la bourgeoisie qui va accéder

¹⁶³ Vigoureux, p. 182.

¹⁶⁴ Angenoust. p. 208.

¹⁶⁵ Dinouart. p. 74 et Wollstonecraft, p. 26.

au pouvoir, après avoir contribué à une mise en cause critique de l'antique misogynie, semblent dans les années qui précèdent la Révolution se reprendre, se raviser et vouloir fonder dans une rationalité nouvelle l'oppression séculaire imposée aux femmes. Au moment où le pouvoir va lui être dévolu, la bourgeoisie semble mesurer les risques que la libération de l'opprimé fait encourir à une classe qui cherche à se faire légitime. Les concessions faites du bout des lèvres sont désormais fortement en retrait sur l'enthousiasme libérateur des Poullain de la Barre. La lutte des classes interfère ici avec la lutte des sexes. Affrontée à l'exercice concret du pouvoir, la nouvelle classe dominante met la sourdine à une réflexion dont le pouvoir de rupture l'inquiète. Après une phase de dépassement critique négateur, l'idéologie bourgeoise trouve à l'oppression d'un sexe sur l'autre des arguments conformes aux nouveaux rapports de forces. Du même coup, avec Olympe de Gouges et Mary Wollstonecraft, la lutte effective des femmes devient, au-delà des enthousiasmes généreux et des mystifications galantes, l'affaire des seules femmes.

3. Discours du libidinal

[Retour à la table des matières](#)

La femme est avant tout un être sexuel — « le sexe » dit-on à l'âge classique. Sa seule vertu est d'avoir de la vertu, de s'offrir et de se refuser à la fois au désir, satanique pour les misogynes, plus qu'humaine pour les thuriféraires : qu'importe. Le désir est dans le discours, travesti en rêveries mystiques, en pompeuses galanteries ou en spéculations rationalistes, jusqu'au jour où l'anonyme de 1712 rappellera que l'apologie des femmes ne peut être qu'« Apothéose du sexe ». Il faut dire quelques mots de cette interférence de la discursivité sociale et de l'intensité libidinale avec ses « retours du refoulé ». On la voit paraître dans certains excès significatifs. Le texte est un *potlatch* où on sacrifie à la femme désirée tout ce qui paraissait le *bien* propre de l'homme : elle lui sera supérieure dans la carrière des armes, dans la sagesse politique, dans les arts et dans les lettres ; le mérite de Pétrarque revient à Laure, l'affaire du Paradis Terrestre tourne à la gloire d'Eve et au décri d'Adam. Le zélateur sait qu'il ne va pas convaincre par cette surenchère, [170] sinon de sa volonté d'excéder les limites de l'opinionable pour faire

éclater l'intensité du culte voué à ce qu'il désire. Un seul, Jean du Pont-Alais, avoue que la supériorité des femmes ne se peut démontrer que par un seul argument irréfutable : le besoin que les hommes ont d'en jouir.

Et homme, ung chascun le croye,
 Ains il despartiroit sa vie
 Et plustost luy prendrait anvie
 De la mort ou de n'avoir riens
 Que d'estre roy de tant de biens
 Sans avoir famé en sa richesse.
 Qui est le tout de sa liesse
 Et son corps vault mille fois plus
 Que tout ce qu'il est dit dessus ¹⁶⁶.

Sans doute ce désir n'est-il pas exclusif de la crainte ; la philogynie magique d'Agrippa en est la dénégation-dépassement ¹⁶⁷. En faisant de la femme un être supérieur, l'apologiste s'abandonne à une puissance dissimulée encore, mais qu'il pressent souveraine. Face à la femme-sorcière, il joue à l'apprenti-sorcier, il veut libérer les forces féminines — tenues en bride dans l'ordre phallocratique — *redoutables* mais *bienfaisantes*.

L'éloge du mariage tient une place variable dans les écrits examinés, mais c'est parfois plus directement à une apologie de la toute-puissance du désir qu'aboutit le discours. Et là aussi, l'audace contestataire est à la mesure de l'horreur du sexe qui se montre avec une frénésie fréquemment ordurière dans la vaste littérature misogyne dont nous avons montré quelques échantillons : « Y a-t-il au monde une chose

¹⁶⁶ Le désir qui porte l'homme vers la femme est partagé par tous les êtres créés. On a vu que la jeune fille apaise la cruauté des animaux sauvages. Mais. « jusques aux Esprits Infernaux, les femmes sont chéries » (Billon, f° 140, v°), ce que confirme Agrippa : « Les démons qui sont des substances spirituelles souffrent de violentes passions pour les Femmes. » (Agrippa 1713, p. 27).

¹⁶⁷ Le sentiment que le procès menstruel est impur et dangereux est presque universelle ment répandu. Le retournement axiologique produit ici par les apologistes du XVI^e constitue un phénomène singulièrement significatif.

plus sale et plus deshonneste que la volupté ! » s'exclamait Jacques Olivier (p. 168-170).

Au contraire, l'universelle bienfaisance de désir, chez François de Brinon fait de lui le moteur de tout amendement en ce monde : « Il rend le vilain noble, l'avaricieux libéral, l'ignorant docte, le chagrin guay, le lourd dispost, le couard généreux : & bref est sujet en l'homme de tout louable exercice. » (Brinon, p.296). Platon appelle l'Amour *Pantadiscale* [171] qui signifie « tout enseignant » « pource qu'il n'y a invention au monde qu'amour ne trouve. Il est père des arts, des sciences & des disciplines. » (Bermen, p.155).

Le rapprochement des sexes est admiré comme seule conjonction absolue des êtres : « Les corps se joignent par l'entrelacement des organes, les âmes s'allient par le rassemblement des affections, les cœurs se réunissent par la coagulation des lèvres, les pensées se lient par la conformité inséparable des volontez. » (Bermen, p.9).

Le désir permet à l'homme de dépasser les limites fixées à sa nature : « C'est par le désir que nous sommes proprement les images de Dieu, puisqu'en l'exécutant selon ses loix nous imitons ce que nous connaissons en lui de premier, qui est de produire par amour un ouvrage séparé de nous. » (Poullain, 1675, p.1 18).

Dans son mouvement d'ensemble comme dans ses contradictions et ses échappées intuitives, et malgré sa « générosité », le discours sur la supériorité des femmes reste discours du mâle, expression de son désir, de ses craintes et de ses mythes.

L'*altérité* du sexe féminin, perçue par les misogynes comme insuffisance, malignité, menace, devient ici prétexte à dithyrambe, source de fascination et objet d'un culte : la mystification à quoi s'abandonnent nos apologistes n'est pas moins aliénante. En manipulant les concepts de supériorité et d'égalité, intégralement idéologiques, le système discursif manifeste son incapacité constitutive à penser la différence comme telle. Il efface l'ambivalence et essentialise le virtuel. S'il cherche à discerner le contingent des données naturelles, c'est en posant « la nature » comme invariant stable et régulateur. Ce n'est que subrepticement que naît une réflexion plus dynamique, que le destin des sociétés et des individus apparaît déterminé par une suite de choix et non par une aveugle nécessité. Une utopie gynocratique se dessine alors, aspiration à une libération du désir et à un dépassement des

servitudes et des contraintes ; en même temps, l'utilité sociale et l'excellence des institutions sont montrées dans leur relativité. Une réflexion sur les finalités possibles de l'espèce, sur l'interaction entre fonction sociale des individus, mœurs et caractères s'ébauche, qui cependant n'aboutit qu'à d'utopiques abstractions. On voit, par les analyses que nous avons données, combien presque toute déviance reste dans la mouvance des interprétations dominantes et leur est complémentaire, comment le dépassement des présupposés primaires est aléatoire et restreint. L'alternative erreur-vérité ne peut rendre compte d'un discours de rupture qui reste asservi aux dogmes qu'il combat ; discours qui se [172] déroule tout entier dans l'opérable, dissimule sa fonction, déplace et biaise ses intensités.

Le désir de la femme et la dynamique de la réforme sociale subissent une « conversion » en s'inscrivant dans la trame du discours épideictique.

L'asservissement de la pensée spéculative aux conditions sociales concrètes dans lesquelles elle s'énonce ne peut mieux apparaître que par l'étude d'une déviance dont l'audace reste, sauf par éclairs, tributaire de l'ordre institutionnel *et* discursif qu'elle conteste.

Paris, Londres, Montréal,
juillet 1974-mars 1975.

[173]

Champions des femmes.
Examens du discours sur la supériorité des femmes
1400-1800.

BIBLIOGRAPHIE

[Retour à la table des matières](#)

La plupart des titres de la bibliographie, surtout ceux des ouvrages anciens, sont accompagnés de la cote de l'ouvrage à la Bibliothèque Nationale de Paris (*BN*), au British Muséum (*B. Mus.*) ou à la Bibliothèque Royale de Bruxelles (*Brux*).

On indique en premier lieu l'édition consultée et citée dans cet ouvrage ; si elle diffère de l'édition originale, la date de celle-ci et le lieu d'édition sont signalés après l'entrée principale. Dans quelques cas, on a également signalé diverses rééditions.

Première section

A. Corpus principal :
le Discours sur la supériorité des femmes
du XV^e au XVIII^e siècle ¹⁶⁸

¹⁶⁸ On a inséré dans cette section les ouvrages italiens que nous avons évoqués çà et là. On trouvera dans la section I.B. les écrits qui, sans se rattacher pleinement au genre du panégyrique des dames, en rappellent certains aspects.

ACQUA. Chevalier dell'. *Essai sur la supériorité intellectuelle de la femme*. Berlin. 1797 : in-8°, XIV + 182 p. (= *Brux.* III 17515 A).

AGRIPPA. Cornélius, ab NETTESHEIM, *De nobilitate & praecellentia foeminei sexus*. Lugduni Batavorum. Severinus Matthaei. 1643 : in 12, 359 p. (= *Brux.* VH 3604 A.) (originale : Antverpiae. M. Hillenius, 1529) (Coloniae, 1532 ; un vol. in-8° = *B. Mus* 4373 a I).

AGRIPPA. Cornélius, ab NETTESHEIM ; trad. J. d'Arnaudin, *De la grandeur et de l'excellence des femmes au-dessus des hommes* ; Paris, François Rabuty. 1713 : in—12.125 p. (Autres traductions : Paris. Galliot du Pré. 1530 : Paris. 1578 (trad. L. Vivant) : Leiden, Haak, 1726 et Paris, Delance, 1801, avec le *Commentaire* de Roetitg, = *BN Rés.* Z 3229 [I]).

ANGENOUST, Maître Nicolas. *Le paranvmpe des dames dédié à la sérénissime royne Marie de Medicis, mère du ROY Treschrestien*. Troves. Pierre du Ruau. 1629 ; in-12°, 271 p. (= *BN Rés.* p. R 749).

Apologie des femmes avec des notes historiques en deux parties par un homme de lettres, dédiée aux dames de Marseille. Marseille. Ant. Favet. 1770 : un vol. in-8°.

Apologie des femmes contre les calomnies des hommes où l'on montre la nécessité du mariage, son excellence et les moyens d'y vivre heureux. Amsterdam. 1713 : un vol. in-16.

Apologie du beau sexe. Rouen. Virey. 1729 ; in-12. 52 p. (= *BN* 8° R 28162).

[174]

L'Apothéose du beau sexe, Londres, Van der Hoek, 1712 ; in-8°, xlvii + 138p. (= *BN R* 24056 ou *B. Mus.* 1081.f.3).

BERMEN DE LA MARTINIÈRE, Louis de, *le Bouclier des dames contenant toutes leurs belles perfections*, Rouen, I. Besongne, 1621 ; in-12°, 21 + 401p. (*B. Mus.* 08416 e 64). (L'édition originale serait de 1618.)

[BERNIER] *Apologie contre le livre intitulé « Alphabet de la méchanceté des femmes »*, Paris, 1618, un vol. in-12°.

BILLON François de *le Fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin, construit par F. de Sillon, secrétaire*, Paris, J. d'Allyer, 1555 ; in-4°, 260ff. (= *BN* 4° Z 1326 et *Rés.* Z 872). [Republié en 1564 sous

nouvelle couverture : *La Défense et forteresse invincible de l'honneur et vertu des dames.*]

BOCASSE, Jehan [sic], *le Livre de la louenge et vertu des nobles et cleres dames*, Paris, A. Vérard, 1493 ; in-fol. n.p. [= BN Rés. G. 365]. [Première trad. : 1401, par Laurent de Premierfait.]

[BOUCHET, Jean] *le Jugement poétic de l'honneur fémenin et séjour des illustres, claires et honnestes Dames par le Traverseur*, Poitiers, s.e., (privii.) 1536 ; in-4°, XXIV + 96ff. (= BN Rés. Ye.363).

[BOUCHET, Jean] *les Triumphe de la noble et amoureuse dame & l'art de honnestement aymer composé par le Traverseur des voyes périlleuses*, Paris, Galliot duPré, 1535 ; in-fol., VI+ 155p. (= BN. Vélins 585). (Édition originale : 1530.)

BOUSSANELLE, Sieur de, *Essai sur les femmes*, Amsterdam et Paris, Hochereau le Jeune, Gogué, 1765 ; in-12, XXV + 158p. (= Brux. III 17487 A).

[BRINON, Pierre de] *le Triomphe des dames*, Rouen, J. Osmont, 1599 ; in-12, 343p. (= BN. R 24057).

BRONZINI, Cristoforo, *Délia dignità e nobiltà delle donne, dialogo di C.B.*, Firenze, Z. Pignoni, 1622 ; 3 vol. in-4° (= BN Z3442).

BRONZINI, *l'Advocat des femmes ou de leur fidélité et constance*, dialogue... contre les médisans de ce temps, traduit d'italien en français par S.D.L. ; Paris, Toussainet Du Bray, 1622 ; in-12, n. ch. (B. Mus. 8416 a 27).

CAFFIAUX, Don Philippe Joseph, *Défenses du beau-sexe ou Mémoires historiques, philosophiques et critiques pour servir d'apologie aux femmes*, Amsterdam, aux dépens de la Compagnie, 1753 ; 3 vol. in-12 (= BN R24131 - 24134).

CANONHIERO, Pietro Andréa, *Della eccellenza delle donne di A.C., dottore di Filosofia, Medicina & Teologia*, Firenze, Grenier & Fabeni, 1606 ; in-4°, 26p. (BN Rés. R 1671).

CHAUSSÉ DE LA TERRIÈRE, Jacques, *Traité de l'excellence du mariage [...] où l'on fait l'apologie des femmes contre les calomnies des hommes*, Paris, S. Perier, 1685 ; in-12°, 338 p. (= BNR 24141).

COICY, Madame de, *Les femmes comme il convient de les voir. Apperçu de ce que les femmes ont été, de ce qu'elles sont & de ce*

qu'elles pourroient être, Londres et Paris, Bacot, 1785 ; 2 vol. in-12° (= BN R 23075-23076).

[COULON] *Éloge du beau sexe publié par M.C.****, Paris, Dubois, 1773 ; in-8°, 120p. (=BJVYe 41086 ow Ye 21112).

DEBAY, A., *Physiologie des perfections et beautés de la femme*, Paris, Garnier, 1852 ; in-12°, 236 p. (= BN 8° Tb¹²28)

DINOUART, Abbé Joseph-Antoine-Toussaint, *le Triomphe du sexe, ouvrage dans lequel on démontre que les femmes sont en tout égales aux hommes par M.D**** ; Amsterdam, I. Racon, 1749 ; in-12, XVIII-94 p. (= BN Rés. Z 3225 [3]).

[175]

DOMENICHI, Lodovico, *la Nobiltà delle donne*, Venetia, G. Giolito di Ferrari e fratelli, 1549 : in-8°. 277 ff. (= BN 8°K 952).

Du Bosc. Jacques, *la Femme héroïque ou les Héroïnes comparées avec les héros en toute sorte de vertus*, Paris, A. de Sommaville et A. Courbé. 1645 : 2 vol. in-4° (= BN R 5989-5990).

[Du Bosc, Jacques] *l'Honneste Femme* (préfacé par Nicolas Perrot d'Ablancourt), Paris, P. Billaine, 1632 ; in-8°. 347 p. (= B. Mus. 8416 i 23 ou BN R 34163).

ESTIENNE, Charles (d'après O. LANDI), « Pour les Femmes, Déclamation XXIII », dans *Paradoxes, ce sont propos contre la commune opinion...*, Paris, Charles Estienne, 1553 ; p. 148-158. (= BN R 45690 & Rés. F 1638).

L'Excellence des femmes, avec leur réponse à l'auteur de l'Alphabet, accompagné d'un docte et subtil discours de la Reyne Marguerite sur le même sujet à l'auteur des « Secrets moraux ». Paris. P. Passy, 1618 ; in-8°, 15 p. (= BN Rp 1623).

FONTE, Moderata (Modesta Pozzo dé Zorzi), *Il merito delle donne ove chiaramente si scuopre quanto siano elle degne e piu perfetle de gli huomini*, Venetia, Dominico Imberti, 1600 ; in-8° car, 158p. (= Brux. VH 7105).

[FRANC, Martin (ou LE FRANC)] *le Champion des dames*, s.l.n.d. (Lyon. 1485) ; in fol. goth., 185 ff. (= BN Rés. Ye 27) ; [réédité sous le titre : *le Champion des dames, livre plaisant, copieux et habondant*

en sentences contenant la deffence des dames... Paris G. Dupré, 1530 ; 3 vol. in-8° (= BN Rés Ye 4028-4030)].

[GACON-DUFOUR. Marie-Armande], *Mémoire pour le sexe féminin contre le sexe masculin*, Paris. Royez et Londres, 1787 ; in-12, 50p. (= MRz 3563).

[GAILLAR], *le Bouclier des femmes contre les impostures et les calomnies des médisons de leur sexe*, par G. ; Paris, Bessin, 1621 ; un vol. in-8°.

GALIEN, Madame, *Apologie des dames, appuyée sur l'histoire*, Paris, Didot. 1737 ; in-12°, XVIII + 274 p. (= BN Rés Z 3253). '

[GARDETON, César], *le Triomphe des femmes, ouvrage dans lequel on trouve que le sexe féminin est plus noble et plus parfait que le sexe masculin*, Paris, Delaunay, 1822 ; in-18, 90 p. (= BNR 52823).

[GARDETON, César], *le Triomphe des femmes ou Esquisse des vertus et des talents du beau sexe*, Paris, Chassaignon, 1834 ; broch. In-18° (= BN R 52824) (diffère du précédent).

GILBERT. Gabriel, *Panegyrique des dames*, Paris. A. Courbé, 1650 ; in-4°, 48p. (= BN X. 3482).

GOURNAY, Voir : JARS DE GOURNAY

GUILLAUME. Jacquette, *les Dames illustres où par bonnes et fortes raisons il se prouve que le sexe féminin surpasse en toutes sortes de genres le sexe masculin*. Pans T Jolly, 1665 ; in-12°, 444 p. (=BN R 24053 et B. Mus. 12511 e 9) ¹⁶⁹

GUYON. Abbé Claude-Marie, *Histoire des Amazones anciennes et modernes*, Paris, J Villette, 1740 ; 2 vol. in-12°.

[176]

HABERT, François, *le Jardin de félicité avec la louenge et haultesse du sexe féminin en ryme francoyse (extraiele de Henricus Cornélius Agrippa) par le Banny de Liesse*, Paris, Pierre Vidouë. 1541 ; in-8° (= BN Rés. Ye 1686) [voir aussi section I B de la bibliographie].

¹⁶⁹ Selon la *Biographie* de Didot, il parut en 1668 un ouvrage différent et dû à une autre femme : Marie-Anne, GUILLAUME, *Discours sur le sujet que le sexe féminin vaut mieux que le masculin*, Paris, 1668 ; un vol. in-12°.

HEROËT de la Maisonneuve, Antoine, *la Parfaicte Amye*, Lyon, E. Dolet et Paris, Pierre de Tours. 1542 ; in-8°, 94p. (= BN Rés Ye 1613).

J***, Mademoiselle, *la Malice des hommes découverte dans la justification des femmes*. Rouen, J. F. Béhourt, 1754 ; in-16°, 24 p. (= BN Recueil Jamet, Femmes, n° 35. Rés Z 3241) (Aussi : Troyes. 1759).

JARS DE, GOURNAY. Marie de. *Égalité des hommes et des femmes*, s.l.n.d.. 1622 ; in-8°, 28 p. (= B/VZPayen 543).

L.S.D.L.L. ; *la Femme généreuse qui montre que son sexe est plus noble, meilleur politique, plus vaillant, plus sçavant, plus vertueux, et plus œconome que celui des hommes*, Paris. Piot. 1643 ; petit in-8° (cet ouvrage n'a pu être trouvé).

LA CHAMBRE. Jehan Rodrigue = LA CÀMARA, Juan R., *Obras*, Madrid, Sociedad de bibliofilos espano les, 1884 ; in-8°, XXXIX + 455 p.

LA CHAMBRE, Jehan Rodrigue de (traduit par F. de Lucenne), *le Triumphe des dames*, Paris, Pierre le Caron, s.d. (avant 1490) ; in-4°, n.p. goth. (= BN Rés R 982 A).

[LA CHAMBRE, Jehan Rodrigue de], *le Triomphe et exaltation des dames auquel est déterminé par cinquante raisons que la femme est plus noble et de plus grand excellence que l'homme*, Paris, P. Sergent (1530) ; pt 4° goth. (= BN Rés. R 934).

LA COSTE, M. de, « La supériorité des dames sur les hommes, extrait d'un discours de M. de la Coste le Cadet. » Paris, *Mercure de France*, septembre 1744 : p. 1936-1948.

LA MARCHE, Olivier de, *le Parement et triumphe des dames* [...]. Paris. Jehan Petit et Michel Lenoir, 1492 [?] (Paris, 1510, in-8° = BN Rés Ye 1253)

LA MARTINIÈRE Voir : Bermen de La Martinière, Louis de.

LANDI, Ortensio, « Paradosso XXV Che la donna é di maggior eccellentia che l'huomo » dans *Paradossi cioé sententie fuori del comun parère, novellamente venute in luce*, Lyon. G. Pullon da Triro. 1543 ; f° 78-95 v° (in-8°) (= BN Rés.Z3575).

LA RIVIÈRE, A. de. *le Partisan des femmes, ou la Source du mérite de l'homme. Sexe plein de vertus recevés mon hommage*, Paris. Cuissard, 1758 ; in-16, 28 p. (= BN Z 3243).

LEFRANC Voir : FRANC.

LEGOUVÉ. Gabriel, *le Mérite des femmes*, Paris, Didot, 1801 ; in-16°, 107p. (=Brux. VH 11956 A I).

LE DELPHYEN, *Deffense en faveur des dames de Lyon : avec un bref discours de l'excellence et beauté de la femme*. Lyon, Pierre Michel 1596 (en vers) ; in—12. 20p. (= BN Ye 19887).

L'ESCALE. Chevalier (Pierre) de. *le Champion des femmes qui soustient qu'elles sont plus nobles, plus parfaites que les hommes, contre un certain Misogynes anonyme auteur & inventeur de « l'Imperfection & Malice des femmes »*, Paris, Veufve Guillemot, 1618 ; in—12, 194 ff. (= BN Rés Z 31218 [2]).

*Lettres au Chevalier de K*** par la marquise de M*** au sujet de celles qu'il a écrites sur les Femmes*, La Haye, la Compagnie, 1754 ; in-16°, 134p. (= BN Rés. Z 3238).

[177]

LEVALLOIS, J.-P.-Alphonse, *Hommage au beau sexe ou discours sur les femmes*. Mortagne, Marre-Roguin, 1813 : in-8°, 50p. (= BN R 41849).

La Liberté des dames. Paris, Christophle Remy. 1685 ; in-16°, 305p. (= BN R 41934).

LUCENNE. F. de Voir : Jehan Rodrigue de LA CHAMBRE.

MACHON, Louis. *Discours ou sermon apologétique en faveur des femmes, question nouvelle, curieuse et non jamais soustenuë*, Paris, T. Biaise, 1641 ; in-8°, p. limin., 115p. (= BN R 24043 ou X 18880).

MARINELLA. Lucrezia, *le Nobiltá et exeellenze delle donne et i difetti e mancamenti de gli huomini*, Venetia, G. B. Ciotti. 1600 ; in-4°, 4 + 92 ff (= BN Rés R 1670).

MARINELLO, Giovanni, [*Gli Ornamenti delle donne [...], opera utile e necessaria ad ogni gentile persona*, Venetia, Valgrisio, 1574 ; in-fol.. (8) + 376 + (25)p.

MEYNIER, Honorât de, *la Perfection des femmes. Avec l'imperfection de ceux qui les méprisent*, Paris, Julien Jacquin et Nicolas Alexandre, 1625 ; in-8°, 64p. (= BN Rz 3430).

MIREMONT, Jacqueline de, *Apologie pour les dames où est montrée la précellence de la femme en toutes actions vertueuses* (en vers), Paris, Jean Jesselin, 1602 ; in-12, brochure (cet ouvrage n'a pu être trouvé).

NERVÈZE, Suzanne de, « Apologie en faveur des femmes » dans *Oeuvres spirituelles et morales*, Paris, Jean Paslé, 1642 ; p. 83-92 (= BN Rés. Z 3208 [1]).

NOËL C.M.D., *les Avantages du sexe, ou le Triomphe des femmes dans lequel on fait voir par de très fortes raisons que les femmes l'emportent par dessus les hommes & méritent la préférence*. Anvers, Henry Sleghers, 1698 ; in-12°, 129p. (= BN Rés Z 2318 [1]).

NOËL. C.M.D., *le Triomphe des femmes, où il est montré par plusieurs raisons que le sexe féminin est plus noble et plus parfait que le masculin*, Anvers. H. Sleghers, 1700 ; in-12°, 115p. (— Brux. III 14973 A.) (Cet ouvrage diffère du précédent.)

Oratione del'humile Invaghito in difesa et Iode delle Donne, Mantoua, G. Roffinello, 1571 ; in-4°, n.p. (= BN Rés R 1666).

PADRÓN, Rodriguez del

Voir : LA CHAMBRE. Rodrigue de.

[PERRAULT, Charles] *l'Apologie des femmes*, Cologne (= Paris), 1694 ; in-12°, 24 ff n.p. + 12p. (=BN Rés 3252 [1]).

PHILIPPE E.A., [dit P. de PRETOT], *le Triomphe des dames ou le Nouvel Empire littéraire*, Paris, s.e., 1755 ; in-8°, 23p. (= BNZ 3225 [6]).

PISAN, Christine de, « Épître au Dieu d'Amours, (1399) » dans *Œuvres poétiques*, publiées par M. Roy ; Paris, F. Didot, S.A.T.F., 1891 ; in-8°, t. II, 1-27.

PISAN, Christine de, *le Trésor de la Cité des dames*, Paris, A. Vérard, 1497 ; in-fol. (= BN Rés. Y2 186) (composé en 1404) (= BN *fds fr.* 607, 608, 609, 826. 1177, 1178, 1179, 1182. .. pour les mss.).

[PONT-ALAIS, Jean du], *la Louange des dames*, in-4° de 6 ff non ch., car. goth. (= BN Rés Ye 1054).

[178]

PONTAYMERI, Alexandre de. *Paradoxe apologique, où il est fidèlement démontré que la femme est beaucoup plus parfaite que*

l'homme en toute action de vertu, Paris, Jean Richer. A. L'Angelier, 1594 ; in 12, 155p. (= BN Rés. R 2166).

POSTEL, Guillaume, *Les très merveilleuses victoires des femmes du Nouveau Monde et comment elles doivent à tout le monde par raison commander et même à ceux qui auront la monarchie du monde vieil*, Paris, Jehan Ruelle, 1553, édition facsimilé s.l.n.e. du XVIII^e (= Brux. VH 2329 A).

POSTEL, Guillaume, *Le Prime Nove del altro mondo cioè l'admirabile historia & non meno necessaria & utile da esser letta & intesa da ogni uno, che stupenda, intitulata : La Vergine Venetiana. Parte visla, parte provata & fidellissimamente scritta per Gulielmo Postello, primogenito della Restitutione & spirituale Padre de essa Vergine*, s.l.. appresso del autore, 1555 ; in-8°, 39 ff. (= BN Rés D² 5257).

POULLAIN DE LA BARRE. François (ou POULAIN.) *De l'égalité des deux sexes, discours physique et moral où l'on voit l'importance de se défaire des préjugés* ; Paris, A. Dezallier, 1679 (édition originale 1673) ; in-12°, 248 p. (= BN Rés Z 3218 [4]). (Traduction anglaise : *The Woman as good as the Man* ; 1677.)

POULLAIN DE LA BARRE. François, *De l'excellence des hommes contre l'égalité des sexes*, Paris, J. Du Puis, 1675 ; in-12°, 329p. (= BN R 24076).

POULLAIN DE LA BARRE, François, *Dissertation ou discours pour servir de troisième partie au livre de l'Egalité des deux sexes, etc. et de Réponse aux autorités de L'écriture sainte qu'on rapporte dans la seconde partie*, Paris, Jean du Puis, 1690 ; in-16°, 79p. (= B. Mus. 526 f 24 [3]). (Voir aussi section I B.)

PUISIEUX. Ph. Florent de/ou Madeleine, *la Femme n'est pas inférieure à l'homme*, Londres, s.e., 1750 ; m-12, 140p. (= BN R 35778).

PUISIEUX, Ph. Florent de, *le Triomphe des dames, traduit de l'anglois de Miledi P****, Londres, 1751 ; in-12°, 140p. (= BNR 52822 ou Rés Z 3215 [1]).

RODRIGUEZ DE LA CÀMARA (OU DEL PADRÒN), Juan Voir à : LA CHAMBRE. Rodrigue de.

ROMIEU, Marie de, *Les premières œuvres poétiques de Ma Damoiselle Marie de Romieu Vivaroise, contenant un Brief discours que l'excellence de la femme surpasse celle de l'homme...*, Paris, L. Breyer, 1581 ; in-12°, 50 ff (= BN Rés 1877).

S-D-L-

Voir : BRONZINI, C, *l'Advocat des femmes...*

SAINT-GABRIEL, M. de, *Le Mérite des dames par Mr de S.-Gabriel Conseiller du Roy, avocat en ses conseils, cy devant avocat général en sa cour des aydes de Normandie*, Paris, Jacques Legras, 1655 ; in-8°, 148p. (= BN Rés Z 3241 [6]) (édit. originale, même éditeur. 1640 : BN R 24078.)

SCHURMAN, Anna-Maria van, « Problema practicum ad reverendum & clariss. Theologum D. Andream Rivetum, Num foeminae Christianae conveniat studium litterarum » dans *Opuscula hebræa, græca, latina, gallica*, Lugduni Batavorum, Ex officina Elsevirorum, (1650) ; in-12°. p. 28-95 (= Brux. VB 7415 A [1]).

Soucy, François du. Sieur de Gerzan, *le Triomphe des dames*, Paris, l'auteur, 1646 ; in-4°, 216p. (= BN R. 5986).

TAILLEMONT. Claude de. *Discours des champs faëz à l'honneur & exaltation de l'amour et des dames*, Paris, G. du Pré, 1571 ; in-16°, 224p. (= B. VB 6958).

[179]

TOSELLI, Benedetto, *Apologie des femmes ou vérités qui font triompher le beau sexe*. Milan. Soffiotti. 1798 ; in-12°, 107p. (= BB 16° Z 11624) (réédité en 1801 : 16° Z 11622 : « le Triomphe des femmes »).

Traité agréable et curieux de la noblesse et excellence du sexe de la femme par dessus celui des hommes, La Haye, P. Perier, 1686 ; in-12, 74p. (= B. Mus. 8416 a a 62). (C'est une adaptation libre de Cornélius Agrippa.)

Le Triomphe des femmes, tirée [sic] de plusieurs auteurs. Nuis, Henry Baptiste Bec, (Chaton, 1700) ; in-24°, 12p. (= BN Y2 71820).

Le Triomphe du beau sexe où l'on fait voir les avantages et prérogatives qui rendent les femmes supérieures aux hommes, Hambourg, Vve Denis Le Sage, 1719 ; un vol. in-12° (= BN R 52826).

VIGOUREUX, Capitaine, *la Défense des femmes contre l'alphabet de leur prétendue malice et imperfection...* ; Paris. Pierre Chevalier, 1617 ; in-12°, 210p. (= BN R 24100).

VITTORIA (?), *le Sexe vengé ou la Prééminence de la femme sur l'homme. Réponse de la signora Vittoria au Docteur Pancrace, orateur et bibliothécaire des Petites-Maisons*, s.l., A. Bross. 1760 ; in-16°, 18p. (= BN Rés Z 3252).

VIVANT, Loys, *Traité de l'Excellence de la femme*, Paris, 1578. (voir : AGRIPPA. Cornélius.)

B. Annexe : Autres ouvrages comportant quelques aspects pertinents (contient aussi les ouvrages tardifs. XIX^e et XX^e siècles).

[Retour à la table des matières](#)

ALBERTUS MAGNUS, *De secretis mulierum*, Amstelodami, Aput Henricum & Viduam T. Boom, 1702 ; in-24, 336p.

ALEXIS, Guillaume [ou ALECIS], *le Débat de l'homme & de la femme fait et composé par frère Guillaume Alexis*, Paris. Guillaume, 1520 ; in-12° (= B. Mus. c 22a.21) [première édition : Paris, 1493].

L'Apothéose de la femme (en vers), Reims, Luton, 1853 ; in-8°, 48 p. (= BN Ye 37515).

ARCHAMBAULT, Mademoiselle, *Dissertation sur la question : Lequel de l'homme ou de la femme est plus capable de constance ? ou la Cause des dames [...]*, Paris, Vve Pis-sot et J. Bullot, 1750 ; in-8°, 166 p. (= BN Rés Z 3213 [1]).

[ASTELL, Mary]. *An Essay in Defence of the female Sex [...]*, Londres, A. Roper & E. Wilkinson, 1696 : in-8° (24) +148 + (4) p., pl.

B***, Mademoiselle de. *la Réflexion de la lune sur les hommes*, Paris, A. de Sommaville, 1654 : in-8°. 127p. (= B. Mus. 1079. d. 7 [3]).

BAYLE, Pierre, *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, R. Leers, 1697 (1696) ; 2 tomes in-fol. [On a cité également : J. G., Chauffepié. *Nouveau Dictionnaire historique et critique pour servir de supplément au. . . Dictionnaire de M. Pierre Bayle*, Amsterdam. Châtelain, 1750-1756 ; 4 vol. in-fol.

BOUCHARD. Amaury, *Amalrici Bouchardi Tῆς γυναικείας Φύτλης id est Feminei sexus Apologia, adversus Andream Tiraquellum* [« *De Legibus connubialibus* »] ; Venundatur, In Aedibus Ascensianis, 1522 : in-4°, 73 ff. (= BN Rés F 834 [1]).

BOUCHU, René Victor, *les Femmes*, Chaumont, Cousot. 1812 ; in-8°, 68 p. (= BN Ye 15957).

CASTIGLIONE, Baldassare. *Il Libro del Cortegiano*, Venetia, Aldo Romano. 1528 ; in-fol., Sign. A- P(= B/V Rés. 1).

[180]

CASTIGLIONE. Baldassare, *le Courtisan... traduit par Jacques Colin*. Paris, Jehan Longis et Vincent Sertenas. 1537 ; in-8°, 11-238 ff. (= BN Rés. * E 592).

CHAMPIER. Symphorien, *le Livre de vraye Amour*, éd. by J.B. Wadsworth, 's Gravenhage, Mouton, 1962 ; in-16°, 71 p. (tiré de *la Nef des Dames vertueuses*, Lyon, J. Arnol-let. 1503 / Paris, Ph. Le Noir, 1531).

CHAUFEPIÉ, J. G. Voir : BAYLE, Pierre.

COLLET, Pierre, *le Parrallèle vivant des deux sexes, par un soldat* ; Amsterdam et Paris, Dufour. 1769 ; in-16°, 64 p.

DOYEN, Madame, veuve la Fontaine, *le Triomphe des femmes ou le paradoxe de 1766 confondu. Dissertation où l'on prouve que la femme est de l'espèce humaine*, Amsterdam, la Compagnie, 1767 ; un vol. in-12°.

DUCHÉ. Jean, *le Premier Sexe*, Paris, R. Laffont, 1972 ; in-8°, 489 p. (= BN 8° R 74713).

*Épistre à M.D.*** sur son dialogue ou Satire X contre les femmes*, Lyon,. (1694) ; in-16°, 5 p. (= BN Rés Z 3249) [attribué à Gacon].

FONTAINE, Charles, *la Contr' Amye de Court*, Paris, Adam Saulnier, 1543 [et Lyon] ; in-8°, 27 ff. (= BN Rés.p.Ye 479)

GEDICUS, Simon, (ou GEDICKE), *Defensio sexus muliebris, opposita futilissimæ disputationis recens editce, quæ [...] blasphème contenditur mulieres homines non esse*, Lipsiae, M. Lautzenberger, 1595.

GOUGES, Olympe Aubry de, *les Droits de la femme. À la Reine*, s.l.n.d., in-8°, 24 p. (BN *E 5568).

GUEVARA, A. de, *le Mespris de la Court avec la vie rustique. Nouvellement traduit d'Espagnol en François. —l'Amye de Court — la Parfaicte amye — la Contr' Amye — l'Androgyne de Platon — l'Expérience de l'Amye de Court contre la contr' amye — le nouvel Amour*, Paris, Jehan Ruelle le Jeune, 1568 ; un vol. in-16° (= BN Z 32348).

HABERT. François, *le Songe de Pantagruel, avec la déploration de feu Messire Anthoine Du Bourg, Chevalier, chancelier de France*, Paris, Adam Saulnier, 1542 ; pt. in-4°, 24 ff. (= BA'Rés Ye 1688).

HABERT. François, *la Nouvelle Vénus par laquelle est entendue pudique amour*, Lyon, Jean de Tournes, 1547 ; in-8°, 45 p. (= BN Rés. Ye 1691).

HOENIGER, Nicolaus. *Propugnaculum castitatis ac pudicitiae fortitudinis constantiaeque tam virginum quam uxorum...*, Basiliae, Sebastianum Henricpetri ; 1575 ; in-8°, 751 p. (Brux. III 29417 A).

JOHNSON. Abraham, *Lucina sine concubitu. Lucine affranchie des loix du concours*, s.l., 1750 ; broch. in-16°.

Lucina sine concubitu... dans laquelle il est pleinement démontré, par des preuves tirées de la théorie & de la pratique qu'une femme peut concevoir et enfanter sans le commerce de l'homme [Suivi de] John ROE, *Concubitus sine Lucina ou le Plaisir sans peine*, Londres, J. Wilcox, 1786 ; in-18°, 144p. (Brux. II 90623 A).

LA BORIE, François Arnault, *Anti-Drusac ou Livret contre Drusac fait à l'honneur des femmes nobles, bonnes et honnestes, par manière de dialogue*, Toulouse, Jaq. Colomies, 1564.

[181]

LE FEVRE DE RESSON. Jean, *le Rebours de Matheolus* [composé fin du XIV^e siècle], Paris, M. Le Noir, 1518 ; in-4° goth., sign. A-L [= BN Rés Ye 256].

LESAGE. D'ORNEVAL et ANSEAUME. *le Monde renversé, opéra comique en un acte*, Paris, Duchesne, 1753 ; in-8°, 49 p. + mus. [= BN &° Yth 12015].

LESNAUDERIE, Pierre Lemonnier de, *la Louenge de mariage et recueil des hystoires des bonnes, vertueuses et illustres femmes*, Paris, Pierre Sergent, s.d. ; in—4° goth., sign. A-R (= BN Rés. m. r. 86).

MAROT, Jean, *Les OEuvres*, Paris, A. -U. Coustelier, 1723 ; in-12°, 266p. (= BN Ye 7325).

Mes idées sur l'éducation du sexe, Mannheim, CF. Schwan, 1778 ; in-24°, 75 p.

MICHELET. Jules, *la Femme*. Paris, Hachette, 1860 ; in-12°, LXVIII - 396p. (= BN 8°R 18292).

MICHELET. Jules, *la Sorcière* ; Paris, Didier, 1952—1956 ; 2 vol. in-12°.

MONTAGU, Ashley, *la Supériorité naturelle de la femme (The natural Superiority of Women)*, Paris, Buchet-Chastel, 1968 ; in-8°, 208p. (éd. orig. en anglais : 1952).

MURÂT. Henriette-Julie de Castelnau, comtesse de, *la Défence des dames, ou Mémoires de Mme la Comtesse de *** avant sa retraite*, Lyon, T. Amaury, 1697 ; 2 vol. in-16° (= BN Y²52539-52540).

PLUTARQUE, *Plutarci philosophi de Virtutibus mulierum traductio per Alamanum Ranutinum civem Florentinum*, Brixiae, 1485 : un vol. in-4° (B. Mus. IA 31081).

POULLAIN DE LA BARRE, François, *De l'Éducation des dames pour la conduite de l'esprit dans les sciences et dans les mœurs. Entretiens*. Paris, J. Du Puis, 1674 ; in-12°, 358p. (= BN R 47378). (Édition originale - 1671 = BN R 47377.)

PRADON, Nicolas (?), *Réponse à la satire X du sieur D****, Paris, R.J.B. de La Caille. Cavelier et Osmont, 1694 ; une brochure in-12°. (= BNYe 30686).

RÉTIF de la BRETONNE, *les Gynographes, ou Idées de deux honnêtes femmes sur un projet de règlement proposé à toute l'Europe pour mettre les femmes à leur place et opérer le bonheur des deux sexes*, La Haye, Gosse et Pinet. 1777 ; in-8°, VIII-568 p. [= BN Rés R. 2770].

ROE. Richard, *Concubitus sine Lucina, ou le Plaisir sans peine, trad. Richard Rø*, Londres, 1752 : in-16°, 70 p. (= BN 8° Tb 71. 47A).

ROUSSEL, docteur Pierre. *Système physique et moral de la femme...* Paris, Vincent, 1775 ; in-12°, XXVI-380p. (= BN 8° Tb 12 5).

SAINTE-COLOMBE, Etienne-Guillaume (?) *La Femme comme on n'en connaît point ou Primauté de la femme sur l'homme*, Londres, Gabriel Goldt, 1786 (= Paris) ; in-12°, 165p.

TAGEREAU. Vincent. *Discours sur l'impuissance de l'homme et de la femme Sec*, Paris. A. Du Brueil. 1611 : in-8°. 191 p. (= BN E 4579).

THOMAS, Antoine-Léonard, *Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes dans les différents siècles*, Paris. Moutard, 1772 ; in-12°, 158p. (= Brux 17487 A [2]).

VOLTAIRE. « Femmes soyez soumises à vos maris, » *in Mélanges* ; Paris. Gallimard. 1961 ; p. 1279 & suiv.

[182]

WOLLSTONECRAFT (GODWIN) Mary. *A Vindication of the Rights of Woman. With Strictures on political & moral Subjects*, London, 1792 ; un vol. in-8° (= B. Mus 523 g 3).

WOLLSTONECRAFT (GODWIN), Mary. *Défense des droits des femmes, suivie de quelques considérations sur des sujets politiques et moraux*, Paris et Lyon. 1792 ; un vol. in-8° (B. Mus 523 g 4).

C. Annexe : **Textes misogynes et « sexistes » évoqués ou cités**

[Retour à la table des matières](#)

(ACIDALIUS. Valens), *Disputatio perjocunda qua anonvmus probare nititur mulieres homines non esse*, Leipzig, 1595 : un vol. in-4° (et La Haye, 1635, etc.). (Voir aussi plus bas : PARADOXE sur les femmes...)

Avis aux femmes sur le ur nudité d'épaules & de gorges, s.l., (1682) ; in-24°, 4p. (= BN, Rés. Z 3245).

BARBANTANNE. Père Achille de, *le Discours sur les femmes*, Avignon. Vve de Alexandre Girouxet Paris, L.C.Q.D.A.. 1254 (*sic* pour 1754) ; in-12°. 72p. (= BN R 27534).

BOCCACE, Jean, *le Laberithe d'amour de Messire J.B. autrement Invective contre une mauvaise femme. Mis nouvellement d'Italien en François*, Paris, Jan Ruelle, 1571 : in-16. 144ff. (= BN Rés Y2 2255).

[BOILEAU-DESPRÉAUX. Nicolas] *Dialogue ou Satire X sur les femmes, du Sieur D[espréaux]*. Paris, Denis Thierry, 1694 : in-16°. 24p. (= BN Z3249 [3]).

BOUDIER de VILLEMERT, P.J., *l'Ami des femmes*, s.l. 1758 ; in-12°, 188p. (= BN Rés Z3216 et *Brux.* III 17516 A ; autres éditions : s.l. 1774, Londres et La Haye, 1779 ; éd. citée : Paris. Royez, 1788 ; in-8°. 322p. (= BN 8° R 18716).

Le Caractère d'une femme sans éducation, Cologne. Samuel Rentrok (vers 1700) ; in-24°, 222p.

CATALANI Vincenzo, *L'Ami du beau sexe - l'Amico del bel Sesso, ovvero Nuove riflessioni sull'influenza delle donne nella società...*, Bourg nella Bressa, Janinet. an XIII (1805) : 3 vol. in-8° (= *Brux.* III 17518 A, BN R 30785 -7).

CLAPIÈS, ch. Voir : PARADOXE sur les femmes. . .

[D'AILLANT de la TOUCHE], *Lettres à M*** sur un ouvrage intitulé « Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes » par M. Thomas* ; Londres et Paris, s.e., 1772 ; in-8°. 80 p. (= BN Rés Z 3262 [7]).

Les Différens caractères des femmes du siècle. Avec la description de l'Amour propre, Lyon. Jacques Lyons, 1695 ; in-16°. 264p. [attribué à Madame de Prigny]. [Une satire du même titre attribuée à Poupart : Paris, 1705.]

Discorso intorno alla maggioranza dell'Huomo e della Donna Fatto dall' Accademico Bromozo dell'Accademia de' Solleciti di Trevigi, Trevigi. A. Mezzolini. 1589 ; in-4° (= BA/Rés R 1668).

DROUET de MAUPERTUIS. J.B.. *la Femme foible, où l'on représente aux femmes les dangers auxquels elles s'exposent par un commerce fréquent et assidu avec les hommes*, Amsterdam 1755 ; in-12°, 120 p. (*B. Mus.* 1094. d.21).

DRUSAC. Gratien du Pont de, *les Controverses des sexes masculin et féminin* ; Toulouse, Colomiés, 1534 ; in-4°, 179 ff. (= BN Rés Ye 48-49).

[183]

Entretiens d'une Dame de Qualité avec son Directeur s.l.n.d. (1762) ; in-8°. 82 p.

FIERVILLE de l'Aigle, *Cacognie ou Meschanceté des femmes*, Caen, M. Yvon 1617 ; un vol, in-12°.

GOUSSAULT, Abbé, *le Portrait d'une femme honneste, raisonnable et véritablement chrétienne*, Paris. M. Brunet. 1694 ; in-12°, 363p. (= *Brux.* VI 42945).

GUILLORE, F., *Retraite pour les dames*, Paris, Estienne Michallet, 1684 (Aussi : Bruxelles. 1685 = *B. Mus.* 850.d. 17).

JUVERNAY, Pierre, *Discours particulier contre la vanité des femmes de ce temps ; par Pierre Juvernay, prestre parisien*, Paris, Jean Mestais, 1635 ; in-8°. 38p. (= *BN Rés.* Z 3249 [2]).

LA BORDERIE, Bertrand de, « l'Amye de Court » *in Opuscules d'amour*, Lyon, Jean de Tournes, 1547 [*Ed. orig.* 1542 chez Gilles Corozet] ; un vol, in-8° (= *B.Mus.* c. 39 c. 58).

LA BRUYÈRE, le Sieur de. *Réplique à l'Anti-malice ou Défense des femmes du Sieur Vigoureux, autrement dit Brie-Comte-Robert* ; Paris, 1617 ; un vol. in-12°. 317p.

LE FEVRE de Resson, Jean, [traducteur] *Le Livre de Matheolus, poème français du XVI^e siècle*, Bruxelles, A. Mertens, 1846 ; 2 vol. in-12°. [et Paris, Bouillon, 1892].

LINGON, Thierry, *Speculum impudicarum mulierum*, (Rome), 1523 ; un vol. in-4° (= *BN Rés R* 1663).

Louanges des dames en prose et en vers, discours prononcé par Mlle Pérette de la Babilie, présidente de l'Académie des femmes savantes &c ; Lyon, A.J. Déjussieu 1736 ; in-8°, 31p. (= *BN Rés Y*² . 2664).

La Louënge des femmes. Invention extraicte du commentaire de Pantagruel sur l'« Androgyne » de Platon : [Lyon, Jean de Tournes], 1551, in 8°, 54p. (= *BN Rés.* Ye 1654).

La malice des femmes, dédiée à la plus méchante du monde. Revûë & corrigée de nouveau, Troyes, Jean Oudot, 1732 ; in-16, 34p. [voir : Jacques, OLIVIER,...].

MARCONVILLE, Jean de. *De la bonté et de la mauvaistié des femmes*, Paris, J. Dallier, 1564, in-8°, 76 ff. (= *BN R* 18275).

la Meschanceté des filles, Troyes, N. Oudot, 1656 ; in-12°, 48p. (= *BN* 8° 55579).

MEUNG. Jean de [ou de MEUN], dans Guillaume de LORRIS, *le Roman de la Rose*, publié par Ernest Langlois, Paris, Didot, 1914-1924 ; 5 vol. in-8°.

NÉVIZAN, Jean de, (NEVIZZANO, Giovanni), *Sylvæ Nuptialis libri sex... in quibus materia matrimonii, dotium filiationis, adulterii, originis, successionis et monitorialium plenissime discutitur [...]*; Parrhisii. J. Kerver, 1521 ; un vol. in-8°. (Rééd. Lyon. 1526 ; Cologne. 1656. Venise, 1570 ; Lyon, 1572 ; E. Telle signale une édition de 1502 [?].)

OLIVER, Jacques, *Alphabet de l'imperfection et malice des femmes, dédié à la plus mauvaise du monde, revu, corrigé et augmenté d'un friant dessert et de plusieurs histoires pour les courtisans et partisans de la femme mondaine*, Rouen, R. Féron, 1630 ; in-12°, 431p. (édit. orig. Paris, 1616) (= BN 24095 et Rés Z 3230 Pièce).

OLIVIER, Jacques, *Responce aux impertinences de l'aposté capitaine Vigoureux sur la « Défense des femmes »*, Paris, J. Petit-Pas, 1617 ; in-12°. 151 p. (=M R 24101).

[184]

Paradoxe sur les femmes où l'on tâche de prouver qu'elles ne sont pas de l'espèce humaine, traduit d'Acidalius par Ch. Clapiès ; Cracovie (= Paris), 1766 ; in-12° (= BN R 24195).

PELLETIER-ST-JULIEN. *Le démerite des femmes, poème*, Paris, Debray. an XI ; in-12°, 52 p. (= BN Ye 29762).

PHILALÈTHE, Timothée, *De la modestie des habits des filles et des femmes chrestiennes*, Liège, Henry Stréel, 1675 ; in-12°. 168p.

PIPET, Abbé J., *Instructions chrétiennes... touchant le luxe et la vanité des femmes*, Paris, Targa, 1678 ; in-8°, 75p.

PLANTE-AMOUR. Chevalier (F. Bruys), *l'Art de connaître les femmes*, La Haye, J. van den Kieboom, 1713 ; in-12°. XXXII - 349 p. (= Brux. III 17514 A).

[MEUSNIER de QUERLON] *Problème sur les femmes où l'on essaye de prouver que les femmes ne sont point des créatures humaines*, Amsterdam, La Compagnie, 1744 ; un vol. in-12° [voir : Valens ACIDALIUS].

RABELAIS. François. *Tiers livre des faictz et dictz héroïques du noble Pantagruel : composez par M. Franc Rabelais, docteur en Medicine et Calloïer des iles Hières [...]*, Paris, Chrestien Wechel, 1546 ; un vol. in-8° (= BN Rés. Y² 2159).

RABELAIS. François Voir : *la Louënge des femmes* (Attribution contestée).

ROUSSEAU, Jean-Jacques, [*Emile, ou De l'éducation*](#), Amsterdam, J. Néaulme. 1762 ; 4 tom. in-12°.

SÉBILLET. Thomas.

Voir : *la Louënge des femmes* (Attribution contestée).

SÉGUR, Alexandre, de, *les Femmes, leur condition et leur influence dans l'ordre social chez differens peuples anciens et modernes*, édition augmentée ; Paris, Corbet, 1820 ; 4 vol. in-16° (éd. orig. : an XI = 1803). (= Brux. VH 4545 A).

Le Tableau des piperies des femmes mondaines, où par plusieurs histoires se voyent les ruses & artifices dont elles se servent, Cologne. Pierre du Marteau, 1685 ; in-18°. 284p. [=B. Mus. 8416 a48.]. (Ed. orig. : Paris. J. Denis, 1632.]

VASSETZ. Abbé de. *Traité contre le luxe des coëffures*, Paris, Edme Couterot, 1694 ; in-12°, 213 p. (= BN Rés Z 3240).

VILLEMERT, B. de Voir ; BOUDIER DE VILLEMERT.

VIREY, J.-J. *De la femme, sous ses rapports physiologique, moral et littéraire*, Bruxelles, Wahler, 1826 ; in-16°, IV + 456p. (= Brux. III 58691 A.) ¹⁷⁰.

Deuxième section : Quelques ouvrages de référence

[Retour à la table des matières](#)

¹⁷⁰ On trouvera une bibliographie exhaustive des satires misogynes, pour les XVII^e et XVIII^e siècles dans : Ehrard. Hobert. *Die französische Frauensatire 1600-1800*. Marburg, s.e.. 1967 ; in-8°. 351 p.

ABENSOUR, Léon, *la Femme et le féminisme avant la Révolution*, Paris, E. Leroux. 1923 ; gr. in-8°. XXIV + 479 p.

ASCOLI, Georges, « Essai sur l'histoire des idées féministes en France », *Revue de synthèse historique*, 13 : 1906, 25-5, .99-106, 161-184.

[185]

Aspects du féminisme en Angleterre au XVIII^e siècle, éd. Michèle Plaisant, Paul Denizot, Françoise Moreux ; Lille, P.U.L., 1972 ; in-8°, 85p.

BACKER, Dorothy Anne Liot, *Precious Women*, New York. Basic Books. 1974 ; in-8°, 308p.

BEAUVOIR, Simone de, *le Deuxième Sexe*, Paris, Gallimard, 1949 ; 2 vol. in-8°.

BOUWSMA, William, *Concordia Mundi. The Career and Thought of Guillaume Postel*, Cambridge, Harvard University Press. 1957 ; in-8°, VI + 328p.

D'ALLEMAGNE, H-R, *les Saint-Simoniens*, Paris, Gründ, 1930 ; in-4°. 453 p.

DESCARMES, Alain. *Histoire satirique de la femme à travers les âges*, Paris, SJGI, 1947 ; in-16°, 216p.

Dow, Blanche Hinman, *The Varying Attitude toward Women in French Literature of the XVth Centurv : The Opening Years*, New York, French Studies, 1936 ; in-8°, V-290p.

Du recueil de Jamet, registre manuscrit (correspondant à Rés Z 3206, 3206 bis et ter, 3207) ; in-4°, 204 ff [=BN Rés. E 5 (usuel)].

DUHET, Paule-Marie, *les Femmes et la Révolution, 1789-1794*, Paris, Julliard, 1971 : in-16°, 240p.

EAUBONNE, Françoise d', *le Complexe de Diane. Érotisme ou féminisme*, Paris, Julliard. 1951 ; in-8°. 301p.

FAGNIEZ, Gustave, *la Femme et la société française dans la première moitié du XVII^e siècle*, Paris, J. Gamber, 1929 : in-8°. XXII + 397p.

GAY, J., *Bibliographie des principaux ouvrages relatifs à l'amour, aux femmes, au mariage*, Paris, Lemonnier et Gilliet, 1893-4 ; in-4°, 4 vol.

GIANERI, Enrico. *Storia del femminismo*, Milano, Omnia, 1961 ; in-8°, 378p.

GUILLERM-CURUTCHET. Luce *et al*, *la femme dans la littérature française et les traductions en français du XVI^e siècle*, Lille, Publications de l'université de Lille III, 1971 ; in-4°, 304 p.

GONCOURT, Edmond et Jules de. *la Femme au XVIII^e siècle. La société, l'amour, le mariage*, Paris, Flammarion, 1938 ; in-16°. 160p.

HAYS, Hoffmann Reynolds. *The Dangerous Sex. The Myth of Feminine Evil*, London, Methuen. 1966 ; in-8°. 315p. (= B. Mus. X 529/2542).

KELSO, Ruth, *Doctrine for the Lady of the Renaissance*, Urbana, University of Illinois, 1956 ; in-4°. 475p.

LAIGLE, Mathilde, *le Livre des trois Vertus de Christine de Pisan et son milieu historique et littéraire*, Paris. H. Champion. 1912 : in-8°. XII + 375p.

LARCHER. L.— J., *Satires et diatribes sur les femmes, l'amour et le mariage*, avec un réfutation, Paris, A. Delahays, 1860 ; in-16°, 283p.

LEDERER, Wolfgang *Gynophobia ou la peur des femmes*, Paris, Payot, 1970 ; in-8°, 330p. (traduit de l'anglais).

LEFRANC, Abel, « Tiers-Livre et querelle des femmes » *in Rabelais*. Paris. Albin-Michel, 1953 ; p. 261-315.

[186]

MAULDE DE LA CLAVIÈRE, R. de. *Vers le bonheur ! Les Femmes de la Renaissance*, Paris, Perrin, 1898 ; in-8°. 717 p.

MEYER. P., « Plaidoyer en faveur des femmes », *Romania*, VI : 1877 : p.501 et suiv.

O'NEILL, William L., *The Woman Movement in the United States and England* London, Allen & Unwin - New-York, Barnes & Noble, 1969 ; in-8°, X-208p.

ORSIER, Joseph, *H. C. Agrippa, sa vie et son œuvre, d'après sa correspondance, 1486-1535* ; Paris. Chacornac, 1911 ; in-8°, 142p. (= BN 8° M 15708).

OULMONT, Christian, « Gratien du Pont de Drusac, et les femmes » ; *Revue des études rabelaisiennes*, Paris, 1904 ; pp. 1-28 & 135-153.

PAYER, Alice de, *le Féminisme du temps de la Fronde*, Paris, Fast, 1922 ; in-8°, 207p.

POOLE. Gordon, « Aile origini délie concezione borghese délia donna » *Idéologie*, 15 : 1971.

PROST A., *les Sciences et les arts occultes au XVI^e siècle...*, Paris, Champion, 1881-1882 ; 2 vol. in-8°.

REYNIER, Gustave, *la Femme au XVIII^e siècle, ses ennemis et ses défenseurs* ; Paris, Pion, 1933 ; in-8°, 276p.

SCHIFF. M., *la Fille d'alliance de Montaigne, Marie de Gournay...*, Paris, Champion 1910 ; in-16°, 147p.

Suite des femmes, commençant par le n° 35 (du recueil de Jamet) ; manuscrit in-4°, 170 ff [= BN Rés. E 5 (Usuel)].

TELLE, Emile, *l'Œuvre de Marguerite d'Angoulême reine de Navarre et la Querelle des femmes*, Toulouse, Lion & fils, 1937 ; in-8°, 419p.

VÈZE, Raoul, *les Femmes et la galanterie au XVIII^e siècle... d'après les mémoires, chroniques, libelles et pamphlets du temps...* Paris. H. Daragon. 1907 ; in-8°, VII-280p. (= BN 8°Li² 165).

ZONTA, G., *Trattati del Cinquecento sulla donna*, Bari, Laterza, 1913 ; in-8°, 409p.

[187]

Champions des femmes.
Examens du discours sur la supériorité des femmes
1400-1800.

Chronologie des principaux écrits du corpus ¹⁷¹

[Retour à la table des matières](#)

1485	[Éd, princeps] FRANC, <i>le Champion des Dames</i> (écrit en 1442).
Vers 1490	LA CHAMBRE (Lucenne), <i>le Triomphe des femmes</i> (écrit vers 1440).
1492	LA MARCHE, <i>Parement et triomphe des femmes</i> .
1497	C. DE PISAN, <i>le Trésor de la Cité des Dames</i> (composé en 1404, première édition imprimée).
1509	AGRIPPA, <i>De nobilitate & praecellentia foeminei sexus</i> (publié en 1529). Début du XVI ^e siècle PONT-ALAIS, <i>La Louange des Dames</i> .
1518	[Éd. princeps] LE FEVRE, <i>le Rebours de Matheolus</i> [composé à la fin du XIV ^e siècle].
1536	BOUCHET, <i>le Jugement poétic...</i>

¹⁷¹ Se référer à la bibliographie. Les titres sont donnés ici sous forme abrégée.

- 1541 HABERT, *Louënge et haultesse du sexe féminin.*
- 1542 HEROËT, *la Parfaicte Amye.*
- 1543 LANDI, *Paradosso...*
- 1549 DOMENICHI, *la Nobiltà delle donne.*
- 1553 POSTEL, *les Très Merveilleuses Victoires des femmes...*
- 1553 ESTIENNE, *Pour les femmes...*
- 1555 BILLON, *le Fort inexpugnable du sexe féminin.*
- 1564 LA BORIE, *Anti-Drusac...*
- 1574 MARINELLO, *Ornamenti delle Donne...*
- 1571 TAILLEMONT, *Discours des champs faëz...*
- 1578 VIVANT, *Traité de l'Excellence...* (voir 1509).
- 1581 ROMIEU, *L'excellence de la femme surpasse celle de l'homme.*
- 1594 PONTAYMERI, *Paradoxe apologique...*
- 1596 LE DELPHYEN, *Deffense en faveur des dames...*
- 1599 BRINON, *le Triomphe des dames.*
- [188]
- 1600 FONTE. *Il Merito délie donne.*
- 1600 MARINELLA. *le Nobiltà et eccelenze...*
- 1602 MIREMONT. *Apologie pour les dames.*
- 1606 CANONHIERO, *Della Eccellenza delle donne.*
- 1617 VIGOUREUX, *Défense des femmes.*
- 1618 L'ESCALE, *le Champion des femmes.*
- 1618 ***, *l'Excellence des femmes, avec leur réponse...*
- 1621 BERMEN, *le Bouclier des dames.*
- 1622 GOURNAY, *Égalité des hommes et des femmes.*
- 1622 BRONZINI, *l'Advocat des dames.*
- 1625 MEYNIER, *la Perfection des femmes.*
- 1629 ANGENOUST, *Paranympe des dames...*
- 1632 Du BOSCH, *l'Honneste femme.*
- 1640 SAINT-GABRIEL, *le Mérite des dames.*
- 1641 MACHON, *Sermon apologique en faveur des femmes.*

- 1642 NERVÈZE, *Apologie en faveur des femmes.*
 1643 L.S.D.L.L., *La femme généreuse, qui montre que son sexe est supérieur...*
 1645 Du BOSQ. *la Femme héroïque.*
 1646 Soucy, *le Triomphe des Dames.*
 1650 GILBERT, *Panegyrique des Dames...*
 1665 GUILLAUME, *les Dames illustres...*
 1673 POUILLAIN, *De l'égalité des deux sexes.*
 1675 POUILLAIN, *De l'excellence des hommes...*
 1685 CHAUSSÉ, *Excellence du mariage et apologie des femmes.*
 1685 ***, *la Liberté des Dames.*
 1685 ***, *Traité agréable et curieux...*
 1690 POUILLAIN, *Dissertation ou discours...*
 1694 PERRAULT, *Apologie des femmes.*
 fin du XVII^e siècle ***, *le Triomphe des femmes.*
 1698 NOËL, *les Avantages du sexe.*
 1701 NOËL, *le Triomphe des femmes.*
 1712 ***, *Apothéose du beau sexe.*
 1713 ***, *Apologie des femmes...*
 1713 AGRIPPA, *De la grandeur et de l'excellence des femmes* (traduction nouvelle).
 1719 ***, *Le Triomphe du beau sexe.*
 1729 ***, *Apologie du beau sexe.*
 1737 GALIEN. *Apologie des dames.*
 1740 GUYON. *Histoire des Amazones.*
 1744 LA COSTE, *la Supériorité des dames.*
 [189]
 1749 DINOUART, *le Triomphe du sexe.*
 1750/1751 PUISIEUX, *le Triomphe des dames.*
 1753 CAFFIAUX, *Défense du beau sexe.*
 1754 M **, *Lettre au Chevalier de K ***
 1754 J **, *la Malice des hommes.*
 1755 PRÉTOT, *le Triomphe des dames.*
 1758 LA RIVIÈRE, *Le Partisan des femmes.*
 1760 VITTORIA. *le Sexe vengé...*
 1765 BOUSSANELLE. *Essai sur les femmes.*
 1767 DOYEN, *le Triomphe des femmes.*

- 1770 ***, *Apologie des femmes avec des notes historiques.*
- 1772 THOMAS, *Essai sur le caractère des femmes.*
- 1773 COULON, *Éloge du beau sexe.*
- 1785 COICY, *Les femmes comme il convient de les voir.*
- 1787 GACON-DUFOUR, *Mémoire pour le sexe...*
- 1797 DELL'ACQUA, *Essai sur la supériorité intellectuelle de la femme.*
- 1801 LEGOUVÉ *le Mérite des femmes...*

[190]

[191]

TABLE DES MATIÈRES

Introduction [1]

Première partie : historique [7]

Chapitre I. Jusqu'à la fin du seizième siècle [9]

1. Le Moyen Âge [11]
2. Martin Le Franc, 1442 [16]
3. Rodrigue de la Chambre, traduit par F. de Lucenne vers 1490 [17]
4. Le XVI^e siècle, généralités [20]
5. Misogynes du XVI^e siècle [22]
6. Cornélius Agrippa, 1509 [28]
7. Jean Bouchet, 1536 [31]
8. François Habert, 1541 [32]
9. Antoine Héroët et la « Querelle » de 1541 [32]
10. François de Billon, 1553 [34]
11. Guillaume Postel, 1553 [37]
12. Marie de Romieu, 1581 [43]
13. Alexandre de Pontaymeri, 1594 [43]
14. Pierre de Brinon, 1599 [44]

Chapitre II. Le dix-septième siècle [45]

1. La contre-offensive de Maître Jacques Olivier, 1617 [47]
2. Le Capitaine Vigoureux, 1617 [50]
3. Le Chevalier de l'Escale, 1618 [51]
4. Louis de Bermen de la Martinière, 1621 [51]
5. Marie de Gournay, 1622 [53]
6. Autres apologistes avant Poullain de la Barre [55]
7. Poullain de la Barre, 1673 [58]

8. Jacques Chaussé de la Terrière, et divers autres [66]
9. C.M.D. Noël, 1698 [67]
10. Écrits misogynes aux XVII^e et XVIII^e siècles [67]

Chapitre III. Le dix-huitième siècle [71]

1. *L'Apothéose du Beau-Sexe*, 1712 [75]
2. Panégyriques publiés entre 1715 et 1744 [77]
3. L'Abbé Dinouart, 1749 [79]
4. P. et M. Florent de Puisieux [80]
5. Le Père Caffiaux, 1753 [81]
6. *Lettres au Chevalier de K****, 1754 [82]
7. Boudier de Villemert (1758), et le sexisme philosophique [83]
8. Jusqu'en 1789 [88]
9. Les premières féministes : Olympe de Gouges et Mary Wollstonecraft, 1792 [90]
10. Le chevalier dell' Acqua, 1797 [93]
11. Au dix-neuvième siècle [94]

Deuxième partie : thématique [99]

1. Arguments tirés de la Genèse. [101]
2. Différences et avantages physiques [107]
3. Rôle de la femme dans la génération [109]
4. La femme-médecin, la femme-médecine [113]
5. Beauté [117]
6. Vertus morales [122]
7. Pudeur et chasteté [126]
8. Supériorité intellectuelle [134]
9. Talent politique et vertus guerrières [139]
10. La femme, « âme de la société » [142]
11. L'éducation des filles [144]
12. Le Règne des femmes [148]

Éléments de conclusion [151]

Pratique de l'argumentation et genre littéraire [151]

Ensemble idéologique [159]

Discours du libidinal [169]

Bibliographie [173]

Première section [193]

A. Corpus principal [173]

B. Annexe : autres ouvrages [179]

C. Textes misogynes et « sexistes » évoqués ou cités [182]

Deuxième section [184]

Ouvrages de référence [184]

Chronologie des principaux écrits du corpus [187]

[194]

[195]

*Achévé d'imprimer
à Montréal, le 2 décembre 1977
sur les presses de l'Imprimerie Jacques-Cartier Inc.*

Fin du texte